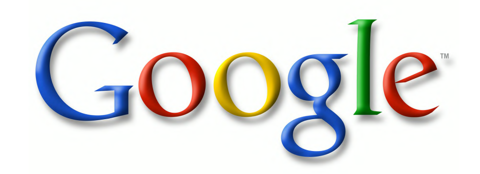
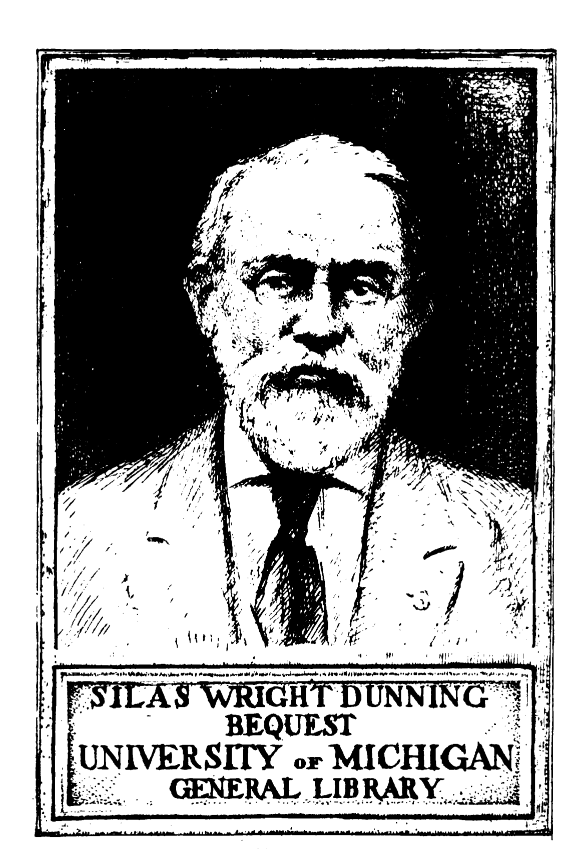
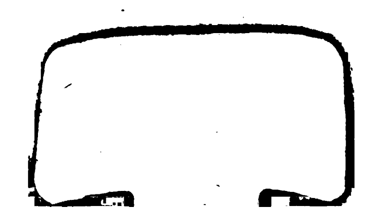

Google


SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY



ARCHIVES CURIEUSES

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE.

IMPRIMERIE D'ÉD. PROUX ET C[e],
3, rue Neuve-des-Bons-Enfans.

ARCHIVES CURIEUSES

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS LOUIS XI JUSQU'A LOUIS XVIII,

OU

COLLECTION DE PIÈCES RARES ET INTÉRESSANTES, TELLES QUE CHRONIQUES, MÉMOIRES, PAMPHLETS, LETTRES, VIES, PROCÈS, TESTAMENTS, EXÉCUTIONS, SIÉGES, BATAILLES, MASSACRES, ENTREVUES, FÊTES, CÉRÉMONIES FUNÈBRES, ETC., ETC., ETC.,

PUBLIÉES D'APRÈS LES TEXTES CONSERVÉS A LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE ET AUX ARCHIVES DU ROYAUME, ET ACCOMPAGNÉES DE NOTICES ET D'ÉCLAIRCISSEMENTS ;

Ouvrage destiné à servir de complément aux collections Guizot, Buchon, Petitot et Lebas ;

PAR F. DANJOU,

BIBLIOTHÉCAIRE DE L'ARSENAL,

Membre de la Société royale des Antiquaires et de l'Institut historique.

2e SÉRIE. — TOME 11.

PARIS.

CHEZ BLANCHET, RUE SAINT-THOMAS-DU-LOUVRE, N° 26.

1840.



DISCOURS SUR L'HISTOIRE

DES FONDATIONS ROYALES,

ET DES ÉTABLISSEMENS FAITS

SOUS LE RÈGNE DE LOUIS-LE-GRAND,

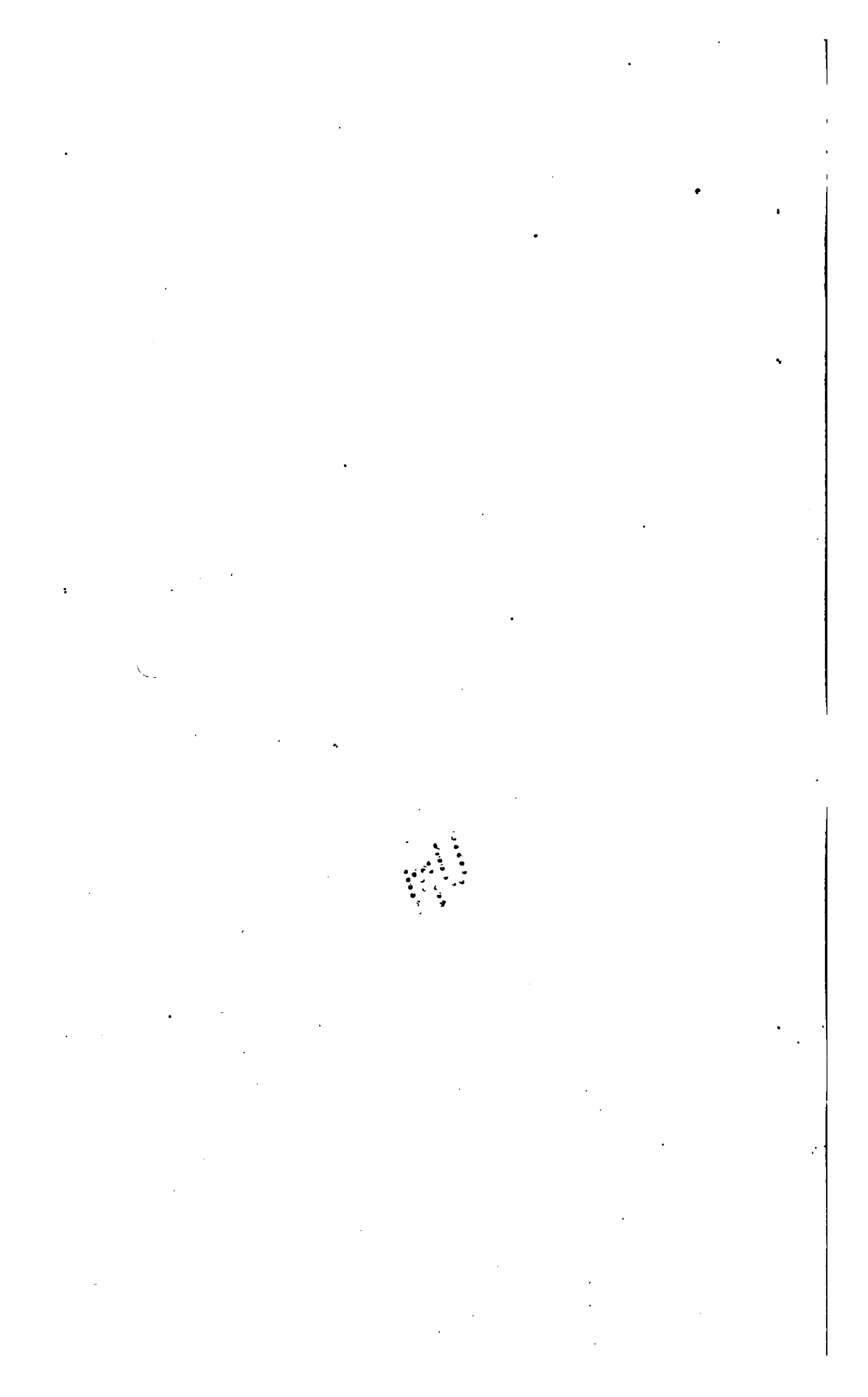
EN FAVEUR

DE LA RELIGION, DE LA JUSTICE, DES SCIENCES, DES BEAUX-ARTS, DE LA GUERRE ET DU COMMERCE; AVEC LES PARTICULARITEZ DE LA NAISSANCE DU ROI QUI ONT DONNÉ OCCASION A CET OUVRAGE.

DÉDIÉ A MADAME DE MAINTENON,

PAR M. RICHARD, PRÊTRE,

Conseiller du Roy, Historiographe des Fondations royales de Louis-le-Grand.



AVERTISSEMENT.

L'opuscule de l'abbé Richard, qui a pour titre : *Discours sur l'Histoire des Fondations royales*, est aujourd'hui une brochure très rare et presque perdue dans la librairie. Ce discours n'est que le plan d'un ouvrage qui, s'il eût été mis à exécution, nous eût conservé sur le grand siècle nombre de faits et de renseignements de toute sorte et de la plus haute portée; c'eût été une véritable Encyclopédie du règne de Louis XIV, moins les événements guerriers et les actes politiques proprement dits. Richard se fût assuré par là une place honorable parmi les historiens utiles, en dépit même de ses mauvaises qualités comme écrivain. Le plan du vaste travail qu'il projetait, et dont il va nous tracer les lignes principa-

les, à plus d'un siècle de distance du moment où il a été conçu, méritait d'être conservé. Nous saurons au moins ce qu'il nous reste de recherches à faire et quelle nature de recherches, si nous voulons rétablir dans l'histoire l'œuvre complète de Louis XIV. En effet, si l'on veut passer outre sur la prolixité louangeuse de Richard et ne pas trop imputer au héros les hyperboles d'un panégyriste intéressé, on pourra, dans la simple énumération des choses sur lesquelles ce dernier comptait diriger ses études et son examen, prendre une idée générale assez bonne de tout ce que Louis XIV fit pour mériter, autrement que par des victoires et des conquêtes, le nom de Grand. Comment ce grand homme avait compris sa mission de Roi, et de Roi de France; quelles directions diverses il donna à son étonnante activité, en quels efforts il la dépensa, quels furent les mobiles et la puissance de cette même activité, quelles furent les vues d'avenir de Louis sur la nation française; ce qu'il accomplit ou rêva pour le bien-être matériel, pour l'amélioration des masses, pour consolider l'unité nationale de la France, extirper les germes de désunion qui fermentaient alors dans son sein; pour établir non-seulement dans le présent, mais assurer encore dans le plus lointain avenir la suprématie religieuse, morale, intellectuelle, matérielle de la France sur tous les peuples du monde; s'il fut autant le père que le maître de ses sujets; en un mot, ce qu'il

a fait pour la France, pour l'humanité, pour la religion, comme Roi, comme homme, comme chrétien; voilà autant de larges, belles et importantes questions intéressées dans l'appréciation qu'on pourra faire des pages qui vont suivre. Nous avons cru pouvoir donner le petit travail de l'abbé Richard comme une introduction naturelle, comme une donnée générale qui pourra mieux faire comprendre le motif et la disposition des documents que nous livrerons ultérieurement à la critique historique. Nous laissons à d'autres le soin de réaliser, de rectifier et d'étendre ce que Richard avait conçu, et qui reste à faire sur une plus vaste échelle que l'on ne l'a fait jusqu'aujourd'hui.

On possède déjà dans la seconde série de notre collection un ouvrage de l'abbé Richard, sa Vie si curieuse du Père Joseph; en tête de cette vie nous avons résumé succinctement la biographie de celui qui l'a écrite et énuméré ses principaux titres littéraires. Ces titres, l'auteur se chargera de nous les rappeler lui-même dans son *Discours sur les Fondations royales*. Devons-nous y ajouter encore une Dissertation, dont nous n'avons pas parlé, sur l'*Indult du Parlement*, qui ne parut qu'en 1723? Pour l'honneur et le repos de l'auteur, cette dissertation n'aurait jamais dû voir le jour, car l'instinct d'adulation et de cupidité de Richard y descendait jusqu'au ridicule. Ce travail, du reste, égaya fort le public, qui en prit principalement connaissance dans une criti-

que pleine de verve et de délicate causticité qui en fut faite alors par un anonyme. On prétend que l'abbé Richard, pour ne mentir en aucun point à son principal caractère, se permit de courtiser jusqu'aux Muses. Par exemple, on ne sait trop lequel des deux admirer le plus, ou du talent ou de la modestie du poète, dans ces quatre vers qui sont attribués à Richard et qu'on lit au bas de son portrait, gravé par des Rochers.

Ce docteur, si soumis au Saint-Père, à son Roi,
En défendant leurs droits fit éclater sa foi,
Et dans tous ses écrits le zèle et la science
Sont en parfaite intelligence.

DISCOURS SUR L'HISTOIRE

DES FONDATIONS ROYALES.

1695.

De tous les avantages de ceux qui écrivent l'histoire, à mon sens, le plus glorieux est celui de faire les annales d'un héros qui s'est attiré par sa vertu le respect, l'amour de ses sujets et l'admiration de tous les hommes. S'ils n'ont pas l'honneur d'entrer dans son conseil, de l'accompagner dans ses grandes entreprises, de commander ses armées, de conduire ses projets, d'exécuter ses ordres, ils ont le plaisir de sçavoir toutes ses démarches, d'écrire toutes ses actions, de publier tous les grands événemens arrivez sous son règne, avec les circonstances qui les ont accompagnez, et que le public ne sçait qu'imparfaitement; et la gloire et le bonheur du héros dépend souvent autant de son historien que

celle de l'historien dépend du mérite et de la valeur de son héros. Tout le monde demeure d'accord que Quint-Curce ne s'est guère moins immortalisé par le récit éloquent des actions d'Alexandre-le-Grand que ce fameux conquérant par ses entreprises, et l'on ne craint pas de dire que, si Alexandre étoit le seul qui fît trembler toute la terre par la rapidité de ses victoires, Quint-Curce aussi étoit l'unique qui pût dans un beau style nous laisser une fidèle histoire des prodiges de ce grand conquérant, et en lui donnant par un si bel ouvrage une gloire qui durera autant que le monde, il le console d n'avoir pas eu comme Achille un Homère pour son panégyriste.

Ceux qui ont entrepris d'écrire l'histoire entière de Louis-le-Grand peuvent sans témérité prétendre à un plus grand honneur que celui de Quint-Curce, puisqu'en écrivant la vie du Roi ils ont l'avantage d'écrire les actions du plus grand prince qui fut jamais. Cette gloire est réservée aux Pélissons (1), aux Racines, aux Dépréaux, aux de Riencourt, et à plusieurs autres

(1) On sait le noble caractère que Pélisson déploya dans la fameuse affaire du surintendant des finances Fouquet, avec quelle énergie et quelle résignation, injustement confondu dans la disgrâce de ce dernier, il supporta pendant cinq ans la plus dure captivité, n'élevant la voix, du fond de son cachot, qu'en faveur de l'homme disgracié dont il avait été l'ami. Louis XIV détrompé, ou peut-être vaincu par tant de générosité, rendit enfin la liberté à Pélisson. En roi, il sut lui faire comprendre qu'il se repentait de s'être laissé abuser, et le combla désormais de toutes ses faveurs. Ce fut dans ces circonstances que Pélisson fut nommé historiographe du Roi. Il s'efforça de faire honneur à ce titre en publiant une Histoire de Louis XIV, qui commence à la mort de Mazarin et s'arrête à la paix de Nimègue; elle forme 3 volumes in-12. Nous avons, dans notre sixième volume de la seconde série, donné le plus intéressant des

grands hommes d'une capacité distinguée, qui ont consacré tous leurs momens pour laisser à la postérité le récit des prodigieux événemens d'un règne si heureux. Ils n'ont garde d'oublier la moindre circonstance d'une vie pleine des miracles étonnans qui lui ont donné le nom de Grand, ce nom qui rassemble toutes les vertus nécessaires pour régner, en un mot, ce nom de Grand, qui fait l'éloge d'un monarque auquel il ne manque aucun des talens requis pour le sceptre et la couronne.

Pour moi qui n'ose entrer dans le détail exact de tant de grandes choses, je ne me suis proposé qu'une petite partie de ses faits héroïques, pour satisfaire le noble zèle dont je me sens animé de travailler comme eux à la gloire d'un si grand Roi. La nature du travail, la grandeur du sujet, la considération de ma propre foiblesse auroient dû me dissuader d'un ouvrage qui occupe les plus grands hommes du monde ; mais si je leur abandonne un champ si vaste et si digne de leur capacité, ils ne trouveront pas mauvais que je me retranche sur l'Histoire des Fondations royales de Louis-le-Grand, et des établissemens faits sous son règne en faveur de

ouvrages de Pélisson, son *Histoire de l'Académie Françoise.*

Racine et Boileau furent aussi nommés d'office, en 1677, pour écrire l'Histoire de Louis XIV ; mais, après avoir essayé en commun ce travail historique, ils crurent devoir y renoncer. Selon ce que nous apprend M. de Valincour dans une lettre adressée à l'abbé d'Olivet, ces deux grands poètes convenaient de bonne foi qu'ils eussent fait de fort médiocres historiens ; mais l'excuse qu'ils crurent devoir faire valoir pour se délivrer de la charge dont on les avait honorés fut que l'histoire d'un prince tel que le Roi Louis XIV, remplie d'événements si grands et si extraordinaires en tout genre, ne pouvait ni ne devait être écrite que cent ans après sa mort, à moins que de vouloir ne donner que de fades extraits des gazettes.

la religion, de la justice, de la guerre, des sciences, des beaux-arts et du commerce; et je laisse à ces fameux écrivains la gloire d'écrire toutes les actions de sa vie.

Ils nous parleront de sa minorité, de son sacre, de son mariage, des traitez faits avec les souverains, des guerres qu'il a entreprises, des provinces qu'il a subjuguées, des conquestes qu'il a faites. Ils le suivront à la guerre à la tête de plusieurs armées nombreuses, faisant des siéges en hyver aussi bien qu'en été, se surpassant lui-même comme il a surpassé les autres; infatigable dans ses veilles, terrible dans ses combats, modéré dans ses victoires, toujours vaillant, toujours vainqueur, et résistant seul à toute l'Europe.

Ils instruiront les siècles à venir de l'application qu'il a donnée aux affaires de l'Etat: de la réformation de la justice, partie la plus délicate du gouvernement; de celle des finances, dont il a empêché la dissipation pour les employer à bâtir des places qui sont la seureté du royaume, et à entretenir des armées invincibles qui rendent les efforts de ses ennemis ou inutiles ou impuissans. Ils aprendront aux princes ses successeurs son assiduité dans ses conseils, son heureux choix dans ses ministres, et mille autres endroits d'une vie pleine de prodiges que nos descendans auront de la peine à croire. Etant éloigné par ma profession de celle des armes, de la robbe et des finances, je n'ai point d'autre dessein que de montrer Louis-le-Grand répandant ses libéralitez sur l'Eglise pour faire des fondations également pieuses et magnifiques, grand dans la structure des palais qu'il a faits, grand dans les édifices des hôpitaux qu'il a fondez, grand dans la destruction de l'hérésie et dans la démolition de ses temples, grand enfin et redoutable dans les villes qu'il a fortifiées et dans les

ports de mer que son activité a multipliez pendant que ses sujets goûtoient les délices de la paix. On le verra favorisant les gens de lettres et les beaux-arts, allant chercher ceux-là dans les pays les plus éloignez, et donnant à ceux-ci un relief qu'ils n'avoient jamais reçu des autres Rois ses prédécesseurs.

Mais quoique nos descendans ne puissent voir ces fondations et ces établissemens, dont la durée ira de pair avec la monarchie françoise, sans lui donner des louanges qui égaleront ces glorieux monumens de sa gloire, mon devoir pourtant préviendra le leur par des éloges d'autant plus justes que nous jouissons les premiers des bienfaits de sa libéralité. Et pour mettre le comble au bonheur que j'ai de parler le premier de ces fondations et de ces établissemens, je souhaiterois pouvoir emprunter de ces génies supérieurs une portion de leurs lumières, afin que la force du style pût seconder la grandeur du dessein que je me propose.

Je sçai bien que ce n'est pas le fait d'un historien d'être panégyriste, qu'il doit simplement raconter les actions et les paroles remarquables du héros dont il fait l'histoire; qu'en donnant des louanges il court risque de n'être pas cru; que le héros, s'il mérite des éloges, les doit trouver dans la bouche de ceux qui lisent sa vie. Mais ces loix de l'histoire ne conviennent point à la mienne, et cette portion que j'ai prise dans celle de Louis-le-Grand n'est point sujette à ces règles. Comme je ne parlerai que des fondations royales et des établissemens faits sous le règne du Roi, nos descendans, qui en jouiront, seront eux-mêmes persuadez que je n'ai rien outré, puisque ces beaux et superbes monumens seront comme un livre ouvert à tout le monde, qui prouvera ce que j'aurai dit, et on me sçauroit mauvais gré

d'avoir d'écrit sans éloges des choses qu'on ne pourra voir sans admiration.

Comment donc pourrois-je ne pas louer un si grand Roi pour avoir établi le culte de Dieu dans tous les endroits où il a fait connoître sa puissance, pour avoir corrigé les abus de la justice, dont il a retranché la chicane ? Comment pourrois-je me dispenser de mêler mes louanges avec les panégyriques de ces fameux docteurs de droit dont il a rétabli les écoles ? Me pardonneroit-on si je n'unissois ma voix à ces beaux discours que font à sa gloire toutes les académies dont il a permis les établissemens ? Pourrois-je parler des beaux-arts sans rendre à leur restaurateur la gloire qui lui est due ? Quand je ne lui rendrois pas cette justice, tous les sçavans qu'il a comblez d'honneur et de biens, et tous les gens de lettres à qui il a donné une si auguste protection, feroient vivre sa mémoire en vers, en prose et en toutes sortes de langues jusques à la fin des siècles. Tous ces grands édifices, ces pieuses et illustres fondations qu'il a faites, diroient toujours par toute la terre qu'il est le plus magnifique monarque et le prince le plus chrétien qui fût jamais. J'aprofondirai les commencemens, les motifs, les progrès, l'utilité et tout ce qu'il y a de plus remarquable dans ces fondations; je ferai une honorable mention de ceux qui en ont donné les desseins; je désignerai les lieux et les temps où elles ont été établies, et toutes les autres circonstances qui pourront instruire et édifier le lecteur.

Je pourrai même assurer que jamais histoire n'a été plus fidèle, puisqu'elle sera établie sur des faits que je prouverai par lettres-patentes, contrats et autres pièces si autentiques qu'on ne pourra jamais me reprocher d'en avoir altéré la vérité.

Il n'y a point de matière sur laquelle on se propose aujourd'huy d'écrire qui n'ait été traitée, et ce n'est pas un médiocre avantage pour un auteur que d'avoir un modèle dont il puisse imiter les vertus et éviter les défauts ; mais j'en suis privé : personne ne m'a précédé sur cette matière ; c'est ce qui me devroit faire appréhender, si je n'avois un sujet d'autant plus noble que le Roy qui en est l'objet, étant le plus heureux prince qui ait jusques à présent gouverné l'empire des François, rend heureux ceux qui travaillent pour sa gloire. Et quand un autre avant moi auroit traité des fondations royales, je n'aurois rien de commun avec lui, puisque mon Histoire ne commence que du jour que Louis-le-Grand a commencé à régner ; mais, quelque recherche extraordinaire que j'aye faite dans toutes les bibliothèques de Paris, je n'ai trouvé aucun auteur qui ait travaillé sur le même sujet, et dont par conséquent j'aye pu tirer quelques secours,

Les guerres qui désoloient toutes les extrémitez de la Picardie obligèrent les religieuses de Montdidier, en 1636, d'abandonner le couvent qu'elles avoient. Ces filles désolées cherchèrent un asile, les unes chez leurs parens, les autres chez leurs amis, celles-cy auprès des personnes d'une piété éminente et qui avoient réputation de faire avec plaisir de grandes aumônes ; celles-là, s'abandonnant à leur mauvaise fortune, en essuyèrent toutes les disgrâces. Sœur Charlote Dupuy de Jésus-Maria, supérieure de cette pauvre communauté, fut dans son malheur plus heureuse que les autres ; elle se retira à Paris, où sa piété extraordinaire ne fut pas longtemps sans y être connue des personnes d'une qualité très distinguée, qui se firent honneur de luy offrir tout le secours dont elle avoit besoin. Elle préféra la maison de

monsieur Molé, procureur général du parlement de Paris, à toutes les autres, où l'on avoit un grand empressement de la recevoir, et elle y fut engagée par les pressantes prières de madame la procureuse générale. Cette retraite luy donna lieu de connoître le père Fernandez, Cordelier, qui fut si édifié des rares vertus de cette sainte religieuse qu'il en parla à la Reine Marie-Anne d'Autriche, dont il étoit confesseur. Cette pieuse princesse eut envie de la voir, ayant quelque pressentiment, comme elle le déclara dans la suite, que c'étoit peut-être la personne que Dieu luy envoyoit pour la consoler dans l'affliction où elle étoit de n'avoir point donné d'enfant à la France. Ce fut au Val-de-Grace où la Reine souhaita qu'elle se trouvât. Aussitôt qu'elle l'eut apercue en l'église de ce monastère, elle sentit dans son cœur une joye extraordinaire, et cette vertueuse Reine, qui avoit une grande estime pour tous les gens de bien, la mena dans sa chambre, lui dit les larmes aux yeux, avec autant de confiance que d'humilité : « Je sçay, ma chère fille, que vous êtes bien aimée de Dieu, qu'il écoute vos prières et qu'il exauce vos vœux. Il y a longtemps que je le prie de donner un Dauphin à la France ; ne me refusez pas de joindre vos prières aux miennes pour obtenir un si grand bien. »

Cette vertueuse fille, étonnée de l'humilité d'une si grande Reine, n'en fit pas moins paroître pour s'en défendre ; mais après avoir résisté autant que sa modestie le luy permit, elle fut enfin engagée par les larmes et les prières de la Reine à faire des vœux pour Sa Majesté. Elle demeura longtemps en oraison au pied d'un crucifix qu'elle tint toujours entre ses bras, et qu'elle ne quitta point que pour rendre à la Reine une réponse agréable, avec un air d'asseurance qui faisoit

bien connoître que le ciel parloit par sa bouche. « Madame, lui dit-elle, parce que vous avez pleuré devant Dieu, les semaines d'affliction et les années de larmes seront abrégées; vos soupirs ont avancé le temps; il est arrêté dans le ciel que le prince qui vous doit rendre la plus heureuse des mères, et la France la plus glorieuse des nations, paroîtra bientôt: Dieu vous donnera un fils avant la fin de cette année, et votre joie surpassera vos vœux et vos espérances. »

« Si Dieu, dit cette princesse, me veut bien accorder cette faveur que je lui demande depuis longtemps, je fais vœu, en reconnoissance de cette grace, de fonder un monastère où toutes les religieuses qui y seront reçues le remercieront, jusques à la consommation des siècles, de m'avoir fait la mère d'un prince que le ciel me promet par votre bouche. » Comme on croit aisément tout ce que l'on souhaite avec passion, cette pieuse reine n'eut pas de peine à se persuader que Dieu accompliroit la vérité de cette prédiction; la joye se répandit sur son visage; elle la fit paroître à toute la cour, où elle se faisoit un plaisir extrême d'annoncer partout les promesses que cette religieuse luy avoit faites. Elle ne fut pas longtemps sans en ressentir les effets, puisqu'elle devint grosse un peu après, ce qui engagea la Reine à renouveller le vœu qu'elle avoit fait de fonder un monastère de filles qui devoit être un monument éternel de sa reconnoissance. C'est de nos jours que cette merveille est arrivée, et la suite de l'histoire de la fondation du monastère des Annonciades de Meulan va persuader la vérité que je raconte. On se fait un plaisir de sçavoir que la Reine Marie-Anne d'Autriche a mis au monde le Roy dans un temps où elle en désespéroit, parce que nous voyons dans l'Ancien-Testament et dans

le commencement du Nouveau que les enfans nés de mères stériles ont été des prodiges de vertu, remplis de tous les avantages de la nature et de la grace. Il n'y a personne qui ne reconnoisse que c'est avec raison qu'il a bien été nommé DE DIEU DONNÉ, puisque tout le cours de son règne est rempli de prodiges et de miracles qui le distinguent autant des autres Rois que les Rois le sont des autres hommes; mais tout le monde ne sçait pas ce qu'il y a de particulier dans cette grace que le ciel a faite à la France, ni ce que notre Roi a fait pour laisser des témoignages publics de sa piété et de sa reconnoissance; on ne sçait pas, dis-je, qu'avouant qu'il a été accordé à la promesse que la Reine sa mère avoit faite de fonder un monastère, il a non-seulement exécuté cette fondation, mais il en a encore voulu faire de si magnifiques dans ses Etats qu'en les voyant on a été assuré qu'il portoit dans son cœur des sentimens d'un prince Très-Chrétien, véritablement donné de Dieu, fils aîné de son Eglise.

Je sçay bien que sœur Charlotte Dupuy ne fut pas la seule qui fit alors des vœux au ciel pour luy demander une si grande faveur; il n'y avoit personne en ce temps-là qui ne s'intéressât auprès de Dieu pour l'engager à l'accorder; mais il faut demeurer d'accord qu'il y a eu des ames saintes à qui il semble que Dieu ait pris plaisir à manifester une naissance si souhaitée.

Je sçai bien encore que le superbe et magnifique monastère du Val-de-Grace est un monument de la reconnoissance de la Reine après que le ciel eut accordé à la France une si grande faveur. Cette princesse voulut, dans la première ville du monde, et dans le lieu de Paris le plus élevé, ériger un temple d'une structure admirable, pour donner des marques éclatantes de sa

piété; il n'y a qu'à lire l'inscription qu'elle fit graver sur une médaille qu'on posa avec la première pierre de ce magnifique bastiment pour être convaincu que ce grand édifice est encore un tribut qu'elle a rendu à Dieu pour la naissance d'un si grand prince.

OB GRATIAM DIU DESIDERATI REGII
ET SECUNDI PARTUS.
5 SEPT. 1639.

Mais il faudra pourtant demeurer d'accord que le couvent de Meulan désigne encore plus particulièrement que le Val-de-Grace l'accomplissement du vœu de la Reine; et parce que cette fondation m'a donné le dessein d'écrire toutes les Fondations royales de Louis-le-Grand, et que celle-cy est la première pour laquelle il a donné des lettres-patentes dès qu'il a commencé de régner, j'ai résolu de faire voir icy toute la part qu'il y a, et de quelle manière ce prince Très-Chrétien a luy-même exécuté ce que sa mère avoit commencé. Les paroles qu'il a fait graver en lettres d'or sur un marbre noir font bien connoître que, par une grandeur d'ame véritablement chrétienne, il se fait honneur d'avouer à la face de tout l'univers qu'il a accompli un vœu que la Reine sa mère avoit fait à Dieu si elle avoit des enfans, après en avoir désiré l'espace de vingt-trois ans.

D. O. M.

OB SPEM DIVINITUS
FACTAM OPTATÆ PER
VIGINTI ET TRES ANNOS
PROLIS, VOTUM
A MATRE SUSCEPTUM
LUDOVICUS MAGNUS
SOLVIT.

Lorsque je lus ces belles paroles au-dessus du grand portail de l'église, dans le lieu le plus élevé, je voulus sçavoir toutes les circonstances de cette fondation ; à la vérité j'y fus engagé par monsieur de Lesseville, conseiller de la cour, qui m'avoit fait l'honneur de me mener passer quelque temps avec luy dans son château de Thun, près Meulan, dont la situation est agréable, mais moins encore que l'air dont il y reçoit ses amis. Il m'assura que la fondation étoit digne de ma curiosité. On me sçauroit donc mauvais gré de ne pas faire connoître à tout le monde ce que madame de Champigny, prieure de ce royal monastère, a eu la bonté de m'en apprendre. Quoiqu'il n'y ait pas longtemps que son mérite l'ait fait choisir par le Roi, dans le couvent de Popincourt à Paris, pour remplir cette place, elle est pourtant bien instruite de toutes les particularitez de cet établissement, et c'est dans les mémoires qu'elle m'a communiqués que j'ai pris le point d'histoire que vous allez lire.

Aussitôt que la Reine se vit grosse, elle crut en être redevable aux ardentes prières de sœur Charlotte Dupuy. Persuadée que le ciel avoit écouté les vœux d'une si sainte fille, elle résolut d'accomplir celuy qu'elle avoit fait à Dieu en sa présence, et parce qu'elle ne l'étoit pas moins de sa prudence et de sa bonne conduite, elle luy laissa le choix d'un endroit propre pour bâtir un couvent de religieuses Annonciades. Meulan (1), qui est

(1) Cette petite ville est fort ancienne ; elle porta jadis le nom de *Mellentum*. Au commencement de la monarchie, nul doute qu'elle n'eût quelque importance, puisque nous la voyons donnée en apanage à un fils de France, Galeran, qui s'intitulait comte de Meulan. Ce fut la femme de ce prince qui fit construire les deux anciens ponts de cette ville, dont l'un comptait vingt-deux arches.

Outre le couvent des Annonciades, deux paroisses, Saint-Nicolas

une petite ville à sept lieues de Paris, située sur la rivière de Seine, luy parut assez agréable; elle fut encore engagée à la préférer à tous les autres endroits qu'on luy proposa par monsieur le duc de Saint-Simon qui en étoit gouverneur, et qui n'oublia rien pour procurer un si grand avantage dans son gouvernement. Aussitôt que la résolution en fut prise, le Roi Louis XIII accorda des lettres-patentes pour l'établissement de cette communauté, qui y vint dès le 18 may 1638, quatre mois avant la naissance de Louis XIV, qui arriva le 5 septembre ensuivant.

Cette joie universelle répandue dans toute la France augmenta encore le zèle de la Reine, qui voulut que monsieur l'archevesque de Rouen mît en son nom la première pierre de ce monastère, le 25 juin 1639. Jamais il n'y eut une si belle cérémonie dans une si petite ville : le Roi y envoya la musique de sa chapelle, la plus grande partie des seigneurs de la cour y assistèrent; le monde y venoit de toutes parts. Il n'y eut personne qui ne donnât des marques extraordinaires d'une joie si publique et si universelle; tous ceux qui s'y trouverent s'offrirent à contribuer de leur bien au bastiment de ce monastère, mais la Reine ne voulut pas que d'autres partageassent avec elle la gloire et le plaisir d'en faire la dépense; il est vrai qu'elle fut un peu suspendue à cause des guerres et de la minorité du Roi Louis XIV.

et Notre-Dame, Meulan possédait encore l'église de Saint-Nicaise et un beau monastère; ce dernier, comme c'était assez la coutume, était contenu dans l'enceinte du fort qui protégeait la ville. Ce fort assez considérable soutint, au temps des guerres civiles d'Henri IV, les attaques du duc de Mayenne, qui échouèrent bientôt contre la bravoure et l'habileté du Roi de France accouru pour secourir la ville.

Ce malheur dura jusqu'en 1652, que Sa Majesté alla à Meulan avec monsieur le duc d'Anjou, son frère, à présent duc d'Orléans, et elle assista, avec une dévotion digne d'un Roi Très-Chrétien, à la bénédiction de la croix qui fut plantée dans une petite chapelle, et ensuite elle ordonna que l'argent nécessaire pour achever ce monastère et pour entretenir les religieuses seroit pris dans son épargne.

Le malheur des temps empescha encore l'exécution de ces ordres, en telle sorte que la Reine, se voyant au lit de la mort, pria le Roy son fils d'achever ce qu'ils avoient tous deux si bien commencé, et luy parla en ces termes en présence de monsieur le duc d'Orléans, de monsieur l'archevesque d'Auch, son premier aumônier, et d'un grand nombre de seigneurs de la cour: « J'ai toujours cru, mon fils, et je le crois encore, que je vous ai obtenu par les prières de la sœur Charlotte Dupuy, supérieure des Annonciades de Meulan. J'ai promis à Dieu de fonder ce couvent, et d'engager par cette fondation toute la communauté à remercier le ciel de la grace que la divine Majesté a daigné accorder à sa très humble servante. Vous sçavez que je n'ai pas pu accomplir cette fondation; je vous prie, mon fils, de vous en souvenir.» Ces paroles sont d'autant plus remarquables que c'est une mère qui parle à son fils d'une naissance toute miraculeuse et dans un temps où elle va rendre compte à Dieu de toute sa vie; c'est une Reine qui parle au Roi, et en sa personne à tout un royaume, dans un temps où l'on est circonspect et où l'on ne dit que des vérités inspirées, dans un moment où personne ne parle contre sa conscience, dans un moment enfin où il n'y a qui que ce soit assez hardi que de vouloir en imposer à ceux qui nous aident par

leurs prières à faire à Dieu le dernier sacrifice de nous-mêmes.

Mais il n'est pas nécessaire de prendre tant de précautions pour persuader une vérité dont il n'est plus permis de douter, après ce que le Roi a fait pour nous en convaincre. Il n'avoit encore que cinq ans qu'il signa, le 16 juillet 1643, des lettres-patentes pour l'exécution de ce vœu ; ce qui est remarquable, c'est que ce sont les premières qu'il ait données aussitôt qu'il a commencé à régner. Il y est précisément porté qu'en action de grace de son heureuse et désirée naissance Sa Majesté accorde au monastère de Meulan les privilèges, franchises et prérogatives qui avoient autrefois été accordées au premier monastère du couvent des *Annonciades* (1), établi et fondé dans la ville de Bourges par la Reine Jeanne de France, épouse de Louis XII ; on le verra mieux par les lettres que j'ay cru devoir rendre publiques.

Il est vrai que les guerres apportèrent encore des ob-

(1) Outre le fameux ordre militaire et religieux de ce nom fondé en 1562 par Amédée VI, comte de Savoie, on distingue plusieurs autres sociétés religieuses de ce nom : l'une, qu'on nommait des *Servites* ou serviteurs de la Vierge, à laquelle donna naissance, en 1232, la pieuse reconnaissance de sept marchands de Florence ; l'autre, qu'on connaissait sous le nom d'*Annonciades célestes*, fut fondée par une sainte veuve génoise, en 1607. Il y eut aussi les Annonciades de Lombardie, autrement de *Saint-Ambroise* et de *Sainte-Marceline*, qui se forma en 1439. La société des Annonciades dont parle ici Richard, n'a aucun nom qui la distingue des sociétés précédentes. Elle devint florissante en France, où elle compta plus de quarante monastères tant de religieux que de religieuses. Les bulles des Papes lui avaient imposé la juridiction des Frères mineurs. Cette société avait été approuvée dès l'an 1502 par Alexandre VI.

stacles à ces desseins, et que ce ne fut qu'en 1670 que monsieur Carcavi alla à Meulan par ordre du Roi et fit continuer le bastiment de ce monastère, qui n'a pourtant encore été achevé que depuis 1632, par les soins de feu monsieur Colbert; tant il est vrai que les meilleures résolutions ne sont pas toujours les mieux exécutées. Cependant, quelques obstacles que les hommes y apportent, quand Dieu les ordonne pour sa gloire et pour notre utilité, elles ont toujours une heureuse fin, et le triomphe de ceux qui les conduisent en est beaucoup plus grand, quand les difficultés dont ils viennent à bout paroissent insurmontables. Je suprime plusieurs incidens qui arrivèrent depuis 1638 jusqu'en 1682; je les rapporteray dans la suite, en parlant des monastères et des églises nouvellement bâties. Il me suffit icy, dans ce discours, de faire connoître que ce monastère a une noble naissance, et que le Roi lui a donné la perfection et l'a fondé à proportion des religieuses qui y sont. Ces religieuses édifient toute la province par leur piété et par leur aplication à chanter continuellement les louanges de Dieu, à le remercier d'avoir donné à la France un Monarque digne de l'empire de tout le monde, et à le conjurer de répandre ses bénédictions sur toute la maison royale, comme il est marqué dans les lettres-patentes que je veux mettre icy tout au long.

« Louis, par la grace de Dieu Roy de France et de Navarre, à tous présens et à venir, salut. Sçavoir faisons que, nous ayant esté remontré que l'ordre des religieuses de l'Annonciade de Nostre-Dame ayant esté receu cy-devant en nostre royaume, et le premier couvent dudit ordre fondé en nostre bonne ville de Bourges par la

Reine d'heureuse mémoire Jeanne de France, en vertu des lettres-patentes de Louis XII, Roi de France, son époux, vérifiées où besoin auroit esté, et qu'à l'exemple dudit couvent plusieurs autres monastères auroient esté depuis érigez en plusieurs autres villes de nostre royaume, notamment depuis cinq ans en çà; que la Reine régente, nostre très honnorée dame et mère, se seroit aussi rendue fondatrice du couvent et monastère dudit ordre en nostre ville de Meulent, la première pierre de l'église duquel elle auroit fait poser en son nom, et icelle église dédiée, en présence et du consentement des habitans d'icelle ville, par le sieur archevesque de Rouen, primat de Normandie, en l'honneur de Nostre-Dame-de-la-Paix, en action de grace de nostre heureuse et désirée naissance, pour y prier la souveraine bonté qu'il luy plaise donner la paix à toute la chrestienté, particulièrement à nostredit royaume; lequel monastère de Meulent auroit aussi esté dès lors, ensemble ladite église d'iceluy, basti et rempli de nombre suffisant de religieuses, sous le bon plaisir du feu Roy nostre très honnoré seigneur et père, que Dieu absolve, et de nostredite dame et mère; lesquelles religieuses n'y auroient cessé depuis ce temps-là et ne cessent journellement d'y vivre fort exemplairement, faire faire les divins offices, et prier Dieu tant pour le salut de l'ame de nostredit seigneur et père que pour la conservation de nostre santé, de celle de nostredite et très honnorée dame et mère, de nostre très cher aimé frère duc d'Anjou, pour la prospérité et augmentation et paix de nostredit royaume, avec grande édification et concours des habitans non-seulement de ladite ville de Meulent, mais aussi de tous les lieux circonvoisins; en conséquence de quoy nostredite très honnorée dame et mère nous

ayant supplié d'avoir agréable la fondation et établissement dudit monastère audit Meulent, et mesme d'accorder audit monastère et religieuses d'iceluy, tant présentes qu'à venir, tous et chacuns les priviléges, franchises, libertez, exemptions, droits et immunitez desquels jouit ledit premier couvent de l'Annonciade, fondé en ladite ville de Bourges par ladite dame Reine Jeanne de France, et les autres couvens, maisons et monastères des autres ordres qui sont de fondation royale; Nous, inclinant libéralement à la prière de la Reine nostre très honnorée dame et mère, et désirant favorablement traiter lesdites religieuses dudit couvent de l'Annonciade establi audit Meulent, pour le bon exemple et sainteté de vie qu'elles font paroistre, joint l'affection singulière que nous portons à cet ordre de l'Annonciade, à cause de son grand progrès en la piété, et afin que lesdites religieuses continuent et augmentent s'il se peut leur ferveur au service divin et exercice de religion, et des prières qu'elles font journellement à Dieu pour la grandeur et prospérité de nostre personne et de ses Estats; A ces causes, ayant pour agréable la fondation faite par nostredite dame mère dudit couvent et monastère de Nostre-Dame-de-la-Paix, ordre susdit estably audit Meulent, nous avons, de nostre grace spéciale, pleine puissance et autorité royale, approuvé et confirmé, approuvons et confirmons par ces présentes, signées de nostre main, ladite fondation et establissement dudit monastère audit Meulent; voulons et nous plaist que lesdites religieuses d'iceluy puissent valablement tenir et posséder ledit monastère, ses circonstances et dépendances, avec tout ce qui leur a esté cy-devant et pourroit cy-après estre donné, ou qu'elles pourroient acquérir pour l'entretenement et accroisse-

ment d'iceluy, que leur permettons de posséder. Ausquels monastère de Nostre-Dame-de-la-Paix dudit Meulent, et religieuses d'iceluy, nous accordons aussi tous les droits, priviléges, franchises, libertez, exemptions et immunitez, et autres graces et priviléges par les Rois nos prédécesseurs et nous cy-devant accordez audit premier monastère et religieuses de l'Annonciade, establi audit Bourges, et fondé par ladite dame Royne Jeanne de France, et aux autres monastères et maisons des autres ordres qui sont de fondation royale, comme ils estoient si particulièrement exprimez et spécifiez. De tous lesquels droits, priviléges et exemptions, nous entendons que lesdites religieuses et couvent de Nostre-Dame-de-la-Paix de Meulent jouissent à l'avenir pleinement et paisiblement, et perpétuellement, les mettant, comme nous les avons mis et mettons, en nostre protection et sauvegarde et des Roys nos successeurs, sans néanmoins que les héritages, rentes et deniers qui leur ont esté et seront cy-après donnez puissent estre employez à autres effets qu'à la nourriture et l'entretenement desdites religieuses, et à la conservation, réparations et accroissement dudit monastère et des autres biens en dépendant. Si donnons en mandement à nos amez et féaux les gens tenans nos cours de parlement, chambre de nos comptes et cour des aydes à Paris, baillifs, sénéchaux ou leurs lieutenans, et à tous autres nos officiers de justice qu'il appartiendra, chacun en droit soy, que ces présentes ils fassent lire, publier et registrer, et du contenu en icelles jouir et user lesdites religieuses et couvent, pleinement et paisiblement, selon leur forme et teneur, cessant et faisant cesser tous troubles et empeschemens au contraire ; car tel est nostre plaisir. Et d'autant que de ces présentes on pourroit

avoir besoin en plusieurs lieux, nous voulons qu'aux copies d'icelles, duement collationnées par l'un de nos amez et féaux conseillers et secrétaires, foy soit adjoutée comme au présent original, auquel, afin que ce soit chose ferme et establie à toujours, nous avons fait mettre nostre scel, sauf en autres choses nostre droit et l'autruy en tout. Donné à Paris, le seizième jour de juillet, l'an de grace mil six cens quarante-trois, et de nostre règne le premier. Signé LOUIS. » Et sur le reply : « Par le Roy, la Reine régente sa mère présente : DE LOMÉNIE. » Avec paraphe.

Dès que j'eus lu les lettres-patentes données par le Roy âgé de cinq ans, qui marquent si précisément que c'est *en action de grace de son heureuse et désirée naissance*, et que je vis sur le grand portail que Sa Majesté, qui ne fait rien qu'avec une entière connoissance, avoit encore reconnu que ce monastère étoit l'exécution de la promesse et du vœu que la feue Reine sa mère avoit fait si le ciel luy donnoit un prince, je crus que je devois laisser à la postérité un autre monument d'un miracle si éclatant dans un livre où, en écrivant l'histoire des Fondations royales, je feray voir que tous les établissemens qu'a faits Louis XIV sont des suites de sa reconnoissance, et qu'ayant été accordé à la promesse d'une fondation, on ne doit pas s'étonner s'il a multiplié cette reconnoissance dans le nombre des fondations qu'il a faites.

Je ferai remarquer à nos descendans que Louis XIV, ayant été donné de Dieu, a hérité la religion chrétienne de ses ancestres, qu'il l'a reçue avec le sceptre et la couronne, que la piété d'un grand nombre de Rois, et sur-

tout de saint Louis, a coulé dans ses veines avec leur sang, et qu'il ne pouvoit naître Roi de France sans naître Roi Très-Chrétien, qu'aucun de ses ayeuls n'a porté plus dignement que lui ce titre glorieux. En effet, quand Pepin ne l'auroit pas mérité pour lui et pour ses successeurs, parce qu'il avoit rendu de grands services aux Papes, augmenté leur revenu, secouru Zacharie persécuté par les Lombards, reçu le Pape Etienne en France, obligé Astolphe, Roi des Lombards, de lever le siége de devant Rome, Louis XIV l'auroit mérité pour avoir banni l'hérésie de ses États et fondé des colonies de chrétiens dans les pays où il a porté ses conquestes; quand enfin la piété de Clovis, de Charlemagne, de Philippe-Auguste, de saint Louis et de tant d'autres, ne lui auroit pas laissé, à titre de succession, un nom dont il fait plus d'état qu'il ne feroit de la monarchie du monde sans cette qualité glorieuse, il n'y a personne qui pût la refuser à son zèle pour Dieu et pour la religion de Jésus-Christ. Quel autre avant Louis-le-Grand eût voulu perdre un de ses bras pour bannir de ses États l'hérésie de Calvin, qui s'y étoit glissée dans les malheureux temps, sous le règne de ses ancestres? Quel autre enfin eût voulu, comme lui, en révoquant l'édit de Nantes, couper tout d'un coup la tête à cet hydre, s'il n'eût été bien asseuré que Dieu ne lui faisoit tous les jours remporter tant de victoires sur ses ennemis que pour lui faire connoître qu'il étoit comme certain de la conqueste de ceux de la religion.

Tout le monde sçait qu'il a fait démolir en moins d'une année plus de huit cent quarante temples, qu'il a chassé quatorze cens ministres qui y faisoient leurs faux sacrifices, et qu'il a fait rentrer dans le giron de l'Église presque quinze cens mille convertis, par les missions

qui se sont faites dans tout le royaume par ses soins. Je n'aurois qu'à faire le dénombrement de toutes les églises bâties sous son règne dans ses Etats ; il y en a une si prodigieuse quantité dans les diocèses qu'il ne seroit presque pas possible d'en dire le nombre, et, quelque précaution que j'aye prise d'écrire à messieurs les prélats, intendans des provinces, premiers présidens et procureurs généraux des cours souveraines, que j'ai supplié de seconder mon dessein, en leur envoyant le projet de mon ouvrage, j'appréhende beaucoup de n'être pas exact ; mais au moins j'aurai l'avantage de n'avoir rien oublié pour l'être, et je tâcherai de faire connoître que j'ai voulu donner à cet ouvrage toute la perfection qu'il mérite. Je ne le veux point précipiter ; je donne encore ce petit Essai, où l'on verra plus particulièrement l'ordre et l'arrangement que je me suis prescrit dans les différens sujets que j'ai à traiter, et l'on aura dans les provinces d'autant plus de temps à m'envoyer les mémoires que je demande, sur les fondations et les établissemens faits depuis la naissance de Louis-le-Grand, que j'ai présentement de la matière pour remplir un premier volume d'une grandeur raisonnable, qui contiendra l'histoire de toutes les Académies établies dans le royaume par lettres-patentes de Sa Majesté ou par sa permission.

Dans ce premier volume, je donnerai d'abord une petite dissertation sur les académies ; j'en ferai voir l'origine, l'antiquité, le progrès, leur utilité ; j'établirai les qualitez que doivent avoir les académiciens pour se donner dignement un nom qui souvent ne convient guère à ceux qui ont l'ambition de prendre cette belle qualité sans en remplir les devoirs.

Après cette dissertation, je ferai un abrégé de l'his-

toire de l'Académie Françoise de Paris. Comme cette compagnie est le modèle de toutes les autres qui se sont établies sous le règne de Louis-le-Grand et qui ont obtenu des lettres-patentes de Sa Majesté, il est juste que je commence l'histoire de toutes les Académies par celle qui leur a laissé de si beaux exemples à imiter; et comme elles se font honneur de marcher sur les pas de ces grands hommes qui la composent et de suivre leurs règlemens, je veux aussi m'en faire de consacrer les prémices de mon histoire à la gloire et à l'ornement de cette auguste compagnie. Je n'en donnerai pourtant qu'un abrégé, parce que monsieur Pélisson l'a écrite depuis son établissement jusqu'en 1652. Il seroit à souhaiter qu'un auteur si fameux eût voulu la continuer (1); nous n'aurions pas de moindres beautez à admirer dans un second volume que celles que nous admirons dans le premier. Il n'y a personne de bon goût qui ne demeure d'accord que cet ouvrage est achevé dans son genre, qu'il est impossible de rien ajouter à sa perfection, et d'écrire d'un style plus fleuri, plus éloquent et plus naturel; aussi monsieur Pélisson étoit-il un homme universel, et qui mérite bien l'éloge que monsieur l'abbé Bosquillon, l'un des illustres académiciens de Soissons, a fait de lui dans le *Journal des Savans*, du 4 mai 1693.

(1) L'Histoire de l'Académie, de Pélisson, a été continuée assez heureusement par l'abbé d'Olivet, de l'Académie Française. Bien que l'œuvre de l'abbé d'Olivet, plus grammairien que littérateur, n'ait pas joui, à beaucoup près, de la même réputation que l'ouvrage de Pélisson, nous devons nous estimer heureux de le posséder. L'abbé d'Olivet nous a conservé, dans son travail, un grand nombre de faits et de renseignements biographiques et bibliographiques des plus intéressants qui eussent été à jamais perdus quelques années plus tard. L'histoire de l'Académie de l'abbé d'Olivet va de 1652 à 1700.

Après un aveu aussi sincère et aussi juste qu'est celui que je fais du mérite et de la capacité d'un des plus rares génies et des plus grands magistrats de notre siècle, il y auroit, ce me semble, de la témérité de travailler sur un même sujet; je n'aï garde aussi de faire l'histoire entière de l'Académie Françoise; mais ayant à faire celles de toutes les Académies qui ont voulu l'imiter et travailler comme elle à la pureté de la langue dans les provinces, je ne puis me dispenser de donner une idée de sa naissance, de son établissement, de ses progrès, des grands succès qu'elle a eus et de l'éclat dont elle jouit présentement; mais je n'en dirai qu'autant qu'il sera nécessaire pour faire voir en quoi les autres Académies se sont conformées sur elle, pour s'établir et pour se maintenir dans leur beauté. Naturellement je ne devrois pas en parler, puisqu'ayant esté établie sous le règne de Louis XIII elle est plus ancienne que le Roy, et par conséquent elle pouvoit ne point entrer dans le dessein que je me suis prescrit.

Je n'entreprendrois pas aussi d'y travailler si elle n'étoit entièrement redevable de sa perfection et de son éclat à la glorieuse protection que Louis-le-Grand lui a donnée, et à l'honneur qu'il lui a fait de vouloir bien en être le chef; car il faut demeurer d'accord que sans ce secours elle ne seroit peut-être plus rien.

Ce n'est pas que le grand cardinal de Richelieu n'ait cherché tous les moyens d'en assurer la durée; mais il est mort trop tôt après en avoir jeté les fondemens, et les dernières années de sa vie n'ont pas été assez paisibles pour pouvoir donner à ce nouvel édifice son entier accomplissement. C'est un père, dit un de ces grands académiciens, qui a laissé son enfant en bas âge, et qui ne lui a laissé que des biens douteux. Véritablement

le grand-chancelier Séguier lui a servi de tuteur dans sa minorité ; mais enfin personne ne peut dire ce que cette Académie seroit devenue après cette seconde perte. C'est vous seul, ô grand Roi, qui avez donné un établissement seur et inébranlable à cette nouvelle compagnie, et qui, l'attachant à votre sacrée Majesté par une espèce d'adoption, avez fait qu'il n'y a plus de personnes de si grand mérite et dignité qu'elles puissent être qui ne se doivent faire un honneur de s'y joindre, et aussi toute la terre avoue que, sans la protection dont Votre Majesté l'a honorée, elle ne seroit pas élevée au degré de gloire où elle est parvenue. La présence d'un si grand Monarque fait parmi ces doctes académiciens ce qu'elle a fait partout où elle a porté la grandeur de son nom, et l'on ne doit pas être surpris que la langue françoise, élevée, nourrie et perfectionnée dans son Louvre, lui prépare tous les jours des guirlandes immortelles pour couronner sa gloire, et compose une infinité de livres qui sont redevables de la beauté et de la délicatesse de leur style aux soins qu'a pris Louis-le-Grand de la perfectionner.

Je ferai une exacte mention, non-seulement de tous ceux qui l'ont commencée et qui ont eu l'honneur d'être de cette illustre compagnie, mais encore de tous ceux qui la composent aujourd'hui. Je n'oublierai pas ce qui s'y est passé de plus remarquable, principalement depuis 1673, que le Roy lui a donné retraite dans son Louvre ; ce qu'il a fait pour combler d'honneurs et de biens ceux qui s'y assemblent par ses ordres, afin d'achever le grand Dictionnaire, dont la fin est d'épurer la langue françoise de tous les mots qui ne sont plus d'usage, et de fixer sa beauté, qui n'est pas moins finie sous le règne de Louis-le-Grand que l'étoit celle de la langue latine sous l'empire d'Auguste.

Après avoir fait en peu de mots l'abrégé de l'histoire de l'Académie Françoise, je ferai l'histoire des Académies royales qui se sont établies à son imitation dans les villes d'Arles, de Soissons, de Nismes, de Ville-Franche, d'Angers, de Caen, de Grenoble, de Tholose, de Rouen, et de toutes les autres villes du royaume qui se sont distinguées par une noble envie de faire fleurir les belles-lettres et la pureté de la langue françoise. Je marquerai les temps de leur établissement; je donnerai les lettres-patentes, les statuts, les règlemens et les devises de ces Académies, avec la liste des académiciens, leurs qualitez, leurs emplois, et à côté de leurs noms les titres seulement de leurs ouvrages, sans autres éloges pour ceux qui vivent encore, ayant toujours en vue d'imiter monsieur Pélisson, qui en a usé de la sorte dans son Histoire de l'Académie Françoise, et je me persuade qu'en suivant un auteur si accompli j'aurai l'avantage de plaire à tous ces grands hommes qui tiennent un si beau rang dans la république des lettres, et qui ont un si notable intérest dans l'histoire que j'entreprends, puisque je laisse à la postérité un monument qui rendra leur mémoire vénérable, et qui me fait déjà dire avec autant de hardiesse que de vérité ce qu'Horace a dit avant moi :

Exegi monumentum ære perennius.

Je sçai bien qu'en leur procurant une gloire qui leur est due je travaille sans y penser indispensablement à la mienne; mais je veux aussi qu'on sache que c'est là le seul avantage qui me revient de mon travail. Je n'ai l'honneur d'être d'aucunes de ces illustres Académies, et je travaille pourtant à leur gloire avec autant de zèle que si

ces célèbres compagnies m'y avoient engagé par des récompenses. Je mène dans Paris une vie privée et sans ambition, ou, si j'en ai, elle ne trouble point mon repos, et tout le monde voit que ma fortune n'a point changé depuis que le plus puissant Mœcenas du royaume m'a permis de mettre son nom aux deux derniers ouvrages que je lui ai dédiés, l'honneur qu'il m'a fait me tenant lieu de tout. Le public, qui sçait que sa générosité pour ceux qui rendent les honneurs dus à son mérite va de pair avec son pouvoir, ne croit pas que j'en attende longtemps les effets. Je serois le premier des auteurs qui ont élevé des monumens à sa gloire qu'il laisseroit sans récompense, luy qui a plus d'empressement pour procurer les dignitez et les biens de l'Église aux sujets qu'il en croit dignes qu'il ne trouve d'importunité dans les autres, qui n'ont aucun titre d'en demander que celuy que leur ouvre son honnesteté et que leur donne sa bonté. Cependant je donne avec mon temps la meilleure partie de mon bien, pour fournir à la dépense d'un si grand ouvrage.

Je doute à la vérité y pouvoir suffire, à moins qu'il ne plaise à Sa Majesté ou à ses ministres de contribuer aux frais d'un travail qui engage également l'Eglise et l'Etat à favoriser mes entreprises. Mais si je ne trouve pas le secours que j'ai lieu d'attendre de ceux qui ont part au gouvernement spirituel et temporel sous un règne si auguste, je me contenterai de faire voir que je n'ai pourtant rien négligé pour parvenir à la perfection d'un aussi vaste dessein, et je dirois souvent, mais à regret, pour me consoler de l'inexécution :

In magnis voluisse sat est,

si je n'avois de quoi persuader la postérité par des ou-

vrages de piété (1), d'érudition (2) et d'histoire (3), que j'aurois pu remplir la carrière que mon génie m'avoit ouverte si ceux qui sont obligez, dans le poste éminent où le Souverain les a mis, de fournir aux besoins des sujets qui travaillent à la gloire de l'Etat, avoient suivi les intentions du Monarque en secondant les entreprises des gens de lettres.

Mais le défaut de leur libéralité ne m'empêche pas de donner au public l'histoire de toutes les Académies. J'ajouterai à celles dont je viens de parler l'histoire du *Journal des Savans*, de la république des lettres et de l'assemblée du cabinet, qui sera un des plus curieux endroits de mon livre; et parce que cette assemblée du cabinet a été l'occasion de plusieurs conférences à qui on a donné le nom d'Académies, je donnerai, immédiatement après les précédentes, une idée historique de toutes celles qui se sont tenues sur les sujets les plus curieux de physique, de mathématique, d'histoire, d'éloquence, de poésie, de géographie, de blason, chez messieurs de Fontenay, l'abbé de la Rocque, la Rocque de la Lontière, Chassebras, l'abbé Bordelot, l'abbé d'Aubignac, et chez quelques autres sçavans à qui le Roi a donné des lettres-patentes pour l'établissement de la leur. Je n'oublierai pas celles qui se sont aussi formées sur le modèle de l'assemblée du cabinet chez monsieur l'abbé Ménage, monsieur l'abbé de d'Angeau, monsieur Bignon, premier président, et monsieur Hennequin, procureur général du grand conseil.

(1) *Choix d'un bon Directeur; Consolation chrétienne sur la mort d'un Directeur; Vie de monsieur le Vacher.*

(2) *Traité des Pensions royales.*

(3) *Histoire des Académies.*

Ensuite je parlerai de cette fameuse Académie formée en 1686 par le conseil du père Coronelli, Cordelier, et par les soins de monsieur l'abbé Laurent et de monsieur de Guénégaud, maître des requestes, sur le modèle de celle de Venise. J'y trouve plus de cent cinquante personnes de la première qualité de ce royaume, qui font honneur à notre France en marchant sur les traces de ces nobles Vénitiens dont la société a donné un si beau lustre à l'astrologie et à la cosmographie, en faisant fabriquer ces beaux globes célestes et terrestres que le monde n'avoit encore jamais vus, et qui font pourtant le plus bel ornement des bibliothèques et des cabinets des gens de lettres.

Après avoir parlé de ces assemblées académiques, je parcourrai toutes les villes des provinces de France où l'envie de faire fleurir les belles-lettres et la pureté de la langue a formé des sociétez qui sont à la vérité sans lettres-patentes, mais qui ne sont pourtant pas sans règlemens et sans ordres. Tous les sujets qui composent ces sociétez se font un devoir de suivre certains statuts qu'ils se sont faits, et peut-être avec autant d'exactitude qu'il y en a dans les autres Académies; et parmi ces Académies, celles dont on entend le moins parler, et dont les exercices semblent n'être pas aussi connus qu'ils le sont dans quelques autres, deviennent aujourd'hui plus célèbres et plus remplies de personnes d'un esprit sublime que n'étoient, avant le règne de Louis-le-Grand, les premières Académies du royaume, si on peut nommer ainsi les sociétés qui ont paru avant ce temps-là.

Mais comme les Muses qui se sont établies en France en ont chassé l'ignorance et la simplicité, la postérité sera bien aise d'apprendre qu'elles se sont rendues si

familières que les femmes même en ont pris le beau langage ; on ne voit depuis longtemps rien de plus délicat, de plus poli et de plus spirituel que les ouvrages des dames qui ont écrit. Nous avons tous les jours, de leur façon, des pièces de théâtre, des poëmes, des idiles, des épigrammes, des traductions, des conversations, et des histoires si finies qu'elles vont de pair avec les productions des plus beaux génies de la république des lettres. Et je crois qu'un des plus grands agrémens que je puisse donner à mon Histoire des Académies, c'est de faire mention de toutes les dames qui ont écrit ou qui ont acquis la réputation de sçavantes. Le nombre est presque infini dans Paris et dans les provinces de ce royaume ; j'en donnerai la liste la plus fidèle et la plus exacte qu'il me sera possible ; et comme j'ai dessein d'y ajouter le catalogue de tous les ouvrages qu'elles nous ont laissés, je saurai beaucoup de gré à qui voudra m'aider à donner au public les noms, surnoms de ces dames, ceux de messieurs leurs maris, et des ouvrages que nous avons d'eux ; et si j'en oublie quelques-unes, je les supplie par avance d'être persuadées que j'ai fait tout ce qui a dépendu de moi pour rendre à leur mérite l'honneur qui leur est dû. Mais je suis sûr qu'il n'y a pas une de ces dames qui ne soit bien aise de voir à la tête de cette liste le nom de l'illustre Sapho (mademoiselle de Scudéri) (1), l'esprit le plus heureux, le plus

(1) Qu'un écrivain de la force de l'abbé Richard ne fasse pas difficulté de placer sur la tête de mademoiselle de Scudéry la couronne poétique de l'illustre Sapho, cela se conçoit assez et on peut le lui pardonner. L'invraisemblance, l'afféterie, la boursoufflure, comme on a pu s'en convaincre déjà, étaient assez dans les goûts de ce digne abbé ; mais que les Huet, les Mascaron, les Fléchier, les Pélisson,

délicat et le plus fécond en vers et en prose qui se soit fait admirer depuis le commencement de la monarchie.

Je n'en demeurerai point là; je prendrai un peu l'essort avant de finir cette première partie; je sortirai du royaume pour dire quelque chose des Académies et des sociétez de belles-lettres qui ont été faites sur les nôtres : à Turin, par Son Altesse Royale dans son palais; en Allemagne, par un prince de la maison d'Anhalt, sous le nom de la Compagnie fructifiante; en Angleterre, par la Compagnie royale des physiciens. Je parlerai aussi de celles d'Italie, qui se sont appelées de différens noms : à Sienne, *Intronati;* à Florence, *della Crusca;* à Rome, *Humoristi;* à Bologne, *Otiosi;* à Gênes, *Adormentati*, et d'autres noms semblables qu'on sera bien aise d'apprendre. Voilà par où je finirai ma première partie.

Comme j'ai mis dans la première partie de mon ouvrage, à la tête de l'Histoire des Académies de belles-lettres, celle de l'Académie Françoise, comme la plus noble, la plus fameuse, et qui a servi de modèle à toutes les autres, je mettrai aussi dans cette seconde partie l'histoire de l'Académie royale des Sciences à la tête de toutes les autres Académies qui regardent les sciences et les beaux-arts.

Le Roi n'eut pas plus tôt donné la paix à toute l'Europe, au commencement de sa majorité, qu'il ne pensa

se soient rendus complices de la gloire usurpée de cette demoiselle, en la proclamant, eux aussi, *la Sapho française*, en face d'un siècle qui devait imposer à l'avenir les règles salutaires du goût qu'il avait retrouvées, cela est tòut-à-fait curieux, presque incroyable, et cela est cependant. Heureusement le Roi, et quelquefois le despote du Parnasse français, Boileau-Despréaux, était là, avec son premier ministre Molière.

qu'à en faire goûter les fruits à ses sujets ; et après avoir réglé le dedans et le dehors de ses États, il voulut y faire régner les sciences et les beaux-arts. Rien n'en persuadera mieux la postérité que l'histoire que j'en vais donner. Je ferai voir de quelle manière il imagina cette fameuse Académie royale des Sciences, qui commença par son ordre, en telle sorte qu'elle est la seule qui se puisse vanter d'être véritablement royale ; elle n'a point eu, comme les autres qui se sont formées dans le royaume, cette espèce d'imperfection, d'avoir été d'abord peu de chose dans les commencemens et de n'avoir monté à sa gloire que par degrez. Je ferai voir que les progrez de cette Académie n'ont pas été moins heureux, puisque le Roi en a toujours pris le soin, qu'il en a lui-même choisi tous les particuliers qui la composent, ce qui n'est pas pour eux un éloge médiocre, et qu'il leur a donné des gratifications qui n'ont pas été interrompues même pendant les plus grandes guerres ; qu'il a honoré cette Académie de sa présence ; qu'il lui a fait bâtir un laboratoire dans sa bibliothèque pour y tenir les assemblées ; qu'il se fait rendre compte de tout ce qui s'y passe ; qu'il fournit enfin à la dépense qu'on est obligé de faire pour les expériences et les nouvelles découvertes. Je n'aurai pas de peine à donner ce que je promets ; je travaillerai sur les beaux Mémoires de cette Académie. Monsieur l'abbé du Hamel, autant connu par sa profonde érudition et par le grand nombre de beaux ouvrages qu'il donne tous les jours au public que par sa vertu et sa rare piété, fut prié, en qualité de secrétaire, de me communiquer tout ce qui pouvoit contribuer à la beauté et à la perfection de mon ouvrage (1),

(1) En 1666, Louis XIV, d'après les conseils et les sollicitations de

et j'ose dire que le public n'en a point encore vu où il y ait plus de solidité que dans l'histoire de l'Académie royale des Sciences.

Comme l'Observatoire royal est la marque la plus éclatante des admirables succès de l'Académie des Sciences, j'en donnerai une exacte description. Tout le monde sçait que le Roi en a fait la dépense en faveur de ces messieurs, parce qu'il n'y a que le Roi qui la puisse faire; mais il y a peu de personnes qui connoissent à quel usage il est destiné, les exercices et les curieuses découvertes que l'on y fait tous les jours, tant dans l'astronomie que dans la physique. Je développerai aisément toutes ces merveilles avec le secours de monsieur Cas-

Colbert, fonda l'Académie royale des Sciences, et ce fut Jean-Baptiste du Hamel qui fut choisi pour être le secrétaire de cette assemblée. Dès ce moment jusqu'à sa mort, arrivée en 1706, du Hamel publia une foule d'ouvrages, principalement en latin, sur des matières de droit, de théologie, de philosophie et de science. Tous ces ouvrages, qui ne sont plus assez appréciés aujourd'hui, rendirent dans leur temps de réels services à la religion, aux sciences exactes et à la philosophie. Le même auteur a fait une Histoire de l'Académie royale des Sciences, publiée en 1698 sous ce titre : *Regiæ Scientiarum Academiæ Historia*. Cette histoire eut un grand succès, et elle le méritait autant par le fond même de l'ouvrage que par la belle et pure latinité dans laquelle elle était écrite. Du Hamel avait une grande réputation de piété. « *Allons à la messe du saint prêtre*, » disaient les catholiques anglais, pour désigner l'abbé Huet qui avait suivi M. de Croissi en Angleterre. Huet avait été curé de Neuilli-sur-Marne, et il avait quitté cette cure en 1603; cependant chaque année il s'imposait le devoir d'aller visiter son ancien troupeau. Le jour de cette visite était attendu par les bons villageois comme un jour de fête, et ils le chômaient comme s'il eût été écrit au calendrier. Avec ces deux traits, nous sommes dispensés d'en dire plus sur le caractère de ce savant remarquable.

sini (1), ce gentilhomme si habile dans les sciences célestes, qui se fait un plaisir, quand j'ai l'honneur de le voir, d'ajouter à mes lumières mille belles et sçavantes particularitez qui ne viennent point à la connoissance du public, et que l'on trouvera d'autant plus agréables qu'elles ont les charmes de la nouveauté.

Je mettrai immédiatement après l'histoire de l'Académie des Sciences celle de l'Académie des Médailles. Si elle fournit au Roi le monument le plus durable que jamais sa puissance ait pu fonder, elle donne à monsieur Colbert, son instituteur, une gloire qui ira de pair avec la monarchie. L'heureux génie de ce grand ministre, qui étoit pour le moins, sous le règne de Louis-le-Grand, ce que Mœcenas étoit sous l'empire d'Auguste, honora encore de sa protection l'Académie de Peinture et de Sculpture, qui suivra celle des Médailles. Ces deux sœurs sont si unies qu'elles ne se sont jamais séparées, et que le Roi les a cru dignes d'être logées dans l'un de ses palais; c'est là que, de simples artisanes qu'elles étoient devenues avant le règne de Louis-le-Grand, elles ont repris le nom glorieux de Muses, et que l'esprit et le jugement conduisirent les mains qui n'étoient guidées auparavant que par quelque heureux naturel. On verra tout ce que le Roi a fait pour ces deux Académies, l'estime dont il a honoré les peintres, les richesses dont

(1) On sait que Jean-Dominique Cassini fut une des plus belles conquêtes de Louis XIV. Cassini était né Italien, et sa réputation comme astronome était déjà européenne lorsque le ministre Colbert, qui l'avait attiré en France, sut le décider à y accepter des lettres de naturalisation. Les plus grandes découvertes et les plus beaux travaux astronomiques de Cassini se succédèrent depuis cette époque, 1673, jusqu'en 1700. Il mourut en 1712. Depuis quelques années il avait perdu la vue.

il les a comblez, et mille choses dignes de la remarque de tout le monde.

Ce ne furent pas là les seules Académies que le Roi voulut faire pour les beaux-arts. Comme il devoit surpasser non-seulement tous ses prédécesseurs, mais encore tous les princes de l'Europe, par la magnificence de ses bâtimens, il voulut donner un nouveau lustre à l'architecture, et en faire une Académie dont l'histoire n'aura pas moins de beautez que les précédentes, surtout si je mets en cet endroit une description exacte de Versailles, de Marly, de Saint-Germain-en-Laye, de Saint-Cloud, et de toutes les autres maisons royales, où tous les ordres de l'architecture sont si bien gardez.

Je donnerai dans l'histoire de chaque Académie une liste de tous les grands hommes qui en ont été et qui en sont encore, et, de la même manière que je ferai les listes des académiciens de belles-lettres, j'y mettrai leurs qualitez et les titres des ouvrages que nous avons d'eux.

Et comme les Ecoles de droit, de médecine et de chirurgie sont des espèces d'Académies, je ferai connoître au public ce que le Roi a fait pour ces illustres facultez, si nécessaires dans un Etat pour la gloire du prince et pour l'utilité du public; et en parlant de tout ce que le Roy a fait pour la médecine en France et pour la chirurgie, je dirai quelque chose de l'Académie des Curieux de la Nature, établie par monsieur Bausch, docteur en médecine, à Schwinfort, ville impériale du cercle de Franconie.

L'Académie de Musique aura aussi sa place en cet endroit dans mon Histoire. Elle a été établie par lettres-patentes; le Roi l'a honorée d'une protection si particulière, et elle a eu de si grands progrès, qu'il ne se-

roit pas permis à un historien de supprimer le récit de tant de beautez qui ont fait le plus sensible divertissement de nos jours. Je me renfermerai dans les bornes d'un historien et n'en parlerai point en casuiste, non plus que de l'Académie de Danse, que le Roi a aussi établie par lettres-patentes, et dont je rapporterai les motifs et les particularitez.

Mais entre le grand nombre de choses que le Roi a faites pour l'utilité de ses peuples, il y en a quatre si dignes de sa grandeur, et en même temps si surprenantes, que tous les souverains de la terre, unis ensemble pour former quelque dessein qui fît assez éclater cette union de puissance, auroient peine à inventer et plus encore à exécuter l'une de ces quatre merveilles. On les trouvera dans l'histoire de l'établissement des Invalides, dans celui des compagnies des jeunes gentilshommes qu'on instruit en plusieurs villes comme en des Académies, dans la fondation de la communauté royale des dames de Saint-Louis, faite par le Roi à Saint-Cyr, près Versailles, et dans la création ou l'institution d'un ordre militaire de chevaliers, sous le titre de Saint-Louis, dont le Roi s'est déclaré chef souverain et grand-maître.

Quand le Roi n'auroit pas le titre de Grand, il l'auroit acquis par ces établissemens, puisqu'en récompensant les nobles qui ont servi il anime les autres à luy rendre leurs services ou à les continuer. En prenant soin de l'éducation de leurs enfans dans les compagnies des cadets, il décharge leur famille; il enseigne à ces jeunes gentilshommes à être soldats et chefs, à obéir et à commander, et il rend le dur métier de la guerre compatible avec la crainte de Dieu, ce qui n'est pas ordinaire.

L'amour paternel du Roi pour sa noblesse, n'ayant pas voulu que la différence du sexe en fît aucune dans le partage de ses faveurs, a pareillement fait ressentir sa tendresse aux pauvres demoiselles de son royaume, par cette fameuse fondation de Saint-Cyr près Versailles. C'est dans cette royale maison que, sous les auspices et par les soins de la plus sage et de la plus vertueuse dame du monde, on élève et on instruit près de quatre cens demoiselles dans tous les exercices convenables à leur sexe, à leur âge et à leur qualité. Ce sera dans cet endroit de mon Histoire que, pour relever comme je le dois la gloire de Louis-le-Grand, j'irai chercher toutes les plus mémorables fondations des autres Rois ses prédécesseurs, pour faire voir à la postérité qu'ils n'en ont jamais imaginé une si belle et si utile en même temps, bien loin d'en avoir exécuté qui puissent égaler sa magnificence; je ferai une description de cette superbe maison, des dedans et des dehors, des règlemens et du gouvernement; et quelque chose que je fasse pour en montrer l'éclat et la grandeur, je ne dirai pourtant rien qui ne soit au-dessous de ce qui en est; on en jugera par l'édit du Roi, que je rapporterai mot à mot. C'est l'un des plus judicieux et des plus pieux monumens de sa gloire; l'on y verra, à la satisfaction des gentilshommes de ses Etats, que, dès que la noblesse et le besoin de ces demoiselles les ont fait admettre en cette maison, elles trouvent abondamment tout ce que l'on peut désirer dans le monde; que celles qui veulent se consacrer à la vie religieuse y sont assurées pour toujours de leur subsistance, et que Sa Majesté a encore la bonté de pourvoir en père et en Roi toutes les autres que la Providence et l'inclination déterminent à d'autres états. Les quatorze articles de cet édit en font voir l'esprit, et sont

tout autant de panégyriques du Roi et de madame de Maintenon, qui a conduit cet ouvrage à sa perfection.

En assurant des places aux soldats dans le fameux hôtel de Mars, si beau qu'il est peu de souverains qui ayent de plus superbes palais, il les engage à briguer volontiers la gloire d'être blessez et de devenir invalides, après le travail de quelques campagnes, afin de finir leurs jours tranquillement dans ce magnifique palais, où ils trouvent tous les secours qu'on peut espérer, pour l'ame aussi bien que pour le corps.

Mais comme il y a un grand nombre d'officiers qui se sont distinguez dans toutes les guerres que le Roi a faites par mer et par terre, sa bonté a seule encore imaginé un moyen nouveau et brillant pour donner des récompenses extraordinaires à leur zèle et à leur fidélité : il a établi un ordre de chevaliers de Saint-Louis; il y a attaché des marques d'honneur extérieures, avec des revenus et des pensions qui augmenteront à mesure que les officiers s'en rendront dignes par leur conduite.

Voilà les quatre grands établissemens dont je ferai l'histoire dans cette seconde partie. Je la finirai par l'histoire des colléges établis dans le royaume; et comme celuy des Quatre-Nations est le premier et le plus noble, j'en rapporterai la fondation, qui est toute royale, comme on le verra par les lettres-patentes et par le soin que le Roi en a pris depuis la mort de monsieur le cardinal Mazarin, qui en a donné le dessein et la plus grande partie de la dépense; et je crois suivre l'ordre que je me suis prescrit en mettant au rang des Académies et des sociétez de science et de beaux-arts ces nobles et illustres établissemens, avec les colléges et l'histoire des bibliothèques publiques de Paris, qui finiront la seconde partie de mon premier volume.

Je sçai bien qu'il y a quelques-unes de ces Académies dont on a déjà fait des histoires particulières, comme est celle de Soissons (1), que monsieur d'Héricourt a donnée en si beau latin; je sçai bien encore qu'avant que j'aye mis au jour l'ouvrage que je promets il en pourra paroître quelque autre; mais comme ces histoires particulières seront faites par les sujets de ces compagnies, qui mettront dans des volumes assez considérables tout le détail et les moindres incidens arrivez depuis leur naissance, elles n'arrêteront point mon dessein, qui n'est pas de transcrire les registres de ces Académies, mais de donner dans un seul volume un abrégé historique de la naissance, de l'utilité, des progrès et des faits les plus remarquables, depuis le commencement de ces Académies jusques au jour que je les finirai. Ainsi, comme ces histoires particulières, qui paroissent déjà et que nous pourrons avoir, ne dérangeront rien de mon dessein, qu'au contraire elles me seront d'un grand secours, si l'on les donne bientôt au public, l'abrégé que je donnerai dans un seul volume de l'histoire de toutes

(1) Au camp de Dole, en juin 1674, l'Académie de Soissons obtint de Louis XIV des lettres-patentes qui furent enregistrées au parlement l'année suivante (juin 1675). Le cardinal d'Estrées, l'abbé d'Estrées, le maréchal d'Estrées, le cardinal de Rohan, furent successivement les protecteurs de cette Académie. La grande salle de l'évêché servait de lieu de réunion aux membres académiciens dans les grandes circonstances, comme sont celles des réceptions et des distributions de prix. « L'Académie de Soissons, est-il dit dans *la France littéraire*, a tiré, de la liaison qu'elle a eu l'avantage d'avoir avec MM. de l'Académie Françoise, le sujet de son sceau et de sa devise, dont le corps est un aiglon qui s'élève vers le soleil à la suite d'un aigle, avec ces mots pour âme : *Maternis ausibus audax*.

les Académies ne doit point arrêter ceux qui y travaillent, puisque notre dessein, quoiqu'il ait la même fin, est pourtant bien différent par la manière dont nous le traiterons.

C'est une vérité que tout le monde croira sans peine, qu'il est moins aisé d'écrire ce qu'a fait le Roi pour signaler sa protection envers la religion que toutes les autres merveilles de son règne. J'ai pour garens de ce que j'avance autant de témoins qu'il y a de sujets dans ses Etats, et qu'il y a eu d'étrangers venus des pays les plus éloignés pour goûter dans son royaume la douceur de sa monarchie. Il n'y a pas un d'eux et de nous qui n'avoue que jamais prince ne s'est tant appliqué à soutenir les intérêts de l'Eglise qu'a fait Louis-le-Grand; et comme son règne surpasse déjà en durée, graces au ciel, celuy de tous ses prédécesseurs, il les surpasse aussi par la piété constante dont il a donné des preuves éclatantes à tout l'univers. Aussi voit-on tout le clergé de France uni pour le regarder comme un autre Moïse, lequel, se servant avec prudence de l'autorité que Dieu luy avoit donnée sur son peuple, le conduisoit dans les déserts pour le soumettre, par l'exercice des bonnes œuvres, aux ordres qu'il recevoit du Seigneur sur la montagne, ou comme un digne successeur de saint Louis, qui employa toutes ses forces à combattre les vices, à sanctifier son royaume et à détruire l'impiété, même dans les pays les plus barbares; car y a-t-il un endroit dans le royaume où Louis-le-Grand n'ait donné des preuves de sa piété et de son amour pour l'Eglise? Combien d'édits, de déclarations, d'ordonnances et d'arrests n'a-t-il pas rendus pour la religion, pour le culte de Dieu, le rétablissement des églises, la décoration des autels, et contre les impies et les blasphémateurs! Combien de

missions faites dans tout son royaume par ses ordres et à ses dépens ! Quels présens n'a-t-il pas faits aux pauvres églises ! Cette matière est si vaste qu'il y auroit de quoi remplir plusieurs volumes si je voulois donner au public tout ce que le Roi a fait en faveur de la religion et de l'Eglise ; je tâcherai pourtant de ne rien oublier, et d'écrire par ordre l'histoire de tous les séminaires de France et de toutes les communautez.

Il faut demeurer d'accord qu'il ne s'est rien fait dans l'Eglise qui ne soit si utile. Nous avons la consolation de voir que, sous le règne de Louis-le-Grand, les vœux des Pères du concile de Trente se sont heureusement accomplis dans tous les diocèses de France, où brille la régularité du clergé, qui prend dans ces séminaires une piété capable de sanctifier le troupeau que Dieu confie à sa conduite et à ses soins. Rien, à mon sens, n'est si digne de l'admiration de tous les chrétiens que cette noble émulation qui s'est trouvée entre le Roi et les évêques pour l'établissement de ces séminaires, et rien ne seroit plus beau qu'un volume qui en contiendroit l'histoire ; je la donnerai aisément si le Roi et messeigneurs les évêques me veulent fournir les secours et les mémoires que je demande. N'est-il pas de l'intérest de l'Eglise que ces heureux établissemens ayent une espèce d'immortalité, par un récit édifiant qui anime la postérité à entretenir des monumens que la piété des sujets qui vivent sous le glorieux règne de Louis-le-Grand a élevez pour le clergé, qui est la partie la plus noble de l'Etat ?

Y aura-t-il rien aussi de si édifiant que l'histoire de toutes les nouvelles communautez, tant séculières que régulières, qui se sont établies dans tout le royaume par lettres-patentes de Sa Majesté ? Paris est plein de ces

nouveaux établissemens; car, outre ceux qui ont pour instituteur monsieur Vincent (1), qui a établi les Pères de la Mission à Saint-Lazare, et monsieur Ollier, le séminaire de Saint-Sulpice, d'où sont sortis grand nombre de sages et de saints prêtres, qui ont porté dans plusieurs villes du royaume le véritable esprit du sacerdoce, j'y trouve encore tant d'autres maisons séculières que j'aurois de quoi remplir plusieurs volumes. Je n'oublierai pas la maison de l'institution des Prêtres de l'Oratoire, fondée par monsieur Pinet, et toutes les autres maisons que leur piété et leur zèle, éclairé d'une science profonde, leur ont procurées sous le règne du Roi en plusieurs villes du royaume, où ils font revivre le véritable

(1) Vincent de Paul, à qui l'on doit accorder une si grande part de tout ce qui se fit sous Louis XIII et la régence en faveur de la religion et de l'humanité, était mort à Saint-Lazare, qu'il avait fondé, le 27 septembre 1660.

Jean-Jacques Olier, qu'on ne saurait trop mettre en parallèle avec son ami Vincent de Paul, cet humble et sublime héros de la charité, était curé de Saint-Sulpice. C'est un de ceux qui, sans sortir du cercle de l'orthodoxie, ont le plus travaillé à la réforme du clergé de France. Ce fut en 1645 qu'il obtint des lettres-patentes pour son séminaire de Saint-Sulpice de Paris, où règne encore aujourd'hui cet esprit de haute mansuétude, de piété intelligente et de charité vraie qui lui fut imposé à son origine. Dans sa vie laborieusement évangélique, l'abbé Olier avait propagé dans toute la France des établissements du même genre. Le Canada lui-même, cette ancienne colonie française, eut ses Sulpiciens. L'abbé Olier mourut en 1657, épuisé par son zèle. Sa vie a été écrite par le père Gisy, et l'abbé Naget nous a fait connaître, dans un ouvrage paru en 1818, une grande partie des travaux apostoliques de ce saint prêtre. Nous avons sous les yeux un portrait gravé de l'abbé Olier, et nous sommes frappé, dans les traits et l'expression de la figure, d'une certaine conformité qui rappelle les portraits de saint Vincent de Paul lui-même.

esprit du sacerdoce, dont leur digne fondateur, monsieur le cardinal de Berule, étoit si rempli.

Je n'oublierai pas l'histoire du séminaire des Missions étrangères, d'où sortent ces génies supérieurs qui portent à la cour une piété distinguée, qui engage le Roi à favoriser un zèle qui les fait passer dans les pays éloignez.

Ils n'avoient point encore d'église à Paris en 1683; ils résolurent d'en bâtir. Le Roi, qui en eut quelque connoissance, ordonna à messire François de Harlay (1), archevêque de Paris, de mettre la première pierre au nom de Sa Majesté, nulle autre main ne pouvant fonder plus solidement les temples du vrai Dieu que celle d'un Roi qui a renversé les temples de l'hérésie. Ce fut le quatrième jour d'avril de la même année que la cérémonie s'en fit avec beaucoup de magnificence. On posa sous cette pierre une médaille d'argent portant d'un côté le portrait du Roi, avec cette inscription autour :

LUDOVICUS MAGNUS REX.

Et sur le revers étoit écrit :

D. O. M.
LUDOVICUS MAGNUS,
PATER PATRIÆ, PER
FRANCISCUM DE HARLAY,
PARISIENSEM ARCHIEPISCOPUM,
DUCEM PAREMQUE FRANCIÆ,
PRIMUM LAPIDEM POSUIT
IN SEMINARIO MISSIONUM
AD EXTEROS, M. DC. LXXXIII.
INNOCENTIO XI
SUMMO PONTIFICE.

(1) François Harlay Chevallon, archevêque de Rouen, puis de

Cette médaille a été envoyée en Asie par les soins de messieurs Brisacier et Tiberge, et dans toutes les autres parties du monde où ces missionnaires vont prêcher l'Evangile, pour faire voir aux princes et aux nouveaux catholiques avec combien de zèle et d'affection Louis-le-Grand s'employe à entretenir et à élever des personnes de vertu et de piété pour les instruire dans la religion de Jésus-Christ. C'est ce que dit encore plus éloquemment monseigneur l'archevêque de Paris en faisant remarquer à ces séminaristes : 1° l'admiration où ils devoient être de la bonté de Dieu, qui, avec toute sa grandeur, ne dédaigne pas d'habiter dans les temples bâtis de la main des hommes, et qui vouloit bien se renfermer dans les bornes étroites de celui qu'ils alloient élever; 2° la piété et la religion du Roi, qui, au milieu de ses grandes occupations, s'employe volontiers à toutes les œuvres qui regardent le culte de Dieu, et principalement à celles qui pouvoient porter tout ensemble et la gloire de l'Église et le nom de Sa Majesté jusques aux extrémités du monde; 3° la joye particulière qu'il ressentoit d'avoir été choisi pour cette sainte cérémonie, et combien il étoit ravi de témoigner en cette occasion son estime et son affection pour ce séminaire, ajoutant qu'il espéroit que cette action attireroit sur eux une double bénédiction, la rosée du Ciel et celle des biens de la terre, qu'ils ne souhaitoient que pour

Paris, né en 1625. Il joua un grand rôle dans les discussions qui amenèrent la révocation de l'édit de Nantes. Louis XIV l'avait chargé des affaires du clergé régulier; il présida les assemblées du clergé de 1685, 1690, 1693, 1695. Il mourut cette dernière année d'une attaque d'apoplexie. Sa vie a été écrite par l'abbé Legendre. Paris, 1720, 1 vol. in-4°.

les employer au culte de Dieu. C'est ainsi que s'expliquoit toujours aisément ce grand prélat dans toutes les occasions où il étoit obligé de parler. La grace et la nature luy avoient donné des talens qui l'ont rendu l'amour et l'admiration de son siècle, et la mort qui vient de nous l'enlever, après avoir rendu à l'Église et à son prince les plus importans services qu'un Roi puisse souhaiter d'un fidèle sujet, la mort, dis-je, toute cruelle qu'elle est, ne pourra effacer la mémoire d'un si grand prélat tant qu'il y aura des hommes qui sçauront honorer le vrai mérite; et Paris ne se consoleroit jamais d'une perte si grande si elle n'étoit réparée dans la personne de monsieur de Noailles, lequel, après avoir fait briller les éminentes vertus des saints évêques de la primitive Église dans les évêchez de Cahors et de Châlons, s'est rendu digne du choix du plus pieux monarque du monde: éloge qui renferme seul tout ce que l'éloquence pourroit trouver de plus grand et de plus noble.

Je parlerai de la manière de vie de ces illustres solitaires, qui ont enchéri de nos jours sur la ferveur de leurs instituteurs. Ils ont porté si loin l'austérité, la retraite et la pénitence, que le siècle s'est étonné plus d'une fois que des hommes (1) et des filles (2) puissent si longtemps soutenir une vie si dure et si opposée à la vie du monde. On me sçauroit mauvais gré de ne pas peindre au naturel l'innocence de ces solitaires, et de ne pas rendre à leurs vertus héroïques dans le monde le témoignage que Jésus-Christ leur rendra un jour à la face de tout l'univers.

(1) La Trape.

(2) Les Clairets.

Cet esprit de régularité si universellement répandu dans le royaume par le secours des grands hommes de bien qui ont vécu dans ce siècle, et dont le R. P. Giry a écrit la vie, a été suivi de l'imitation de plusieurs femmes et filles qui ont porté les vertus à un degré de perfection si éminent qu'elles ne cèdent en rien aux Paules, aux Mélanies, aux Eustochies et aux autres dames dont saint Jérôme fait l'éloge en tant d'endroits de ses ouvrages.

J'ai déjà parlé de la communauté des Sœurs de l'Union chrétienne dans la Vie de monsieur le Vacher (1), leur instituteur, que j'ai donnée au public; j'y ai fait remarquer que, si Dieu avoit autrefois suscité à Rome des Marcelles, des Olimpiades à Constantinople, des Paules et des Mélanies à Jérusalem, et plusieurs autres en différens endroits, qui, sans entrer dans les engagemens d'une vie entièrement retirée, n'ont pas laissé de pratiquer les vertus les plus héroïques et de s'appliquer au salut des âmes, sous l'ordre et la conduite des évêques et des prêtres, notre siècle, qui ne cède en rien à tous ceux qui l'ont précédé en événemens extraordi-

(1) Le Vacher, autre saint personnage, digne par son abnégation, son incroyable humilité, son dévouement au salut temporel aussi bien que spirituel de ses frères, d'avoir été l'ami de Vincent de Paul et le disciple d'Olier, était de Romans en Dauphiné. Sa naissance fut illustre, mais il a toujours eu le plus grand soin de la cacher. Après la mort de son père et de sa mère il vendit son bien, dont il distribua l'argent aux pauvres, entra dans les ordres et reçut celui de la prêtrise en 1635. Comme Olier, il mourut, épuisé par son zèle et sa charité, en 1681. Il a écrit, pour les Sœurs de l'Union chrétienne dont il est parlé ici, *des Règlemens et pratiques chrétiennes en forme de constitutions.* Sa vie, que l'abbé Richard a écrite, a été publiée à Paris en 1692.

naires, bons et mauvais, a porté plusieurs dames d'un rang et d'une piété distinguée à suivre les mouvemens de la charité et à embrasser tous les moyens qu'elle leur a suggérés pour procurer le salut et le soulagement des personnes de leur sexe.

Pour prouver ce que j'avance, je ferai l'histoire de tous les établissemens des Sœurs de l'Union chrétienne, des Filles de la Croix, de madame de Miramion, des Nouvelles Catholiques, des Filles de la Miséricorde, de Sainte-Agnès et de celles de Saint-Joseph, établies et fondées par madame de Montespan, et de tant d'autres communautez où les veuves et les filles qui veulent vivre retirées du monde sans faire de vœux peuvent demeurer avec honneur et sans beaucoup de dépense.

Je ferai voir qu'elles font tant de bien dans l'Etat qu'il n'y en a aucunes ausquelles notre pieux Monarque n'ait fait des libéralitez, ou pour contribuer à leur établissement, ou pour le soutenir et le faire fleurir avec éclat.

Je n'en demeurerai pas là; pour faire voir ce que Louis-le-Grand a exécuté, afin de donner au Roi des Rois des preuves invariables de son attachement à la religion et à la véritable Église, j'apprendrai à la postérité les missions qui se sont faites dans les pays les plus barbares, par des évêques, des prêtres et des religieux envoyez aux dépens du Roi dans la Perse, dans la Turquie et dans la Chine, et jusques aux extrémitez du monde, où il a fait adorer le vrai Dieu. Et comme les pères Jésuites ont porté plus loin que les autres la ferveur de leur zèle pour Dieu et pour le Roi, on verra avec admiration ce que l'amour divin, plus ingénieux que l'amour profane, leur a fait inventer pour donner des adorateurs à Jésus-Christ aux dépens de leur sang, qu'ils répandent

avec autant de joye que les premiers chrétiens, pour mériter comme eux les glorieuses qualitez de confesseurs et de martyrs.

Ce sera dans ce même endroit qu'on verra les religieux Hospitaliers rétablis dans le pouvoir qu'ils avoient autrefois dans Jérusalem, où il est vrai de dire que, sous les auspices et l'autorité d'un Roi si pieux, ils ont ressuscité la foi dans le lieu même où l'Auteur de la vie est mort. Ce sera là qu'on apprendra quand et comment la Palestine lui est redevable de sa délivrance du long et dur esclavage des infidèles; comment enfin tous les priviléges accordez autrefois par le sultan Sélim, et depuis abolis par ses successeurs, viennent d'être renouvellez par les sages et vives sollicitations des ambassadeurs du Roi auprès du Grand-Seigneur. Ce triomphe de la religion, dans un lieu où elle en avoit autrefois remporté de si beaux par la prédication des apôtres, est d'autant plus grand que Louis-le-Jeune, Philippe-Auguste et le grand saint Louis, ses prédécesseurs, l'avoient inutilement tenté sans pouvoir y réussir. Ce sera là enfin qu'on verra ce que le Roi a fait depuis peu en faveur des catholiques de la grande Arménie, à la prière des religieux de Saint-Dominique, qui, étant les seuls ecclésiastiques de ce païs-là, en ont le gouvernement spirituel depuis trois cens ans; mais en même temps je ne manquerai pas de faire remarquer que Louis-le-Grand apprend à tous les potentats de la terre que, si les princes catholiques ont quelque correspondance avec les infidèles et les hérétiques, ce ne doit être que pour l'affermissement et la propagation de la foi, et pour protéger dans les païs barbares la religion et le culte de Jésus-Christ.

Quoique tout le monde n'apprenne qu'avec admira-

tion ces grandes merveilles que le Roi a faites pour l'Église, et qu'il semble que sa religion ne puisse aller plus loin, il a pourtant encore érigé dans Paris et dans les autres villes de son royaume des monumens de sa piété que la durée des siècles à venir ne pourra jamais effacer; ce sont des hôpitaux qu'il a fait bâtir pour les pauvres, les membres vivans de Jésus-Christ.

Il paroît par les anciennes ordonnances du Roi Charles IX, rendues à Moulins en 1566, et du Roi Henri III en 1586, que les trois Etats du royaume assemblez avoient fait inutilement, dans les siècles passez, des remontrances pour renfermer une infinité de personnes qui vivent presque sans religion dans le royaume, ou qui n'en ont qu'autant qu'il en faut pour exciter par des dehors trompeurs les charitez des gens de bien. La volonté de tant de Rois, l'autorité des cours supérieures et le concours des gens de bien n'avoient pu arrêter ces désordres, parce que le mal paroissoit plus grand que les remèdes qu'on imaginoit; la grandeur de cette entreprise et la gloire de l'exécution étoient réservées à Louis-le-Grand.

Ce fut en 1656 que le Roi donna un édit pour bâtir des hôpitaux généraux pour l'un et l'autre sexe et qu'il fonda ceux de Paris; mais voulant que ce grand bien se répandît dans tous ses Etats, il ordonna en 1661 qu'il en seroit pareillement bâti dans toutes les villes et les gros bourgs de son royaume, pour y loger et nourrir les mandians du pays, les rendre capables de gagner leur vie, sans qu'il leur soit permis de courir de ville en ville. On ne peut rien voir de plus touchant que les lettres circulaires de Sa Majesté à tous les évêques et aux parlemens, pour procurer l'établissement de ces hôpitaux.

La volonté du Roi fut exécutée avec tant de promptitude que toutes les villes du royaume crurent qu'il ne leur étoit pas permis de laisser courir les pauvres vagabons dans les provinces pendant qu'on avoit trouvé des moyens à Paris de les renfermer dans des hôpitaux bâtis avec tant de magnificence qu'ils ont plutôt l'air de palais que de maisons de retraite pour les mandians; et je ne sçai si cette magnificence n'est point la cause de la libéralité de tant de personnes qui contribuent par leurs aumônes à l'entretien de ces bâtimens et à la subsistance des pauvres; mais je sçai bien qu'il n'y a guère de testamens qui ne soient chargez de quelques legs pour ces hôpitaux. Tout Paris vient d'admirer que monsieur Petitpied (1), trésorier de France, ait laissé par le sien cent mille livres à l'Hôtel-Dieu, parce qu'en effet cette libéralité a plus l'air de celle d'un souverain que d'un sujet. Quand la piété et la charité ne seroient pas héréditaires dans cette famille, cette aumône, que les héritiers ont donnée avec autant de joye que de promptitude, attireroit sur eux toute sorte de bénédictions. Si ce bel exemple étoit suivi de tous les particuliers qui le peuvent sans incommoder leurs familles, nous verrions moins de pauvres dans une extrême misère, et ces fondations seroient autant utiles aux riches, qui ne se verroient plus exposez à l'importunité des vagabons, qu'aux véritables pauvres, qui seroient sûrs d'un azile où la sage conduite des administrateurs trouveroit le moyen de remplir tous leurs besoins.

(1) Petit-Pied (Nicolas), né à Paris d'une famille ancienne et honorable, docteur de Sorbonne, conseiller-clerc au Châtelet; mort en 1705, sous-chantre et chanoine de l'église de Paris. Il a écrit un ouvrage *Du Droit et des Prérogatives des Ecclésiastiques dans l'administration de la justice séculière.* In-4°, Paris, 1705.

Et comme si ce n'étoit pas assez au Roi d'avoir établi ces hôpitaux, sa piété et sa sagesse ont agi de concert dans l'établissement des maisons de refuge, persuadé qu'il n'y a pas un moyen plus sûr de retirer du libertinage les personnes du sexe, qui ne reviennent presque jamais de leurs mauvaises habitudes que par la clôture, qui les retire de l'occasion du péché. Je ferai l'histoire de tous ces établissemens; mais auparavant je ne puis m'empêcher de dire qu'il sembloit qu'une grandeur aussi élevée que celle du Roi ne pouvoit plus recevoir aucun accroissement que par la gloire qu'il y a d'imiter le véritable soleil de justice, que la plus pure et la plus sainte de toutes les créatures a loué en disant que cette majesté divine ne dédaigne pas de jetter ses regards sur les personnes les plus pauvres et sur les choses les plus basses, *humilia respicit;* ce qui rend auguste la bonté qu'a le Roi de s'abaisser jusques à se faire le protecteur des hôpitaux, des maisons de refuge et des enfans trouvez. Il n'y en a pas une qui ne doive graver sur le marbre et l'airain ce distique, qui est écrit au plus bel endroit de l'hôpital général de Périgueux, à la louange du Roi:

Orbis te magnum, invictum te territus hostis,
Roma pium celebrat, te domus ista patrem.

Quand une charité si universelle se trouve dans le cœur d'un si grand prince, ne doit-on pas s'attendre d'y voir éclater une justice encore plus étendue? Ce sera donc dans cet endroit que je dirai que son amour pour la justice luy a fait faire des loix plus équitables que celles de Licurgus et plus saintes que celles de Numa; je dirai que son extrême désir de procurer du bien à

ses sujets, son application à travailler à leur repos, son tendre amour pour eux, lui ont fait imaginer des choses merveilleuses pour leur soulagement et pour leur tranquillité. Il les a inventées en homme de bien, il les a examinées en père de ses peuples, il les a fait exécuter en Roi qui les aime.

Je ne dis rien qui ne se justifie par le code qui porte son nom, qu'il a fait publier et suivre, pour retrancher les désordres du barreau, par l'établissement d'une seule ordonnance dans tout le royaume, en telle sorte que sa vigilance oblige les magistrats à faire leur devoir en imitant ce grand modèle de toutes les vertus; et s'il est arrivé que quelqu'un se soit plaint de leur avarice et de leur iniquité, on apprendra, dans l'histoire des Grands-Jours et de la chambre de justice, que le dommage en a été entièrement réparé. On sera ravi de sçavoir dans les siècles à venir ce qu'étoient cette chambre de justice pour rétablir l'ordre des finances; la chambre royale, pour le jugement de certaines affaires que Sa Majesté y avoit attribuées; ces parlemens nouveaux, ces chambres des comptes, ces conseils souverains, et plusieurs autres établissemens, pour faire fleurir la justice dans ses Etats; mais on sera encore plus aise d'apprendre la grandeur d'ame qui a éclaté dans ce Monarque, lorsque, refusant le gain de cause que luy assuroit avec justice la plus grande partie des voix de son conseil, il prononça contre luy-même en faveur de ses sujets qui sans sa permission avoient bâti sur les places de son domaine. Cette générosité aussi extraordinaire que surprenante, et dont l'histoire parlera dans tous les siècles avec admiration, lui attirera les louanges de ceux même qu'un trop grand amas de mérite et de vertus rendroit jaloux de sa gloire.

Mais comme les ordonnances qu'il a faites pour la justice renferment aussi celles qu'il a rendues pour la guerre, ce sera dans cet endroit que je parlerai de tout ce que Sa Majesté a fait pour la police de ses armées; ses règlemens y ont été si religieusement observez qu'on a veu des paysans travailler et vivre tranquillement chez eux, au milieu des plus nombreuses armées que l'antiquité ait jamais vues. Ce sera dans cet endroit que monsieur de Louvois, ce ministre infatigable, trouvera les éloges dus à son mérite, puisqu'il a fait pour l'agrandissement de l'Etat des actions dont le récit étonnera la postérité, par le bon ordre qu'il a sçu mieux qu'un autre faire observer dans les troupes de Sa Majesté. Mais sans parler des victoires que le Roi a remportées avec les grandes armées qu'il a toujours eues sur pied, je ne m'attacherai qu'à faire connoître le changement qu'il a apporté dans la conduite des troupes et dans l'art militaire, qui n'est plus ce qu'il étoit avant Louis-le Grand. J'y joindrai la description des villes, des forts, des châteaux, des citadelles qu'il a fait bâtir sur le Rhin, sur la Meuse, sur l'Escaut, et dans tous les endroits de ses Etats, pour rendre la France redoutable à ses ennemis en la mettant à couvert de la force de leurs armes.

Je ne me contenterai pas de faire voir ce que le Roi a fait pour l'art de la guerre sur terre; j'espère faire connoître à tout l'univers ce qu'il a fait aussi pour la marine. Les François n'avoient jamais connu ce dont ils étoient capables sur mer; ils avoient eu seulement quelques flottes dans la Méditerranée et dans l'Océan, mais ils n'avoient jamais ambitionné de surpasser les nations voisines par le nombre et la grandeur de leurs vaisseaux. Cette gloire étoit réservée à Louis-le-Grand; il a eu des

armées navales dans les deux mers, qui ont porté l'étonnement, la terreur et l'effroi dans tout le monde, en telle sorte qu'il n'y a aucun endroit dans l'univers où les François n'ayent porté leur nom et leurs conquestes par le secours de ces redoutables flottes, inconnues avant le glorieux règne de Louis-le-Grand.

C'est par le secours de cet art de la navigation que les deux Indes, la Chine, le Japon et le Java nous sont connus. Si l'Orient et l'Occident ensemble nous ont découvert quelque secret nouveau dans la physique; s'ils nous ont donné des aromates et des baumes dont l'usage est si utile à combattre les maladies et à nous conserver; si les végétaux, les simples, les minéraux et les pierres même de l'Asie, de l'Affrique et de l'Amérique, ont quelque nouvelle vertu qui soit inconnue au reste de la terre, la France, par les soins de son grand Roi, est toujours la première à en tirer l'avantage. Sans sortir de son Louvre il parcourt, pour ainsi dire, les provinces de l'univers par ce nombre de sujets qu'il envoye de toutes parts, pour être informé par leur moyen de l'étendue de ce globe terrestre, de la source et du cours de ses rivières, du langage et des coutumes de tous les peuples. Combien leur a-t-il fait faire de courses et d'entreprises, par mer et par terre, aussi bien concertées que celles des Colombe et des Vespuce! En un mot, combien avons-nous retiré d'avantage de l'art de la navigation, et de ces fameux ports de mer que le Roi a fait bâtir en différens endroits de ses États, pour pouvoir aussi aisément soutenir la guerre par mer que par terre! Si j'avois des mémoires de tous les intendans du royaume aussi fidèles et aussi exacts que ceux que m'a envoyés monsieur Begon, intendant de Rochefort, je puis me vanter que je donnerois une histoire de tous

les établissemens et de toutes les fondations que le Roi a faits, si entière qu'il n'y auroit rien à désirer. Quand monsieur Begon ne seroit pas aussi universellement connu pour un homme d'esprit, de bon goût, qui aime les belles-lettres, et qui remplit dignement les grands emplois que Sa Majesté confie à sa sagesse et à son activité, on seroit obligé de rendre un jugement avantageux de sa capacité en lisant seulement les mémoires qu'il a eu la bonté de m'envoyer sur tout ce que le Roi a fait à La Rochelle, à Rochefort, dans les isles de Rez, d'Oleron et dans le pays d'Aunis. Plût à Dieu, pour la religion et pour la gloire du Roi, que les autres intendans à qui j'en ai demandé eussent été animez du même zèle et m'eussent engagé à mêler ici leurs éloges avec celui du Roi!

Les grandes choses que le Roi a faites pour la navigation ont été également utiles à la guerre et au commerce; ce prince, qui connoît l'importance du commerce dans ses États, a eu en vue de le favoriser pour le faire fleurir dans son royaume.

Je ne veux pas qu'on m'en croye à ma parole; je vais ici prouver en peu de mots qu'aucun Roi du monde n'a tant imaginé de projets d'entretenir le commerce que Louis-le-Grand en a exécuté. Il en fit une affaire d'État en 1664, et sur ce qui lui fut représenté par le sieur Maillet (1), au nom d'une grande société de marchands de Paris, il établit une Compagnie françoise pour le commerce des Indes Orientales et Occidentales.

(1) Maillet (Benoit de), né à Saint-Mihiel en 1656, fut d'abord consul général de France en Egypte, puis inspecteur général des établissements français dans le Levant. Il mourut en 1738. On a de lui plusieurs ouvrages sur l'Égypte.

Il en fit dresser les articles, les autorisa par lettres-patentes, et leur procura des priviléges si beaux qu'on jugea qu'il falloit tout attendre d'un établissement dont les commencemens étoient si heureux.

Les cours supérieures vérifièrent cette déclaration et donnèrent de grosses sommes pour joindre à celles de ces compagnies. Les princes et toutes les personnes les plus illustres de ses Etats s'y intéressèrent pour des sommes notables, dont le fonds monta à plus de quinze millions la première année.

Pour favoriser ces grandes entreprises, le Roi établit un conseil pour les affaires de ces compagnies; il écrivit à toutes les cours et aux intendans pour les obliger à donner une entière protection aux marchands, à expédier leurs affaires de préférence aux autres; et, pour engager toutes sortes de personnes, même les plus timides, à donner leur argent, le Roi établit une chambre des assurances, qui fit des progrez considérables, et qui obligea les autres nations à la préférer aux places étrangères, tant pour la facilité avec laquelle les pertes y étoient réglées que pour l'exactitude des payemens. De là vinrent ces navigations dans les pays les plus éloignés; de là les alliances très étroites avec les princes de ces isles; de là enfin les grands avantages que la France en a retirés par la sage conduite de monsieur Colbert, qui régloit tous ces grands projets par les ordres du Roi.

Que la Flandre et la Hollande ne vantent plus aux nations étrangères la finesse de leurs toiles et de leurs tapisseries! que Londres, Venise, Naples et Milan, si renommez par la beauté de leurs cristaux et pour les tissures de leurs draps et de leurs étoffes de soye, d'or ou d'argent, ne nous disputent plus la prééminence pour ces sortes d'ouvrages! Paris et plusieurs villes de France

sont aujourd'hui le centre de toutes sortes de manufactures ; on y invente et on y fabrique maintenant avec la dernière perfection tout ce qui peut servir à la nécessité et au plaisir de la vie, et tout ce qui est capable de contribuer à la magnificence et à la délicatesse ; et il est impossible que tous ces avantages ne se rencontrent pas dans un Etat où le Souverain employe tous les ans des millions à l'établissement des manufactures, à l'entretien de ces hommes illustres dans tous les arts, qui travaillent avec tant d'émulation et de succès qu'ils inventent tous les jours des machines nouvelles, et parviennent à des découvertes qui avoient été cachées et inouïes jusques à nous pour les cristaux, les porcelaines et plusieurs autres raretez que nous admirons et dont je ferai voir les commencemens et les progrez. Oui, il est impossible que nous ne jouissions pas de tant de merveilles dans un Etat où le Monarque a pris dans son épargne des sommes considérables afin de rendre navigables les rivières de son royaume qui le pouvoient être, pour la commodité des marchands.

Me voilà insensiblement arrivé à ces grands ouvrages qui feroient beaucoup de bruit dans un autre Etat que celui de Louis-le-Grand, qui nous a accoutumés à voir des choses extraordinaires. Mais nos descendans seront surpris quand ils apprendront l'entreprise et l'exécution admirable de la jonction des deux mers, du canal de Roussillon, du canal de Maintenon, qui conduit à Versailles la rivière d'Eure, et du nouveau canal d'Orléans, malgré l'étendue de tant de plaines et la hauteur de tant de montagnes. Ils auroient de la peine à croire l'accomplissement de tant de canaux, et de rivières creusées, élargies ou détournées pour l'embellissement des villes, la commodité des provinces et la facilité de la navigation

et du commerce; ils attribueroient à la nature ce qui est un effet de l'art, si nous ne tâchions, par une histoire véritable, de leur persuader que ces entreprises, qu'on avoit toujours regardées comme impossibles, étoient réservées à Louis-le-Grand.

En effet, le canal qui fait l'union de l'Océan avec la Méditerranée est un ouvrage que Jules César avoit projeté tandis que les Gaules reconnoissoient l'empire romain; il avoit encore été dans l'idée des Rois prédécesseurs de Sa Majesté, comme on le voit dans les Mémoires du cardinal de Joyeuse. Et le Roi, par une saignée qu'il a faite à ce grand canal, vient de le joindre à la rivière de Narbonne, où cette saignée le conduit, en telle sorte qu'il est vrai de dire que par cette voye le canal de Roussillon communique avec l'Océan; mais il a cet avantage qu'il est conçu pour de plus grands desseins que celui de Languedoc, puisqu'il ne tend qu'à la gloire et au bon succès des armes de Sa Majesté, au lieu que l'autre n'a été fait que pour la seule commodité du commerce.

Le projet du canal de Roussillon a été formé par monsieur le président de Trobat, intendant de Roussillon, dont le zèle pour la gloire et le service du Roi fournit toujours à son imagination des inventions nouvelles, pour faire parottre avec plus d'éclat le véritable attachement qu'il a pour les intérests d'un si grand Monarque; et monsieur Riquet, natif de Beziers, homme d'un génie heureux et d'une pénétration très vive, est l'auteur du canal de Languedoc. Il fit entendre à monsieur Colbert que le grand dessein de la jonction des deux mers par le canal de Languedoc, dont on avoit tant de fois parlé, étoit faisable, et qu'il répondoit du succès, quoique ce grand canal dût avoir soixante-quatre lieues de France. Ce sage ministre, que rien ne rebutoit quand il

s'agissoit de la gloire de son prince, fit commencer ce grand ouvrage en 1666, sous les ordres et la conduite de monsieur Riquet (1), à qui la gloire en est due. Comme il restoit peu à faire pour le voir parfait, il avoit lieu d'espérer que le premier essai de ce canal ne se feroit point sans qu'il y reçût les justes louanges qu'on lui préparoit de toutes parts; cependant, quelque digne qu'il en fût, sa mort le priva du plaisir de les entendre; elle arriva au commencement d'octobre de l'année 1680, environ un an avant la perfection de ce canal. Je donnerai un exact récit de tout ce qui s'est fait depuis le projet de ces deux grands ouvrages et du nouveau canal d'Orléans, plus commode que celui de Briare, jusqu'au temps qu'ils ont été achevez et en état de servir.

Après être venu à bout d'une si grande entreprise, on ne s'étonnera plus que le Roi ait fait venir à Versailles la rivière d'Eure par un canal artificiel dont la longueur est de plus de vingt lieues, et qui surpasse par la magnificence de ses aqueducs tout ce que les empereurs romains ont fait dans l'étendue de plusieurs siècles. On y voit en plusieurs endroits des triples arcades l'une sur l'autre, d'une hauteur prodigieuse, des montagnes aplanies, des valons comblez, et des ouvrages dont la perfection surpasse tout ce qu'on peut imaginer. On donnera à jamais mille louanges aux motifs de bonté qui ont inspiré ce dessein au Roy, puisque ce qu'il a eu principalement en vue dans cette grande entreprise a

(1) Ce célèbre ingénieur était né à Béziers en 1604. On évalue à dix-sept millions (trente-quatre d'aujourd'hui) les premières dépenses de cette construction. Jean-Mathias Riquet, son fils aîné, mit la dernière main aux travaux de Pierre-Paul Riquet, son père, et dès l'année 1681 le canal du Languedoc fut livré à la navigation.

été de faire trouver les moyens de subsister à ceux d'entre ses sujets qui avoient besoin de quelque secours, pour ne pas mener une vie entièrement malheureuse, et de fournir de l'occupation à ses troupes, afin qu'une longue oisiveté ne les fît pas devenir inhabiles au travail, si quelques puissances jalouses de sa grandeur troubloient le repos qu'il avoit donné à l'Europe. De sorte que l'embellissement que recevra Versailles pour toujours, des eaux que cet étonnant et merveilleux aqueduc y doit conduire, n'a presque pas été considéré par le Roy, ce monarque comptant pour rien ce qui regarde ses propres plaisirs; car la beauté de Versailles n'est pas pour lui seul; il se fait une joye de donner cet ornement à la France et de tenir sa cour dans un lieu délicieux, où elle jouit des plaisirs de toutes les saisons et de celui d'être bien logée, pendant que les soins de la grandeur et du repos de l'Etat le tiennent dans un travail qui a fort peu de relâche; mais il est aussi content, lorsque sa cour, ses sujets et les étrangers jouissent des charmes de ce magnifique lieu, et des divertissemens qu'il y donne, que s'il les prenoit sans cesse lui-même.

Voilà la plus grande partie des fondations royales et des établissemens faits sous le règne de Louis-le-Grand. Si je ne les énonce pas tous dans cet abrégé, où il est difficile, et même inutile, d'exprimer certaines petites choses renfermées dans celles qui sont plus considérables, je sais bien que je n'en oublierai aucune de toutes celles qui ont été faites en faveur de la religion, de la justice, de la guerre, des sciences, des beaux-arts et du commerce, si j'ai le temps et les moyens d'achever ce grand ouvrage. Si pourtant il y en a quelqu'une qui échappe à mes recherches, les fameux historiens de la vie d'un si grand héros suppléront à ce que

mon insuffisance me fera passer sous silence; tant de plumes sçavantes, occupées aux annales de son règne et au récit de ses étonnantes actions, s'en acquitteront plus dignement que moi.

Le Roi en a choisi qui ont l'honneur d'être toujours auprès de sa sacrée personne. Mais quelque estime qu'ils se soient acquise par leur rare mérite, ils auront de la peine à faire croire à la postérité des merveilles que les premiers Rois de cette monarchie, la tige de la race des Bourbons, que dis-je, les Rois de ce siècle, si je les faisois sortir de leurs tombeaux, ne pourroient regarder sans surprise. Ne demeureroient-ils pas aussi d'accord que tant de bustes et de statues que l'amour et le respect de ses sujets lui ont élevez, quelques marques d'honneur qu'elles puissent estre, ne sont point comparables aux trônes que ses éminentes vertus lui ont dressé dans nos cœurs? C'est aussi là qu'il aime mieux régner que sur toutes les nations du monde.

Oui, prince sage, toujours auguste, toujours victorieux, vous ne sortirez jamais de ce trône; il vous est dû à tant de titres qu'il n'y en a pas un dont vous ne puissiez disposer. Mais votre piété compteroit pour rien tant d'avantages si elle ne vous préparoit une demeure bien plus auguste, due à la pratique de tant de vertus, après le plus long règne dont on ait jamais entendu parler. La félicité de ces beaux jours n'aura point de bornes si celui qui dispose du cœur des Rois comme du cœur des peuples écoute les vœux que lui fera sans cesse pour Votre Majesté le plus fidèle des sujets de votre royaume.

Si ce sont là les sentimens de tous les François, dont je ne suis que l'interprète, ils sont encore, ces nobles sentimens, mieux gravez dans mon cœur que dans les

autres, puisque je viens de montrer l'ardeur de mon zèle pour le Roy en établissant l'autorité de sa couronne sur le temporel des revenus ecclésiastiques de France, dans mon *Traité des Pensions royales*, où je fais voir que Sa Majesté en peut donner même à des laïques, du consentement du Pape, sur tous les bénéfices de sa nomination et de sa collation, privilége qui fait l'un des plus précieux apanages de sa monarchie. Et je me sçai bon gré d'avoir, en donnant ce livre, fait un défi, dans la plus sçavante ville du monde, d'attaquer ma proposition et de soutenir que le Roi n'a pas ce pouvoir, puisque personne n'a osé me répondre.

J'ai bien ouï dire que quelques esprits revêches, gens peu sociables, *indociles jugum pati*, qu'une pension apprivoiseroit et rangeroit de mon parti, ont murmuré sans sçavoir et sans oser dire de quoi, puisque les uns ou n'ont lu que le titre de mon livre dans l'affiche, ou ne sçavent pas la matière des pensions, qui est des matières bénéficiales la plus difficile; que les autres, par une aveugle politique ou par un zèle encore plus indiscret, pour ne pas dire impudent, ou pour obtenir la pension qu'ils croyent avec le public que mérite mon livre (car quel tour donner à l'adresse avec laquelle ils ont glissé des notes qui devoient n'être envoyées qu'à moi, lorsque l'auteur ne les rendoit pas publiques), ont tâché d'insinuer qu'à l'abri du nom illustre du très révérend père de La Chaise j'avois tenté de faire passer des sentimens nouveaux, sans que ces esprits jaloux ou inquiets se soient aperçus que c'est par là se déclarer en même temps et ouvertement contre le Saint-Siége, contre l'autorité royale, et contre ce grand homme à qui il est dédié. Mais comme personne n'a eu la hardiesse de m'envoyer par écrit ce qu'on a trouvé à re-

dire, quelques mouvemens que je me sois donné depuis six mois, je n'ai pas cru devoir combattre des paroles qui s'en vont avec le vent, ou des mémoires que je n'ai point vus, qu'on se repent peut-être d'avoir fait, et qu'un habile homme ne doit pas plus refuser que le soleil fait sa lumière.

J'attens avec impatience que ces ennemis de la puissance du Pape (s'il y en a), *flens autem dico*, de l'autorité royale et de la gloire du grand Mœcenas sans le conseil duquel le Roi ne donne point les pensions, m'envoyent ouvertement ou secrètement leurs critiques. Si leurs remarques sont justes, je profiterai de leurs conseils, j'en ferai un aveu au public, pour leur rendre l'honneur qui leur est dû; mais s'ils se sont trompez, ils trouveront bon, s'il leur plaît, que, sans attaquer leurs personnes, ce qui est indigne d'un honneste homme, d'un chrétien et d'un prêtre, j'établisse sur les ruines de leurs sentimens ce beau droit dont nos Rois sont dans une possession immémoriale, au moins depuis qu'ils ont embrassé la religion de Jésus-Christ, et toujours du consentement des Papes; il faudra, dis-je, qu'ils trouvent bon que je prouve encore plus solidement que je n'ai fait que ce droit est canonique, incessible, imprescriptible, inaliénable, et, comme la régale, aussi ancien que la couronne. Je le crois si bien que je suis près de faire ici comme Héliodore, qui aima mieux perdre son évêché que son livre, mais avec cette différence pourtant que mon *Traité des Pensions royales* doit être reconnu par un prêtre dévoué au Saint-Siége et par un fidelle sujet attaché à son prince, au lieu que l'*Histoire des Amours de Théagène et de Cariclée* devoit ou être supprimée, ou désavouée par Héliodore. Qu'on ne m'accuse pas de vouloir insinuer que mon li-

AVERTISSEMENT.

On s'est, de nos jours, volontiers laissé aller à écrire que ce n'est que depuis un demi-siècle environ que notre architecture, se transformant tout à coup, a substitué au caractère d'individualité, d'égoïsme, qu'elle avait eu jusque-là, un autre caractère plus large et plus digne, celui de l'utilité publique, générale, universelle. En face de tout ce qui a été fait dans la période de l'Empire, on revendique pour celle-ci ce grand cachet de nationalité, de philanthropie, empreint aujourd'hui sur la plupart de nos monuments. Ainsi, se dispensant de remonter le cours de notre histoire, on tient assez peu de compte de tout ce qui a été tenté, accompli ou détruit auparavant, en vue des masses et du bien-être de la nation. Dans cette situation des opinions qui se propagent aujourd'hui, nous avons pensé qu'il conviendrait de rappeler un peu l'attention sur ce qu'on pourrait appeler les grandes œuvres de Louis XIV, et d'accorder, eu égard aux limites qui nous sont imposées, une certaine étendue aux pièces qui les concernent. Le magnifique établissement des *Invalides*, dont le premier modèle se retrouve, aux beaux jours de

l'antiquité, dans le Prytanée de la république athénienne, a bien le droit de nous occuper d'abord. Plus encore peut-être que dans sa majestueuse résidence de Versailles le génie du grand Roi s'y est personnifié tout entier : là Louis XIV a su unir l'utilité à la grandeur ; là il s'est montré le digne fils de ce saint Louis qui, lui aussi, avait fondé, sous le titre de Quinze-Vingts, ses invalides pour les vénérables débris de sa malheureuse expédition d'Orient. Bien avant Louis XIV, et surtout depuis Charles IX (des pièces nombreuses et authentiques en font foi), le sort du soldat devenu par ses blessures inhabile aux armes avait éveillé la sollicitude de la royauté ; bien avant ce temps on avait compris que l'homme qui avait joué sa vie sur les champs de bataille, pour le salut ou la gloire de son pays, ne devait pas, au retour de la guerre, être puni de son noble dévoûment, alors que celui-ci n'était plus nécessaire ou possible, par la misère, l'oubli et l'abandon. Plusieurs efforts furent tentés, comme on le verra; mais ils furent tous plus ou moins insuffisants, incomplets, mal conçus, et faillirent dans l'application. Des règlements qui n'avaient rien de fixe et n'émanaient d'aucune loi stable, contre laquelle l'intrigue et la faveur ne pussent rien, protégeaient assez généralement les soldats d'un rang supérieur ; mais celui qui n'avait pas au moins grade d'officier, mais le simple soldat mis hors de service, livré à ses propres ressources, était réduit à se faire, à son choix, aventurier ou soldat. Il était l'effroi des campagnes et des chaumières que naguères il protégeait, la plaie déshonorante des cités dont il avait conservé l'honneur ; la société, qui lui devait tant, le rejetait de son sein, ou, pour prix de ses services, ne lui accordait que l'obole flétrissante de la mendicité. Ce n'est que sous Louis XIV qu'une organisation intérieure plus puissante, plus intelligente, put réaliser les bonnes intentions qu'on avait eues auparavant, et mettre la nation à même d'acquitter désormais, envers les plus généreux de ses enfants, la dette sacrée du sang.

Le 30 novembre de l'année 1671, Louis XIV posa la première pierre des Invalides. Moins de huit ans s'étaient écoulés que ce magnifique monument, tel à peu près que nous le voyons aujourd'hui, recou-

vrait cette première pierre. Libéral Bruant en avait donné les dessins. L'Hôtel des Invalides est situé sur la rive gauche de la Seine et parallèlement à ce fleuve. Une vaste esplanade, plantée d'arbres sur les côtés et ornée d'immenses pelouses dans son intérieur, s'étend de la rive du fleuve à la partie la plus extérieure de l'Hôtel; cette esplanade, par un pont fort élégant et l'un des premiers modèles des ponts suspendus si en faveur aujourd'hui, rattache les Invalides à la rive droite de la Seine, et plus particulièrement aux Champs-Élysées qui longent cette rive.

La cour d'entrée des Invalides, plantée de jardins et de bosquets taillés et disposés géométriquement, par tradition sans doute, à la façon du XVII[e] siècle, est protégée ou plutôt ornée d'un fossé sec revêtu d'une maçonnerie en pierres de taille. Des canons, des couleuvrines, des obus, irrécusables et éloquents témoins de nos victoires sur toutes les nations de l'Europe, sont dressés le long de ce fossé; le service de ces pièces est fait par les invalides de l'Hôtel: on sait quel rôle bruyant elles jouent aux jours solennels fériés par la population parisienne.

Les naissances, les fêtes, les alliances royales, les victoires, la mort du Roi, des princes, en un mot toutes les réjouissances officielles, tous les grands deuils publics, sont annoncés, rappelés au Parisien par le canon des Invalides. La façade nord de l'Hôtel, devant laquelle s'étend la cour d'entrée dont nous venons de parler, a cent deux mètres de longueur de chaque côté; elle s'appuie aux extrémités sur deux pavillons en saillie. La principale porte d'entrée du bâtiment, pratiquée dans le milieu de cette facade, d'un style tout-à-fait grandiose, arrête généralement les regards du visiteur. Deux bas-reliefs, l'un représentant Mars, l'autre Bellone, saillissent de chaque côté de cette porte, et complètent un beau système d'ornementation avec le tympan hémisphérique qui surmonte la porte elle-même. Une statue équestre de Louis XIV est l'ornement principal de ce tympan et de toute la porte, qui rappelle assez bien, par ses dispositions architecturales, un arc triomphal. Aux pieds de la statue de Mars on remarque un loup, les yeux grands ouverts;

c'est un rébus dans le goût de ce siècle et qui désigne le ministre Louvois. Après avoir franchi la porte principale, on se trouve dans la grande cour intérieure, appelée Cour Royale ; quatre grands corps de logis lui donnent la forme d'un carré parfait; un double rang d'arcades superposées règne tout autour de cette cour, et assure aux habitants, en dépit du mauvais temps, la liberté de se promener.

Le milieu de chaque façade intérieure se distingue par un corps avancé en forme de pavillon et avec fronton orné d'attributs guerriers. Le pavillon de la façade sud, qui se présente le premier au spectateur au sortir de la grande porte, et lorsqu'il est lui-même sous le pavillon du nord, encadre dans l'une de ses arcades supérieures une grande statue de Napoléon. Cette statue en plâtre, modèle de la statue de bronze de la colonne, se détache par sa blancheur sur la teinte séculaire de tout l'édifice, et produit à cette place, dans la voûte obscure qui l'abrite, une sorte d'effet fantasmagorique; on dirait, en effet, le fantôme du grand homme passant en revue les ombres de ses anciens compagnons d'armes.

Sur les combles, au-dessus de la seconde galerie, dans tout le pourtour de la cour, règne une suite de soixante œils-de-bœuf ornés d'attributs guerriers de toute nature; quelques-uns de ces ornements paraissent avoir une signification; le nom de Louvois, par exemple, est encore rappelé par les motifs qui décorent le quinzième œil de bœuf du côté de l'Orient, et plus particulièrement par un loup dont les regards semblent plonger sur les passants. Des chevaux marins d'un beau travail concourent principalement à l'ornement des pavillons extérieurs du grand monument, qui projettent chacun un de leurs angles dans l'intérieur de la Cour Royale; ces chevaux nous ont paru destinés à déguiser les gouttières principales des combles. La Cour Royale dont nous venons de parler a des communications avec vingt-deux autres cours, dont quatorze remarquables encore par leur grandeur, comprises dans l'enceinte des Invalides, qui ne renferme pas moins de six hectares de terrain. Plusieurs jardins sont aussi compris entre les bâtiments. Ce qui attire de préférence les curieux à l'Hôtel royal des Invalides, c'est l'église, sur-

montée de son dôme oriental tout revêtu d'or, et l'un des monuments qui signalent de plus loin Paris aux voyageurs. Nous laisserons à Félibien, historiographe de Louis XIV pour les monuments, le soin de décrire cette merveille. Les réfectoires et les cuisines sont aussi en possession d'attirer la foule. Les réfectoires, situés au rez-de-chaussée de la Cour Royale, sont au nombre de quatre; ils contiennent chacun trente-deux tables où douze hommes peuvent s'asseoir aisément. Des peintures à fresque, représentant les batailles et les siéges de Louis XIV, donnent à ces réfectoires un caractère de grandeur tout particulier. Une admirable propreté distingue les cuisines. Tout Parisien a vu les deux énormes marmites dans chacune desquelles on peut faire cuire jusqu'à douze cents livres de viande, et la chaudière cyclopéenne dont la capacité intérieure peut admettre vingt-neuf boisseaux de légumes secs. Dans une maison qui n'est elle-même que la plus belle infirmerie de l'Europe et du monde, les infirmeries ont dû surtout commander la sollicitude du fondateur; elles sont séparées du bâtiment principal par une cour, et se composent des plus grandes salles de l'établissement. Tous les secours temporels sont à la disposition des malades; des médecins et des chirurgiens d'une habileté reconnue leur prodiguent les soins les plus attentifs. Au milieu de ces hommes accablés d'âge et d'infirmités, la charité chrétienne devait nécessairement trouver à exercer son consolant ministère; elle est représentée dans l'Hôtel par vingt-quatre sœurs dont le dévoûment angélique est au-dessus de tout éloge, et par un aumônier qui a titre de curé des Invalides. De nombreux infirmiers sont à la disposition des sœurs de charité. A l'infirmerie sont annexés une superbe pharmacie, la boulangerie et ses magasins, des promenades couvertes, des jardins, etc. Au fond de l'Hôtel est un puits qui peut passer pour un chef-d'œuvre du temps, et qui atteste encore par le grandiose de sa construction la puissante main de Louis XIV; il a cent trente pieds de profondeur; quatre chevaux en font mouvoir la pompe, qui élève l'eau dans un réservoir à la hauteur du quatrième étage. C'est de ce réservoir, d'une capacité de trois cent vingt muids, que l'eau se distribue par des tuyaux dans

toutes les parties de la maison, où l'on compte jusqu'à quatre cents robinets.

Il ne faut pas sortir des Invalides sans avoir visité la vaste galerie où sont représentées en relief toutes les villes et les forteresses de France. Une bibliothèque de vingt mille volumes a été accordée en l'an IX à l'Hôtel des Invalides; elle se compose principalement de tous les ouvrages qui peuvent intéresser des gens dont la guerre a été le principal métier. On y voyait autrefois le buste de Louis XIV, avec cette inscription :

LES VIEUX DÉFENSEURS DE L'ÉTAT
EN ONT ICI PLACÉ LE PÈRE.

Cinq mille hommes pourraient, à la rigueur, trouver un abri honorable dans le vaste établissement des Invalides; en ce moment on n'y compte que trois mille et quelques personnes.

Nous terminerons là cette introduction aux pièces que nous allons produire sur l'une des œuvres les plus nationales qui se soient faites en France. Ce que nous donnerons de Granet contient la meilleure et la plus curieuse partie du texte dont il a fait précéder son magnifique ouvrage sur les Invalides, ouvrage qui se trouve à la Bibliothèque royale. Ce qu'on va lire nous reportera, par des détails pleins d'intérêt, au moment même où Louis XIV osa cette grande fondation. Pour compléter ce que nous avons dit et ce qu'on va lire de Granet, nous donnerons ensuite la belle description des Invalides par Félibien, qu'on ne peut se procurer séparément que par un véritable hasard.

On a demandé si Louis XIV, en fondant les Invalides, avait été réellement mu par un sentiment de philanthropie, et s'il n'avait pas beaucoup plus obéi à sa passion pour les grands monuments. Il ne nous est pas permis de trancher cette question; mais notre rôle nous autorise à produire les pièces qui peuvent contribuer à déterminer la décision des autres. Louis XIV, au déclin de sa brillante carrière, se rappela les vieux guerriers instruments mutilés de sa gloire; ils

occupèrent ses dernières pensées, et voici dans quels termes il lègue à son petit-fils et à toute sa postérité son œuvre à continuer, et sa pensée intime sur cette œuvre :

« Entre différents établissements que nous avons faits dans le cours de notre règne, dit-il dans son testament, il n'y en a point qui soit plus utile que celui de notre Hôtel royal des Invalides. Il est bien juste que les soldats qui, par les blessures qu'ils ont reçues à la guerre, ou par leurs longs services et leur âge, sont hors d'état de travailler et de gagner leur vie, aient une subsistance assurée pour le reste de leurs jours; plusieurs officiers, qui sont dénués des biens de la fortune, y trouvent aussi une retraite honorable : toutes sortes de motifs doivent engager le Dauphin et tous les Rois nos successeurs à soutenir cet établissement et à lui accorder une protection particulière; nous les y exhortons autant qu'il est en notre pouvoir. »

(*Extrait du Testament de Louis XIV, du 2 août* 1714.)

HISTOIRE

DE

L'HOTEL ROYAL DES INVALIDES,

OU L'ON VERRA LES SECOURS QUE NOS ROIS ONT PROCURÉS DANS TOUS LES TEMPS AUX OFFICIERS ET SOLDATS HORS D'ÉTAT DE SERVIR.

Exposer librement sa vie et sa fortune pour l'intérêt de son prince et de sa patrie est un sacrifice que nos Rois ont honoré dans tous les temps d'une protection singulière : c'est une générosité qui mérite la reconnoissance de tous les ordres de l'Etat. Il étoit bien juste en effet, et digne de la piété de nos Rois, d'assurer une retraite à des militaires que leurs longs travaux et leurs blessures auroient mis hors d'état de pouvoir continuer leurs services.

La retraite qu'ils jugèrent d'abord la plus convenable, pour les secours spirituels et temporels, fut dans les

abbayes et prieurés de fondation ou nomination royale, où ces militaires devoient être entretenus leur vie durant aux dépens des monastères.

L'Eglise n'avoit pas à se plaindre de cette charge; c'étoit son patron et son bienfaiteur qui lui envoyoit ses sujets, c'est-à-dire ses enfans, qui avoient empêché, au prix de leur sang, que les biens de l'Eglise ne fussent dévastés, et assuré à ses ministres le repos dont ils doivent jouir.

Ce droit qu'avoient nos Rois de présenter un officier ou soldat, qu'on nommoit oblat, c'est-à-dire un présenté, aux abbés ou aux prieurs, est si ancien qu'on en trouve des traces dès le commencement de la seconde race; et c'étoit, selon Seissel dans la Vie de Louis XII, une ancienne tradition parmi les moines d'une abbaye du Languedoc que Charlemagne punit un de leurs abbés pour avoir refusé de recevoir dans son abbaye un soldat que ce prince lui avoit envoyé pour y être entretenu.

Quelques auteurs ont cru que ce droit d'oblat n'avoit commencé que dans la troisième race, et voici leurs conjectures. Sous les première et seconde races, disent quelques-uns, les abbayes étoient obligées de fournir des hommes pour la guerre; les Rois de la troisième race les en exemptèrent vers l'an 1273; mais comme il n'étoit pas juste qu'elles fussent entièrement délivrées des charges de la guerre, ils les obligèrent de recevoir un officier ou un soldat qui y auroit été blessé. D'autres disent (ce qui est assez constaté par l'histoire) que les Rois des deux premières races conféroient les abbayes à des militaires et les leur donnoient en fief à vie; ce qui n'ayant pas paru trop canonique aux Rois de la troisième, ceux-ci laissèrent aux moines la liberté d'élire

leurs abbés, mais que, comme ils se départoient d'un droit dont ils étoient en possession, ils se réservèrent celui d'envoyer dans leurs abbayes un officier ou un soldat estropié.

Enfin les canonistes françois tirent l'origine de ce droit de celui de patronage qu'ont nos Rois sur les grandes églises du royaume; et comme l'Eglise est obligée de fournir, dans les cas de nécessité, les alimens au patron ou à l'enfant du patron, c'est là que nos Rois ont le droit de présenter aux abbayes ou prieurés de fondation ou nomination royale un officier ou un soldat qui n'est plus en état de servir.

Il résulte de ce qu'on vient d'observer que le droit d'oblat est très ancien, et que c'est un droit de la couronne dont le corps du clergé a toujours reconnu la justice; car de quels sentimens d'équité ne se pique pas un ordre si respectable? On a vu néanmoins plus d'une fois des bénéficiers entreprendre d'en éluder l'exécution sous différens prétextes; entreprises qui leur étoient sans doute personnelles, mais que les ordonnances de nos Rois et les arrêts de tous les parlemens ont arrêtées.

Plusieurs, dit Fevret, surprenoient du Roi des brevets par lesquels ils faisoient nommer aux places de religieux-lais (1) leurs propres domestiques. Cette fraude donna lieu à un édit de l'an 1578, par lequel le Roi ordonna que les places des oblats ne pourroient être occupées que par des officiers ou soldats estropiés, ou devenus vieux et caducs, et que ceux qui, n'étant pas de

(1) On a toujours donné à ces officiers et soldats le nom de religieux lais, mais ils ne faisaient point de vœux et restaient toujours séculiers.

cette qualité, seroient trouvés remplir ces places, en seroient dépossédés; ce qui fut confirmé par un second édit du mois de février 1585.

Telle était donc la retraite qui étoit assurée aux militaires; et lorsque toutes les places des abbayes et des prieurés étoient remplies, nos Rois donnoient des pensions aux officiers et aux soldats qui ne pouvoient pas y être admis. C'est ce que fit Charles V, qui mérita le surnom de Sage par la prudence avec laquelle il établit les affaires de son Etat. Cet usage d'envoyer dans les abbayes et prieurés des officiers et des soldats continua depuis son origine jusqu'en 1600, auquel temps il commença à recevoir quelque changement; c'est ce qui conduit à l'établissement des pensions ausquelles sont sujets les abbayes et prieurés de fondation ou de nomination royale.

Les changemens des usages anciens sont ordinairement fondés sur quelques motifs nés de l'expérience; voici ceux qui donnèrent lieu à convertir l'entretien des oblats en pensions. Les bénéficiers supportoient impatiemment d'avoir chez eux des officiers et des soldats; ils formoient souvent des plaintes sur leur conduite. Les officiers et les soldats, de leur côté, se plaignoient de la manière dont on les entretenoit dans les monastères. Ces plaintes réciproques firent naître à Henri IV l'idée d'un établissement dans lequel les officiers et les soldats vivroient en commun; c'est ce qu'il exécuta par un édit du mois d'avril 1600.

Par cet édit, il leur assigna pour logement la Maison royale de la Charité chrétienne, située dans le fauxbourg Saint-Marceau (1).

(1) Cette maison était située rue de l'Arbalète, faubourg Saint-Mar-

Il affecta pour dotation les fonds qui proviendroient de la recherche des comptes des Hôtels-Dieu, léproseries, hôpitaux, maladeries, aumôneries, etc.

Et afin qu'ils eussent une marque distinctive et extérieure, il ordonna, par un brevet du dernier du mois de may 1603, qu'ils porteroient sur leur manteau une croix de satin blanc brodée de bleu, avec un écusson rond de velours bleu brodé de blanc, au milieu duquel il y auroit une fleur de lys de satin orangé.

L'expérience de quatre années fit voir que ces fonds ne suffisoient pas pour soutenir ce nouvel établissement; en sorte que le Roi, par un autre édit du mois de juillet 1604, ajouta à la dotation les revenus des places des religieux-lais ou oblats; et pour l'administration de cette maison il forma un bureau composé d'officiers de robe et d'épée, avec pouvoir à ces administrateurs de juger tous les différends qui naîtroient à l'occasion de cet établissement, l'appel réservé au grand conseil.

Enfin, par des lettres-patentes du mois de janvier 1605, il voulut augmenter les fonds de cette maison du tiers du revenu des hôpitaux et maladreries; mais ces lettres n'eurent point d'exécution et ne furent point enregistrées.

Cet établissement ne subsista pas longtemps, parce que la recherche des comptes des hôpitaux ne produisit pas grand'chose. Un arrêt supprima cet établissement, et ordonna que les officiers et soldats estropiés iroient remplir, comme auparavant, les places d'oblats dans les abbayes et prieurés qui étoient soumis à cette charge.

Cet arrêt fut exécuté pendant plusieurs années; mais

ceau; le Roi l'avait donnée aux apothicaires, qui y faisaient leurs expériences de botanique et l'examen de leurs aspirants.

les officiers et les soldats s'étant dégoûtés de nouveau de vivre dans les monastères, ce dégoût porta Louis XIII à convertir l'entretien de ceux qui ne voudroient pas y résider en une pension de 100 livres.

Le clergé voulut faire des remontrances pour obtenir la réduction de cette pension à 60 livres, mais il ne fut point écouté.

La facilité qu'on avoit donnée aux officiers et aux soldats qui ne voudroient pas résider dans les monastères de recevoir une pension annuelle de 100 livres produisit un effet différent de celui qu'on s'étoit proposé : la plupart traitoient et composoient de ces pensions, en sorte qu'après avoir dissipé le peu qu'ils en avoient reçu ils retomboient dans la misère dont on avoit voulu les tirer. Ce nouvel inconvénient fit reprendre le projet de Henri IV, qu'on avoit abandonné. Rien n'étoit en effet plus judicieusement pensé que de former un établissement où tous les officiers et soldats blessés et accablés d'années pussent vivre en commun le reste de leurs jours. Louis XIII établit à cet effet une communauté en ordre de chevalerie, sous le titre de commanderie de Saint-Louis, où tous ceux qui justifieroient avoir été estropiés à la guerre seroient reçus pour y être nourris et entrenus, et il ordonna que les abbayes et prieurés dont le revenu excéderoit 2,000 livres pourvoiroient à cet entretien.

Ces pensions n'étoient pas en fonds suffisant pour soutenir ce nouvel établissement, en sorte qu'il tomba comme celui de Henry IV.

Les choses demeurèrent dans cet état pendant plusieurs années.

La France eut alors une guerre très vive à soutenir contre presque toutes les puissances de la chrétienté ; la

victoire suivit partout ses armes, et ses ennemis furent enfin réduits à demander la paix, qui fut conclue aux Pyrénées en 1659.

Louis XIV employa ce temps de calme à examiner et réparer les maux que la guerre avoit causés au dedans de son royaume : la paix a ses travaux pour les grands princes. Il porta ses vues et son attention sur tout ce qui avoit besoin d'être réformé ou rétabli. Sa piété et sa justice furent singulièrement touchées de la situation triste de tant de braves officiers, de tant de soldats qui, après avoir été les instrumens de ses victoires, après avoir repoussé ses ennemis, pris leurs places, les avoir forcés à demander la paix, ne rapportoient, pour fruit de tant de travaux, que des corps percés de coups ou accablés sous le poids d'un long service, réduits dans la misère et incapables de pouvoir s'en tirer.

Pour adoucir une situation si malheureuse, le Roi reprit l'idée de faire vivre en commun ces officiers et ces soldats, et de pourvoir à tous leurs besoins; mais il étoit réservé à l'étendue de ses lumières de former cet établissement d'une manière aussi durable que sa gloire.

Il fit commencer en l'année 1670 la construction de cet édifice, qui annonce la grandeur de celui qui l'avoit ordonné.

Mais en attendant que cet hôtel fût construit, on plaça les officiers et les soldats, vétérans ou blessés, dans une grande maison (1) du fauxbourg Saint-Germain, pour

(1) Cette grande maison était située rue du Cherche-Midi, près la Croix-Rouge. Les premiers invalides qui avaient habité dans cette maison disaient qu'ils étaient invalides de la Croix-Rouge. De cette maison on en fit trois dans la suite, dont deux appartenaient à madame la comtesse de Verrue, la troisième à M. le comte de Châtillon.

y être entretenus; et comme monsieur de Louvois étoit obligé de suivre le Roi dans ses voyages, ce qui ne lui permettoit pas d'entrer par lui-même dans tous les détails du logement, de la subsistance et de l'entretien, Sa Majesté confia cette direction particulière aux sieurs Camus frères, pour en rendre compte à monsieur de Louvois.

Lorsque ce vaste bâtiment fut en état d'être occupé, on proposa d'abord de le nommer l'Hôtel de Mars; mais quelque noble que parût cette idée, le Roi préféra de le nommer l'Hôtel royal des Invalides, parce que cette qualification annonçoit en même temps, et la majesté du fondateur, et la destination de l'établissement. Sa Majesté pourvut ensuite à sa dotation d'une manière à ne pas craindre les inconvéniens arrivés sous Henry IV et sous Louis XIII; c'est ce qu'il exécuta par son édit du mois d'avril 1674.

Il déclara d'abord par cet édit qu'il fondoit à perpétuité le bâtiment qu'il venoit de faire construire, et qui seroit qualifié d'Hôtel royal des Invalides, pour le logement, subsistance et entretenement à vie de tous les pauvres officiers et soldats qui avoient été ou seroient estropiés, ou qui, ayant vieilli à la guerre, ne seroient plus en état de rendre service.

Après avoir ainsi établi la fondation de cette maison, capable de loger près de quatre mille personnes, il destina et affecta pour sa dotation deux sortes de fonds. La première fut des deniers qui provenoient des pensions des places des religieux-lais.

Pour donner ici quelque idée de ce qu'on fit alors au sujet de ces pensions et de l'état auquel elles sont encore, on observera que Sa Majesté, qui avoit projeté cet établissement depuis plusieurs années, avoit déjà ordonné,

par des déclarations et arrêts de son conseil, que les abbés et prieurs qui étoient obligés de recevoir des oblats ou de leur payer des pensions n'en recevroient plus et ne leur payeroient plus rien, mais qu'ils payeroient des pensions, qu'il fixa à 150 livres, aux receveurs particuliers des décimes de leurs diocèses, lesquels en compteroient au sieur de Pennautier, receveur général du clergé, qui employeroit le provenu des pensions ainsi qu'il lui seroit ordonné.

Le sieur de Pennautier fut arrêté dans la perception de ces pensions par beaucoup de difficultés que lui firent plusieurs abbés et prieurs : les uns prétendoient que leurs revenus étoient diminués et qu'ils ne devoient rien payer ; d'autres, que leur revenu étoit trop modique pour pouvoir fournir à l'entretenement d'un religieux-lai ; ceux-ci parce que les manses abbatiales avoient été unies à des communautés. Sur ces difficultés, le Roi rendit un arrest par lequel tous les abbés et prieurs, tant séculiers que réguliers, de sa nomination, dont les revenus étoient de 1,000 livres de revenu et au-dessus, payeroient chacun la somme de 150 livres par an, à laquelle il avoit arbitré l'entretien et subsistance d'un religieux-lai ; que tous ceux qui auroient ci-devant entretenu un religieux-lai payeroient pareille somme de 150 livres, sans que l'on fût obligé d'entrer en discussion du revenu de leurs bénéfices, et qu'à l'égard des abbayes et prieurés dont le revenu étoit au-dessous de 1,000 livres, les titulaires ne payeroient que 75 livres par an, sans que les uns ou les autres pussent se dispenser de payer ces sommes sous prétexte d'union de leurs bénéfices, ou de partie, à des monastères et communautés, etc. Cet arrêt leva les obstacles, et sa perception se fit sur ce pied.

Le Roi, ayant dans la suite conquis plusieurs provinces de l'ancien domaine de sa couronne, soumit à ces mêmes pensions les bénéfices qui étoient de sa nomination dans ces provinces. Dans les derniers temps on y a condamné plusieurs abbayes et prieurés de fondation et de nomination royale qui avoient échappé à l'exactitude de ceux qui avoient fait les premiers états; en sorte que toutes les pensions peuvent produire aujourd'hui à l'Hôtel des Invalides environ 122,000 livres effectives.

Lors de l'établissement de cet Hôtel, ces pensions n'alloient pas à plus de 100,000 livres. Le Roi sentit qu'un fonds si médiocre n'étoit pas suffisant pour soutenir un établissement si considérable.

C'est ce qui le détermina à y affecter une seconde espèce de fonds infiniment plus importante, qui furent les fonds qui proviendroient des 2 deniers pour livre de tous les payemens qui seroient faits par les trésoriers généraux de l'ordinaire et extraordinaire des guerres, par ceux de la cavalerie légère et par celui de l'artillerie, et qui fut porté, quelques années après, jusqu'à 3 deniers pour livre; et ces 3 deniers ont quelquefois donné un si grand revenu à cette maison que, pendant la guerre qui finit en 1714, dont la dépense étoit de 100 millions par an, ils produisirent 1,250,000 livres par année.

L'idée de former ces fonds de ce que produisoient ces 3 deniers découvre la sagesse du fondateur. Pour une dépense immense en grandeur et en magnificence de bâtimens, en meubles et en entretien, on ne voit rien qui soit à charge au peuple. Le Roi trouva le secret de former ces fonds de ces parties insensibles, prises sur les dépenses générales de la guerre; l'officier et le soldat contribuoient avec plaisir, sans s'en ressentir, à un

établissement dans lequel ils espéroient de trouver un jour une retraite tranquille et assurée, et le terme de leurs travaux.

Une maison qui alloit désormais devenir si nombreuse ne pouvoit pas se soutenir longtemps sans un chef qui eût l'autorité de faire exécuter ce qu'il jugeroit nécessaire pour l'administration des revenus et pour la police intérieure. Le Roi confia ce pouvoir au secrétaire d'état de ses commandemens qui avoit et qui auroit dans la suite des temps le département de la guerre, et lui en donna la direction et l'administration générale.

Monsieur de Louvois avoit alors ce département. Le Roi, qui possédoit supérieurement cette qualité nécessaire au souverain de connoître les hommes, crut ne devoir donner cette marque de confiance qu'à celui de ses ministres qui avoit une part si intime dans ses desseins sur la guerre et dans tout ce qui regardoit ses troupes, qu'à un ministre dont il éprouvoit tous les jours l'étendue du génie dans les conseils, la sagesse dans les projets et la promptitude dans l'exécution; ministre qui s'est consacré en particulier à assurer à tant d'officiers et de soldats le repos dont ils jouissent aujourd'hui dans cet établissement, monument qui, en publiant à jamais la piété et la justice du prince, a rendu la mémoire de son ministre vénérable parmi les militaires.

Voilà donc un directeur et un administrateur général donnés à cette maison; mais comme elle étoit naissante, qu'elle devoit être parfaitement connue par cet administrateur, et qu'il n'y avoit point encore de règlemens pour la police et l'administration, le Roi ordonna que le directeur et l'administrateur général tiendroient tous les mois une assemblée dans l'Hôtel, à laquelle pourroient assister le colonel, le lieutenant-colonel et le ser-

gent-major des gardes françoises, les colonels des six vieux corps d'infanterie; le colonel-général, le mestre-de-camp général, le commissaire général de la cavalerie légère, et le colonel-général des dragons, pour tenir un conseil et délibérer sur les règlemens et les ordonnances qu'il seroit à propos de faire pour la jurisdiction, la police et discipline, la correction et le châtiment de ceux qui tomberoient dans quelque faute, et enfin sur tout ce qui regarderoit la bonne administration.

Pour tenir ce conseil on fit une salle sur la grande face de l'Hôtel. Cette pièce est une des plus considérables de la maison par sa grandeur, par l'exhaussement et par la magnificence des tapisseries dont elle est ornée. Une singularité remarquable au sujet de ces tapisseries, c'est qu'elles furent faites par des soldats invalides. Ces soldats, après avoir été guéris de leurs blessures, consacrèrent à cet ouvrage leur industrie et le repos dont ils jouissoient, et continuèrent ainsi à employer pour leur prince et leur bienfaiteur une vie échapée aux périls de la guerre.

Après avoir pourvu aux règlemens, il convenoit de prescrire une forme pour être reçu dans cet Hôtel. Sur cet article, afin que personne ne jouît de la grâce que ceux pour qui elle étoit destinée, Sa Majesté ordonna, par le même édit, que nul ne pourroit être reçu qu'en rapportant au conseil des certificats valables de ses services, et qu'il n'y auroit que les invalides servant actuellement dans les troupes qui y seroient admis.

Comme cette maison alloit être remplie d'une quantité considérable de personnes, la plupart malades et invalides, il falloit des officiers à leur tête, des médecins, chirurgiens, apoticaires, et des domestiques; le Roi ordonna à cet égard que l'administrateur général

pourroit lui nommer et présenter les officiers et les autres qu'il jugeroit les plus capables et les plus nécessaires, lesquels seroient reçus et admis dans les fonctions de leurs charges en vertu des provisions ou brevets du Roi, expédiés sur la présentation de l'administrateur général. Il accorda au médecin qui seroit nommé les mêmes honneurs et priviléges dont jouissoient les médecins ordinaires de sa maison ; au principal chirurgien, sa maîtrise dans Paris, après avoir servi et travaillé dans l'Hôtel l'espace de six années; et aux artisans qui y travailleroient, l'exemption de la visite des maîtres ou jurés pour les ouvrages et manufactures à l'usage de la maison.

On nomma, par commision, l'ancien des trésoriers de l'extraordinaire des guerres pour faire les fonctions de receveur ou trésorier de l'Hôtel. Il fut ordonné que les fonds destinés à l'entretenement lui seroientremis, pour être par lui employés suivant les états et ordonnances qui seroient expédiés par le directeur et administrateur général; qu'à la fin de chaque année il seroit fait une assemblée dans l'Hôtel pour examiner et arrêter le compte général de la recette et dépense qui auroient été faites durant l'année par le receveur, et qu'à cette assemblée pourroient se trouver tous les colonels, maistres-de-camp et lieutenans-colonels des régimens, tant d'infanterie que de cavalerie et dragons, qui se trouveroient pour lors à Paris, afin qu'on eût une connoissance publique de l'emploi des deniers.

Enfin, on accorda par le même édit et on augmenta dans la suite les exemptions nécessaires pour les choses qui se consommeroient dans la maison.

Les bontés et les attentions du Roi ne se bornèrent pas au temporel de cet Hôtel; mais comme ce devoit être

un endroit de retraite pour les officiers et les soldats qui y seroient admis, ce prince religieux donna ordre à monsieur de Louvois de pourvoir au spirituel, afin qu'ils trouvassent dans le même lieu tous les secours de la religion. Monsieur Le Tellier, archevêque de Reims, chargé de pouvoir de monsieur de Louvois, son frère, passa à cet effet un contrat avec le général de la congrégation de la Mission, par lequel ce général s'obligea de fournir au moins douze prêtres, et jusqu'à vingt, s'il en étoit besoin, pour le service des Invalides. Il fut arrêté que ces prêtres feroient, avec le consentement de monsieur l'archevêque de Paris et du curé de Saint-Sulpice, les fonctions curiales à perpétuité dans l'Hôtel, y célébreroient le service divin dans l'église, administreroient les sacremens aux officiers, soldats et domestiques de la maison, et leur feroient des exhortations et des prédications. Et afin que les cérémonies ecclésiastiques se fissent avec la décence convenable à une église royale, Sa Majesté fit faire des ornemens dignes de sa magnificence.

Il fut encore convenu qu'il seroit fait pour ces prêtres un logement proche de l'église, garni de meubles et de livres pour la première fois; que le gouverneur ni autres officiers n'auroient aucune inspection ni autorité sur eux, comme réciproquement les prêtres ne se mêleroient point du temporel; et enfin que l'Hôtel leur payeroit chaque année la somme de 3,000 livres.

Quelques années après, le nombre des invalides étant considérablement augmenté, il fallut augmenter le nombre des ouvriers évangéliques, et pour cela monsieur de Louvois passa un second contrat avec le même supérieur général de la Mission, par lequel celui-ci s'obligea d'envoyer encore huit ecclésiastiques; et ayant re-

présenté que les 3,000 livres qu'on leur avoit données par le premier contrat ne suffiroient pas pour leur entretien, monsieur de Louvois leur accorda encore autres 3,000 livres par an, ce qui faisoit 6,000 livres, avec des exemptions proportionnées à la quantité des denrées qu'ils pourroient consommer.

Une maison destinée à recevoir des officiers et des soldats blessés avoit besoin d'être pourvue d'une infirmerie, et le soin devoit en être confié à des personnes capables, dévouées par état au service des malades; c'est ce que monsieur de Louvois trouva dans les filles de la Charité, connues sous le nom de Sœurs-Grises. Il passa avec elles un contrat par lequel elles s'obligèrent d'avoir dans l'Hôtel douze sœurs, ou le nombre nécessaire, selon les temps et les besoins. Il fut convenu que, pour ce qui regarderoit le temporel et le service des malades, elles seroient entièrement sous l'autorité et la dépendance de l'administrateur général de l'Hôtel et de ses successeurs. Monsieur de Louvois leur donna à elles seules la charge des infirmeries, le soin des malades et de leur cuisine, le gouvernement entier de l'apoticairerie et la composition des médicamens ordinaires. Il fut dit qu'elles seroient nourries aux dépens de l'Hôtel, avec des appointemens convenables.

Le nombre des malades ayant augmenté dans la suite, on a été obligé d'augmenter aussi le nombre de ces sœurs, et elles sont aujourd'hui trente-cinq dans les infirmeries.

Monsieur de Louvois pourvut ensuite à la sûreté de cette maison, par l'établissement d'un prevost et de six archers. Leur fonction principale étoit de monter tous les soirs à cheval et de faire leur patrouille aux environs de l'Hôtel. Ces archers ne subsistent plus; mais l'on

conserve encore dans cet Hôtel les tuniques dont ils étoient revêtus, pareilles à celles des gardes de la porte du Roi.

Tel fut, dès ses premiers commencemens, l'établissement d'une maison si considérable. On y admire la profonde sagesse qui y a présidé : les choses principales y sont prévues et on y pourvoit presque à tout; des fonds importans lui sont assignés pour l'empêcher de manquer jamais; un chef y est établi, des conseils pour l'administration et pour la discipline, des officiers pour le commandement; un directeur particulier sous les ordres du ministre, des commensaux et des domestiques pour tous les secours nécessaires. Des précautions si sages assurent aux officiers et aux soldats qu'une médiocrité de fortune mettroit hors d'état de pouvoir se secourir un asile tranquille et assuré. Quels motifs pour animer une nation naturellement guerrière et qui aime la gloire de son prince! Aussi un très grand nombre de ces mêmes officiers et soldats invalides en donnèrent-ils, en 1690, une preuve bien honorable à la nation: après avoir joui pendant quelques années du repos que cet établissement leur avoit procuré, et se trouvant rétablis par les secours qui leur avoient été administrés, ils demandèrent avec empressement d'aller rendre de nouveaux services au Roi et à l'Etat dans les places frontières, ce qui fut le commencement des compagnies d'invalides qu'on a depuis formées et détachées pour la garde de ces places, et augmenta le nombre des troupes capables de servir en campagne.

Dans la suite des temps, et à mesure que cet établissement fut plus connu, l'expérience, qui est le guide le plus sûr pour éclairer les hommes, fit juger nécessaire quelques augmentations de détails dues à la vigilance dont

messieurs les administrateurs généraux se sont toujours piqués pour cette maison.

Sous monsieur de Barbezieux, presque tous les bâtimens furent achevés, et comme il avoit succédé à monsieur de Louvois, son père, dans l'administration générale de cette maison, il y apporta aussi les mêmes vues et les mêmes attentions. Il fit mettre la dernière main au bâtiment connu aux Invalides sous le nom de Bâtiment neuf, placé à côté de celui des prêtres. Monsieur de Louvois l'avoit destiné pour y loger cent cinquante jeunes gentilshommes qui n'auroient pas assez de fortune pour être élevés suivant leur condition; ils devoient être entretenus dans l'Hôtel, y vivre en commun dans un grand réfectoire, qu'on voit encore, et y apprendre les élémens de l'art militaire, pour être placés dans des régimens; mais après la mort de monsieur de Louvois, les circonstances des temps arrêtèrent l'exécution d'un projet si noble et si digne de celui qui l'avoit imaginé.

Monsieur de Barbezieux réforma ensuite un inconvénient infiniment considérable qui portoit sur la santé des officiers et des soldats blessés. Le chirurgien gagnant maîtrise se retiroit ordinairement de l'Hôtel après y avoir servi ses six années; un changement si fréquent causoit du dérangement dans la manière de panser les blessés, et on étoit souvent obligé d'envoyer chercher un maître chirurgien à Paris. Pour remédier à cet inconvénient, il établit un chirurgien-major en chef, dont la place seroit fixe, et y nomma le sieur Norand, le 9 septembre 1694. Dans la suite, monsieur de Chamillard ayant observé que, pour rendre la place de ce chirurgien-major plus assurée, il étoit à propos que le Roi le pourvût d'un brevet, Sa Majesté ordonna que, sur la

nomination qui lui seroit faite par le directeur et administrateur général, il pourvoiroit un chirurgien-major pour jouir des honneurs et priviléges convenables, et des appointemens qui seroient ordonnés par les Etats de Sa Majesté.

La guerre ayant rendu très considérable la recette des fonds destinés pour l'entretenement de l'Hôtel, ce ministre trouva nécessaire en 1701, pour le bien et l'utilité du service, que le Roi créât trois offices en titre et héréditaires de trésoriers généraux de l'Hôtel, pour en faire alternativement la recette et la dépense et en compter tous les ans, au lieu de l'ancien des trésoriers de l'extraordinaire de la guerre, qui ne faisoit cette fonction que par commission; c'est ce qui fut ordonné par un édit du mois de février 1701. Ces charges subsistent encore et sont exercées aujourd'hui par les sieurs Le Riche et Périchon, personnes également capables, par leur droiture et leur exactitude, d'une recette et d'une dépense aussi importantes.

Monsieur de Louvois avoit donné aux sieurs Camus frères la direction de l'Hôtel sous ses ordres, mais sans appointemens, parce qu'ils étoient chargés d'ailleurs d'autres emplois utiles. Après la mort des sieurs Camus, monsieur de Chamillard trouva à propos que celui qui seroit chargé de cette direction, sous les ordres du directeur et administrateur général, fût uniquement appliqué aux soins qu'exigeoit cette commission, et que pour cela il falloit lui accorder 6,000 livres d'appointemens; ce qui fut ordonné par un arrêt du 1er février 1704.

En l'année 1710, sous le ministère de monsieur de Voisins, directeur et administrateur général de l'Hôtel, le Roi établit une chose digne de sa bonté et de son

équité. Parmi les Suisses qui servoient dans les troupes il y en avoit de catholiques et de protestans; les catholiques trouvoient le secours de l'Hôtel comme le reste de ses sujets; il étoit refusé aux protestans, à cause de la différence de religion. Cependant, comme les protestans le servoient de même que les catholiques, il ne voulut pas les laisser sans secours, et ordonna que sur les revenus de l'Hôtel il seroit fait tous les ans un fonds de 6,000 livres, pour être employé et partagé, savoir : 5,000 livres en cent pensions de 50 livres chacune, pour cent soldats suisses protestans qui auroient mérité l'Hôtel par leurs longs services ou leurs blessures, et 1,000 livres pour dix pensions de 100 livres chacune pour dix officiers suisses protestans, pour en jouir leur vie durant dans leur pays, par les soins de l'ambassadeur de Sa Majesté en Suisse, auquel elle feroit remettre les fonds; que, pour être admis à ces pensions, ces officiers et soldats se présenteroient à l'Hôtel pour y faire examiner leurs services de la même manière qu'étoient examinés les services de ceux qui demandoient à y être entretenus. L'année suivante, le Roi réduisit le nombre des soldats pensionnaires à soixante-neuf; mais en même temps il porta leurs pensions jusqu'à 72 livres 9 sols pour chacun, ce qui remplissoit toujours la somme de 5,000 livres destinée pour ces soldats.

Monsieur de Voisins fit encore un règlement de police pour faire observer l'ordre et une discipline exacte dans l'Hôtel, règlement qui a été trouvé si sage qu'on a l'attention de le faire afficher de temps en temps en différens endroits de cet Hôtel, afin que les officiers et soldats qui y sont nouvellement admis puissent s'instruire par eux-mêmes de ce qui y est ordonné.

Monsieur Leblanc, de son côté, fit une réforme convenable. Il y avoit dans cet Hôtel un commissaire qui y logeoit, et qui faisoit presque les mêmes fonctions que le directeur particulier, connu plus communément aujourd'hui sous le nom d'intendant. Monsieur Leblanc trouva que ce commissaire étoit un double emploi inutile, et, l'ayant représenté au Roi, cette fonction fut supprimée, de même que celle d'un sous-commissaire. Sa Majesté ordonna que l'intendant de l'Hôtel, qui n'y habitoit point, iroit y loger, et qu'il y auroit, outre ses appointemens, une subsistance convenable.

Enfin, sous monsieur d'Argenvilliers, qui préside aujourd'hui à l'administration générale de cette maison, que d'ordre, que de règle dans toutes les parties, que d'augmentations utiles et nécessaires! Les circonstances des temps précédens avoient engagé l'Hôtel à des sommes considérables; il est entré dans tous les détails susceptibles d'économie; par là on a libéré cet Hôtel et il est aujourd'hui sur son courant.

Cette maison n'avoit pas de quoi loger les grains nécessaires pour sa subsistance, ce qui donnoit occasion à des fournisseurs de mauvaise foi de manquer à leur fourniture quand les grains venoient à enchérir. Ce ministre a aussi porté ses vues sur cette partie; il a fait construire derrière l'Hôtel de vastes greniers, et a obligé les entrepreneurs du blé d'y avoir toujours mille muids effectifs, quoiqu'il ne s'en consomme ordinairement qu'environ cinq cent cinquante; par là il a non seulement assuré la subsistance des officiers et des soldats dans des cas de disette, mais dans ces mêmes cas l'Hôtel seroit encore en état d'en fournir à Paris pendant quelques jours; et pour s'assurer de cette nourriture effective, il a établi à ces greniers un contrôleur pour y

veiller, de même qu'à la qualité des grains. Les fours étoient dans l'intérieur de l'Hôtel, et il en pouvoit naître de très grands inconvéniens causés par le feu ; il les a supprimés et en a fait faire de très commodes au même endroit où sont placés les greniers.

L'eau, qui manquoit dans une maison si nombreuse et qui y étoit si nécessaire, va y couler en abondance par le moyen d'un puits qu'il y a fait creuser. Ce puits, plus profond que le lit de la rivière, fournira assez d'eau pour tenir toujours plein un immense réservoir qui en donnera dans les cuisines, dans les offices, dans les infirmeries et dans les cours. Cette eau passera encore avec rapidité par des souterrains dans différens endroits, et entraînera ce qui rendoit cet Hôtel mal sain et presque inhabitable. Une réparation si utile procure une double utilité, la santé des personnes qui y habitent et une épargne considérable.

Les choses de décoration nécessaires à une si grande maison n'ont pas échappé à ce sage ministre ; il a rendu à la façade de l'Hôtel son agrément et sa beauté ; la figure équestre du fondateur, qu'on voit au-dessus de la grande porte d'entrée, est un hommage qui étoit dû à ce grand prince par l'administrateur supérieur d'un si bel établissement.

Tels sont en général les changemens et les augmentations qui ont été faits successivement depuis l'établissement de cet Hôtel ; mais l'ordre admirable et la police intérieure qui y règnent sont un modèle de la plus sage et de la plus parfaite administration.

Quoique les hommes soient nés pour la société, on éprouve néanmoins, à la honte de la raison, que, lorsqu'ils sont destinés à vivre en commun, l'esprit de liberté et d'indépendance, les jalousies et les haines

viennent y semer la discorde parce qu'on se connoît de trop près; on diroit que ces mêmes hommes ne sont faits que pour se voir dans le lointain. Si cette expérience a obligé de prescrire des règles dans tous les établissemens, elles ont été encore plus nécessaires dans les établissemens considérables, tels que celui dont il s'agit: une maison où près de trois mille personnes, non-seulement de différentes provinces, mais encore de différentes nations, vivent en commun, pourroit-elle longtemps subsister sans règle et sans discipline?

On a donc établi un ordre qui porte sur trois parties principales : le militaire, le temporel et le spirituel, ce qui embrasse toute l'économie.

Pour ce qui regarde le militaire, on observe dans l'Hôtel royal des Invalides à peu près la même discipline et le même ordre que dans une place de guerre. Il y a un état-major, composé d'un gouverneur, d'un lieutenant de Roi, d'un major, de deux aydes-major, d'un prévôt avec six archers, d'un capitaine des portes avec trois portiers, d'un médecin et d'un chirurgien-major.

Le gouverneur y fait les mêmes fonctions que dans une place de guerre : c'est lui qui donne l'ordre; on lui porte les clefs; il dispose des logemens.

Vingt-cinq compagnies sont formées et destinées pour y monter la garde; il monte régulièrement par jour cinq compagnies, et chaque compagnie est composée d'un capitaine, de deux sergens et de vingt-cinq soldats.

Les militaires y sont distingués en trois classes: la première est celle des officiers des troupes du Roi, des gardes-du-corps, gendarmes, chevau-légers, mousquetaires de la garde, des sergens de la compagnie des gre-

nadiers à cheval, lorsqu'ils ont servi cinq ans en cette qualité, et des sergens des régimens des gardes françoises et suisses, après dix ans de service en cette qualité; des officiers de la connestablie et des maréchaussées et leurs exempts, après avoir été dix ans officiers. Cette première classe a dans cet Hôtel un traitement convenable à des officiers, soit pour la table, soit pour l'habillement et pour le logement. La seconde classe est composée des gendarmes et chevau-légers des compagnies d'ordonnance, des grenadiers à cheval, des maréchaux-de-logis de la cavalerie et de dragons, et des sergens d'infanterie lorsqu'ils ont servi dix ans en cette qualité, des garde-magasins, capitaines et conducteurs d'artillerie après trente ans de service. Ceux de cette classe ont un traitement distingué de celui du simple soldat, mais au-dessous de celui de l'officier. Enfin la troisième classe est celle des simples soldats, cavaliers et dragons, archers de la connestablie et des maréchaussées, maîtres ou simples ouvriers et charretiers d'artillerie.

Les officiers et les soldats qui sont reçus dans cet Hôtel y sont traités avec tant de soin que dans le grand nombre il s'en trouve plusieurs qui sont en état, après quelques années, de continuer à servir. Cette ardeur, digne de la nation, a donné lieu de former des compagnies de ces officiers et de ces soldats, qu'on détache de l'Hôtel pour aller servir dans les places frontières : il y a actuellement dans ces places cent quarante-une compagnies détachées; chaque compagnie est composée d'environ soixante-dix soldats, et commandée par un capitaine, cinq lieutenans et deux sergens, et tant qu'ils sont dans ces places l'Hôtel fournit à leurs habillemens.

A l'égard de l'ordre et de la discipline établie pour les militaires, c'est une première règle qu'un officier ou

un soldat ne peut y être admis qu'il ne sorte actuellement du service ; il faut de plus qu'il ait porté les armes vingt années, ou qu'il ait été estropié au service, ou qu'il soit devenu incapable de servir.

Un officier ne peut y être reçu sur le pied d'officier qu'il n'ait servi au moins deux années en cette qualité, si ce n'est qu'il eût été estropié pendant ce temps et mis hors d'état de servir.

La conduite que les officiers et les soldats doivent tenir dans l'Hôtel lorsqu'ils y sont reçus est prescrite par de sages règlemens : les juremens et les blasphèmes, les querelles et les combats, y sont défendus; l'ivrognerie y est punie par le retranchement du vin, par les arrêts ou la prison. On ne peut découcher de l'Hôtel ni y faire coucher personne de dehors; les soldats n'en peuvent sortir sans la permission par écrit du gouverneur; le port des armes est défendu dans l'Hôtel, et enfin on a pourvu à l'ordre et à la tranquilité qui devoient régner dans cette maison.

L'administration temporelle de cet Hôtel est dirigée dans trois conseils : le premier se tient tous les jeudis au matin au bureau du secrétariat; il est composé du gouverneur, du directeur particulier ou intendant, du lieutenant de Roi, d'un major et de deux aides-majors; mais il n'y a que les trois premiers qui y aient voix délibérative. Dans ce conseil on reçoit les officiers et les soldats qui se présentent avec des certificats en forme de leurs services ; on y arrête aussi les registres de dépense de l'habillement et du blanchissage, et la dépense journalière que fait le contrôleur.

Monsieur le directeur et administrateur général tient le second conseil, où assistent le gouverneur, l'intendant, le lieutenant de Roi et les deux trésoriers; le gouverneur

y fait son rapport au ministre des affaires qui regardent le militaire; l'intendant rend compte de l'état où se trouvent les marchés qu'il a passés, les achats qu'il a faits, et en un mot tout ce qui regarde les choses d'administration, et sur ces rapports le ministre décide seul. Si ce même jour il se présente des officiers et des soldats, monsieur l'administrateur général ordonne ce qu'il juge à propos sur leur réception. Le troisième conseil se tient ordinairement à la fin de chaque année; monsieur l'administrateur général y invite quantité d'officiers généraux et ceux qui ont droit d'y assister; on y arrête le compte du trésorier en exercice.

Ces conseils présentent une idée générale de la manière dont le temporel est régi, mais il ne sera peut-être pas inutile d'en donner ici une plus particulière. Il étoit bien difficile que monsieur l'administrateur général pût descendre par lui-même dans une infinité de détails; pour l'en soulager, il a été établi sous ses ordres un directeur particulier; c'est aujourd'hui le sieur Berthelot-Duchy, qui contribue par la sagesse de son administration particulière au bonheur de cette maison, et qui possède singulièrement cette qualité bienfaisante, mais si rare dans les hommes, d'aimer à soulager les malheureux.

Les fonctions du directeur particulier, ou intendant, sont d'avoir une inspection générale sur toutes les dépenses de l'Hôtel, d'arrêter toutes les semaines avec messieurs les gouverneur et lieutenant de Roi la dépense, de quelque nature qu'elle soit, faite chaque semaine; d'arrêter seul les livres de dépense de l'infirmerie, de même que ceux du sous-inspecteur. Lorsque le ministre ne se trouve pas au conseil, il passe en son absence, avec messieurs les gouverneur et lieutenant de

Roi, les marchés des entrepreneurs, de quelque espèce qu'ils soient; il expédie et signe seul les ordonnances pour le paiement des fournitures faites à l'Hôtel, et sur ces ordonnances les trésoriers paient valablement.

Dans les commencemens de l'établissement de cette maison, et même longtemps après, les fournitures, de quelque espèce qu'elles fussent, pour la subsistance et l'entretien, se faisoient par régie; le commissaire et le contrôleur faisoient les achats et les payoient des fonds qui leur étoient remis par le trésorier. Cet usage a été changé, parce qu'il pouvoit avoir ses inconvéniens, et depuis plusieurs années les fournitures, de quelque nature qu'elles soient, comme le pain, le vin, l'habillement, et une infinité d'autres, ne se font plus que par entreprise et au rabais. On a l'attention de choisir de bons fournisseurs, et, dans le nombre de ceux qui se présentent, la préférence n'est donnée qu'à ceux qui font la condition de l'Hôtel meilleure et plus avantageuse; par là on est toujours sûr d'être fourni et de ne manquer jamais.

L'intendant a au-dessous de lui un contrôleur et un sous-inspecteur qui lui rendent compte; leurs fonctions sont de visiter tout ce qui entre dans la maison, tant en vivres qu'en vêtemens, pour juger si les qualités sont bonnes, et ils peuvent rejetter ce qui ne paroît pas de bonne qualité. Le contrôleur est chargé en particulier de la menue dépense journalière qu'il fait pour les tables, dont il compte à l'intendant, de controller et enregistrer les officiers et soldats reçus, pour les faire habiller. Le sous-inspecteur est chargé seul de la distribution des vivres, et rend compte chaque semaine de la consommation effective, parce que ce n'est que sur cette consommation qu'on règle ce qui est dû aux fournisseurs;

il est encore chargé en particulier de la réception du linge neuf et de l'entretien. Ainsi toutes les fournitures d'une maison si immense sont passées au creuzet de l'économie et de la plus exacte attention. On connoît l'emploi de chaque partie de dépense, et rien n'y est dépensé inutilement.

Par cet arrangement, l'Hôtel est en état de pourvoir à tous les besoins nécessaires. La table des officiers est honnête; leur habillement et leur entretien de corps sont convenables; les tables des soldats suffisamment servies, et ils sont bien habillés. Les malades trouvent dans l'infirmerie tous les secours et tous les soulagemens possibles; toutes sortes de maladies y sont traitées.

Enfin le spirituel termine cet ordre admirable d'administration. Dans une maison destinée pour la retraite des officiers et des soldats devoit être élevé un temple pour y rendre à Dieu, l'arbitre souverain du sort des armes, d'immortelles actions de grâces. Le Roi y fit construire ce temple superbe, qui fait l'admiration des nations étrangères; des ministres y sont placés pour célébrer à perpétuité le service divin, faire les fonctions curiales, prêcher, instruire, confesser, administrer les sacremens, et édifier par leur conduite des militaires que la licence que peut inspirer la profession des armes auroit écartés des devoirs indispensables de la religion. C'est dans cette vue qu'il a été ordonné par des règlemens que les officiers qui seroient nouvellement reçus dans l'Hôtel ne pourroient sortir pendant les quinze premiers jours, et les soldats pendant quarante, afin d'être instruits de leurs devoirs sur la religion; que tous les officiers et les soldats qui seroient résidens dans l'Hôtel au temps de Pâques seroient obligés de faire leur

devoir pascal dans la paroisse de Saint-Louis de ce même Hôtel, et qu'il ne leur seroit point accordé de congé pour sortir qu'en apportant à monsieur le gouverneur ou au secrétaire de l'Hôtel un billet signé des prêtres de la Mission, qui y sont établis, pour connoître s'ils auront rempli leur devoir; et enfin qu'ils assisteroient exactement tous les dimanches au service divin qui se fait dans cette paroisse.

Tels sont l'ordre et l'arrangement d'un établissement si admirable. Les militaires y trouveront dans tous les temps un asile tranquile; l'exacte discipline que l'on y observe en assure la durée; il sera un monument éternel de la justice et de la piété du grand Monarque qui l'a fondé. Les ministres qui ont eu part à cet établissement, et qui l'ont soutenu par la sagesse de leur administration, participeront à jamais à la gloire du prince et méritent que leurs noms soient gravés dans ses fastes : c'est un hommage que la reconnoissance doit à ceux qui donnent leur attention aux établissemens publics; les noms des personnes qui ont contribué, sous leurs ordres, à maintenir dans celui-ci la police et la discipline, ne doivent pas y être négligés.

Secrétaires d'Etat et des commandemens de Sa Majesté, ayant le département de la guerre, Directeurs et Administrateurs généraux de l'Hôtel royal des Invalides.

Monsieur de Louvois;

Monsieur de Barbezieux, fils de monsieur de Louvois;

Monsieur de Chamillard;

Monsieur de Voisins.

Le conseil de la guerre, lors de la Régence.

Monsieur Leblanc;
Monsieur de Breteuil;
Monsieur Bauyn d'Angervilliers.

Gouverneurs.

Monsieur Dormoy, prévôt des bandes;
Monsieur Blanchard de Saint-Martin, commandeur de l'ordre de Saint-Louis;
Monsieur Desroches d'Orange, commandeur de l'ordre de Saint-Louis;
Monsieur de Boiveau, grand'croix de l'ordre militaire de Saint-Louis;
Monsieur de Beaujeu, commandeur de l'ordre militaire de Saint-Louis;
Monsieur de Ganges, commandeur de l'ordre militaire de Saint-Louis.

Lieutenans de Roi.

Monsieur Seneric;
Monsieur de Boiveau;
Monsieur de Lajavye;
Monsieur de Beaujeu;
Monsieur de Ganges;
Monsieur de Saint-André.

Majors.

Monsieur l'Escarmoussier;
Monsieur Charrier;
Monsieur Godard;
Monsieur Rainaud;
Monsieur de Varennes.

Directeurs particuliers ou Intendans.

Messieurs Camus frères;
Monsieur de Versoris;
Monsieur Charpentier d'Audron;
Monsieur Charpentier de Courcel, son fils;
Monsieur Berthelot-Duchy.

Médecins.

Monsieur Duchesne;
Monsieur Guiard;
Monsieur Malouet.

Chirurgiens-majors en chef.

Monsieur Morand père;
Monsieur Morand fils, de l'Académie des Sciences et de l'Académie royale de Londres;
Monsieur Boucaud.

MANIÈRE DONT LES INVALIDES SONT ENTRETENUS DANS CET HOTEL.

En écrivant l'histoire de l'établissement de cet Hôtel, on avoit cru qu'il suffisoit de présenter les principaux faits et les plus intéressans qui concernent cet établissement pour en faire connoître la grandeur et l'utilité; mais on a fait observer depuis qu'il y avoit des personnes curieuses de circonstances plus particulières. C'est donc pour ces personnes que l'on va donner ici le détail de la manière dont les Invalides sont entretenus dans cette maison.

Les officiers sont communément logés quatre à quatre dans les chambres, dans lesquelles on entre par de vastes corridors; peu d'entre eux ont des chambres particulières. Ils couchent seuls; leur lit est composé d'un bois à colonne, d'une housse de serge jaune, d'un matelas de crin, d'une paillasse et de draps, dont on leur change suivant l'usage observé dans les garnisons.

Les soldats sont ordinairement quatre ou six dans chaque chambre; mais chacun a son lit, où il couche seul, et auquel on change de draps de même qu'aux officiers.

A l'égard du vêtement, le linge de corps des officiers consiste en une chemise, une cravatte, un mouchoir, un caleçon, une paire de chaussettes et une paire de chaussons; ils en changent deux fois par semaine. L'habillement des officiers consiste à un juste-au-corps de drap bleu, manufacture de Berry, doublé de rouge, parementé d'un drap rouge, avec un bordé d'argent sur l'habit, et des boutons d'étain, façon de Strasbourg; la veste et la culotte sont de peau.

Le juste-au-corps des soldats est d'un drap bleu d'une qualité inférieure, doublé et parementé de rouge, avec des boutons d'étain unis.

Le juste-au-corps et la culotte des officiers et des soldats doivent durer trois ans, et la veste six. Tous les dix-huit mois on leur donne une paire de bas et un chapeau, deux paires de souliers neufs par an: Dans l'année on leur fait remonter deux fois leurs souliers, et tous les trois ans on leur donne deux paires de semelles de bas et une doublure de veste et de culotte.

Afin que ce détail puisse être exactement observé, voici l'ordre qu'on observe. Lorsqu'un officier ou un soldat est reçu dans l'Hôtel, il va se présenter au controlle pour se faire enregistrer pour l'habillement. Le controlleur l'écrit par nom, surnom et nom de guerre; après cela il envoie sa feuille au tailleur et au cordonnier qui sont dans la maison. Huit jours après, l'officier ou le soldat nouvellement reçu va au controlle; là on lui délivre ses hardes et on lui donne une carte numérotée, laquelle contient le jour auquel il les a reçues; et lorsque le temps est arrivé pour être habillé de nouveau, l'officier ou le soldat est obligé de représenter cette carte.

A l'égard de la nourriture, celle des officiers est avec raison distinguée de celle des soldats. Les tables des officiers sont dans des salles particulières; chaque table est ronde et servie de douze couverts. Ils dînent à onze heures trois-quarts; on leur change de nappe trois fois. Leur couvert est composé de deux assiettes, d'une tasse, d'une cuillère et d'une fourchette d'argent, les trois pièces du poids de quatorze onces, et d'un pot à l'eau d'étain. En gras, on sert sur chaque table deux potages, deux plats de bouilli et une grande entrée;

pour le dessert, on leur donne du fromage ou du fruit de la saison. Chacun a une chopine de vin à dîner et une à souper. Pour le souper, on leur sert deux plats de rôti en bœuf ou mouton, une entrée de boucherie et une salade; le dessert est le même qu'au dîner. Chaque officier a par jour vingt onces de pain; ce pain leur est distribué, savoir : huit onces à chaque repas, et quatre onces avec un demi-septier de vin pour leur déjeuner, qu'on leur porte tous les jours dans leur chambre.

Dans l'année il y a certains jours marqués ou de réjouissance publique; alors on leur donne de la volaille et on double le vin.

En maigre, on leur sert quatre plats : un de morue, qui est de fondation, un autre de poisson frais, des œufs et des légumes.

Ces tables sont servies assez abondamment, et leurs dessertes sont consommées par les domestiques.

Les soldats mangent dans les réfectoires. Il y en a deux grands, qui contiennent chacun quatre cents personnes à la fois; deux plus petits, pour environ trois cent cinquante personnes, et deux autres pour les aveugles, où il y a place pour quatre-vingt-dix personnes.

Les soldats sont en si grand nombre dans cet Hôtel qu'ils ne peuvent prendre leurs repas tous à la fois; c'est ce qui a obligé de faire servir en deux temps différens. La première table est servie à onze heures précises, la seconde à onze heures trois-quarts. Ils sont servis de quatre en quatre. Les jours gras, à dîner, on leur donne à chacun un potage dans une écuelle d'étain et une demi-livre de bouilli sans os; à souper, une demi-livre de viande rôtie. Ils ont par jour vingt-deux onces de pain bis-blanc et une chopine de vin.

Sur ces tables on change de nappe trois fois par se-

maine ; chaque soldat a devant lui son couvert, composé d'une serviette, d'une assiette, d'une cuillère d'étain, et on lui donne un demi-septier plein de vin à chaque repas. En maigre, ils ont trois œufs à chaque repas, dont l'apprêt change suivant les saisons, et les jours de jeûne, quatre onces de fromage à la collation.

En carême les officiers et les soldats mangent de la viande trois fois la semaine, et dans les autres jours on donne plus à manger aux soldats que dans les jours maigres du courant de l'année.

A l'heure de chaque repas le sous-inspecteur fait la revue des tables pour compter les présens, en sorte que le pain et le vin des absens est perdu pour eux, et c'est sur cet état de revue et de consommation effective qu'on règle ce qui est dû aux fournisseurs du pain et du vin.

Après que les soldats ont mangé, il y a une autre table, qu'on appelle la table des grands commensaux ou employés, qui sont environ vingt-deux. Ces commensaux sont servis précisément à une heure après midi. Ils mangent dans l'un des quatre grands réfectoires des soldats et sur la même table. On les sert à tous les repas, et en tout temps, de même que les officiers.

Enfin, il y a une autre table des commensaux-domestiques, qui sont environ cent cinq; ils sont servis à dîner à une heure précise, dans un des réfectoires des soldats. Leur nourriture est inférieure à celle des grands commensaux.

Pour garantir les invalides de la rigueur de l'hiver, il y a dans l'Hôtel des poëles pour les officiers et pour les soldats.

On a pourvu aussi, en faveur des officiers, à une espèce de nécessité que l'habitude de prendre du tabac

a formée; on donne pour cela un écu de 3 livres tous les mois à chaque officier, et quinze sols aux bas-officiers.

Dans cet Hôtel on consomme communément cinq cents muids de bled par an, et environ deux mille trois cents muids de vin. Pour les autres denrées, on en va voir à peu près la consommation par un état qui fut affiché en 1724, dans lequel on en proposoit la fourniture au rabais.

DENRÉES.	QUANTITÉS nécessaires par année.	PRIX des années 1722 et 1723. Livres. Sous. Deniers.
Lard...........	7,000 livres	41 — 5 — » le cent.
Beurre frais.....	20,000 livres	46 — 17 — 6 le cent.
Beurre salé.....	16,000 livres	34 — 7 — 6 le cent.
Œufs..........	1,000,000 œufs	28 — 15 — » le millier.
Fromage.......	66,000 livres	28 — 2 — 6 le cent.
Huile d'olive....	11,000 livres	62 — 10 — » le cent.
Huile de baleine.	2,700 livres	30 — » — » le cent.
Poules..........	3,000 poules	» — 15 — » la poule.
Chapons........	1,100 chapons	1 — 7 — 6 le chapon.
Sucre..........	1,300 livres	68 — 15 — » le cent.
Poivre blanc....	12 livres	1 — 17 — 6 la livre.
Poivre noir.....	900 livres	1 — 5 — » la livre.
Girofle.........	20 livres	6 — 17 — 6 la livre.
Muscade.......	20 livres	6 — 5 — » la livre.
Morues.........	6,500 morues	137 — 10 — » le cent.
Saumon........	5,000 livres	41 — 5 — » le cent.
Harengs........	36,000 harengs	48 — 15 — » le millier.
Merluches......	3,700 livres	35 — » — » le cent.
Pois...........	100 setiers	31 — 5 — » le setier.
Fèves..........	30 setiers	31 — 5 — » le setier.
Lentilles.......	10 setiers	31 — 5 — » le setier.
Prunes.........	4,500 livres	» — 6 — 3 la livre.
Mandians.......	1,300 livres	» — 11 — 3 la livre.
Riz...........	2,000 livres	» — 6 — 3 la livre.
Verjus........	5 muids	62 — 10 — » le muid.
Vinaigre........	20 muids	62 — 10 — » le muid.

Toutes les personnes solvables seront reçues à faire leurs enchères en la manière accoutumée, en donnant bonne et suffisante caution, sur la soumission du sieur Lambot, auquel le marché de ladite fourniture avoit été adjugé pour six années, au rabais d'un cinquième des prix ci-dessus énoncés.

Pour les malades, on établit des infirmeries dès la fondation de l'Hôtel. Ces infirmeries sont servies par trente-cinq filles de la Charité; elles y ont leurs appartemens particuliers et une chapelle domestique pour les exercices de leur règle. Elles sont nourries de même que les malades. On leur donne à chacune douze écus par an; sur quoi elles s'entretiennent de tout, à l'exception du gros linge, que l'Hôtel leur fournit. La cuisine des malades est dans les infirmeries; ce sont ces filles qui apprêtent leur nourriture. Elles ont le détail de tout le linge nécessaire pour les malades; il y en a une quantité considérable, conservée dans une grande salle avec la plus grande propreté; il s'en fait une si grande consommation que l'Hôtel donne tous les ans 6,000 livres à ces sœurs pour acheter du linge neuf. Elles ont le soin de l'apothicairerie, qui est dans l'intérieur des infirmeries : elles composent elles-mêmes les remèdes ordinaires, les sirops et les confitures qu'il faut pour les malades; elles ont le soin de faire les achats des drogues et de tout ce qui est nécessaire pour ces infirmeries, et, sur les mémoires de la sœur supérieure, l'intendant de l'Hôtel lui délivre des ordonnances pour payer les marchands. Il y a dans ces infirmeries un garçon apothicaire gagnant maîtrise, pour faire les grandes compositions de remèdes.

Il y a neuf salles dans ces infirmeries; la partie la plus commode de la salle Notre-Dame est destinée pour les officiers, le surplus pour les soldats attaqués de maladies ordinaires; celle de Saint-Joseph pour les vieillards infirmes; celle de Saint-Cosme pour les blessés; une petite salle avec des bains pour les maladies cachées, dont on traite les militaires de la maison du Roi et tous autres officiers et soldats qui obtiennent pour

cela des ordres du ministre ; la salle de Saint-Louis pour les scorbutiques ; celle de l'Ange-Gardien pour les cancers et les maux qui peuvent se communiquer ; enfin, celles de Saint-Michel, du Bon-Pasteur et de Sainte-Geneviève, dans les temps où les maladies augmentent. Il y a des loges à part pour les insensés. Pour être en état de secourir les malades de nuit comme de jour, il y a une chapelle dans laquelle M. d'Angervilliers a établi que le Saint-Sacrement reposeroit toujours ; deux sœurs, qui veillent la nuit à tour de rôle ; un prêtre de la Mission, qui passe à tour de rôle vingt-quatre heures dans les infirmeries ; un chirurgien aide-major, qui gagne sa maîtrise, qui y demeure toujours, de même que l'apothicaire gagnant maîtrise ; deux garçons chirurgiens, deux portiers, et les garçons infirmiers.

Les Sœurs-Grises sont tous les jours levées à quatre heures ; à cinq on donne le bouillon aux malades et on distribue les provisions nécessaires dans les salles ; à six heures on dit la messe, et immédiatement après le médecin et le chirurgien-major font leurs visites, auxquelles assiste l'apothicaire, pour écrire les ordonnances ; à huit heures on ouvre une salle en dehors des infirmeries, pour recevoir et panser ceux de l'Hôtel qui ne sont point alités.

On voit dans ces infirmeries une fort belle pharmacie, un laboratoire commode, une buanderie très spacieuse.

Les chirurgiens y conservent, dans une salle où ils s'assemblent, une grande caisse d'instrumens de chirurgie, pareille à celle que le Czar Pierre Ier fit faire en France ; le chirurgien-major en a la garde. Il a aussi un lieu particulier destiné à l'anatomie et aux expériences

qu'il fait sur les cadavres, et il fait des démonstrations aux garçons chirurgiens qu'il est chargé d'instruire.

Il y a encore dans ces infirmeries un réfectoire particulier pour les officiers et les soldats que des blessures reçues à la tête ont rendus difformes, parce qu'on leur donne une nourriture plus légère qu'à ceux qui mangent dans les salles ou dans les réfectoires ordinaires de l'Hôtel.

On voit, par le détail qu'on vient de donner, les attentions et les soins qu'on apporte dans cette maison royale pour le soulagement de ceux qui ont mérité cette honorable retraite par leurs blessures ou par leurs services.

DESCRIPTION

DE LA NOUVELLE ÉGLISE

DE

L'HOTEL ROYAL DES INVALIDES.

PAR FÉLIBIEN.

L'Hôtel des Invalides, où le Roi a fondé des revenus suffisans pour faire subsister en divers lieux de son royaume cinq à six mille officiers ou soldats que leur vieillesse ou leurs blessures ont mis hors d'état de servir, cette maison, bâtie proche de Paris, et dans laquelle près de trois mille de ces soldats et officiers sont logez et entretenus, a deux grandes et magnifiques églises, l'une dans l'Hôtel, avec les logemens duquel

elle a été construite, et l'autre dehors, que l'on ne vient que d'achever.

C'est cette nouvelle Église que nous nous proposons particulièrement de décrire ici. Elle contient, dans un quarré parfait, un dome très spacieux, situé au milieu de quatre chapelles rondes, séparées les unes des autres par une croix grecque, dont les quatre parties à peu près égales sont construites, l'une au midi, où la principale entrée de l'église est placée, deux à l'orient et à l'occident, et la quatrième au septentrion; et proche de là un sanctuaire ovale unit cette nouvelle église à l'ancienne par deux sacristies rondes qui y sont jointes de part et d'autre au dehors, et par une ouverture au dedans, où un grand autel est placé pour servir aux deux églises.

Il n'y a personne qui ne soit saisi d'admiration et d'étonnement au premier aspect de cet auguste temple : sa grandeur le rend recommandable; la beauté de son architecture surpasse celle des églises les plus célèbres, et ses ornemens sont employez avec une intelligence capable d'attirer l'attention la plus forte pour y faire considérer la Majesté et la toute-puissance de Dieu selon le véritable esprit de la religion chrétienne, et pour y bien faire remarquer le culte saint que l'on rend à Jésus-Christ dans ce lieu sacré; car dès que l'on approche de la nouvelle église de l'Hôtel royal des Invalides, tout ce que l'on voit de plus apparent au dehors apprend que ce monument incomparable de la piété et de la religion de Louis-le-Grand doit servir à perpétuer l'hommage et les actions de grâces que ce Monarque invincible rend au divin Sauveur, le Dieu des armées, qu'il reconnoît pour le premier auteur de ses victoires et de ses triomphes, et dont il s'efforce, pour lui et pour son peuple, de conserver à jamais la protection toute-puis-

sante, par l'intercession de saint Louis et de saint Charlemagne, Roys de France, ses augustes ancêtres et prédécesseurs, mais encore plus par la pratique des vertus chrétiennes et héroïques de ces deux grands saints, dont Sa Majesté s'est fait un modèle digne du fils aîné de l'Église.

La principale face de ce nouveau temple, du côté de l'entrée qui regarde le midi, a dans le milieu deux différens ordres d'architecture ornez de colonnes et de pilastres, sçavoir, un ordre dorique en bas et un ordre corinthien au dessus. Un simple attique, orné seulement de pilastres, est élevé sur l'ordre dorique aux extrémitez de la même face et dans les deux faces des côtez, et un soubassement avec une plinte au dessus, qui sert de socle aux pilastres et aux colonnes de ce grand ordre, règne autour de toute l'église. Je laisse aux personnes intelligentes en architecture à considérer combien de science et d'industrie l'on a employée dans la disposition et dans les ornemens des colonnes et des pilastres doriques, pour y conserver toute la pureté qu'exige la régularité de ce même ordre.

Au milieu de la principale face, un perron quarré de quinze marches sert à monter presqu'à la hauteur du soubassement, sous le portique de l'église, qui est fort avancé en dehors et orné de six colonnes doriques et d'un pareil nombre de pilastres derrière. Il y a quatre de ces colonnes de face sur le devant, et deux plus éloignées, proche de la porte de l'église, pour faire simétrie sous le portique. Quatre autres colonnes de face, moins avancées que les quatre précédentes, accompagnent de part et d'autre, avec des pilastres engagez dans le mur, deux niches où des statues de marbre sont placées. L'une, vers l'occident, est l'image de saint Louis

vêtu de ses habits royaux : il s'appuye d'une main sur un bouclier, et il porte de l'autre main la figure de la couronne d'épines de Jésus-Christ; et l'autre statue, vers l'orient, représente l'Empereur Charlemagne : son vêtement est un corps de cuirasse à la romaine, couvert d'un grand manteau ; il y a un casque à ses pieds ; une couronne de France est sur sa tête, et il tient en ses mains une épée nue et un globe surmonté d'une croix, pour désigner l'Empire romain qu'il transporta en Allemagne, laissant le Saint-Siége jouir en pleine liberté, dans l'Italie, de la ville de Rome et de tout le patrimoine de saint Pierre.

L'ordre corinthien a un pareil nombre de dix colonnes, élevées avec leurs pilastres au dessus des colonnes et des pilastres doriques dont on vient de parler; car il y a encore dans cet ordre inférieur, aux côtez de tout le grand avant-corps du milieu, quatre colonnes doriques avec quatre pilastres derrière. Elles accompagnent deux fenêtres dans les deux parties des extrémitez de la même face, et elles soutiennent quatre statues de femmes au dessus de l'entablement, et au devant de deux pilastres attiques, entre lesquels sont deux fenêtres un peu moins grandes que celles d'en bas. Des quatre statues, les deux plus proches des colonnes corinthiennes représentent la Justice et la Tempérance, et les deux plus éloignées la Prudence et la Force.

Dans l'ordre dorique, l'on a orné le dessus de la porte de l'église de festons de fleurs et de fruits attachez à trois consoles qui soutiennent la corniche de cette porte, sur laquelle deux anges assis ont en leurs mains quelques instrumens de la Passion de Jésus-Christ. Il y a des amas de diverses armes, comme des arcs, des carquois, des flèches, des casques, des épées, des bou-

cliers et d'autres instrumens de guerre, représentez en bas-relief sur les bandeaux des fenêtres. Une tête de chérubin soutient une espèce de table d'attente sur chacune des deux niches où les figures de saint Louis et de saint Charlemagne sont placées; et quantité d'armes et d'instrumens de guerre des Barbares, entremêlez avec des branches de palme, de laurier et d'olivier, et avec des couronnes propres à désigner les victoires remportées sur terre et sur mer par les armées de France, pour la défense des fidèles et pour le progrès de la religion chrétienne; ces ornemens, dis-je, remplissent, dans la frise de l'entablement entre les trigliphes, la plupart des métopes de cette façade, n'y ayant que quelques métopes proche des angles où l'on n'ait point mis de ces ornemens, afin d'y faire paroître plus de simplicité et en même temps plus de solidité et de force pour tout l'édifice.

Dans l'ordre corinthien, où la frise de l'entablement est ornée de fleurs de lys cantonnées de langues de feu, l'on voit au dessus des niches deux tables enfoncées. Là, deux trophées d'armes turques en bas-relief, supportez chacun par deux anges, sont attachez à des muffles de lion, et plus haut, deux tables d'attente de relief ont deux anges assis sur la corniche de chacune; ils tiennent une palme d'une main, et de l'autre la figure de la couronne royale de France. Dans l'intervalle du milieu, au dessus de la porte, il y a une grande ouverture de fenêtre en forme de niche : la partie d'en haut est ornée d'un compartiment de cadres octogones remplis de roses et de fleurs de lys, et des festons ornent le dessus du bandeau, où deux anges assis tiennent des instrumens de la Passion de Jésus-Christ, sçavoir : l'un la lance et le roseau, et l'autre la couronne d'épines. Les deux fenê-

tres placées de part et d'autre aux côtés de l'avant-corps, entre les pilastres attiques, sont ornées de divers amas d'armes, ainsi que les fenêtres de dessous.

Mais c'est sur le haut de cette principale façade que des figures et des statues désignent plus particulièrement la piété et la religion du Monarque qui a fait élever ce temple. Un fronton porté par les quatre colonnes corinthiennes les plus avancées en dehors, au milieu de la façade et sur le portique, a dans son timpan l'écusson des armes de France, environné des colliers des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, et des autres ornemens qui lui conviennent, et sur le sommet de sa corniche, une croix accompagnée de deux figures de femmes assises; l'une, par un cœur qu'elle tient en ses mains, par un enfant qui est attaché à sa mamelle et par le flambeau allumé qui est proche d'elle entre les mains d'un autre enfant, représente la Charité; et l'autre, avec un voile sur sa tête, un livre ouvert en sa main droite et un calice qu'un enfant porte à côté d'elle, représente la Foy.

Quatre statues de femmes sont élevées de part et d'autre sur des socles aux côtés du fronton et au dessus des quatre colonnes des extrémités de l'avant-corps. L'une est la Constance : un tronçon de colonne sert à l'appuyer et sa tête est couronnée de fleurs; une autre figure, pour représenter l'Humilité, est couverte d'une draperie et foule du pied droit des couronnes, en regardant un agneau qui est auprès d'elle, de l'autre côté. La Confiance, exprimée par la troisième figure, s'appuie d'une main sur une ancre de vaisseau et tient des fleurs de l'autre main ; et la quatrième marque la Magnanimité, par une massue qui sert à l'appuyer et par une peau de lion dont elle est couverte.

La balustrade du haut de l'attique porte sur les quatre angles du bâtiment quatre groupes, chacun de deux figures, qui représentent les quatre docteurs de l'Eglise latine et les quatre docteurs de l'Église grecque, pour faire une simétrie parfaite, tant dans la face de devant et dans celle des côtés que dans ce qui paroît de la face de derrière, dont le milieu est joint par le sanctuaire à l'ancienne église. Ainsi des figures qui représentent saint Augustin et saint Ambroise, chacun avec la mitre sur la tête et le premier avec un cœur enflammé dans sa main, sont placées aux extrémités de la principale face, vers le midi. Une figure de saint Basile, qui ne compose qu'un même groupe avec celle de saint Ambroise, est sur la face vers l'occident, y ayant sur la même face à l'autre bout, vers le septentrion, une figure de saint Jean-Chrysostome jointe à une autre du Pape saint Grégoire-le-Grand, qu'il est aisé de distinguer par la tiare qu'il a sur sa tête. Celle-ci regarde le septentrion, ainsi que la figure de saint Grégoire de Nazianzène, qui est groupée à l'extrémité de la face orientale avec celle de saint Athanase, autre docteur grec, pour faire simétrie avec le groupe formé, à l'autre extrémité de cette quatrième face, par une figure de saint Jérôme jointe à celle de saint Augustin, que l'on a remarquée dans la principale face qui est vers le midi.

Tous ces ornemens, disposez avec tant d'ordre et d'intelligence au dehors de cette église pour faire connaître dès le premier aspect la sainteté du lieu, n'empêchent pas qu'on ne remarque dans le corps principal de l'édifice, outre une élégance merveilleuse d'architecture, toute la simplicité qui y convient; car la même idée de force et de solidité qui paroît si avantageusement

aux extrémitez de la face méridionale est encore à considérer dans les autres faces où l'église n'a ny entrée ny rien qui ait besoin d'embellissemens particuliers. Il n'y a ny colonnes ny pilastres dans l'ordre d'en bas, qui est le même ordre dorique qu'on a remarqué.

La face vers l'orient et celle qui regarde l'occident ont chacune un avant-corps au milieu du grand bâtiment équilatéral. Là, deux massifs, couverts chacun d'une table d'attente et ornez de différens instrumens de guerre en bas-relief, dans les métopes de la frise dorique, soutiennent, sur la corniche du même ordre et dans l'attique, quatre pilastres, qui servent à porter un grand fronton. Deux fenêtres, l'une en bas, dans l'ordre dorique, et l'autre dessus, entre les pilastres, ont pour ornemens, la première, trois consoles et deux anges assis sur le bandeau avec une couronne royale de France en leurs mains, et celle de l'attique, des festons de fleurs et de fruits attachez à une grande console qui lui sert de clef et qui aide à soutenir la corniche du même attique sous le milieu du fronton. Quatre autres fenêtres moins grandes, placées les unes au dessus des autres avec une parfaite simétrie, et également distantes de l'avant-corps et des extrémités de chaque face, ont chacune un double bandeau, et pour embellissemens, dans les clefs, deux têtes de chérubins aux fenêtres d'en bas, et un bouclier rond, accompagné d'arcs, de carquois, de flèches, de javelots et de branches de laurier, aux fenêtres de l'attique. Un écusson des armes de France et divers ornemens de sculpture remplissent le milieu du fronton, et des piédestaux de même hauteur que la balustrade, qui règne de part et d'autre du fronton sur toute la face, ont pour amortissement, au dessus des pilastres, quatre vases ornez de têtes de

chérubins et de festons, et terminez chacun par une fleur de lys.

Le même bâtiment équilatéral, dans la face septentrionale et à chaque côté du sanctuaire ovale qui unit la nouvelle église à l'ancienne, fait voir deux fenêtres ornées de simples bandeaux, l'une dans l'attique, et l'autre sous l'entablement dorique, où une distribution de métopes et de trigliphes règne dans la frise, de même qu'à l'entablement dorique des autres faces. Le sanctuaire a aussi deux fenêtres l'une sur l'autre vers l'orient et autant vers l'occident, où une autre petite fenêtre sert, en chacune de ces expositions, à donner du jour sous deux terrasses qui environnent le sanctuaire par dehors. Les terrasses s'étendent depuis la nouvelle église jusqu'à deux petits bâtimens ronds, presque isolez, qu'on a joints à l'ancienne église et au sanctuaire pour servir de sacristies. Ces édifices ont peu d'exhaussement, mais le sanctuaire n'est pas moins élevé que les deux églises, de sorte que la balustrade du haut de l'attique qui règne dans toute l'étendue de l'église nouvelle environne la coupole du sanctuaire, proche du comble de l'ancienne église.

C'est donc la principale face de la nouvelle église qu'il faut davantage considérer pour la richesse et la somptuosité des ornemens qui l'embellissent au dehors. L'avant-corps, où l'on voit l'entrée de ce temple auguste, est proportionné en toutes ses parties à la grandeur et à la beauté du dome, qui paroît répondre au dessus, et qui s'élève, comme nous avons dit, du milieu du grand bâtiment équilatéral. Il y a peu d'édifices en Europe que ce dome ne surpasse par son élévation, et l'on ne peut rien comparer à la beauté de sa forme ni à l'excellence de ses ornemens. Ils donnent de l'admiration

d'aussi loin qu'on peut le découvrir; car nul autre édifice n'est vu de plus loin, de quelque côté que l'on approche de Paris.

Un ordre de quarante colonnes composites décore le dehors du dome, au-dessus d'un soubassement qui sert à l'élever pour en faire mieux voir d'en bas toutes les parties ; mais l'art et le savoir de l'architecte paroissent principalement dans la disposition et l'arrangement de ces colonnes, qui cachent avec une industrie merveilleuse tout ce qui sert à la solidité même du dome. Elles ajoutent de la force aux massifs, dont elles sont le principal ornement, et répandent sur tout l'ouvrage une apparence de délicatesse et de légèreté; car, en effet, trente-deux de ces colonnes, employées à cantonner huit forts massifs qui servent de piliers buttans au dehors, augmentent la solidité et en même temps la beauté de tout l'édifice. Les huit autres colonnes sont accouplées au devant de quatre trémeaux de fenêtres dans le milieu des quatre faces de l'église. Deux fenêtres sont séparées par ces trémeaux et par ces colonnes en chacune de ces quatre faces, et il y a une autre fenêtre semblable qui répond à chaque angle du bâtiment équilatéral de la même église entre deux des huit massifs ou piliers buttans ornez de colonnes. Je laisse à considérer avec quelle grace ces douze fenêtres ainsi distribuées sont embellies de bandeaux et de corniches, soutenues chacune dans le milieu par une tête de chérubin et surmontées d'un vase aux côtés duquel deux anges sont assis.

Un attique au-dessus de l'ordre composite a un pareil nombre de douze fenêtres terminées en cintre par le haut, au lieu que celles de dessous, et toutes les fenêtres et la porte même, sont bombées assez légèrement. Des festons de fleurs, attachez à des consoles qui servent

de clefs aux fenêtres de l'attique, pendent de part et d'autre sur leurs bandeaux. Mais ce qui l'embellit davantage, et ce qui en rend néanmoins la construction très solide, ce sont huit enroulemens en forme de consoles, ornez chacun dans le haut d'une tête de chérubin, et accompagnez de part et d'autre dans le bas de deux grandes statues. Les huit têtes de chérubins des enroulemens, et quatre autres têtes semblables, qui répondent au milieu des quatre faces de l'église, dans l'attique, ont des guirlandes de fleurs qui pendent au-dessous, et qui servent, avec les corps de derrière, à soutenir la corniche d'où la coupe du dome s'élève.

Les seize statues représentent les douze apôtres, avec saint Paul et saint Barnabé, apôtres des Gentils, saint Jean-Baptiste et un ancien prophète. Elles sont portées, ainsi que les enroulemens, sur des piédestaux, au-dessus des huit grands massifs ou piliers buttans de l'ordre composite, et une balustrade de pierre règne à la hauteur de ces piédestaux sur la corniche du même ordre, pour servir d'appui à un coridor qui environne l'attique au dehors et sous les enroulemens.

Pour servir d'amortissement au-dessus de tous les massifs ornez de guirlandes et de têtes de chérubins dans l'attique, il y a sur la corniche des socles de pierre chargez de douze vases en façon de torchères enflammées. C'est derrière ces vases qu'un grand socle doré porte la couverture du dome. Elle est faite en manière de coupe, mais d'une forme si belle qu'elle ne surprend pas moins que la richesse des ornemens particuliers de cette vaste partie du dome qui est presque toute couverte d'or; car non-seulement les douze côtes qui répondent aux massifs de dessous sont entièrement dorées, avec les guirlandes de fleurs et les autres ornemens

qui sont dessus, mais de grands trophées d'armes en bas-relief, qui remplissent chaque intervalle de ces larges côtes, sont tous couverts de dorure. Il y a au milieu de ces trophées des casques dont les visières servent de fenêtres pour donner du jour au dedans de la couverture du dome. Au-dessus du cordon où des trophées sont attachez et où les côtes se terminent, une manière de campane s'étend jusqu'à un autre cordon et à des consoles qui portent une forme ronde, où la lanterne du dôme est élevée. Toutes ces parties, la lanterne, la balustrade de fer qui l'environne, l'obélisque, la pomme et la croix, sont dorées entièrement. La lanterne, toute à jour, a quatre arcades, douze colonnes, et sur l'entablement quatre statues de femmes représentant des vertus, au-dessus des quatre colonnes les plus saillantes et les plus isolées. Enfin l'obélisque, semé de fleurs de lys et dressé au haut de la lanterne, porte la pomme et la croix, jusqu'au sommet de laquelle il y a plus de trois cens pieds d'élévation depuis le bas de l'église.

Si l'éclat de l'or dont tout le haut du dome des Invalides est couvert attire de loin les regards, et si la grandeur et la beauté de tous les dehors de cette nouvelle église causent de l'étonnement à ceux qui la veulent voir de plus près, un ravissement qu'on ne peut exprimer surprend en entrant dans cet auguste temple. La vue découvre dès le premier aspect, au-delà du sanctuaire, par une ouverture très spacieuse, toute l'étendue de l'ancienne église, d'où la grande hauteur du dome et tout ce qui forme l'église nouvelle produit encore un effet surprenant.

Par le bel ordre et par la noble simplicité des plus riches ornemens, qui, bien qu'en assez grand nombre

dans la nouvelle église, sont néanmoins employés sans confusion et avec une sage œconomie, on pourroit juger que rien n'est plus aisé que d'en faire connoître toute l'excellence. Deux colonnes accompagnées de pilastres de part et d'autre de la porte qui sert de principale entrée; douze autres pilastres, quelques-uns pliez, et le reste accouplez dans les deux côtés de chacune des quatre parties de la croix grecque, où il y a à chaque côté entre ces pilastres une porte particulière pour les chapelles; huit colonnes isolées, accompagnées encore de pilastres, sous le dome au milieu de la croix grecque, et aux côtés de quatre autres portes des chapelles qui ont ainsi chacune trois entrées différentes, toutes ces colonnes et tous ces pilastres, d'égale hauteur, sont d'ordre corinthien. Huit pilastres semblables ornent le sanctuaire, et l'église ancienne, que l'on découvre au-delà vers le septentrion, est aussi décorée de pilastres corinthiens.

Très peu de personnes s'arrêtent d'abord à considérer cette disposition d'ornemens d'architecture qui seule néanmoins peut servir à faire voir avec facilité la belle ordonnance et le travail excellent de toutes les parties d'un édifice si somptueux. Le grand autel, comme la partie la plus sainte du temple et en même temps la plus ornée, attire en entrant tous les regards. On ne les détourne d'aucun côté jusqu'à ce qu'on soit arrivé sous le dome; mais alors les différentes vues et les nouveaux embellissemens qu'on découvre de toutes parts, et plus que le reste la hauteur extraordinaire du dome même, ôtent à l'esprit toute la liberté qu'il faudroit pour considérer avec ordre tout ce que l'on voit d'éclatant dans un lieu si vaste et qui imprime tout à la fois tant de surprise et tant de respect. Les yeux, attirés par une infinité

d'objets, s'élèvent insensiblement et s'attachent bientôt à considérer les peintures qui ornent le haut du dome, et par lesquelles on a principalement eu dessein d'instruire les vrais fidèles du culte saint que l'on doit offrir à Dieu dans ce temple auguste, suivant les grands et les pieux sentimens du Monarque qui l'a fait élever.

On voit au plus haut de la coupe de ce dome, au milieu d'une gloire toute resplendissante de la lumière la plus vive, le mystère ineffable de la très sainte Trinité, un seul Dieu en trois personnes, représentées distinctement par les figures du Père éternel, du divin Verbe, son Fils unique, notre Seigneur Jésus-Christ, et du très adorable Saint-Esprit. La très sainte et très sacrée Vierge Marie paroît figurée proche de son Fils, notre divin Sauveur et Rédempteur, et il semble que ce soit par l'intercession de cette sainte Vierge, mère de Dieu, que la très sainte Trinité bénit du haut du ciel un grand écusson des armes de France présenté par saint Louis et soutenu par des anges.

Une grande multitude de ces esprits célestes et un nombre infini de saints, de saintes, de prophètes, de patriarches et de bienheureux, sont peints dans toute l'étendue du bas de la même coupe, au-dessus de l'ouverture de la voûte inférieure. Celle-ci, portée par un grand ordre de vingt-quatre pilastres composites, accouplez dans les trémeaux de douze fenêtres, est ornée, au-dessus de ces mêmes fenêtres, de douze tableaux où les apôtres sont figurez chacun avec leurs attributs différens, et quatre autres grands tableaux, comme attachés aux pendentifs ou panaches du même dome, à la hauteur de quatre tribunes que les huit colonnes isolées du grand ordre corinthien élèvent entre les quatre parties de la croix grecque, représentent les évan-

gélistes : saint Mathieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean.

Plus on regarde les ornemens du dome, et plus on est surpris de leur beauté et de leur richesse. L'or brille de tous côtés dans la voûte inférieure. Le cordon de l'ouverture, qui est orné de pampres de vignes et qui sert comme de bordure aux peintures de la seconde voûte, faite en forme de coupe, les bordures des tableaux des douze apôtres, les bandes ornées de roses qui les séparent et qui répondent aux pilastres composites, toutes ces parties sont couvertes d'or. Mais leur éclat ni les riches balustrades des tribunes, ni les bordures dorées des tableaux des quatre évangélistes faites en manière de grands cartouches, ornés de palmes et de têtes de chérubins, n'empêchent point que dans l'architecture de l'ordre composite on ne remarque la beauté des pilastres, les ornemens des fenêtres, l'entablement qui couronne cet ordre, et sous ce même ordre une espèce de soubassement tout enrichi de sculpture au-dessus d'une grande corniche inférieure.

C'est là que, sous les fenêtres, douze médailles rondes, rangées autour du dome sur une large bande semée de fleurs de lys, représentent en bas-relief les portraits de douze des Rois de France les plus renommez par leur valeur et par leurs vertus, sçavoir : Clovis, premier Roi chrétien et le cinquième de nos Rois; Dagobert, onzième Roi; Childebert II, dix-septième Roi; l'Empereur Charlemagne, vingt-quatrième Roi; Louis-le-Débonnaire, son fils, vingt-cinquième Roi et Empereur; Charles le Chauve, vingt-sixième Roi, aussi Empereur; Philippe-Auguste, quarante-deuxième Roi; saint Louis, IXe de ce nom, quarante-quatrième Roi; Louis XII, cinquante-septième Roi; Henri IV, soixante-

deuxième Roi; Louis XIII, soixante-troisième Roi, et Louis XIV, soixante-quatrième Roi; car les noms de tous ces Rois sont ainsi marqués autour de leurs portraits. La dernière de ces douze médailles, qu'on reconnoît pour le portrait de Sa Majesté, est placée à côté de celle du Roi Clovis, au-dessus de la grande arcade que le dome a du côté du septentrion.

Après avoir longtemps arrêté les yeux sur tant d'objets considérables, et particulièrement sur l'image du sacré mystère de l'adorable Trinité, qui est le fondement principal de la religion chrétienne, l'on ne regarde qu'avec plus d'attention dans le sanctuaire d'autres peintures qui remplissent une place très distinguée au-dessus d'une grande arcade toute ouverte, par où l'on découvre l'étendue entière de l'ancienne église des Invalides. La très sainte Mère de Jésus-Christ est représentée par ces peintures; des nuages la portent; des anges l'élèvent jusqu'au plus haut des cieux, et Dieu, lui donnant au-dessus des anges et des saints un rang qu'elle a mérité par la grace singulière d'avoir été trouvée digne d'enfanter le Sauveur du monde, la place proche de son trône. On ne pouvoit pas mieux faire connoître la dévotion qui est due par tous les chrétiens à la sacrée Vierge; la France l'a toujours révérée et invoquée très particulièrement, et le Roi, par des sentimens dignes de la religion et de la piété de ses augustes ancêtres, a voué comme eux à cette Reine du ciel sa personne sacrée et son royaume, n'y ayant pas de plus puissante protection auprès de Dieu, ni qui aide davantage à sanctifier les princes et les peuples.

Divers mystères de notre sainte religion sont représentés en bas-relief dans l'épaisseur de la même arcade qui unit les deux églises. Il y a sous la clef, en une

bordure ronde, pour symbole de l'adorable Trinité, un triangle équilatéral resplendissant de lumière. Le mot *Jéhova*, en hébreu, ce saint nom de Dieu que les Israélites ne prononçoient jamais que par un respect et par une crainte religieuse, est marqué au milieu du triangle, et plusieurs anges sont prosternés aux côtez. Dans deux autres bordures rondes, proche des impostes de l'arcade, l'on voit d'un côté le chandelier à sept branches qui ornoit le Tabernacle et qui fut mis depuis dans le temple de Jérusalem, et de l'autre côté des fonts baptismaux. Deux bordures plus hautes que larges contiennent, entre lés trois précédentes, l'une la figure de l'arche d'alliance, et l'autre la figure du très saint sacrement de l'Eucharistie. Quatre grands chandeliers d'autels sont représentés aux côtés de l'un et l'autre de ces bas-reliefs, dans des bordures particulières, et un compartiment de cadres remplis de roses sert de fond à tous ces ornemens.

C'est devant le milieu de l'ouverture de cette arcade que le grand autel est placé. Outre sept marches qui élèvent autour du dome le pavé de toutes les chapelles et de trois des quatre parties de la croix grecque qui sont de plain-pied avec le sanctuaire, il y a dans le sanctuaire même six autres marches qu'il faut monter, entre les piédestaux de six grandes colonnes torses, pour arriver jusqu'au marchepied de l'autel. Les colonnes servent à soutenir un dais dont l'élévation, quoique fort haute du côté de la nouvelle église, paroît beaucoup davantage du côté de l'église ancienne, à cause que non-seulement cette église a moins d'exhaussement que la nouvelle, mais aussi parce que son pavé est plus bas et presque au plain-pied de toute la maison des Invalides, où elle sert de chapelle.

Comme il est à propos que l'on sache quelque chose de la grandeur et de la disposition générale de cette ancienne église, je dirai que, du midi au septentrion, où elle a sa principale entrée par la grande Cour Royale de l'Hôtel des Invalides, elle contient à peu près autant d'étendue que l'église nouvelle en a du septentrion au midi, où nous avons remarqué que l'entrée de dehors de celle-ci est située ; aussi les deux églises ont ensemble quatre-cent vingt pied de longueur, et environ quarante pieds dans leur moindre largeur. L'ancienne église ou chapelle intérieure de la maison a soixante-six pieds d'exhaussement, depuis son pavé jusque sous la clef de sa voûte. Une grande tribune, aussi longue que cette chapelle est large, est au-dessus de la principale entrée, vers le septentrion, et d'autres tribunes, encore plus spacieuses et toutes voûtées, règnent sur les ailes qui sont aussi voûtées, et qui forment de part et d'autre de la même chapelle, ou ancienne église, une décoration de dix-huit arcades accompagnées de vingt pilastres d'ordre corinthien. Ces pilastres s'élèvent jusqu'au haut des tribunes, dont les ouvertures particulières par où elles ont vue sur l'église répondent au-dessus des arcades des ailes, et d'autres pilastres corinthiens de semblable hauteur sont accouplés dans une partie faite en demi-cercle, qui termine vers le midi l'extrémité de la même église, et qui lui sert comme d'un sanctuaire particulier au devant du grand autel.

Voilà en peu de mots quelle est l'ancienne église ou chapelle intérieure des Invalides. Comme sa plus grande largeur, en comprenant celle des ailes ou bas-côtez, a près de soixante et douze pieds, il y a un espace plus que suffisant pour contenir les trois mille officiers et soldats qui sont logés et entretenus dans la maison, et

toutes les personnes commises, ou pour les gouverner et les maintenir dans la discipline, ou pour administrer leurs revenus, ou pour les servir et prendre soin des malades, sans parler d'une communauté nombreuse de missionnaires qui célèbrent continuellement l'office divin dans les deux églises, qui administrent les sacremens dans la maison, et qui y veillent à l'instruction chrétienne et au salut de tant de personnes dont la conduite spirituelle leur est confiée.

Trente-six fenêtres donnent, de part et d'autre de l'église ancienne ou chapelle intérieure, un fort grand jour aux ailes et aux tribunes de dessus, et il y a dix-huit autres fenêtres dans les lunettes de la grande voûte, sur l'entablement corinthien. Les bandeaux de cette voûte, portés par les pilastres au-dessus de la corniche, et un autre bandeau qui règne sous la clef tout le long de l'église, sont ornés de roses, de fleurs de lys et de couronnes. Enfin la grande arcade où l'autel est placé est ouverte entre les pilastres accouplés, et son arc a pour imposte le même entablement corinthien qui porte la voûte, de sorte qu'elle contient soixante pieds de hauteur sur vingt-quatre pieds de largeur ou environ.

Je ne m'arrêterai point à marquer davantage les beautés de ces diverses parties, qui surpassent ce que l'on voit dans la plupart des églises modernes, mais qui n'égalent pas en richesse d'ornemens tout ce qui nous reste à observer dans la nouvelle église des Invalides. Il faut seulement ajouter que le pavé du sanctuaire particulier de l'ancienne église ou chapelle intérieure est élevé de six marches, et que trois autres marches servent à monter au marchepied d'une table sacrée du grand autel; car le même autel a une autre table plus

élevée pour la nouvelle église, et cette table haute sert par derrière de contre-table à celle d'en bas. Il n'est point de structure plus belle; tout l'autel est de marbre et enrichi de bronze doré; deux escaliers de dix marches, aussi de marbre, servent de part et d'autre à monter du sanctuaire de l'ancienne église ou chapelle intérieure des Invalides au sanctuaire de l'église nouvelle. C'est d'ici que l'on peut considérer plus facilement tout l'art qui a été employé dans la construction de cet autel pour le rendre plus propre à y célébrer le saint sacrifice de la messe avec toute la dignité qui convient à un mystère si auguste.

Les deux tables sacrées, disposées de la manière que nous avons remarquée, donnent moyen d'y dire deux messes basses en un même temps; et, de quelque côté qu'une messe haute soit chantée à ce grand autel, elle est entendue également dans les deux églises, où elle peut être célébrée en différens temps avec toute la pompe et toute la majesté des cérémonies chrétiennes.

Les six colonnes torses élevées, comme il a été dit, aux côtés et au devant du même autel, sont toutes de bronze, enrichies de pampres de vigne et d'épis de bled, pour signifier le pain et le vin, qui sont les espèces sous lesquelles le corps et le sang de Jésus-Christ sont donnés aux chrétiens dans le saint sacrement de l'Eucharistie. Les colonnes portent un entablement sur leurs chapiteaux, qui sont d'ordre composite; plus haut, quatre grands enroulemens, ornés d'un compartiment de roses et de fleurs de lys au-dessous et aux côtés et de palmes par dessus, s'élèvent pour soutenir ensemble, au-dessus de la table la plus haute de l'autel, un riche dais orné de campanes; et toute cette structure magnifique, qui forme ce que l'on appelle un *baldaquin* dans

les églises de Rome, est de bronze. Plusieurs figures d'anges et de chérubins, aussi de bronze, sont autour et au-dessus du dais, et l'une des plus petites de ces figures élève une croix que les autres figures d'anges et de chérubins qui l'accompagnent semblent adorer, pendant que les plus grandes figures, placées sur le bas des enroulemens au-dessus des colonnes, marquent par leurs attitudes et par leurs expressions différentes le respect et la crainte avec laquelle on doit approcher d'un lieu si saint.

Il ne reste plus à observer dans le sanctuaire que sa grandeur. Il a cinquante-quatre pieds de longueur de l'orient à l'occident, sur trente-six pieds de largeur du septentrion au midi, et soixante-douze pieds de hauteur jusque sous la clef de sa voûte. Deux figures de femmes en bas-relief sont assises sur les bandeaux de chaque fenêtre basse du sanctuaire, aux côtés d'une console d'où pendent des festons de fleurs. Les figures de la fenêtre vers l'occident représentent, l'une la Charité, par des enfans qu'elle a auprès d'elle, et l'autre, qui a des ailes au dos, la Libéralité chrétienne, par une corne d'abondance pleine d'argent monnoyé qu'elle répand; et celles de l'autre fenêtre expriment, l'une la Foi, et l'autre l'Espérance. Deux fenêtres ornées de bandeaux sont ouvertes dans la voûte au-dessus de celles-ci.

Après le sanctuaire et le grand autel, où l'on adore la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans le sacrement ineffable de l'Eucharistie, les églises n'ont rien de plus saint que la chapelle de la Vierge, sa très sacrée et très sainte Mère, dont l'intercession est la plus efficace auprès de son divin Fils; c'est pourquoi cette chapelle occupe ici la partie de la croix grecque qui est terminée en portion de cercle vers l'orient. Il y a sur

l'autel un tabernacle accompagné de deux anges, et au-dessus une statue de marbre de l'image de la sainte Vierge. L'autre partie de la croix grecque, terminée en portion de cercle vers l'occident, est une chapelle dédiée à sainte Thérèse, qu'on a figurée aussi par une statue de marbre sur un autel semblable à celui de la chapelle de la Vierge. Les deux autels sont placés l'un vis-à-vis de l'autre, chacun sous une fenêtre, dans une arcade surbaissée qui, au-dessus de son bandeau, a deux figures de femmes en bas-relief. Celles de la chapelle de la Vierge représentent, l'une la Prudence et l'autre la Tempérance, et celles de la chapelle de sainte Thérèse expriment, l'une la Force et l'autre la Justice; et chacune de ces deux chapelles a trente-huit pieds de profondeur sur quarante pieds de largeur et sur soixante et dix pieds de hauteur. Les deux autres parties de la croix grecque ont la même largeur et un même exhaussement sous les voûtes, qui toutes sont faites en berceau et fortifiées d'arcs-doubleaux ou bandeaux richement ornés. Il y a une grande fenêtre sur l'entablement au-dessus de la porte de l'église, et au-dessus des arcades où les autels de la Vierge et de sainte Thérèse sont placés.

Mais combien d'autres ornemens également capables d'inspirer des sentimens de vertu, de piété et de religion, attirent encore les yeux de divers côtés dans la même église nouvelle des Invalides! C'est l'histoire de France, et particulièrement la vie du roi saint Louis, principal patron de cette église, qui a fourni la plupart des sujets de ces ornemens. Quatre grands bas-reliefs, sous les tribunes du dome et au-dessus des portes que les chapelles rondes ont de ce côté, représentent plusieurs anges sur des nuages. Les uns, sous la tribune qui est entre la chapelle de la Vierge et la partie de la croix

grecque du côté du sanctuaire, semblent apporter du ciel l'écu des armes de France à trois fleurs de lys; d'autres, sous la tribune, entre la partie de la croix grecque du côté du sanctuaire et la chapelle de sainte Thérèse, tiennent la figure de la sainte Ampoule envoyée du ciel à Clovis, avec la couronne et le sceptre royal. Un troisième groupe d'anges, représentés aussi sur des nuages, sous la tribune entre la chapelle de sainte Thérèse et la partie de la croix grecque du côté de l'entrée de l'église, tiennent la figure de l'oriflamme, ce fameux étendard que la France a si souvent déployé dans les guerres qu'elle a entreprises pour la religion contre les infidèles; et d'autres figures d'anges, sous la quatrième tribune du dome, semblent aussi apporter du ciel une épée, un casque et un corps de cuirasse. Il seroit trop long de vouloir marquer ici toutes les mesures des différentes parties intérieures du dome, ainsi que la forme et les proportions avantageuses de toutes ces parties. Il est octogone dans le bas, ce qui a donné lieu à huit différens aspects; car il en reste quatre à considérer par les portes que les chapelles rondes ont sous les tribunes, dans les étendues diagonales du grand bâtiment équilatéral dont nous avons dit d'abord que la nouvelle église des Invalides est formée. Les marches qui environnent tout le dome en dedans, excepté du côté de l'entrée, sont circulaires; et non-seulement les piédestaux des colonnes qui portent les tribunes suivent cette même figure, mais le dome devient aussi rond depuis le dessus des tribunes jusqu'à la plus haute voûte, dont la clef est élevée de cent quatre-vingts pieds au-dessus du pavé, ce dome si magnifique ayant près de quatre-vingt-dix pieds de diamètre.

Avant que d'entrer dans les chapelles rondes, il est

à propos que l'on s'arrête quelque temps à considérer les ornemens des huit portes qu'elles ont, comme il a été dit, entre les pilastres qui décorent de part et d'autre les quatre parties de la croix grecque. Ces portes sont cintrées et ornées chacune d'un bandeau. Deux têtes de chérubins soutiennent au-dessus un bas-relief dont la corniche sert à porter un autre ornement de sculpture, composé d'armes et d'instrumens de guerre, avec des branches de palme et de laurier, ou d'instrumens d'arts et de sciences, et surtout des instrumens nécessaires à la construction des édifices sacrés et à la célébration de l'office divin dans les églises, ces instrumens accompagnés aussi de branches de palme, de laurier et d'olivier entremêlées de tiges de roses, de lys et d'autres fleurs, selon le sujet que le bas-relief de dessous représente; car il y a un sujet différent exprimé dans le bas-relief de chacune de ces portes, et tous ces huit sujets, avec huit autres que l'on verra dans les chapelles, désignent autant d'actions mémorables de la vie du Roi saint Louis.

Les sujets des deux bas-reliefs qui sont au-dessus des premières portes, dans la partie de la croix grecque vers le midi, font voir d'un côté saint Louis qui reçoit la bénédiction du Pape en passant à Lyon pour aller au voyage d'outre-mer, et, de l'autre côté, le même saint Roi recevant le sacrement de l'Extrême-Onction. Des deux bas-reliefs des portes qui sont dans la chapelle de la Vierge, l'un représente saint Louis lorsqu'il combattit en personne contre les infidèles devant la ville de Damiette, qu'il conquit peu de jours après y être débarqué, et l'autre fait voir comme ce saint Roi, parmi plusieurs églises et hôpitaux qu'il a fondés en France, ordonna de bâtir l'hôpital et l'église des Quinze-Vingts aveugles de Paris. Dans les bas-reliefs des portes de la

chapelle de sainte Thérèse, on voit d'un côté saint Louis qui porte en procession la couronne d'épines et les autres saintes reliques de la Passion de notre Seigneur Jésus-Christ, qu'il acheta de l'Empereur Baudouin; il les mit dans la Sainte-Chapelle qu'il fit construire pour ce sujet à Paris, dans le palais où il faisoit alors son séjour ordinaire; et de l'autre côté le saint Roi touche et guérit les malades. Quant aux deux bas-reliefs des portes qui sont dans la partie de la croix grecque, entre le dome et le sanctuaire, l'un fait voir la charité du Roi saint Louis pour les pauvres qu'il servoit à table fort souvent, et l'autre exprime son zèle pour la propagation de la foi chrétienne par les missionnaires qu'il envoya en des pays éloignés pour prêcher et annoncer l'Évangile aux infidèles.

Les quatre chapelles rondes, comme on vient de remarquer, ont chacune trois entrées: l'une, ouverte, en forme de niche, sous une des tribunes et dans l'un des massifs qui portent le dome, a au fond de cette sorte de niche une porte de huit pieds de largeur et de dix-huit pieds de hauteur, et au travers de l'épaisseur du massif un passage est fait en berceau et orné d'un compartiment de cadres remplis de roses et de fleurs de lys. Pour les deux autres entrées que chacune des mêmes chapelles a dans deux des quatre parties de la croix grecque, leurs portes ne sont pas plus larges ni plus hautes que celles de l'entrée vers le dome; mais leurs passages ont quinze pieds d'étendue jusque dans la chapelle, et dix pieds dans leur plus grande largeur, sur vingt-deux pieds de hauteur sous les clefs des voûtes, qui sont faites en manière de petites coupes rondes toutes enrichies de compartimens de cadres aussi remplis de fleurs de lys et de roses.

Sous ces deux passages il y a une porte à côté de chacune, et six de ces portes servent aux quatre chapelles pour aller à six escaliers ronds. Ils sont pratiqués dans l'épaisseur des massifs des avant-corps que nous avons remarqués aux faces extérieures de l'église, tant au milieu de la principale face, vers le midi, où la porte de cette église est ouverte et où deux de ces escaliers ont chacun douze pieds de diamètre, qu'au milieu des deux faces qui regardent l'orient et l'occident, derrière les chapelles de la Vierge et de sainte Thérèse, où les quatre autres escaliers occupent chacun par leur diamètre un espace de neuf pieds.

L'on peut, si l'on veut, par ces six escaliers, descendre aux caves qui sont sous l'église. Je laisse à y considérer la construction solide des fondemens de ce grand édifice, et toutes les précautions dont on s'est servi pour le rendre de plus longue durée qu'aucun autre. La partie de ces escaliers que l'on nomme le noyau est percée dans le milieu depuis le bas des fondemens, où il y a sous les caves des acqueducs ou conduits souterrains, jusqu'au haut de l'église, et sert de descente aux eaux qui tombent du ciel sur la couverture, dont l'artifice ingénieux mérite d'être remarqué. Pour cela je dirai en peu de mots que toute l'église, sur les voûtes des quatre parties de la croix grecque et des quatre chapelles rondes, est couverte de grands quartiers de pierre de taille. Ils sont posez à joints recouverts et comme par degrez, avec beaucoup de pente; de sorte que les eaux de pluie s'écoulent aussitôt par des conduites différentes faites aussi de pierre, et se précipitent par les six descentes du milieu du noyau des escaliers dans les acqueducs ou conduits souterrains.

L'entrée que les chapelles rondesl es plus proches du

sanctuaire ont chacune dans la partie septentrionale de la croix grecque conduit, par la porte qui est à côté du passage, sous la terrasse attachée au dehors du même sanctuaire, et de là à l'un des deux bâtimens ronds qui servent de sacristies aux deux églises, ayant chacun une autre entrée sous les ailes ou bas-côtés de l'église ancienne ou chapelle intérieure des Invalides. Mais il ne s'agit plus ici que de décrire sommairement ce qu'il reste à considérer dans les quatre chapelles rondes de la nouvelle église. Elles sont semblables entre elles par leur grandeur, par leur forme et par la disposition de leurs ornemens. Leur plus grande élévation est d'environ soixante et quatorze pieds sur trente-six pieds de diamètre; huit colonnes d'ordre corinthien également distantes l'une de l'autre et élevées sur des piédestaux soutiennent autour de chacune de ces chapelles un entablement. Au-dessus, une espèce de soubassement, où la voûte prend sa naissance, a devant soi des groupes de figures en bas-relief, un à l'orient, un autre au midi, un à l'occident, et un quatrième au septentrion, tous placés entre quatre avant-corps ou piédestaux ornés aussi en bas-relief, chacun dans le milieu de leur face, d'un bouclier accompagné de plusieurs branches d'olivier, de laurier et de palme, entremêlées de tiges de lys, de roses ou d'autres fleurs, selon les différens sujets qui sont exprimés par d'autres bas-reliefs plus considérables dans chaque chapelle. Des espèces de grandes tables saillantes, plus larges par le bas que par le haut, s'élèvent dans la voûte depuis le dessus de ces piédestaux jusqu'à une corniche qui sert de bordure sous une autre petite voûte plus exhaussée en forme de coupe; une riche bordure de tableaux faite en cartouche, au devant de chacune des tables de la voûte inférieure,

porte des coquilles et en haut des feuillages, et paroît soutenue par des figures d'anges de relief qui la parent de festons. Et des quatre ouverture de fenêtres qui sont entre ces bordures de tableaux, il y en a deux qui servent à donner du jour à la chapelle; les deux autres ouvertures sont feintes et remplies de peintures, de même que la petite voûte en forme de coupe; et toutes les quatre ouvertures ont chacune un chambranle, et au-dessus une tête de chérubin avec des festons de fleurs. Quant aux groupes de figures en bas-relief qui sont sous les chambranles de ces fenêtres devant le soubassement, ils représentent, dans les deux chapelles les plus proches du sanctuaire, plusieurs anges assis sur des nuages qui chantent des cantiques à la louange de Dieu, et qui accompagnent leurs chants de l'harmonie de divers instrumens de musique; et dans les deux autres chapelles proche de l'entrée de l'église, ces quatre groupes sont composés des figures des anciens prophètes qui ont annoncé la venue de Jésus-Christ plusieurs siècles avant sa naissance, et relevé les principaux mystères de la religion chrétienne. D'autres bas-reliefs sont placés entre les colonnes au-dessus des trois portes et d'un pareil nombre de niches, séparées par deux grandes fenêtres qui donnent du jour à la chapelle sous les deux autres fenêtres qui sont ouvertes dans la voûte.

Il faut ajouter, à l'égard des ornemens de peinture et de sculpture qui sont particuliers dans chacune des quatre chapelles rondes, qu'à la petite coupe qui termine la voûte de la chapelle située entre le sanctuaire et la grande chapelle de la Vierge l'on a peint dans le ciel le Pape saint Grégoire-le-Grand, l'un des quatre docteurs de l'Eglise latine. Six des sujets les plus considérables de l'histoire de sa vie sont exprimés par les qua-

tre tableaux en forme de cartouche, et par les peintures qui remplissent les deux fenêtres feintes. Des figures d'anges, groupées au-dessus des bandeaux des niches, portent, les unes des chandeliers d'autel, d'autres une châsse, et sur la troisième niche d'autres ornemens d'église. Au-dessus de la porte qui est vers le dome, un bas-relief plus large que haut représente l'Humilité, par une femme assise. Il y a sur la corniche de ce bas-relief un vase orné de festons. Deux anges, figurés sur chacune des deux portes opposées aux fenêtres, tiennent en leurs mains des branches de palme et de laurier et soutiennent une médaille ronde où l'on a figuré, sur la porte vers le sanctuaire, le miracle qui suivit le témoignage que saint Louis rendit de sa foi touchant la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans le saint sacrement de l'Eucharistie, et sur la porte vers la chapelle de la Vierge, le même Roi saint Louis qui lave les pieds à des pauvres.

Saint Ambroise dans le ciel, et six sujets mémorables de la vie de ce saint docteur de l'Eglise et évêque de Milan, sont représentés par les peintures de la chapelle qui est proche du sanctuaire et de la chapelle de sainte Thérèse. Les anges figurés au-dessus des bandeaux des niches semblent adorer, les uns la sainte hostie, dont une image paroît s'élever toute environnée de lumière sur un calice, d'autres une figure de l'Agneau sans tache immolé dès le commencement du monde, et ceux de la troisième niche, le livre sacré de l'Evangile. Dans cette même chapelle, le bas-relief de la porte qui est vers le dome marque l'Espérance, et des deux médailles rondes, celle qui est sur la porte vers le sanctuaire représente saint Louis lorsque le légat lui donna la croix pour le voyage de la Terre Sainte qu'il entre-

prit après avoir été guéri comme par miracle d'une grande maladie, et celle qui est vers la chapelle de sainte Thérèse exprime la célébration du mariage de ce même saint avec la reine Marguerite de Provence.

La chapelle située proche de l'entrée de l'église et proche de la chapelle de la très sainte Vierge fait voir dans la coupole peinte saint Augustin, autre docteur de l'Eglise, porté aussi dans le ciel par des anges, et les tableaux de la même chapelle représentent six particularités les plus mémorables de sa vie. Parmi les groupes de dessus les niches, des anges tiennent dans l'un une lampe et y allument un cierge, dans l'autre ils portent une crosse et une mitre, et le troisième groupe fait voir, dans les mains des diverses figures d'anges qui le composent, une tige de lys, un chapeau de fleurs et un vase. Le bas-relief de la porte du milieu marque la Religion par une femme assise qui tient une croix et qui a un modèle d'église auprès d'elle. Dans l'une des deux médailles rondes des autres portes, saint Louis, assis sous un arbre, juge des habitans de la campagne à qui souvent ce saint Roi donnoit ainsi lui-même audience sur leurs différends, et dans l'autre médaille le même saint montre le culte que l'on doit au bois de la vraie croix de Jésus-Christ.

Enfin, dans la quatrième chapelle, dédiée à saint Jérôme, on a peint ce saint docteur de l'Église comme enlevé au ciel par des anges; dans la petite coupe, et dans les tableaux de la voûte inférieure, six sujets de la vie du même saint. Plus bas, les trois groupes d'anges de dessus les niches portent plusieurs ornemens consacrés au service des autels. Le bas-relief de la porte qui est vers la tribune représente la Charité, et les médailles rondes des autres portes font voir saint Louis, qui d'un

côté panse les plaies des malades, et qui aide de l'autre côté à ensevelir des morts. L'or brille de toutes parts dans les voûtes de ces quatre chapelles rondes, et leurs autels, tous de marbre, sont enrichis d'ornemens de bronze doré, de même que l'autel de la chapelle de la très sainte Vierge et que celui de la chapelle de sainte Thérèse.

Quelque idée qu'on ait tâché de donner ici de la nouvelle église de l'Hôtel royal des Invalides, et quoi qu'on pût ajouter pour en faire connoître la somptuosité plus particulièrement, n'ayant point été parlé ni des riches compartimens du pavé, qui est fait des marbres les plus précieux dans toute l'étendue de cette église nouvelle, ni du travail exquis de tous les ornemens de peinture et de sculpture, ni de l'exécution merveilleuse des ornemens d'architecture jusque dans les moindres parties, ni de l'harmonie que l'architecture fait voir encore dans l'assemblage et dans la disposition de tant de divers ornemens qui conviennent si parfaitement les uns aux autres au dehors et au dedans de la même église, l'on jugera, en regardant cet auguste temple, qu'il n'est point de discours qui exprime assez la richesse, la beauté, la majesté et en même temps la sainteté de ce monument, auquel nul autre édifice n'est comparable; car il est véritablement digne de la piété de Louis-le-Grand et de toute la splendeur de son règne, si recommandable par le soin que ce Monarque, le plus sage et le plus puissant Roi de la terre, daigne prendre des arts et des sciences, qu'il a déjà élevés au plus haut degré de perfection; par l'attention que Sa Majesté a sur toute chose au culte de Dieu et au progrès de la religion et des vertus chrétiennes, et enfin par tant de victoires et de triomphes qui l'ont rendu redoutable; mais encore

plus par sa modération au milieu des plus grandes prospérités, et par la paix qu'il a tant de fois forcé ses ennemis d'accepter, afin de procurer à ses sujets la félicité et l'abondance, d'assurer le repos de l'Europe, et d'assister en tous lieux les chrétiens de sa protection formidable, si connue et si respectée parmi toutes les puissances de la terre.

J. F. Félibien.

TRADUCTION D'UNE LETTRE ITALIENNE

ÉCRITE

PAR UN SICILIEN A UN DE SES AMIS,

CONTENANT

UNE CRITIQUE AGRÉABLE DE PARIS.

AVERTISSEMENT.

Cette petite pièce a été prise dans le *Saint-Evremoniana*, édition de 1700. Elle contient une description fine, pittoresque, animée, de Paris et de la population parisienne sous le grand règne, et offre, par les comparaisons qu'on peut faire avec l'état actuel de la capitale, le motif d'une multitude de remarques, de réflexions, d'inductions du plus haut intérêt. Il n'est pas sûr que le livre connu sous le nom de *Saint-Evremoniana* renferme réellement des écrits ou des pensées, des idées qu'on puisse, en toute certitude, attribuer à Saint-Evremond. En supposant même ce point décidé affirmativement, la lettre que nous publions n'appartiendrait pas à l'auteur du *Saint-Evremoniana*, qui la donne comme une simple traduction; cependant l'esprit et la manière de Saint-Evremond s'y retrouvent tellement qu'on serait tenté de croire qu'elle est échappée à la plume de cet auteur lui-même, et que la supposition d'un original italien n'était qu'une fiction à l'abri de laquelle il a cru pouvoir plus librement émettre et développer sa pensée sur maints sujets assez délicats. Mais si ce n'est là du Saint-Evremond comme l'entend la critique, c'en est au moins, et du meilleur, comme l'entendaient les éditeurs d'il y a cent cinquante ans, quand ils disaient à *un pauvre auteur :* « Faites-nous du Saint-Evremond, si vous tenez à être vendu et lu. » Cette lettre, quel que soit son véritable auteur, méritait donc d'être exhumée du recueil dont nous avons parlé, et qui, de jour en jour, devient plus

rare. Par exemple, pour ce qui concerne les embarras de Paris, sous le rapport du naturel, de la vérité, les renseignements que l'on peut recueillir ne seraient pas indignes certainement de figurer en note au bas de la sixième Satire de Boileau. Ce dernier ne nous a donné qu'un trait de la physionomie de la population parisienne; ici, cette grande figure est esquissée toute entière. Ce peuple actif et remuant, auquel la présence de Louis XIV et de sa cour communiquait incessamment une sorte d'activité fébrile, d'agitation surnaturelle, nous apparaît avec toutes ses grandeurs et toutes ses misères d'alors, qui ne sont ni les grandeurs ni les misères d'aujourd'hui, avec les qualités, avec les vices, avec les ridicules de ce temps, que d'autres vices, d'autres ridicules, d'autres vertus ont remplacés. Tout est passé en revue, du Louvre tout resplendissant d'or, de lumière, de femmes, au carrefour boueux encombré de mendiants ou exploité par le coupe-jarret. Le palais, la mansarde, les rues, les maisons, les ponts, les hôtelleries, les établissements publics, les carrosses, les cloches, les réverbères, la température, les denrées, les vivres, le café, le chocolat, le thé, les parfums, le vin, les modes, les divertissements, la civilité, la galanterie, la dévotion, le luxe, il y a un mot sur tout; dames de la cour, dames de la Halle, mendiants, brillants seigneurs, crieurs publics, académiciens, libraires, auteurs, charlatans, maîtres de langues, cuisiniers, abbés de cour, fripiers, gens de finances, enfin tous ces types si caractéristiques de la civilisation du grand siècle, viendront tour à tour réclamer un souvenir de la part du lecteur et lui rappeler quelqu'un des immortels chefs-d'œuvre de Boileau, de Racine, et de Molière surtout.

TRADUCTION D'UNE LETTRE ITALIENNE

ÉCRITE

PAR UN SICILIEN A UN DE SES AMIS,

CONTENANT

UNE CRITIQUE AGRÉABLE DE PARIS.

Cette Lettre est écrite d'un style singulier, et on a tâché de retenir le même style dans la traduction.

Mon ami,

Il y a près de dix ans que je suis à Paris et je ne connois pas encore bien la ville. Ne croyez pas que les plaisirs, qui sont infinis dans cette grande Babylone, m'empêchent de m'en instruire; au contraire, ce sont ces mêmes plaisirs qui m'ont donné une envie extrême de la connoître.

Pendant un si long temps je n'ai point eu besoin de médecin, parce que je n'ai pas éte malade; je rougirois de honte si, ayant passé trente ans, je cherchois encore cette sorte de philosophes. Le plus rusé de tous les Empereurs s'étonnoit qu'après cet âge les hommes voulussent un second pour combattre les maux du corps et pour conserver leur santé. Mais quand j'ai voulu assurer que jamais on ne m'avoit ouvert la veine, les chirurgiens de France n'ont pu me croire sans auparavant me voir nud.

Manière de vivre de l'auteur à Paris.

Vous qui sçavez ma manière de vivre et mes inclinations, vous pouvez vous imaginer comme je vis ici. Ordinairement je me lève le matin aussitôt que le soleil paroît; mais ce grand luminaire ne se laisse pas voir souvent: cela fait qu'il est ici en plus grande vénération que ne le sont dans leur empire les Rois de la Chine, puisqu'il passe la moitié de l'année comme s'il étoit invisible.

Je suis toujours éveillé de fort bon matin; le chant des coqs m'ouvre les yeux, et le bruit des hommes et des chevaux achève de me tirer du sommeil. Mon principal plaisir est de lire quand je n'écris pas, ou de lire et d'écrire en même temps. Ayant fini l'étude du matin, qui est le mouvement de l'esprit, je commence le mouvement du corps, et je ne trouve point de plus grand divertissement que la promenade. Quand le temps est beau, je marche dans de belles et longues allées à l'ombre des arbres; nous apellons cela se promener, exercice que les Turcs ne peuvent souffrir et qui

paroît ridicule aux Asiatiques; je fais donc tous les jours plusieurs milles sans voyager. Pour cet effet, le Roi entretient en faveur des oisifs le plus beau jardin qui soit dans l'Europe.

Je me couche le soir le plus tard que je puis; je m'examine sur tout ce que j'ai fait pendant la journée pour me rendre compte à moi-même; ensuite je prie Dieu qu'il me ferme l'œil la nuit pour me l'ouvrir le matin. Mes besoins sont toujours les mêmes : du pain, un lict et des habits. Je ne désire point les viandes que mange un plus délicat ou un plus riche que moi. En sortant des palais des grands je n'ai pas honte d'entrer dans ma retraite : les habits d'or et d'argent ne couvriroient pas mieux mon corps que fait un habit de laine. Si j'ai disette de quelque chose, je le cherche dans les livres de Sénèque : « Voulez-vous être riche, ne désirez rien. » Je m'abstiens de tout ce que l'on vend cher et qu'on ne peut acheter qu'avec un repentir. Avec cette modération, je fais mourir de faim la volupté; et si quelquefois la chair se révolte, l'avarice du sexe sert de remède à sa rébellion. J'aime à faire l'amour à Susanne plutôt qu'à Dalila, et je ne donne pas volontiers mes cheveux si je ne les coupe moi-même. Comme il est plus difficile d'être Zénocrate que de le paroître, nous serons toujours hommes tant qu'il y aura des femmes, et le meilleur moyen est de nous soumettre le plaisir, et non pas de lui être soumis.

Mes aventures ont été différentes :

Scrissi, piansi, cantai, arsi, gelai,
Corsi, stetti, sostenni, hor tristo, hor lieto,
Tutto fei, nulla sono. Per cangiar loco,
Stato, vita, pensier, costumi et pelo,
Maî non cangiai fortuna?

Les étrangers sont bien venus en ce pays-ci, pourvu qu'ils ne demandent rien. Ils n'y ont autre emploi que de se divertir, et quelques-uns d'ôter la suye des cheminées, qui est le privilége des Savoyards, qu'on voit dans les rues plus noirs que les Etiopiens et plus puants qu'une synagogue. Au reste, j'ai fait le sage et quelquefois le fou, qui n'est pas un petit secret pour se faire aimer de tout le monde. J'ai écrit et même imprimé, et j'ai trouvé des applaudissemens depuis le trône jusqu'à la houlette : le Roi m'avoit donné une pension, et la guerre me l'a ôtée; les grands m'ont honoré de leurs paroles, et les gens de lettres d'encens et de fumée; les femmes m'ont pressé d'écrire des livres nouveaux, mais je n'ai jamais pu faire un mot pour elles, si ce n'est quand j'ai été amoureux; alors ma Muse, qui ne sçait pas chanter, a fait des poésies plus tendres que celles de Guarini.

Comme dans ce pays-ci on dépense en tout temps, et beaucoup, à moins que d'avoir deux anges gardiens, un pour le corps, et l'autre pour la bourse, la propre sensualité et l'avarice d'autrui nous mettent premièrement en chemise, et puis nous mènent à l'hôpital. Si je n'ai plus ce que j'ai dépensé, je me trouve avec un nouveau bien que je n'ai jamais eu : je suis devenu flatteur. Il faut ici louer tout, et toujours, et les mauvaises choses plus que les bonnes, et on est contraint d'aplaudir même le vice pour vivre en paix avec les jeunes gens. Je n'ai fait la guerre qu'à l'hypocrisie, ne pouvant souffrir qu'on trompe Dieu et les hommes pour honorer les démons. Je me suis rendu docteur dans les complimens, et surtout à demander pardon; et ces sortes de cérémonies sont plus triviales en France que les soupirs ne sont communs en Italie. Les amitiés, les

promesses, les offres de service, sont ici de la nature des rossignols : *Vox, vox, prætereaque nihil.* On ne se fait ni compliment ni civilité qu'on ne demande toujours pardon; après cela vous pouvez bien croire que l'on pardonne les injures, et si quelqu'un se souvenoit d'avoir été offensé, il ne seroit pas bon François.

Pour ce qui est de Paris, je ne sçai par où commencer pour vous faire la peinture d'une ville dont les habitans sont logez jusques sur les ponts de la rivière et sur les toits des maisons, et où les femmes, qui n'enfantent que des braves, commandent plus que les hommes. Cette grande ville est le siége du tumulte, et puisque vous en voulez une manière de description, je commencerai par le mouvement perpétuel qui règne ici le jour et la nuit.

Bruit des Carrosses de louage.

Quand le précepteur de Néron écrivit de la tranquillité de sa vie, je crois qu'il en prit le sujet sur les carrosses de louage de son temps, en oposant le repos au bruit continuel qu'ils faisoient à Rome. Il y en a ici un nombre infini, qui ne sont faits que pour tuer les vivans; les chevaux qui les tirent mangent en marchant, comme ceux qui menoient Sénèque à la campagne, tant ils sont maigres et décharnez. Les cochers sont si brutaux, ils ont la voix si enrouée, si effroyable, et le claquement continuel de leurs fouets augmente le bruit d'une manière si horrible, qu'il semble que toutes les Furies soient en mouvement pour faire de Paris un enfer. Cette voiture cruelle se paye par heure, coutume inventée pour abréger les jours, dans un temps où la vie est si courte.

Bruit des Cloches.

De plus, le grand nombre de grosses cloches suspendues au haut d'une infinité de tours ôtent la tranquillité à la première région de l'air avec leurs retentissemens lamentables, pour appeler les vivans aux prières et pour donner le repos aux morts; ainsi les oreilles payent chèrement les plaisirs innocens que tous les autres membres du corps peuvent prendre.

Si autrefois un Empereur eut la folie de juger de l'étendue de Rome en pesant toutes les toiles d'araignées qu'il fit ramasser de tout le circuit de cette grande ville, l'étendue de Paris se pourroit mesurer à plus forte raison par la quantité extrême de laquais, de chevaux, de chiens, de plaideurs et de filoux qu'on y trouve; tous ces gens composent un tiers de ce grand peuple.

Les Cris de Paris.

Ajoutez les hurlemens et les cris de tous ceux qui vont dans les rues pour vendre des herbes, du laitage, des fruits, des haillons, du sable, des balais, du poisson, de l'eau, et mille autres choses nécessaires à la vie, et je ne crois pas qu'il y ait au monde aucun sourd-né si ennemi de lui-même qui voulût à ce prix recevoir l'ouïe pour entendre un tintamarre si diabolique.

Les Aveugles.

La privation de la vue est ici fort honorée; je n'ai ja-

mais vu un si grand nombre d'aveugles; ils vont par toute la ville sans guide et plusieurs ensemble, parmi une infinité de charrettes, de carrosses et de chevaux, avec la même seureté que s'ils avoient des yeux à leurs pieds. Ils demeurent tous ensemble dans une grande maison, appelée l'Hôpital des Quinze-Vingts, où ils sont nourris des aumônes du peuple, en mémoire de trois cents gentilshommes françois à qui autrefois un Sultan d'Egypte fit crever les yeux. Ils psalmodient dans cet hôpital; ils se marient, font des enfans et se réjouissent. Surtout ils ne manquent pas de tourmenter, dans toutes les églises, les fidèles, à qui ils demandent l'aumône avec une tasse de cuivre d'une main et un bâton de l'autre, et d'une voix aussi haute que si les chrétiens étoient ces mêmes statues auxquelles autrefois le Cinique d'Athènes demandoit du secours, pour acquérir la patience.

Les Maisons.

Les maisons semblent ici bâties par des philosophes plutôt que par des architectes, tant elles sont grossières en dehors; mais elles sont bien ornées en dedans. Cependant elles n'ont rien de rare que la magnificence des tapisseries dont les murailles sont couvertes, n'étant pas en France d'usage de les embellir par la sculpture.

Les grands se distinguent par ne vouloir rien faire pour servir les autres, et par un grand nombre de bêtes et d'animaux à deux pieds qui les suivent toujours, quand ils se font traîner dans leurs carrosses. Les chevaux ont le pas devant les laquais, étant la mode ici de

les mettre sur le derrière du carrosse, en troupes, droits sur les pieds comme le colosse de Rhodes, et embrassés ensemble avec une posture indécente, comme s'ils entroient en triomphe dans la ville de Pentapolis.

Les Hôtelleries.

Ce n'est point exagérer que de dire que tout Paris est une grande hôtellerie; on voit partout des cabarets et des hôtes, des tavernes et des taverniers. Les cuisines fument à toute heure, parce qu'on mange à toute heure; déjeuner et manger toute la journée sont en France la même chose. Les François n'aiment pas les aromates du Levant, non pas qu'ils méprisent ces assaisonnemens précieux, mais parce qu'étant les délices des Espagnols et des Italiens ils ne veulent pas imiter les autres nations, même dans les bonnes choses.

Ils ne font rien avec avarice; leurs tables sont toujours abondantes; ils ne mangent jamais seuls; ils aiment à boire de petits coups, mais souvent, et ils ne boivent jamais qu'ils n'invitent leurs convives à faire de même.

Le Peuple.

Le menu peuple ne s'enivre que les jours de fête qu'il ne fait rien, mais il travaille les jours ouvriers avec assiduité. Il n'y a pas un peuple au monde plus industrieux et qui gagne moins, parce qu'il donne tout à son ventre et à ses habits, et cependant il est toujours content.

Le Luxe.

Le luxe est ici dans un tel excès que, qui voudroit enrichir trois cents villes désertes, il suffiroit de détruire Paris. On y voit briller une infinité de boutiques où l'on ne vend que les choses dont on n'a aucun besoin; jugez du nombre des autres, où l'on achète celles qui sont nécessaires.

La rivière appelée la Seine passe au milieu de la ville; elle y apporte tout ce qui est nécessaire pour nourrir un million de personnes. Ses eaux sont tranquilles et salutaires; les hommes et les animaux en boivent; mais on les achète toujours, soit qu'elles soient claires ou qu'elles soient limoneuses. Ce que je trouve d'injuste est qu'un seau d'eau vaut autant quand la rivière est grosse que quand elle est basse.

Les Vivres.

Les choses nécessaires pour vivre se voient en abondance et dans tous les endroits de la ville. Thémistocle auroit trouvé, dans chaque rue de Paris, les trois villes que le Roi de Perse lui donna : une pour le pain, et les deux autres pour le vin et pour les habits. Tout se prend ici dans le même lieu, pour la nécessité et pour le plaisir, le plaisir étant autant recherché que le besoin : tant ont de pouvoir sur les hommes les choses vaines et inutiles!

Quoiqu'il ne pleuve pas, on ne laisse pas de marcher souvent dans la boue; comme l'on jette toutes les im-

mondices dans les rues, la vigilance des magistrats ne suffit pas pour les faire nettoyer; cependant les dames ne vont plus qu'en mulles. Autrefois les hommes ne pouvoient marcher, à Paris, qu'en bottines, ce qui fit demander à un Espagnol, les voyant en cet équipage le jour de son arrivée, si toute la ville partoit en poste.

Les Ponts.

On voit plusieurs ponts sur la rivière, les uns de bois et les autres de pierre; il y en a sur lesquels on a bâti quantité de maisons agréables et plusieurs boutiques pleines de marchandises précieuses. Mais le Pont-Neuf paroît plus digne de la ville que de la rivière; il est soutenu par douze grandes arches de pierres massives; il est large et majestueux; et c'est là principalement où les carrosses, les chevaux, les charrettes et le peuple y sont nuit et jour dans un mouvement perpétuel. On y voit, au milieu, la statue équestre de Henri-le-Grand, élevée sur un magnifique pied-d'estal, majestueuse, et digne d'un si grand Roi. Il semble que le bronze, tout froid qu'il est, respire encore l'ardeur martiale de ce prince guerrier, tant l'ouvrier l'a vivement représenté.

Les Femmes.

Les femmes aiment ici les petits chiens avec une passion extrême, et elles les caressent avec autant de tendresse que s'ils étoient de la race du chien qui suivit Tobie. Elles sont le plus beau et le plus laid ornement de la ville, parce que les belles sont rares; mais elles sur-

passent en agrément et en vivacité toutes les femmes du monde, et cela fait qu'elles ont la facilité de persuader, de gagner tout à elles et de ne perdre jamais rien. Elles ont aussi le privilége de commander à leurs maris et de n'obéir à personne. La liberté de ce sexe est ici plus grande que celle dont jouissent à la campagne les Arabes, qui ne couchent jamais le soir dans le lieu où ils se sont levés le matin. Elles sont également fines et éloquentes; elles vendent publiquement les marchandises dans les boutiques et dans les places, et ne cèdent aux hommes ni en l'art de compter ni en l'art de chicaner et de vendre chèrement les choses même qui leur demeurent.

Celles qui se piquent d'être sçavantes ne donnent quartier à personne, et quand elles tiennent dans la tête les maximes d'Aminthe et de Corisque, il n'y a point de Zénocrate assez sévère qui ne se laisse persuader. Quelques-unes vont au Parnasse en la compagnie des poëtes, et comme ici on condamne l'ignorance des choses même inutiles, presque toutes les femmes se glorifient d'avoir eu des maîtres pour les apprendre et d'être sorties de quelque école : ainsi il y en a qui font des livres; les plus sages font des enfans, et les plus pieuses consolent les affligés; les plus sobres mangent par jour autant de fois que les Musulmans font oraison, étant la coutume du pays de saluer le soleil levant le pain à la main.

Elles s'habillent toutes avec beaucoup de bienséance; on les voit à toute heure; elles aiment la conversation des personnes gaies; elles vont par la ville comme il leur plaît; la porte de leur maison est toujours ouverte à ceux qui y sont entrés une seule fois. Elles ne haïssent personne, si ce n'est quand on les raille de ces choses

que Lamia fit entendre au Roi Démétrius qu'elles étoient injurieuses à ce sexe, c'est-à-dire quand un homme se vante de ce qu'il ne fait pas et qu'il ne tient pas la parole qu'il a donnée. Elles changent souvent de modes dans leurs habits, comme elles changent souvent de visage.

Il y en a quelques-unes qui, en sortant de leur maison, oublient de fermer la porte, au mépris des voleurs, parce qu'elles portent sur elles tout leur patrimoine. Les plus nobles traînent par derrière une longue queue d'or ou de soie, avec laquelle elles balaient les églises et les jardins. Elles ont toutes le privilége d'aller masquées en tout temps, de se cacher et de se faire voir quand il leur plaît, et avec un masque de velours noir elles entrent quelquefois dans les églises comme au bal et à la comédie, inconnues à Dieu et à leurs maris. Les plus belles commandent aux hommes comme Reines, à leurs maris comme à des hommes et à leurs amans comme à des esclaves. Elles ne sçavent ce que c'est de donner le lait à leurs enfans, d'être retirées en leur maison, de faire la toile de Pénélope, se moquant d'Hercule qui tournoit le fuseau ; et en vivant avec cette liberté, elles se vantent d'enfanter des capitaines et des gens de lettres, dont ce pays abonde, trouvant ici plus de soldats et de docteurs qu'on ne voit, dans les Indes et dans l'Asie, de superstitieux et d'astrologues.

Elles donnent et reçoivent facilement de l'amour, mais on n'aime ni longtemps, ni assez. Les mariages, qui autrefois étoient pour toute la vie, ne sont à cette heure que pour un temps; cela fait que le divorce volontaire se trouve facilement dans les maisons des plus retenues, après quoi le mari vit tranquille dans la province, et sa femme se réjouit à Paris.

On ne voit presque jamais ici de jaloux, rarement un homme qui se croye malheureux pour l'infidélité de sa femme, et rarement une fille qui sacrifie à Diane.

Le baiser qui, en Turquie, en Italie, en Espagne, est le commencement de l'adultère, n'est ici qu'une simple civilité, et si ce gentil Persan, qui fit tant de voyages mystérieux pour baiser trois fois le beau Cyrus, se fût trouvé à Paris, il n'auroit pas fait grand cas du plaisir qu'il eut. On ne fait point de visites où l'on ne mêle des baisers; mais ceux-là sont de la qualité des monnoyes, qu'on fait valoir ce qu'on veut, et comme le baiser est une marchandise qui ne coûte rien, qui ne s'use point et qui abonde toujours, personne n'est avare d'en donner et peu sont avides d'en prendre.

La Légèreté des François.

La légèreté est le cinquième élément des François; ils sont amateurs des nouveautés, et ils font tout ce qu'ils peuvent pour ne pas conserver longtemps un ami. Ils s'accommodent en même temps du froid et du chaud; ils inventent tous les jours des modes nouvelles pour s'habiller, et, s'ennuyant toujours de vivre dans leur pays, on les voit aller tantôt en Asie et tantôt en Afrique, peu en Espagne, plusieurs en Italie, et en une infinité de pays différens, seulement pour changer de lieu et pour se divertir. Ceux qui ne peuvent voyager font de leurs maisons comme de leurs habits : ils changent souvent de demeure, de peur, disent-ils, de vieillir dans le même endroit.

Les Fripiers.

Les tailleurs ont plus de peine à inventer qu'à coudre, et quand un habit dure plus que la vie d'une fleur il paroît décrépit. De là est né un peuple de fripiers, gens vils et descendus de l'ancien Israël; ils font profession d'acheter et de vendre de vieux haillons et des habits usés, et ils vivent splendidement de dépouiller les uns et de vêtir les autres; commodité assez singulière dans une ville très peuplée, où ceux qui s'ennuyent de porter longtemps le même habit trouvent à le changer avec une perte médiocre, et où les autres qui en manquent ont le moyen de s'habiller avec une petite dépense. Enfin, ce qui est de plus incroyable, c'est que, si en un seul jour cent mille plaideurs sortoient nuds des mains des procureurs, il y a dans cette ville assez de chemises et d'habits pour couvrir leur nudité.

La Langue.

L'idiome des François est un noble mélange du latin, de l'italien et de l'espagnol; il est agréable seulement à qui l'entend bien; ils mangent la moitié des mots; ils n'écrivent pas comme ils parlent, et ils se font un plaisir de parler pour n'être pas entendus, tant leur manière de prononcer est rapide et précipitée, quoique présentement leur langage soit épuré et gracieux.

Comme ils s'ennuyent de s'entretenir des choses présentes, ils discourent toujours de l'avenir, rarement du passé, et jamais de l'antiquité; ils croient que c'est un

vice des Espagnols d'aller déterrer les siècles éloignés, et ils ne cherchent que des livres nouveaux, des chevaux jeunes, et des amis qui soient nés le même jour.

A quoi on connoît un François.

On connoît un véritable François à quatre choses : quand l'horloge sonne, quand il interroge quelqu'un, quand il promet, et quand il parle de ses amours. A peine l'horloge commence à sonner qu'il demande quelle heure il est ; il veut que son ami lui réponde avant qu'il l'ait interrogé ; il ne fait que ce qu'il ne promet pas ; et pour ses amours, il a plus de plaisir à publier les faveurs de sa maîtresse qu'à les recevoir.

Si le changement de temps oblige les François de se vêtir de laine le matin et de soye l'après-dîné, la légèreté de leur esprit les oblige aussi à se faire de nouvelles manières de vivre et de s'habiller.

Le luxe et la bonne chère seroient ici deux biens plutôt que deux maux, s'il n'y avoit que les riches qui vécussent splendidement ; mais la jalousie l'a fait passer aux autres, à qui elle devient ruineuse. Ainsi il semble que Paris approche continuellement de sa fin, s'il est vrai ce qu'a dit un ancien, que « la dépense excessive est le signe évident d'une cité mourante. » Mais présentement que les laquais et les cochers commencent à porter l'écarlate et les plumes, et que l'or et l'argent sont devenus communs sur leurs habits, il y a apparence que l'on verra finir le luxe excessif, n'y ayant rien qui fasse tant mépriser les habits dorés aux personnes nobles que de les voir sur le corps des derniers hommes du monde.

Le Roi seul est obéi, et il n'y a pas un grand qui ose menacer le plus petit. Quand vous avez rendu au maître ce qui lui est dû, du reste vous pouvez vivre à la grecque ; on n'est pas obligé, par les rues, de tirer son chapeau devant qui que ce soit, si ce n'est devant Dieu, quand on le porte aux malades. Ceux de la lie du peuple jouissent du même privilége ; ils ne cèdent le pas à personne ; ils ne souffrent pas la moindre injure, et ils se font craindre plus que les honnêtes gens, ne sçachant pas ce qui se fait dans les républiques, où mille maîtres commandent à une infinité d'esclaves.

Il n'y a pas un peuple plus impérieux et plus hardi ; ils se sont donné eux-mêmes le bruit de ne rien faire le soir de ce qu'ils ont promis le matin ; ils disent qu'ils sont les seuls au monde d'avoir le privilége de manquer de parole sans craindre de rien faire contre l'honnêteté, et cela parce qu'ils croient être les seuls au monde qui sachent jouir de la véritable liberté.

Le Loïer des Maisons.

Les pierres se vendent ici fort cher ; une petite chambre vaut plus que dix maisons en Moscovie. La mienne, où Platon ne voudroit pas coucher et où Diogène même ne trouveroit rien de superflu, m'oblige à une dépense que dix cyniques ne pourroient pas soutenir ; cependant tout mon meuble ne consiste qu'en une médiocre tapisserie qui couvre quatre murailles minces, en un lit, une table, quelques chaises, un miroir et le portrait du Roi.

Les Fruits.

Les mauvaises choses sont plus chères que les bonnes; les figues sont de ce nombre : elles se vendent plus que les melons en Espagne. Assurément qu'Ève n'auroit pas désobéi à Dieu dans le paradis d'Arménie si le fruit défendu avoit été une de ces figues; mais en échange les poires sont excellentes.

Les oranges et les citrons tiennent le premier rang entre les choses qui se vendent cher, parce qu'ils viennent d'Italie et de Portugal, et ils sont plus estimés que les autres fruits. Telle est l'inclination de l'homme, qui ne trouve bon que ce qui coûte beaucoup.

Le Vin.

Le vin est à un prix médiocre quand il est aux portes de la ville, mais d'abord qu'il est entré il se change en or potable; une petite mesure vaut plus à Paris qu'un baril à la campagne; les riches trouvent cette liqueur plus chère que les autres, qui l'achètent à mesures comptées dans les tavernes. Les taverniers sont en si grand nombre qu'ils peupleroient une grande ville; ils sont presque tous saints, par la vertu qu'ils ont d'augmenter cette liqueur en changeant l'eau en vin, c'est-à-dire en rendant Bacchus adultère.

Les Marchands.

Si vous venez jamais à Paris, gardez-vous de mettre

le pied dans les boutiques où l'on vend les choses inutiles. D'abord que le marchand vous a fait la description de ses marchandises avec plusieurs paroles précipitées, il vous flatte et vous invite insensiblement et avec beaucoup de révérences à acheter quelque chose, et à la fin il parle tant qu'il vous ennuye et vous étourdit. Quand on entre dans sa boutique, il commence par montrer tout ce qu'on ne veut pas, faisant voir ensuite ce qu'on demande, et alors il dit et il fait si bien que vous dépensez tout votre argent en prenant la marchandise qu'il vous donne pour plus qu'elle ne vaut.

C'est par ce moyen qu'ils se payent de leur civilité et des peines continuelles qu'ils prennent à montrer inutilement, et cent fois par jour, leurs marchandises à des curieux qui veulent tout voir sans rien acheter. Que si les choses inutiles s'achètent plus cher que les autres, je trouve que le censeur romain avoit raison en disant que « ce qui coûte une obole est très cher quand il n'est pas nécessaire. »

La Variété du temps.

Aujourd'hui il a plu le matin, le temps a été beau à midi, ensuite il a neigé, et tout à coup il s'est élevé un orage avec de la pluye qui a duré deux heures; enfin l'air a paru tranquille et le soleil s'est montré, qui a fini le jour agréablement. Tel est le climat de Paris : le chaud du soir succède au froid du matin. Les élémens sont ici dans un mouvement perpétuel et les saisons presque toujours déréglées; le ciel n'y est jamais en repos et ses influences sont toujours inégales; il n'y a de persévérance que dans les mauvaises choses, surtout dans l'hy-

ver, qui dure ici huit mois avec toutes les rigueurs de cette saison qui se succèdent les unes aux autres : pluyes, neiges, grêles, gelées, frimats, et un temps noir qui cache le soleil des mois entiers. Ce n'est donc pas une grande merveille si les François, s'accommodant à l'inconstance de leur climat, sont si remplis de légèreté, et si les dames portent en même tems un manchon d'une main et un éventail de l'autre.

Les Théâtres.

Pendant le carême le peuple court le matin au sermon avec une grande dévotion, et l'après-dîné à la comédie avec le même empressement. Il y a ici trois théâtres qui sont continuellement ouverts pour divertir ceux qui aiment ces sortes de plaisirs : sur l'un on représente des spectacles en musique, et les deux autres sont remplis, l'un par les Comédiens françois et l'autre par des Comédiens italiens. Chaque troupe travaille à l'envi pour s'attirer des spectateurs, mais la foule se trouve au théâtre où l'on rit davantage ; c'est pour cela que les Comédiens italiens profitent plus que les Comédiens françois de la simplicité populaire.

Les Solliciteurs, les Laquais.

Les solliciteurs, les charlatans, les joueurs et les laquais font un des plus beaux ornemens de Paris : les premiers nous apprennent à ne point plaider, de peur qu'ils n'absorbent notre bien par leurs chicanes ; les seconds nous montrent la manière de vivre sobrement,

afin que nous ne tombions pas entre leurs mains et qu'ils ne nous tuent par leurs remèdes; les joueurs excitent notre vigilance pour garder notre bien; et les laquais ont trouvé le secret de nous faire goûter le plaisir de nous servir nous-mêmes, « pour ne pas avoir, comme dit le Seigneur, des ennemis dans notre maison. » Ils disent entr'eux que les valets allemands sont camarades de leurs patrons, que les valets anglois sont esclaves, les italiens respectueux, les espagnols soumis, mais qu'eux, valets françois, sont les seuls qui commandent à leurs maîtres. Leur insolence est extrême, et le Roi leur a défendu, sous des peines griéves, de porter des bâtons, avec quoi ils faisoient tous les jours de nouveaux désordres, surtout étant plus de cent mille, capables de toutes sortes d'emportemens.

Le Palais.

Le lieu où le Parlement s'assemble fait un ville au milieu de la ville même. Ce lieu n'est fréquenté que par ceux qui défendent leur bien ou qui veulent avoir celui des autres; Diogène, avec sa lanterne, n'y trouveroit pas deux amis ni un homme content.

Les Procureurs.

Les procureurs, qui sont en troupes dans toutes les villes de France, se trouvent ici à milliers; c'est une espèce d'hommes choisis pour dégraisser ceux qui sont trop gras et pour empêcher que les maigres n'engraissent. Il semble que les princes ne les souffrent qu'afin

d'entretenir une sorte de guerre civile entre leurs sujets, persuadés que, s'ils ne passoient leur vie à demander en justice ce qui leur appartient et à usurper ce qui ne leur appartient pas, leur autorité seroit en danger par leurs intrigues et par leur agitation.

Quand j'entre dans la Grand'Salle, je vois une infinité de personnes échauffées, dont la moitié tourmente l'autre par des contestations opiniâtrées depuis plusieurs années et soutenues par les inventions diaboliques des praticiens. Leur robe est longue et noire, pour faire voir combien elle est funeste à tout le monde; ils portent sur la tête un bonnet à quatre cornes, à la manière des prêtres, et en cet équipage ils conduisent leurs parties comme autant de victimes sur l'autel de Justinien. Leurs armes sont la langue, la plume et la bourse : avec les deux premières ils défendent et ruinent leurs clients, et avec la bourse ils les dépouillent. Ils ne finissent les procès que quand les parties n'ont plus d'argent pour les continuer, et, lorsqu'ils sont jugez, il ne reste aux plaideurs qu'un amas de papiers barbouillez, remplis d'une espèce de termes magiques que personne ne peut comprendre.

C'est dans ce champ de bataille où le père et l'enfant, le mari et la femme, le maître et le valet combattent l'un contre l'autre à coups de plume, avec des menaces, des injures et des calomnies, et où l'on voit des concussions réelles, des dépôts niez, des vols de tuteurs, et des pleurs de veuves et d'orphelins.

Quand, au bout d'un grand nombre d'années, quelqu'un gagne son procès, sa victoire le réduit à la mendicité. Cet exercice de contestation a quelque chose de bizarre : deux adversaires sollicitent jour et nuit le même juge, l'un pour demeurer en chemise et l'autre pour

être nud, l'expérience ne faisant que trop voir que celui qui gagne son procès à peine a-t-il de quoi s'habiller, et que celui qui le perd n'a pas de quoi se couvrir.

Les livres sont dans la bibliothèque d'un fameux avocat comme on voit dans la mer les poissons, dont une partie mange l'autre. Un million de morts (1) sont rangez en bataille les uns contre les autres, pour entretenir la sédition dans toutes les familles des vivans, tant les opinions de ces docteurs, interprètes des loix, sont opposées, douteuses, incertaines et variables. C'est ainsi que les loix de Justinien et de tous les autres princes sont corrompues, violées ou confondues par ces interprètes ignorans ou malicieux, qui ne connoissent pas la vérité de la loi, ou qui se font un plaisir d'y trouver un sens inconnu, se souciant peu que leur interprétation subtile devienne la source d'une infinité de mauvaises contestations. Le proverbe espagnol me semble bien vrai que « qui commence un procès plante un palmier, » arbre qui ne donne jamais de son fruit à celui qui le plante. Les Mahométans sont bien plus heureux; leurs bâtons décident plus de procès en deux jours que tous les docteurs en plusieurs années.

Les Romains ne s'accordoient pas en la manière dont devoit être le barreau : Caton vouloit que le plancher fût tout hérissé de pointes, pour déchirer les pieds des plaideurs, et Marcellus, au contraire, qu'il fût bien couvert contre les rayons du soleil et contre les injures du temps, afin d'inviter tout le monde à y venir multiplier les contestations.

(1) Les auteurs.

Les Médecins.

Les médecins guérissent et tuent ici les malades comme dans tous les lieux du monde; quand ils approchent d'un malade, au lieu de connoître son mal ils le lui demandent : il n'y a point de remède plus sûr pour avoir une longue vie que de les éloigner. Un poëte latin, parlant d'un jeune Romain qui s'étoit allé coucher en bonne santé, dit qu'il mourut subitement pendant la nuit, et cela parce qu'il avoit vu un médecin en songe. Ce que je trouve d'injuste, c'est que l'on paye également le médecin qui tue et celui qui guérit, et qu'on ne trouve aucun juge qui punisse un médecin ignorant.

Les Filoux.

Le plus adroit exercice est celui de certains voleurs qu'on appelle ici filoux; leur métier est plus subtil que celui de Geber; s'il a montré à changer le plomb en or, ceux-ci font l'or avec rien. Ils volent avec tant d'adresse que, s'il n'étoit honteux de se laisser voler, ce seroit un plaisir de l'être par des gens si fins et si rusez. Hercules n'auroit jamais sçu qui lui avoit pris ses bœufs si Cacus eût été filoux de Paris. A vous dire la vérité, qui va la nuit est en danger de se trouver nud comme nos premiers parens, et qui dort pendant le jour fait souvent mentir Aristote, qui dit qu'il n'y a point de vuide dans la nature; car ceux qui ne veillent pas assez ne trouvent rien, ni dans leurs coffres, ni dans leurs maisons. Ces filoux sont toujours punis par les

juges, mais c'est quand on les attrape et qu'ils ne font pas leur métier adroitement.

Les Animaux.

Les animaux sont ici plus doux qu'en pas un lieu du monde; on ne voit point ici de serpens, ni presque aucune sorte de bêtes venimeuses. Ce qui est admirable, c'est de voir que les chevaux, qui sont les animaux les plus fiers, perdent ici leur fierté et deviennent plus doux que ne sont les ânes d'Arcadie. Les François en font tout ce qu'ils veulent; il s'en faut peu qu'ils ne les fassent mettre à genoux, comme les Turcs font aux chameaux de leurs caravanes. Ils les battent, ils les châtrent, et, quand ils ne savent plus comment les tourmenter, ils les réduisent à la vilaine figure de singe en leur coupant la queue et les oreilles. C'est de là qu'est venu le proverbe que « Paris est le paradis des femmes, le purgatoire des hommes et l'enfer des chevaux. »

La Dévotion.

Quant à la dévotion, je n'ai jamais vu peuple plus dévôt, prêtres plus retenus, clergé plus réglé, et religieux donner meilleur exemple. Le peuple fréquente les églises avec piété; les marchands vont demander à Dieu que leur négoce prospère. Il n'y a que les nobles et les grands qui y viennent pour se divertir, pour parler et se faire l'amour, et on voit quelquefois des hommes qui y entrent avec des bottes, sans se souvenir du respect qu'ont les mahométans qui, avant d'entrer dans leurs mosquées, laissent leurs souliers à la porte.

L'Ajustement.

Quoiqu'on vive longtemps ici, cependant on n'y voit presque point de vieillards; les hommes n'y portent point de barbe ni leurs propres cheveux, et ils couvrent avec beaucoup de soin les défauts des années avec les cheveux d'autrui, qui leur donnent une perpétuelle jeunesse. Depuis que la perruque a été reçue, les têtes des morts et celles des femmes se vendent cher, étant la mode que les sépulcres et les femmes fournissent le plus bel ornement à la tête des hommes.

Tout le monde s'habille avec beaucoup de propreté. Les rubans, les miroirs et les dentelles sont trois choses sans lesquelles les François ne peuvent pas vivre. L'or et l'argent sont devenus si communs, comme j'ai déjà dit, qu'ils brillent sur les habits de toutes sortes de personnes, et le luxe démesuré a confondu le maître avec le valet, et les gens de la lie du peuple avec les personnes les plus élevées. Tout le monde porte l'épée, ce qui les rend tous soldats, et Paris ressemble à l'eutopie de Thomas Morus, où l'on ne distinguoit personne.

La Musique.

C'est ici le pays du plaisir : les amans ne soupirent guères, la jalousie ne tourmente personne, les soldats françois vont à la mort par divertissement, et les affligés ne paroissent point en public. Il y a des musiciens en si grand nombre qu'en commençant depuis la grande

dame jusqu'à la plus vile servante, et depuis le plus noble cavalier jusqu'au dernier laquais, chacun sacrifie à Orphée, c'est-à-dire que chacun chante, et plus dans les places publiques et dans les jardins que dans les maisons particulières, les François se moquant du philosophe qui remarque dans sa Politique que les poëtes n'ont jamais fait chanter Jupiter, comme si le chant étoit indigne d'un dieu.

Comme tout est cher à Paris, il n'y a pas jusqu'aux morts qui ne payent un droit pour obtenir la sépulture; ainsi un homme qui se meurt est moins embarrassé de mourir que de payer le médecin qui le tue et le curé qui l'enterre.

Les Académies.

Les gens de lettres sont ici en aussi grand nombre que les ignorans à Constantinople. Il y a plusieurs Académies où les honnêtes gens vont discourir; les deux plus fameuses sont celle de la Langue françoise et celle des Sciences; la dernière est composée de plusieurs philosophes plus éclairés que les anciens et qui découvrent tous les jours de nouveaux mystères dans la nature, et l'autre est une compagnie d'esprits sublimes qui apprennent les beautés de la langue aux François et qui ont rendu la nation la plus éloquente de l'univers. L'Université est aussi une Académie célèbre où l'on exerce les jeunes gens dans les principes des choses naturelles, et la Sorbonne un séminaire fameux où la théologie enseigne à parler des mystères de la religion, et c'est de là que sont sortis les premiers hommes de l'Europe pour la science et pour la vertu.

Les Alchimistes.

J'ai ouï dire que les alchimistes sont ici en aussi grand nombre que les cuisiniers, mais ils ne tirent de leur art que des connoissances inutiles. On en compte cinq à six mille, qui seront assez malheureux pour ne recevoir de leurs travaux et de leur assiduité que de la fumée, récompense ordinaire que donne à ses adhérens un art riche en espérances, libéral en promesses et ingénieux pour la peine et pour la fatigue, dont le commencement est de mentir, le milieu de travailler, et la fin de demander l'aumône.

Les Libraires.

Les libraires et les imprimeurs tiennent le premier rang parmi les arts mécaniques; il n'y a pas une ville au monde où l'on voye plus de livres nouveaux et où la difficulté de faire imprimer soit plus grande. Plusieurs personnes écrivent sur des matières nobles et curieuses; mais ils sont presque tous pauvres. La morale est principalement du goût des François; on en écrit avec beaucoup de délicatesse. On traduit et on imprime aussi plusieurs livres grecs, latins, italiens et espagnols, marque certaine de la pauvreté des auteurs, de la richesse des libraires et du grand fruit que produisent les applications des gens de lettres. Les libraires s'enrichissent sans entendre les livres qu'ils vendent, et c'est d'eux que Quevedo dit « qu'ils sont tourmentés en l'autre monde pour les œuvres d'autrui. »

Les Cuisiniers.

On trouve à Paris tout ce qu'on peut demander, et on le trouve sur-le-champ, et le monde ne fournit aucune invention pour goûter tous les plaisirs de la vie que l'on ne mette en usage. Les péripatéticiens et les stoïciens n'ont jamais tant travaillé pour réformer les mœurs que les cuisiniers travaillent pour satisfaire le ventre; toujours sauces nouvelles et ragoûts inconnus, et les François, fatigués de se nourrir de viandes ordinaires, ont trouvé le moyen d'amollir les os décharnés des animaux et d'en faire des mets délicieux. On vit chèrement ici; le pain est bon, il est blanc, bien fait, et un seul pain est quelquefois si grand qu'il suffit pour rassasier une famille entière pendant plusieurs jours, ce qui a fait dire à un plaisant que, si cette manière de faire de grands pains eût été dans la Judée au temps du Messie, les cinq mille Juifs qui furent rassasiés se seroient plutôt étonnés du four que du miracle.

Cependant, quoiqu'on soit dans une ville si abondante, qui n'a rien n'a rien, c'est-à-dire que l'eau et le feu sont interdits à ceux qui n'ont point d'argent, comme ils l'étoient aux criminels du temps des Romains. Je ne pense pas qu'il y ait au monde un enfer plus terrible que d'être pauvre à Paris, et de se voir continuellement au milieu de tous les plaisirs sans en pouvoir goûter aucun. Parmi cette grande abondance, on trouve une infinité de misérables qui demandent l'aumône d'un ton comme s'ils chantoient; on les voit gelés de froid en hiver, et au printemps ils présentent des fleurs pour exciter la compassion.

La Galanterie.

On ne croit ici ni aux enchantemens ni aux sorciers, et rarement aux possédés. L'adultère y passe pour une galanterie, même dans l'esprit des maris, qui voient tranquillement faire l'amour à leurs femmes, et ils ont raison. C'est une grande folie de nos jaloux Italiens de planter l'honneur dans un endroit si fragile.

On vend toutes sortes de choses, excepté l'art de taire un secret; les François disent que c'est la profession d'un confesseur, et que pour eux ils ne taisent que les choses indifférentes qu'on ne leur confie point, et dont ils ne sentent aucune démangeaison de parler.

La Civilité.

La civilité est plus étudiée en France que dans le royaume de la Chine; on la pratique avec beaucoup d'agrémens parmi les personnes de qualité; les bourgeois y mêlent de l'affectation et le peuple s'en acquitte grossièrement; chacun en fait un art à sa mode. On trouve des maîtres qui montrent les cérémonies, et ces jours passés je rencontrai dans la rue une femme assez bien faite qui s'offrit de me vendre des complimens, et de me les donner à bon marché. Cette femme va dans les maisons, elle y déploie sa marchandise et gagne de quoi vivre.

Les Odeurs en aversion.

On aime les étrangers ; ils y viennent de tous les endroits du monde pour voir le Roi, qui est un prince très bien fait et très accompli. Ils jouissent en même temps de tous les plaisirs qui peuvent flatter les sens, excepté l'odorat. Comme le Roi n'aime pas les senteurs, tout le monde se fait une nécessité de les haïr; les dames affectent de s'évanouir à la vue d'une fleur. Ainsi les personnes les plus délicates refusent de se satisfaire dans les odeurs, que nous autres Italiens aimons si parfaitement, et que les Espagnols et toutes les nations de l'Asie estiment si précieuses. Aussi, étant privés de ce plaisir, nous sommes continuellement engloutis de la mauvaise odeur des rues et de la puanteur des cloaques qui pourroient porter le navire de Ptolémée.

Maîtres de Langues.

On trouve plusieurs maîtres qui enseignent les langues étrangères ; l'italienne et l'espagnole sont plus à la mode que les autres, et elles ont des sectateurs. Les dames surtout, curieuses d'entendre ces deux langues et de les parler, n'épargnent pas leurs peines, et elles réussissent. Les histoires du temps et les grands événemens du monde sont ici écrits avec beaucoup de délicatesse ; on représente aussi sur les almanachs toutes les batailles et les prises des villes, et toutes les actions considérables qui se passent sur la mer et sur la terre,

et on a soin d'embellir la représentation de plusieurs devises et de figures agréables.

La Foire Saint-Germain.

On tient tous les ans en carême une foire fameuse, apelée la Foire Saint-Germain; c'est dans un grand lieu tout rempli de boutiques, où une infinité de marchands étalent toutes les marchandises les plus belles et les plus riches qu'on fasse dans cette grande ville. On y trouve aussi de toutes sortes de liqueurs, de vins et de confitures, et l'on y vend de toutes sortes de meubles précieux. Toute la ville y va, mais bien plutôt pour se divertir que pour acheter. Les amans les plus rusés, les filles les plus jolies et les filoux les plus adroits y font une foule continuelle; il n'y a larcin de cœur ni larcin de bourse qu'on n'y fasse, et comme l'affluence est toujours grande et continuelle, il y arrive des aventures assez singulières pour le vol et pour la galanterie. Les bourses ont le même sort que les ames de Pythagore, elles passent de l'un à l'autre par une transmigration invisible. Autrefois le Roi y venoit, mais présentement il n'y vient plus. Le principal divertissement s'y fait la nuit, où une infinité de lumières, rangées dans toutes les boutiques, rendent la foire plus brillante et plus magnifique, cachent plus facilement les défauts du visage des dames, et donnent à d'autres plaisirs un goût plus agréable et plus délicieux.

Les Lanternes.

L'invention d'éclairer Paris pendant la nuit par une

infinité de lumières mérite que les peuples les plus éloignez y viennent voir ce que les Grecs et les Romains n'ont jamais pensé pour la police de leurs républiques; les lumières enfermées dans des fanaux de verres suspendus en l'air, et à une égale distance, sont dans un ordre admirable; on les met toutes dans le même temps et elles éclairent toute la nuit. Ce spectacle est si beau et si bien entendu qu'Archimède même, s'il vivoit encore, n'y pourroit rien ajouter de plus agréable et de plus utile. Ces feux nocturnes font un bien extrême à tout le peuple et contribuent à la sûreté publique, aussi bien que plusieurs troupes de gens, les uns à pied et les autres à cheval, qui vont toute la nuit par la ville pour empêcher les meurtres, les vols et les assassins, que l'on faisoit autrefois impunément à l'abri des ténèbres; ce qui rend Paris, si vous en ôtez le bruit épouvantable, la plus sûre et la plus délicieuse ville de l'univers.

Les Tuilleries.

Je reviens au jardin fameux des Tuilleries, dont la beauté charme jusqu'aux aveugles qui s'y vont promener tous les jours de l'été. Comme il est fait pour le plaisir d'un grand peuple, l'art y a fait tous les efforts pour le rendre digne d'une infinité de personnes considérables qui les fréquentent, d'un grand nombre de belles dames qui l'embellissent, et d'une quantité extrême d'honnêtes gens qui s'y promènent toujours. L'entrée en est interdite aux laquais et à la canaille; il est très spacieux, et quasi capable de contenir une grande partie du peuple, s'il y venoit en même temps, situé sur

le bord de la Seine, et la vue de cette rivière, des collines et des campagnes voisines, augmente sa beauté et ses agrémens. Les grandes allées, couvertes d'une infinité d'arbres qui ne produisent que de l'ombre, convient les personnes de s'y promener, et quand on est fatigué, on trouve plusieurs siéges dans tous les endroits pour s'asseoir, et des théâtres, des labyrinthes et des tapis d'herbes fraîches pour se retirer comme dans une agréable solitude. On voit là étalé dans les habits tout ce que la ville a de plus beau et tout ce que le luxe peut inventer de plus tendre et de plus touchant. Les dames, avec des modes toujours nouvelles, avec leurs ajustemens, leurs rubans, leurs pierreries et les agréables manières de s'habiller, étalent, dans les étoffes d'or et d'argent, les applications continuelles de leur magnificence; les hommes, de leur côté, aussi vains que les femmes, avec leurs plumes et leurs perruques blondes, y vont chercher à plaire et à prendre les cœurs; mais souvent ils y sont pris eux-mêmes, car il n'y manque pas de Dianes qui charment des Endymions.

Dans ce lieu si agréable, on raille, on badine, on parle d'amour, de nouvelles, d'affaires et de guerre. On décide, on critique, on dispute, on se trompe les uns les autres, et avec cela tout le monde se divertit. On y voit au printemps plusieurs sortes de fleurs, et les rossignols, en été, semblent y avoir choisi leur demeure, et avec leur voix sonore ils y chantent leurs amours et leurs plaintes. On ne voit là aucun visage triste; on y est tranquille, éloigné du bruit, et on n'y entend aucun discours lamentable; et je crois que ce fut dans ce jardin charmant que se trouva Armide pour désarmer son Renaud et pour le mettre dans ses chaînes.

Ce beau lieu est entretenu aux dépens du Roi, et on n'oublie aucun soin pour le rendre agréable ; le Roi y a mis un gouverneur avec beaucoup d'officiers subalternes. Les portes en sont toujours gardées. S'il y avoit une plus grande quantité d'eau et quelques belles statues de marbre, les yeux y auroient plus de plaisir et n'auroient plus rien à y souhaiter.

Les Abbés.

Je n'ai jamais vu tant d'abbés, et qui portent plus volontiers l'habit court, le petit collet et la perruque blonde. En vérité, ils sont l'ornement de Paris et le refuge des dames affligées. Comme ils ont l'esprit galant, leur conversation est plus agréable et plus souhaitée ; j'ai trouvé parmi eux les personnes les plus obligeantes, les plus civiles et les plus secrètes. Il seroit à souhaiter que le grand nombre d'abbés fût diminué, en retranchant de ce rang honorable tous ceux qui ont leurs abbayes dans le concave de la lune et dans les espaces imaginaires.

Les Marchandes.

Quoique les hommes soient laborieux et ingénieux dans leur art, les femmes ne laissent pas de faire la moitié du travail ; les plus belles gardent les boutiques pour y attirer les marchands ; comme elles sont extrêmement ajustées et qu'elles ont une voix et des paroles gracieuses, elles ne manquent jamais, comme j'ai déjà dit, de tirer tout notre argent, quoiqu'on n'ait aucune envie d'acheter.

Les Charlatans.

On trouve sur le Pont-Neuf une infinité de gens qui donnent des billets : les uns remettent les dents tombées et les autres font les yeux de cristal; il y en a qui guérissent de maux incurables; celui-ci prétend avoir découvert la vertu cachée de quelques simples ou de quelques pierres en poudre pour blanchir et pour embellir le visage ; celui-là assure qu'il rajeunit les vieillards. Il s'en trouve qui chassent les rides du front et des yeux, qui font des jambes de bois pour réparer la violence des bombes; enfin, tout le monde a une application au travail si forte et si continuelle que le diable ne peut tenter personne que les fêtes et les dimanches.

Comme les François ont trouvé le secret des peaux impénétrables, ils se moquent présentement des naufrages; le temps est venu de marcher sur la mer et sur les fleuves avec sécurité et sans se servir du manteau d'Elie. Un homme vêtu de ces peaux est porté sur l'eau sans se mouiller, et on voit si souvent cette expérience sur la rivière qu'on n'y fait plus d'attention.

La Liberté de Paris.

Voulez-vous être homme de bien à Paris pendant six mois seulement, et après vivre en scélérat? changez de quartier, et personne ne vous connoîtra. Voulez-vous y vivre inconnu toute votre vie? allez loger dans une maison où il y ait huit ou dix familles : celui qui demeurera le plus près de vous sera le dernier à sçavoir qui vous

êtes. Vous prend-il envie d'être aujourd'hui tout couver d'or et demain habillé de bure? personne n'y prendra garde, et vous pouvez marcher par la ville vêtu en prince ou en faquin.

J'ai vu un dimanche, dans une seule paroisse, faire soixante-cinq mariages. On dit qu'il y a ici jusqu'à quatre mille vendeurs d'huîtres; que l'on y mange chaque jour quinze cents gros bœufs et plus de seize mille moutons, veaux ou cochons, outre une prodigieuse quantité de volaille et de gibier. Le peuple dépense un million chaque année pour se divertir au théâtre de musique et aux deux théâtres de comédie.

Le nombre des Maisons, etc.

On compte cinquante mille maisons, dans chacune desquelles les familles sont si nombreuses qu'elles logent depuis le grenier jusqu'à la cave; on y compte aussi cinq cents grandes rues, outre une infinité de petites, dix places, plusieurs marchés, dix-sept portes, neuf ponts, avec autant de fauxbourgs, et plus de trente hôpitaux. On y voit un grand nombre d'églises, de colléges, plusieurs belles bibliothèques publiques ou particulières, et quantité de cabinets riches et curieux, ornés de médailles, de peintures, et remplis des plus belles raretés de l'Europe.

Ce n'est pas ici l'usage de rien prêter, et c'est quelquefois une sorte d'injure d'offrir de l'argent et d'en emprunter; on n'offre jamais dans sa maison des logemens aux étrangers, ni même à ses amis.

Il y a dans chaque quartier une manière de juge qu'on nomme commissaire, qui décide sur-le-champ de cer-

taines petites contestations et qui empêche le bruit et les querelles.

Ceux qui ne sont pas François ne peuvent souffrir que les hommes se peignent publiquement dans les rues, que les dames portent toujours un petit miroir à la main, et qu'elles aillent masquées toute l'année. Les jeunes gens se divertissent à tous les exercices du corps, et surtout à la paume, dans un lieu fermé et couvert; les hommes âgés passent le temps aux dez, aux cartes et à dire des nouvelles, et les dames jouent plus ordinairement que les hommes; elles font auussi quantité de visites et sont assidues à toutes les comédies.

Ce qu'on trouve à Paris et ce qu'on n'y trouve pas.

Ce qu'on trouve ordinairement à Paris sont: quantité de paroles données, qu'on ne tient point; de graces reçues, qu'on se fait un plaisir d'oublier; plusieurs fous dans les rues, et quelques-uns d'enfermez; mais ce qu'on voit rarement, c'est la modestie et la sagesse, ce sont des gens oisifs, des personnes sobres, et des hommes qui ayent vieilli. Il est très rare d'y trouver des timides et des scrupuleux; mais ce qu'on n'y voit jamais et qu'on souhaiteroit avec plus d'ardeur, c'est le repos, le secret et un ami véritable.

Le Chocolat, le Caffé, le Thé.

Au reste, le chocolat, le thé et le caffé sont extrêmement à la mode; mais le caffé est préféré aux deux aures, comme un remède qu'on dit être souverain contre

la tristesse ; aussi, dernièrement, une dame aprenant que son mari avoit été tué dans une bataille : « Ah ! malheureuse que je suis ! dit-elle ; vite qu'on m'apporte du caffé ! » et elle fut aussitôt consolée.

La Mode.

Je ne sçavois ces jours passés si on mangeroit encore du pain ; celui qui étoit allé pour en acheter me vint dire que le pain tortillé, que j'aimois, n'étoit plus à la mode. C'est la mode qui est le véritable démon qui tourmente toujours cette nation, jusques-là qu'ils n'aiment plus les femmes comme ils faisoient autrefois, et les plus débordés regarderoient comme un crime l'attachement le plus tendre.

On a porté les cravates si courtes qu'à peine les voyoit-on, et à cette heure on les attache au col, d'où elles pendent comme des saucissons de Boulogne. Les François ne portent plus d'épées, mais des cimeterres. Les chiens de Boulogne passent présentement pour laids et insupportables, et on ne caresse plus que ceux qui ont le museau de loup et les oreilles coupées, et plus ils sont difformes, plus ils sont honorés de baisers et d'embrassemens.

Les perruques ont aussi leur mode ; on les faisoit à la françoise, et maintenant on les porte à l'espagnole. Les petites montres ont été recherchées, et elles sont aujourd'hui ridicules, et les plus grosses sont le plus à la mode. J'ai même ouï dire que l'on ne fait plus de complimens dans les lettres, mais que l'on introduit une nouvelle mode, qui est de cacheter, non plus

d'un seul cachet, mais de trois, de peur de blesser la civilité.

Mon cher ami, prions Dieu de tout notre cœur qu'il donne à cette brave nation l'esprit de paix, et que la fureur martiale qui l'agite toujours se change en une mode salutaire qui fasse revenir le repos et la tranquilité dans toute l'Europe.

A Paris, le vingtième aoust 1692.

MEMOIRES
DU MARQUIS
DE GUISCARD,

Dans lesquels est contenu le Récit des Entreprises qu'il a faites dans le Roiaume et hors du Roiaume de

FRANCE,

Pour le recouvrement de la liberté de sa Patrie.

A DELFT,
Chez FREDERIC ARNAUD,
MDCCV.

AVERTISSEMENT.

La guerre des Cévennes n'est pas seulement un événement véritablement curieux, dont l'intérêt ne s'adresse qu'à l'imagination et ne sorte pas des faits qu'il a directement engendrés et du temps où il s'est produit; c'est encore un grave et imposant phénomène historique, dont une bonne étude doit nécessairement projeter, sur toute une série de faits de la plus haute importance, et de la même famille, les plus précieuses clartés, livrant à l'historien un de ces fils conducteurs qui le guident longtemps sous les voûtes trop souvent obscures du grand dédale historique.

A chaque siècle semble être échue la tâche de résumer synthétiquement, d'incarner, pour ainsi dire, dans un fait capital et unique, toutes les pensées, toutes les illusions, tous les sentiments, toutes les passions dont il a vécu. C'est ainsi que dans cet épisode de l'insurrection des Cévennes vous retrouvez, dans un cercle historique assez restreint cependant, toutes les idées, toutes les choses que vous avez vu se débattre entre elles sous plusieurs générations. C'est encore la lutte du catholicisme et du protestantisme; c'est encore la liberté de conscience, l'indépendance politique aux prises avec l'unité religieuse et l'idée monarchique; le prêche cherchant toujours à se constituer en face de la paroisse, le parlement en face du trône. C'est la pensée de Montmorency qui se réveille, se débattant encore contre celle de Richelieu, qui s'accomplit toujours; c'est un écho de la Fronde répondant à un écho de la Ligue; ce sont les huguenots qui essaient d'avoir, eux aussi, leur Saint-Barthélemy. De part et d'autre mêmes idées, mêmes moyens d'exécution, mêmes plans que par le passé. Sauf les hommes, rien n'a changé; tout se retrouve là en présence, dans une seule page de l'histoire.

Quand les faits ont cette importance, il est nécessaire de trouver, dans les écrivains qui les relatent, moins peut-être des narrateurs impartiaux que des représentants fidèles et dévoués des différentes

pensées qui ont présidé à la naissance et à l'accomplissement de ces faits. L'inexactitude de quelques circonstances, l'omission de certains détails, même importants, sont largement compensés, à notre avis, par l'exposé des principes de l'auteur, les mêmes qui ont vivifié et mis en feu tout un vaste système d'événements, poussé les masses en sens divers. Puis, en vous livrant ainsi son dogme religieux ou politique, l'écrivain ne vous met-il pas lui-même sur la trace de tous les faits qui, par leur aspect, trahissent évidemment des conséquences naturelles et réalisées des opinions qu'il professe? S'abandonnant sans réserve à son sens, ne devient-il pas souvent, sans le moins du monde s'en douter, le plus sévère détracteur des choses qu'il exalte, ou le plus éloquent panégyriste de celles qui excitent toutes ses colères?

De là le soin que nous devions prendre, cette fois encore, de faire parler, sur cette affaire importante et délicate de la guerre des Cévennes, divers auteurs sincèrement attachés aux différents principes qui donnent à cette insurrection sa physionomie particulière. Le marquis de Guiscard est l'auteur des singuliers mémoires qu'on va lire d'abord, et dont une demi-douzaine d'exemplaires au plus subsistent encore dispersés par le monde. Non-seulement il a écrit sur l'insurrection des Cévennes, mais il a été un des acteurs principaux de cette insurrection, l'âme, pendant un temps, de cette vaste entreprise, et il n'a écrit que ce qu'il a fait ou tenté de faire.

D'une noble et ancienne famille, invariablement attaché au service de ses rois, catholique et même abbé, sa position entre les protestants et les catholiques lui donne un rôle tout-à-fait curieux, et qui a sa grandeur. Sans abjurer sa foi il se fait et s'intitule le protecteur des calvinistes, à qui il essaie de donner une patrie et en faveur desquels il prétend réaliser l'éternel rêve d'une république au sein même de la France. Mais là ne s'arrête pas son ambition; la France toute entière doit être entraînée dans ce mouvement de liberté dont il place le foyer au cœur des Cévennes. Louis XIV abdiquera sa royauté, ou du moins on lui imposera la tolérance. Voilà la haute mission que le marquis de Guiscard s'impose. Voyons maintenant comment il va la comprendre et la justifier, à quels moyens d'exécution il croira pouvoir recourir.

MÉMOIRES

DU MARQUIS DE GUISCARD,

DANS LESQUELS

EST CONTENU LE RÉCIT DES ENTREPRISES QU'IL A FAITES, DANS LE ROYAUME ET HORS DU ROYAUME DE FRANCE, POUR LE RECOUVREMENT DE LA LIBERTÉ DE SA PATRIE.

C'est une chose bien fatale et bien mortifiante pour les hommes qu'il faille que les motifs de leurs plus héroïques entreprises ne soient presque jamais dépouillés de passion et d'intérêt, et que leurs actions les plus belles n'aient que très rarement l'unique et seule vertu pour principe et pour guide.

Rien n'est plus magnanime en apparence que les dehors des grands desseins qu'ils forment; mais on s'aperçoit presque toujours que ces mêmes desseins ne

renferment au dedans, ou qu'une ambition démesurée, ou qu'une basse jalousie, ou qu'une vengeance injuste, ou enfin qu'une sordide avarice.

Peut-on se proposer rien de plus grand et de plus noble que de tenter au péril de sa vie de rendre la liberté à sa patrie gémissante dans les fers d'un dur et honteux esclavage? Cependant, de tous ceux qui sont jamais entrés dans ce chemin glorieux, combien peu y en a-t-il qui l'aient fait, animez uniquement du désir sincère de la rendre heureuse?

Les exemples en sont si rares qu'à remonter jusqu'aux siècles les plus reculés à peine en peut-on trouver un ou deux entre mille qui méritent véritablement nos éloges, et telle est la constitution du cœur humain que, tant que son amour-propre n'est pas blessé à un certain point, ou qu'il n'est pas agité de quelque violente passion, il ne s'opose jamais au cours des plus grandes calamités publiques, et borne tous ses devoirs envers sa patrie à faire de simples et de stériles vœux pour elle.

Je ne veux point aujourd'hui me tirer tout-à-fait de la condition universelle et me parer faussement d'un mérite et d'une vertu si rares; ainsi je ne nierai pas que quelques raisons particulières et domestiques ne m'aient engagé à faire une plus forte et plus sérieuse attention à la nature du cruel et tyrannique gouvernement qui fait gémir ma patrie. Avant cela (je le dirai à ma honte), je n'étois capable que de simples sentimens de compassion pour le malheur de mes compatriotes; il ne se formoit en moi que de foibles et d'impuissans désirs sur le recouvrement de leur liberté et de leurs priviléges, et je sens bien que, si des injustices criantes faites à ma famille ne m'avoient réveillé de la létargie

générale où est ma nation, j'aurois vraisemblablement croupi toute ma vie dans cette même nonchalance qui perd tous les François, et que je ne me serois jamais porté, comme je l'ai fait, à la périlleuse résolution de me dévouer pour le salut de ma chère et illustre patrie.

La vertu n'a malheureusement que trop souvent besoin du secours de nos passions pour nous mettre dans le chemin qui conduit aux actions immortelles.

Véritablement mon état et ma profession, et mille autres considérations, me dispensoient, plus que beaucoup d'autres de mes compatriotes, de tenter la grande et difficile entreprise dont je vais faire ici le récit. Mais quand une fois j'ai vu que les personnes à qui effectivement, par les prérogatives de leurs emplois, le soin et la conservation des droits et des priviléges de la nation apartiennent préférablement à tous autres, étoient eux-mêmes les plus ardens fauteurs de la tyrannie, devois-je me croire dispensé de veiller aux intérêts de mon pays, et, retenu par des égards frivoles, ne pas faire tous mes efforts pour retirer la France du dur et vil esclavage dans lequel ils l'ont laissé indignement tomber?

La misère est montée à son dernier période: le royaume, épuisé par des exactions infinies d'hommes et d'argent, n'est plus désormais qu'une vaste et triste solitude; les larmes, les plaintes, les remontrances des peuples sont interdites et punies même comme autant de crimes et d'attentats; les grands, qui seuls pourroient s'oposer aux vexations, partageant les dépouilles de la nation et le profit de la tyrannie, ne songent qu'à l'affermir; un règne long et toujours également dur ne permet pas d'espérer aucun adoucissement à nos peines ni aucun terme à nos maux. De nombreuses

armées, séduites de longue main par un artificieux monarque, entretenues et destinées autant contre ses propres sujets que contre les ennemis, ne laissent envisager qu'une paix moins supportable encore que ne l'est la guerre elle-même.

Dans des circonstances si fatales, est-il un seul particulier, quel qu'il soit, qui ne doive tâcher d'inspirer à ses compatriotes combien il seroit plus utile et plus glorieux pour eux de sacrifier et leurs biens et leur vie pour la liberté de leur nation que pour l'orgueil et l'avantage de son oppresseur?

Qu'on ne m'opose point les inconvéniens et les horreurs d'une guerre civile; car enfin y a-t-il guerre civile qui puisse jamais être aussi fatale à la nation que ces guerres étrangères dans lesquelles l'ambition démesurée et les diverses fantaisies de notre dur prince la plongent continuellement?

D'ailleurs, qui a jamais prétendu fomenter une guerre civile en France? Je n'ai eu d'autre dessein que celui d'ébaucher, ainsi que je l'ai fait, un traité de paix également honorable et avantageux à la nation, avec ce prodigieux nombre d'ennemis que s'est fait notre Roi, afin de pouvoir, par le secours de ces mêmes ennemis, mettre mes compatriotes en état de suivre avec moins de péril leurs véritables intérêts, de restreindre le pouvoir illimité de leur prince dans ses anciennes et légitimes bornes, et de se procurer les douceurs d'un honnête et solide repos.

Je vais donc rendre au public un compte exact de la conduite que j'ai tenue dans le cours de mes entreprises, et lui tracer le plan de tous mes projets, tant afin que ce récit me serve de justification que pour exciter mes compatriotes à imiter mon exemple, et leur faire

connoître, par-ce que j'ai été capable de faire, qu'ils n'ont besoin que d'un peu de courage et de fermeté pour se tirer de la vile et abjecte condition dans laquelle ils croupissent si indignement et depuis si long-temps.

Une province (cette province est le Rouergue) éloignée de la cour, toute catholique romaine dans son centre, environnée de toutes parts de nouveaux convertis, dans laquelle je possédois plusieurs grandes terres et où j'étois connu et aimé dès ma plus tendre enfance, me parut un lieu propre à travailler à mes desseins.

Les Cévennes sont ses frontières du côté de l'orient; les montagnes de la Caune et l'évêché de Castres la bornent au midi; Montauban, Saint-Antonin, Negrepelisse et tout le Querci la confinent à l'occident, et enfin une partie de la haute Auvergne la ferme du côté du nord.

On ne pouvoit jamais trouver dans aucune autre province de plus prochaines ni de plus favorables dispositions à un soulèvement.

Les esprits et les cœurs étoient irrités par des violences de toute espèce; j'entendois partout gémir et soupirer; chacun suportoit impatiemment sa condition; les discours étoient tous remplis de plaintes et de murmures. On ne formoit à la vérité que des imprécations inutiles, mais enfin on se donnoit la liberté d'en former, et même hautement. Je donnai tous mes soins à faire que ces vœux pussent s'accomplir et devenir efficaces; je mis toute mon aplication à fomenter ces semences de mécontentement; je ne négligeai aucun de tous les moyens que je jugeai propre à cela. Je m'attirai la confiance entière des peuples, soit en compatissant à leurs malheurs et en leur en faisant même des peintures encore

plus touchantes, soit en leur rendant toutes sortes de services. J'affectois d'intervenir dans presque toutes les affaires que les paysans avoient avec les exacteurs, et pour peu que ces derniers eussent tort, je ne manquois pas de les maltraiter de paroles en présence des autres et de les obliger sur-le-champ à leur rendre justice. Je faisois mes propres affaires de toutes celles que les gentilshommes, les nouveaux convertis, et généralement tout le monde, pouvoit avoir, ou devant les intendans, ou auprès des évêques, ou même dans les tribunaux de justice, et je les y sollicitois avec toute l'ardeur imaginable. Je faisois des libéralités aux pauvres, je liois commerce et amitié avec les riches; enfin, autant que la bienséance et l'honnêteté me le pouvoient permettre, je condescendois et m'accomodois aux passions de toutes les personnes que je jugeois pouvoir m'être de quelque utilité; de sorte que tous ces derniers soins, joints à ceux que j'avois pris dès ma plus tendre jeunesse pour m'attirer l'amitié de toute cette province, firent que je n'eus pas de peine à faire entrer la plus grande et la plus considérable partie de la noblesse dans des engagemens avec moi sur le recouvrement d'une plus honorable et plus heureuse condition.

Le peuple suivit encore plus aisément; les nouveaux convertis surtout se livrèrent entièrement à moi. On ne peut exprimer la joie qu'ils ressentirent à la première lueur d'espérance qu'ils crurent entrevoir de sortir de leur cruelle oppression. La plupart comptoient déjà d'avoir recouvré leurs femmes ou leurs enfans, qu'on leur avoit inhumainement enlevés, et de n'être plus désormais en proie à ces dragons impitoyables chargez d'ordres cruels qu'ils exécutoient avec la dernière rigueur. Enfin le souvenir des maux passés, le présent devenu

insuportable, la crainte où ils étoient d'un avenir encore plus funeste, tout cela faisoit sur leurs esprits les plus favorables impressions que je pouvois désirer.

Je n'ignorois pas non plus que les illustres magistrats de tous les tribunaux et parlemens voisins, que ces dépositaires et protecteurs nés de la liberté des peuples, se faisoient de sanglans et d'éternels reproches de la leur avoir laissé lâchement ravir, et qu'ils aprouvoient en secret tous les mouvemens que je me donnois pour le rétablissement de l'honneur et des prérogatives de leurs emplois.

Les choses ainsi disposées, je crus qu'il ne me restoit qu'à me faire un plan net et fixe sur lequel je réglasse à l'avenir toutes mes démarches, aussi bien que celles de toutes les personnes que je voulois mettre en mouvement.

Pour cet effet, sachant bien que dans des entreprises si hazardeuses les premiers pas sont les plus difficiles; qu'on trouve assez de gens qui promettent de suivre, mais peu qui veuillent commencer, et que, dans un gouvernement aussi sévère et aussi ombrageux que celui de France, où tout le monde est dans la dernière misère, la crainte et l'intérêt engendrent une juste défiance, non-seulement entre les personnes qui vivent dans une entière indifférence les unes pour les autres, mais même entre les plus proches parens et les meilleurs amis; n'ignorant pas, dis-je, toutes ces choses, je me déterminai à faire rompre la glace tant par les protestans de ma province que par ceux des provinces voisines, que je savois en brûler d'envie, et qui avoient à la chose un intérêt infiniment encore plus touchant et plus sensible que les catholiques.

Je commençai dans ce dessein par m'aboucher avec

les plus sages et les plus puissans d'entre les protestans qui se trouvoient le plus à ma portée; j'eus plusieurs conférences avec eux, dans lesquelles mon premier et mon plus grand soin fut de les lier d'intérêt avec les catholiques d'une manière solide et inaltérable.

Dans cette vue j'exigeai d'eux: 1° qu'ils ne se porteroient jamais à aucune sorte de violence ni d'irrévérence contre les églises et contre les prêtres; 2° qu'ils ne se détacheroient jamais d'avec moi pour faire une guerre de religion; 3° et qu'enfin dans les commencemens ils ne feroient jamais même aucun exercice public de la leur, sinon dans les temps et les lieux dont nous conviendrions ensemble.

Je les priai à cette occasion de considérer les inconvéniens dans lesquels ils tomberoient s'ils ne suivoient pas là-dessus mes conseils; qu'ils révolteroient par là contre eux généralement tous les catholiques, qui, étant mille fois plus puissans, les accableroient tôt ou tard, et que, quand même il seroit possible qu'ils leur résistassent, ils se trouveroient toujours à la fin, après une longue et inutile effusion de sang, dans la nécessité d'en venir à un accommodement; qu'il étoit donc beaucoup plus prudent et plus pieux de s'épargner tant de meurtres et de massacres et de s'accommoder d'abord; que les catholiques mêmes, dont ils croiroient se venger, étoient pour la plupart innocens des choses dont ils prétendroient les punir; qu'ainsi, en attaquant notre culte, ils se rendroient coupables des mêmes crimes dans lesquels ils nous reprochoient d'être tombés en les persécutant;

Que c'étoit donc au gouvernement, qui seul étoit coupable de tous leurs maux, à qui il falloit uniquement s'en prendre; qu'indépendamment de leurs griefs particuliers les catholiques en avoient de communs avec eux,

suffisans pour les faire soulever ; qu'il ne s'agissoit, pour le repos des uns et des autres, que d'un rétablissement d'une honnête et raisonnable liberté, et que dans cette seule et unique liberté les deux partis trouveroient une entière et égale satisfaction, et l'accomplissement de tout ce qu'ils pouvoient désirer avec le plus d'ardeur.

Mes amis ayant généralement aplaudi à mes raisons et s'étant tous engagés par serment de ne s'écarter jamais des maximes que je venois d'établir, je continuai de leur dire que, comme je les connoissois personnellement, je voulois avoir encore de plus particuliers ménagemens pour eux que pour les autres protestans, et ne les exposer que les derniers, et lors seulement que les pas les plus difficiles et les plus dangereux auroient presque tous été faits ; que dans cette vue, et pour la facilité de venir heureusement à mon but, je leur demandois instamment de ne donner sur eux que le moins de prise qu'ils pourroient aux cruels inspecteurs de leur conduite, de les endormir insensiblement, et de les contenter autant et aussi longtemps que la délicatesse de leur conscience n'en seroit pas blessée ; qu'il étoit constant que, par leur génie et leur humeur, ils étoient infiniment plus capables que leurs voisins de ces patiences politiques et de ces dissimulations profondes si nécessaires pour la poursuite et pour le succès des grandes entreprises ; qu'ainsi je ne prétendois dans les commencemens me servir d'eux que pour essayer par leur moyen de mettre en mouvement et en armes les protestans du voisinage, et surtout ceux des Cévennes, sur lesquels j'avois intention de faire tomber les premières étincelles du feu que je méditois d'allumer dans le royaume, pour y faire fondre, pour ainsi dire, et consumer les fers de mes tristes compatriotes ; que

je prenois ce parti parce que la chaleur de ce climat, qui se communique jusques aux esprits mêmes, faisoit qu'il y avoit infiniment plus d'aigreur et d'animosité entre les persécuteurs et les persécutés de cette province que dans toutes les autres de France, et que même, malgré toute la cruauté des intendans, il s'y étoit toujours fait des choses qui marquoient visiblement qu'il s'y couvoit plus de semences de soulèvement que partout ailleurs; qu'il ne falloit pas s'imaginer que ces milliers de femmes qui ne cessoient de prophétiser et de chanter des pseaumes, quoiqu'on les pendît à centaines, le fissent contre le gré et sans la participation de leurs époux, de leurs frères et de leurs enfans;

Que je les priois donc de faire choix entre eux du plus grand nombre qu'il se pourroit de personnes d'esprit et qui eussent le plus d'habitude dans les Cévennes, afin qu'elles y allassent beaucoup plus souvent qu'à leur ordinaire, et que, par l'entremise de leurs amis, elles y fissent insinuer sans cesse aux peuples que la cruelle persécution qu'on exerçoit contre eux n'auroit jamais de fin qu'ils ne se fussent portés à quelques extrémités contre quelques-uns de leurs plus outrés et plus avoués persécuteurs; qu'ils ne devoient pas douter que cela ne réprimât d'abord la fureur des autres et ne les rendît infiniment plus circonspects; qu'ils n'avoient pas même à craindre que la cour, embarassée comme elle l'étoit dans une terrible et mortelle guerre, voulût, selon sa coutume, en tirer une grande vengeance; que, selon toutes les aparences, elle enverroit au contraire des ordres pour qu'on les traitât à l'avenir d'une manière plus humaine; qu'ainsi ils ne devoient pas balancer un moment à profiter de cette conjoncture si favorable; que, s'ils la laissoient mal habilement échaper, ils n'en

retrouveroient vraisemblablement plus de pareille, et qu'ils n'avoient sur-le-champ qu'à renoncer pour jamais au recouvrement de leur liberté et du repos de leurs consciences; que, s'il leur restoit encore quelque ombre de prudence et de courage, ils devoient tout hazarder pour éviter de tomber dans la disgrace d'un sort pareil à celui qu'ils avoient éprouvé dans la dernière paix, dans laquelle on ne refusa de les comprendre que parce que leur nonchalance et leur lâcheté les avoient détournés d'entrer dans la guerre précédente et d'en partager généreusement la fortune et les risques; que, de quelque manière que les choses tournassent, ils pourroient compter d'être fortement soutenus par leurs frères du dedans et du dehors du royaume, qui ne souffriroient jamais qu'on achevât de les accabler;

Qu'enfin, au pis aller, il valoit mieux mourir une bonne fois pour toutes que de mourir, pour ainsi dire, mille fois par jour, et d'être en butte et à la merci de gens uniquement occupés du cruel soin de leur rendre la vie dure et insupportable.

Voilà quelle a été l'unique cause du fameux soulèvement des Cévennes,

De cette guerre intestine, si fatale à Louis XIV, qui l'a forcé de tourner contre ses propres sujets ses armes victorieuses et de se priver du secours et du revenu de la plus belle et de la plus riche province de son royaume; guerre qui, par la diversion de plus de vingt mille hommes qu'elle occupe depuis près de trois ans dans les Cévennes, doit être regardée comme une des causes de ces grands avantages que les hauts alliés viennent de remporter sur la France;

Guerre enfin qui va servir d'une mémorable époque de la première vengeance que Dieu s'est enfin résolu

d'exercer sur les derniers et sinistres jours d'un prince qui, au préjudice de mille faveurs dont il l'avoit comblé, s'est rendu coupable d'une infinité de sacriléges, de violences et de cruautés.

Ce sont ces insinuations et ces conseils répandus par mes soins dans toutes les Cévennes d'avoir recours, pour se tirer d'oppression, à la voie de quelque résolution extrême, qui ont été la véritable cause de tous les mouvemens qui s'y sont faits; car la cour et les missionnaires, irrités de trouver dans les habitans de cette malheureuse province une audace si nouvelle et si peu attendue, et s'étant, contre toute sorte de bonne politique, portés aux dernières extrémités contre eux, ces peuples de leur côté ont tout-à-fait levé le masque, et, après avoir goûté une fois du plaisir de la liberté, n'ont jamais pu depuis être forcés à rentrer dans leur ancien et douloureux esclavage, et ont au contraire, comme on le verra ci-après, soutenu leurs premières démarches avec une fermeté et un courage tout-à-fait surprenans et sans exemple.

Je terminai cette première entrevue avec les protestans de ma province en les priant de tenir toujours présent à leur esprit le souvenir de toutes les choses à quoi ils s'étoient engagés avec moi, et de ne pas perdre un moment à agir suivant le plan que je venois de leur tracer.

Je m'abouchai ensuite avec les catholiques qui étoient de ma confidence, et je les informai au long de tout ce que je venois de régler avec les protestans; de quoi ils me témoignèrent être très satisfaits. Je leur fis promettre aussi que de leur côté ils vivroient à l'avenir avec les protestans sur le même pied qu'ils y avoient vécu avant la cruelle et injuste persécution qu'il avoit plu au Roi faire exercer contre eux, et qu'ils agiroient de con-

cert pour le recouvrement de la liberté commune de toute la nation ; ils consentirent même expressément à ce que l'on prît pendant un temps une vengeance éclatante des personnes qui s'étoient le plus indignement prêtées à la passion du prince, sans en excepter ni épargner les curés, les évêques et les missionnaires qui s'en trouveroient coupables (1). Nous convînmes enfin qu'en attendant le succès de nos intrigues dans les Cévennes nous travaillerions sans relâche à augmenter le plus qu'il nous seroit possible le nombre de nos amis, afin d'être par là en état de faire un si grand soulèvemen dans notre province et dans celles du voisinage qu'il entraînât celui de tout le royaume.

Ces choses se passoient dans les années 1701 et 1702; pendant tout ce temps-là (si l'on en excepte quelque séjour que je me crus obligé de faire dans les plus considérables villes des provinces circonvoisines pour me faire connoître de leurs habitans et m'en ménager la bienveillance et la protection), je ne cessai de me donner tous les mouvemens imaginables et d'être nuit et jour à cheval, soit pour cultiver mes anciennes habitudes, soit pour m'en faire de nouvelles. J'avois lieu d'être content des avis que je recevois de toutes parts; les affaires s'acheminoient partout le plus heureusement du monde, lorsqu'enfin, vers les mois de mars et d'avril de l'année 1702, les protestans de ma province me firent savoir que ceux des Cévennes commençoient à prendre avec leurs persécuteurs de tout autres manières que

(1) Il faut savoir que ces indignes ministres des autels étoient les plus barbares exécuteurs de la violence du prince, et qu'il n'y avoit pas d'honnêtes gens parmi les catholiques à qui leur procédé ne fût en scandale et en horreur. (*Note de l'Auteur.*)

celles qu'ils avoient eues jusques alors, à se donner avec eux de nouveaux airs de fierté, de mépris, et que, selon toutes les apparences, ils n'en demeureroient pas longtemps là. En effet, fort peu de temps après, j'appris que le sieur baron de Saint-Cosme, un de leurs plus cruels persécuteurs, quoique nouveau catholique, avoit été assassiné par ses propres paysans; que l'abbé du Chailar, ce fameux et barbare missionnaire, venoit d'avoir un pareil sort, et que ces deux meurtres avoient été pour toutes les Cévennes une espèce de signal général de se soulever et de recourir à la vengeance et aux armes, en ce que l'on n'entendit plus parler après cela que de prêtres, que de moines, que de curés massacrés, que d'églises brûlées et renversées, que d'atroupemens considérables, que de résistances ouvertes et à main armée.

Je ne fus pas plus tôt instruit de ce qui se passoit que, pénétré de douleur de ces profanations et de ces excès, je courus retrouver les protestans de ma province; je les priai instamment de faire tous les efforts possibles auprès de leurs frères des Cévennes pour les empêcher de s'en prendre dans la suite aux églises, les reprenant fortement de l'avoir fait, et de leur représenter que, s'étant vengés d'un nombre considérable d'ecclésiastiques, ils devoient donner des bornes à leur ressentiment, laisser les autres en repos, et se réduire désormais à une simple défensive contre ces gens-là. Sur cela j'engageai mes amis à renouveler le serment qu'ils m'avoient fait de n'en user pas de même quand ils viendroient à prendre aussi les armes; mais, pour plus de précaution, je crus devoir encore leur donner un écrit à distribuer, dans lequel étoient contenus divers conseils salutaires sur la conduite que les protestans des Cévennes devoient tenir dans la conjoncture présente.

Voici cet écrit ; on peut juger qu'il ne fut pas imprimé sans beaucoup de risques et de dépense.

AVIS DES FRANÇOIS CATHOLIQUES AUX FRANÇOIS PROTESTANS DES CÉVENNES.

« Messieurs,

» Mes très chers frères (car enfin, quoique nous ayons de différens sentimens sur quelques points de religion, il est cependant vrai que nous sommes tous frères en Jésus-Christ, dans les mérites et le sang duquel est notre unique et commune confiance),

» C'est un de vos compatriotes, un François, un mécontent comme vous, un homme enfin qui a résolu de se dévouer pour le salut de sa chère et gémissante patrie, qui vient vous adresser la parole, pour vous représenter en toute cordialité le tort que vous faites à la nation et à vous-mêmes par la conduite que vous tenez dans la situation présente des affaires.

» Ecoutez-moi, je vous prie, mes très chers frères, avec toute l'attention dont vous pouvez être capables, puisque tout un peuple désolé, du salut duquel il s'agit, que plusieurs millions d'hommes chargés d'indignes fers qu'ils brûlent de briser vous parlent par ma voix.

» Je commence, mes très chers frères, par vous déclarer que le peu de bons évêques, de bons prêtres, de bons pasteurs, enfin tout ce qu'il y a de gens de probité, d'honneur et de conscience dans le royaume, ont unanimement condamné les injustes et barbares violences que l'on a employées pour tâcher de vous faire

abjurer la religion de vos pères, qu'ils en ont tous gémi dans le fond de leur cœur, et qu'il n'y a eu que la crainte de s'exposer à la sévérité d'un monarque implacable qui les ait empêchés de vous donner du secours et de vous mettre à couvert d'une oppression si dure, si injuste et si barbare.

» Mais en même temps, mes très chers frères, je dois vous dire que, si vous continuez davantage de faire les cruautés dont on vous accuse, de brûler et de renverser les temples consacrés au même Dieu que vous adorez, vous deviendrez l'horreur et l'effroi de tous les gens de bien, et justifierez par là, en quelque manière, les inhumanités qu'on a exercées sur vous.

» Comme on ne sait que trop que l'homme est tout rempli de passions auxquelles il lui est presque impossible de ne pas s'abandonner, on n'a pas été surpris, après tant de maux soufferts, de vous voir, sitôt que vous l'avez pu, courir à la vengeance, quoique cependant je veuille bien faire la justice aux plus sages et aux plus religieux de votre parti de croire qu'ils n'ont pas donné leur approbation à tout ce qui s'est passé, et qu'ils ont fait même leur possible pour l'empêcher.

» Mais si vous ne vous contentez pas, mes très chers frères, d'avoir pris pour victimes quelques-uns de vos plus outrés et plus avérés persécuteurs, si vous voulez continuer de confondre l'innocent avec le coupable et de profaner les choses les plus révérées, croyez que vous soulèverez contre vous généralement tout le monde, que tous vos projets s'en iront en fumée, et que vous ne ferez que courir à une perte certaine et infaillible.

» Vous savez, mes très chers frères, que vous n'êtes pas un contre mille dans le royaume; il faut donc, pour parvenir à votre but, prendre une route absolu-

ment opposée à celle que vous avez suivie jusques à présent.

» Il y a deux grands intérêts, mes très chers frères, qui vous ont mis les armes à la main : la liberté de conscience, et la suppression de tant d'insupportables et d'accablans impôts.

» Se peut-il, mes très chers frères, que vous soyez assez peu informés des griefs de toute la nation pour ignorer que vos frères les catholiques sont dans le même cas que vous ?

» A l'égard des impôts, c'est un article qui n'a pas besoin de preuve.

» Pour ce qui est de la liberté de conscience, il ne m'est pas moins aisé de vous faire convenir que nous n'en jouissons pas dans le fond beaucoup plus que vous ; car s'il est permis de la supprimer et d'employer pour cela les gehennes et les bourreaux, comme notre Roi le prétend, qui de nous ne doit pas craindre d'être toujours à la veille de tomber dans le malheur où vous vous trouvez ? qui ne doit pas être persuadé que, s'il prenoit fantaisie à ce prince de changer de religion, il nous contraindroit d'abord d'en faire de même, ou de sceller la confession de notre foi par la perte de tout ce que nous avons de plus cher au monde, par celle même de notre vie ?

» Mais comme vous pourriez, mes chers frères, ne pas suffisamment goûter ce raisonnement, qui ne fait que mettre en parallèle des maux en idée, incertains et éloignés, avec des malheurs réels, actuels et présens, je veux bien, pour condescendre à votre ressentiment et à votre douleur, m'étendre davantage sur cette matière, et vous prouver d'une manière incontestable que nous avons été et que nous sommes encore aujourd'hui dans

votre même situation sur le fait de religion. Vous croyez être les seuls maltraités en ce point; c'est que vous n'y réfléchissez pas, et que les maux d'autrui, d'ordinaire, ne nous touchent que peu.

» N'avons-nous pas vu, mes chers frères, notre prince, le plus ignorant de tous les hommes, se laissant gouverner, dans les premières années de son règne, par l'impie et politique nation des jésuites, persécuter les plus habiles et les plus saints docteurs de l'Eglise et de la Sorbonne (1), les faire enlever, les tenir dans des prisons obscures, ou les obliger à sortir du royaume, et à aller, comme des vagabonds et des scélérats, courir çà et là, chercher quelque azyle contre la tyrannie, et cela sur le prétexte d'une prétendue hérésie, nommée le jansénisme ?

» Qui ne sait, mes chers frères, que, depuis ce temps-là, une femme (2), autrefois une impudique, une abandonnée, maintenant une hypocrite, une ambitieuse, s'étant emparée à son tour de l'esprit foible, timide et superstitieux du Roi, a donné pendant un temps le dessus au jansénisme et fait prendre le bas du pavé au molinisme ?

» Il ne nous est plus permis de suivre les sentimens des saint François-de-Sales, des sainte Thérèse, des sainte Brigite, ni du bienheureux Delacroix; un grand archevêque (3), pour avoir voulu justifier et éclaircir

(1) M. Arnaud et MM. les évêques d'Arles et de Pamiers, etc.

(2) Madame de Maintenon.

(3) De la Motte Fénélon, archevêque de Cambrai.

Ce fut au mois de janvier de l'année 1697 que le fameux livre de Fénélon, les *Maximes des Saints sur la Vie intérieure*, fit son apparition, et souleva, dans le clergé et dans tout le monde catholique, la formidable opposition dans laquelle Bossuet prit une part

leur doctrine, tout approuvée et reçue qu'elle est, a perdu ses charges, ses dignités, sa faveur, et est confiné et relégué dans son archevêché.

» Notre cause est donc commune, mes très chers frères, comme vous le voyez, nos justes plaintes sont communes. Nous avons un même et commun oppresseur; prenons donc mêmes mesures, attaquons-le à communs efforts; concertons-nous, unissons-nous, détruisons son pouvoir arbitraire. Crions tous : Liberté! liberté! Demandons hautement des Etats-Généraux libres et tels qu'ils étoient autrefois; que notre cruel prince se trouve en même temps abandonné de tous ses sujets. Jamais conjoncture ne fut plus heureuse, mes chers frères; jamais il ne parut dans les esprits de tout un peuple de plus prochaines dispositions à secouer le joug. Il n'y a pas un seul bon François qui, à l'occasion de votre juste soulèvement, n'ait mis au jour les plus secrets sentimens de son cœur sur l'indigne et malheureux état dans lequel la nation gémit depuis tant d'années, et sur l'extrême et violent désir que chaque particulier auroit de s'en voir délivré.

» Tout le monde, mes frères, vous blâme ouvertement de ce que par votre conduite vous nous ôtez les

si active. Au mois d'août de la même année, Fénélon, disgracié, dut se retirer dans son diocèse. Le bref d'Innocent, qui condamna vingt-trois propositions contenues dans les *Maximes des Saints*, ne parut que dix-huit mois après, en mars 1699.

On a diversement et sévèrement jugé la conduite de Bossuet dans cette affaire; mais la conduite de Fénélon, après le jugement rendu contre lui par la cour de Rome, son adhésion solennelle aux décrets émanés du Saint-Siége, ne doivent-elles pas justifier suffisamment l'évêque de Meaux, en même temps qu'elles honorent le saint archevêque de Cambray.

moyens et l'envie d'apuyer vos projets. Vous nous forcez de vous regarder comme nos persécuteurs, dans le temps que nous vous souhaitons pour nos libérateurs et que nous sommes disposés non-seulement à faire des vœux pour vous, mais même à exposer et nos biens et nos vies pour seconder vos généreux desseins.

» Il faut donc, mes très chers frères, d'abord que cet écrit sera parvenu jusqu'à vous, que vous changiez de conduite, que vous en preniez une tout-à-fait oposée, et que vous nous fassiez savoir, par un imprimé pareil à celui-ci, votre heureux changement, afin de s'assurer par là les esprits d'un peuple superstitieux ou dévot justement effarouchés.

» Vous n'aurez pas plus tôt fait cette démarche si nécessaire que moi-même, mes très chers frères, je ne vous aille d'abord joindre avec des milliers d'hommes qui n'attendent que mon signal pour cela, et qui brûlent de répandre leur généreux sang pour partager avec vous la gloire de faire recouvrer le repos et la liberté à leur chère patrie. Au reste, mes très chers frères, je ne puis finir ici sans vous exhorter à ne vous point laisser, ainsi que je l'aprends, égorger par vos ennemis comme de foibles et d'innocentes victimes, sans vous défendre en nulle manière. Il faut porter coup pour coup, combattre de pied ferme, faire moins de fonds sur vos armes à feu que sur de bons bâtons ferrez dont vous ne sauriez jamais manquer, puisqu'il n'y a point de village où il n'y ait quelques maréchaux ou serruriers pour nous en forger des baionnettes ou des pointes d'halebardes.

» Comptez, mes chers frères, que vous ne vous serez pas battus deux ou trois fois avec opiniâtreté et fermeté que la victoire ne vous regarde d'un œil favorable; elle

aime le courage et la valeur, et surtout un beau et généreux désespoir.

»Il ne se faut point flatter, mes chers frères; dans cette affaire-ci il faut beaucoup de sang, il faut que la plupart de nous servions de marches ou degré qui doit faire monter les autres dans le séjour de la liberté. On ne détruit point une longue, vieille et enracinée tyrannie sans cela, et avec de vains discours et de stériles vœux. Mais, mes frères, en hazardant nos vies que hazarderons-nous dans le fond? Qu'est-ce que la vie que nous menons pour des gens de courage? N'est-ce pas une mort indigne et continuelle que de vivre dans un vil et honteux esclavage? Peut-on mieux employer quelques jours courts, incertains, qu'une maladie, un accident, la vieillesse terminent à chaque instant, qu'à rendre son nom illustre et immortel, et procurer la liberté, le bonheur et la gloire de sa patrie?

»Braves et généreux mécontens, ne craignons point les nombreuses armées de notre Roi; outre qu'elles sont et seront suffisamment occupées sur nos frontières, ne sont-elles pas composées de nos pères, de nos frères, de nos parens et de nos amis, qui sont à coup sûr dans nos mêmes sentimens, et qui ne manqueront pas de nous venir joindre sitôt que nous leur ferons savoir nos mâles et courageuses résolutions? Tant de soldats pris par force, arrachés violemment de leurs foyers, conduits, liés et garrottés, hors de leurs provinces, s'ils ne sont tout-à-fait hébétez et insensibles, s'il leur reste encore le moindre levain d'honneur, ne grossiront-ils pas d'abord nos armées? Tant d'officiers même à qui on a fait tant d'injustice, de passe-droits et d'affronts, n'embrasseront-ils pas avec joie la favorable occasion d'abandonner le parti d'un prince de l'injustice

duquel ils ne sont pas plus à couvert que les autres?

»Tout est heureusement disposé pour nous, mes très chers frères; jamais entreprise de cette sorte n'a eu une plus belle apparence de succès. Dans toutes les conjurations dont l'histoire nous a laissé le récit, il a presque toujours falu que les conjurés aient tout hazardé sans aucune certitude, qu'il y eût beaucoup d'autres gens dans les mêmes sentimens et dispositions qu'eux; mais ici, comme chacun s'est entretenu mille fois de ses peines, de ses malheurs, de ses mécontentemens, que chacun réciproquement s'est ouvert le fond de son cœur et de ses pensées, nous n'avons qu'à marcher et qu'à agir hardiment, en toute confiance, sûrs que tout se soulèvera et se déclarera d'abord.

»Mais c'est à vous, mes très chers frères, qui avez déjà les armes à la main et qui les premiers avez eu la noble et périlleuse audace d'arborer l'étendart de la liberté, à persuader par votre conduite que nous pouvons nous fier à vous et vous aller joindre.

»Vous devez, mes très chers frères, d'autant plus profiter des avis que je vous donne qu'il y a beaucoup de différence de notre condition, toute misérable qu'elle est, à la vôtre, puisqu'il n'y a que la victoire qui puisse faire éviter les roues et les gibets qu'on élève en tant de lieux pour vous y faire ignominieusement périr, et que notre dur et cruel prince a résolu dans son barbare conseil, d'abord que les affaires le lui permettront, de faire de tout votre parti une seconde Barthélemi. C'est une chose sûre que je sais très certainement et dont vous ne devez douter en nulle manière.

»Je finis, mes très chers frères, en vous laissant méditer et faire vos tristes réflexions sur une si cruelle matière; je vous demande en grâce une réponse prompte.

Je ne signe point, mais comptez que je suis du même sang dont ont été formez les plus grands héros de la nation, et que je brûle de marcher sur les traces de mes illustres aïeux.

» A Paris, le 8 mars 1703. »

Il faut remarquer que je datois cet écrit de Paris et que je ne me servois des magnifiques expressions qu'on y trouve sur la fin que pour insinuer aux protestans des Cévennes qu'il pouvoit avoir été envoyé de la part de quelque prince du sang. Mon dessein étoit, d'une part, de remplir l'esprit du Roi de soupçons, de méfiances, de craintes, et, de l'autre, de fortifier les protestans des Cévennes dans leur soulèvement par l'espérance d'être soutenus de personnes d'un si grand poids.

Mais voyant que les affaires de cette province avoient pris un train à s'échauffer au point que je le souhaitois, je ne songeai plus qu'à régler les choses dans la mienne, de manière qu'à la faveur de ce tumulte je pusse y fomenter un soulèvement plus considérable et encore mieux concerté que celui des Cévennes.

Pour cet effet, après avoir dit aux protestans de ma province qu'il n'y avoit plus de temps à perdre et qu'il falloit se préparer à entrer incessamment en action, je leur demandai si, dans le besoin, ils ne se cotiseroient pas volontiers pour m'assister de quelque somme d'argent pour fournir aux frais et dépenses nécessaires à une pareille entreprise; qu'autrement je ne pourrois pas y subvenir de moi-même. Ils m'assurèrent qu'ils le feroient avec plaisir et ponctuellement.

Je leur demandai encore s'ils ne pourroient pas me fournir, dans l'occasion, cinq cents bons hommes, avec

des gens d'esprit qui fussent capables de les instruire à loisir, de les conduire et de les contenir lorsqu'il en seroit temps. Ils me répondirent qu'ils les auroient sans peine et que j'y pouvois compter sûrement ; mais je ne me contentai pas de cela, et je voulus avoir la liste, nom par nom, desdits cinq cents hommes. Ils me demandèrent un temps pour la faire, après lequel ils vinrent me l'aporter, m'assurant qu'il y en auroit plutôt plus que moins.

Cependant, pour être encore plus sûr de mon fait, je me transportai sur les lieux et je voulus parler presque à tous ces gens-là, l'un après l'autre, et j'eus tout lieu d'être content et de la sincérité des promesses qu'on m'avoit faites, et de la bonne disposition de ces cinq cents hommes. Il ne me resta après cela qu'à exhorter mes amis de se pourvoir le plus qu'ils pourroient d'armes, de chevaux, et de se confirmer les uns les autres dans la noble et généreuse résolution que leur courage leur avoit fait former.

De mon côté, je leur promis de sacrifier et mon bien et ma vie pour leur intérêt particulier et pour celui de la cause commune, et me chargeai de plus de pourvoir aux amas de munitions de guerre et de bouche qui seroient nécessaires, et de fortifier un château, nommé Vareilles, que j'avois entre les villes de Rhodès et de Milhau, très avantageusement situé pour mes vues : il a de bons et de larges fossés pleins d'eau et taillés dans le roc ; tous ses bâtimens se flanquent les uns les autres, et, sous le prétexte de l'entourer d'une terrasse, j'y prétendois à l'avance disposer le terrain d'une manière propre à y faire, en deux fois vingt-quatre heures, un très bon chemin couvert, qui seroit même parfaitement bien défendu, non-seulement par le bas du château, où

il y a des espèces de bastions rasans, mais encore mieux par le haut, que j'avois percé de tous côtés à ce dessein et entouré de grands balcons. Outre cela, il n'est qu'à deux cents pas tout au plus d'un valon impraticable, couvert d'un grand et épais taillis qui a plus de deux lieues de longueur.

C'est dans ce lieu si commode que je voulois donner tous mes rendez-vous et où j'avois destiné de faire tous mes préparatifs et entrepôts. Je crus d'ailleurs qu'il étoit de la prudence de me faire une retraite d'un peu de défense pour me reconnoître en cas que, par quelque malheur imprévu, je rencontrasse quelque difficulté dans l'exécution de mes projets ou que mes intrigues vinssent à être découvertes, et encore pour pouvoir mettre en sûreté les otages que je prétendois prendre dans les villes dont j'avois dessein de me saisir.

Il est bon de savoir aussi que cette démarche de fortifier un château, qui eût été toute périlleuse pour des conjurés ordinaires, ne l'étoit en aucune manière pour moi qui étois à couvert de tout soupçon, et qu'on ne pouvoit jamais l'attribuer à mon égard qu'à une prudente précaution contre les irruptions subites et imprévues qu'il pourroit prendre envie aux Camisards de venir faire dans le pays, dont il est constant qu'ils étoient à portée.

Il s'étoit déjà passé un temps assez considérable pendant lequel j'avois agi sans relâche et d'une manière si heureuse que, bien loin que l'intendant ni ses émissaires se doutassent de la moindre chose, le premier étoit au contraire dans une si grande sécurité sur la bonne foi des nouveaux convertis de ces cantons qu'il en avoit retiré toutes les troupes, et avoit même poussé la chose jusques à l'imprudence de répondre sur sa tête

à la cour de leurs bonnes intentions et de leur sincère conversion.

D'ailleurs les affaires des protestans prospéroient dans les Cévennes d'une manière surprenante et inattendue; car ces pauvres gens ayant été au commencement méprisés, à dessein ou autrement, par l'intendant Basville et par le comte de Broglio (1), qui sans doute vouloient se rendre par là plus nécessaires à la cour, ou plutôt qui avoient dessein, sur le prétexte de cette révolte, de piller impunément et d'achever de ruiner toute cette province; ces gens, dis-je, ayant eu le loisir de s'attrouper et de grossir leur nombre, l'affaire devint en peu de temps très considérable et très sérieuse. Le comte de Broglio fut repoussé partout, et le désordre croissant tous les jours, la cour à la fin fut obligée de faire marcher contr'eux toutes les milices de la province, soutenues par une armée entière de vingt mille hommes, commandée par le maréchal de Montrevel (2).

(1) Victor-Maurice, comte de Broglie, se trouvait être alors lieutenant-général et gouverneur du Languedoc; sa participation utile à tous les faits militaires qui, depuis vingt ans, avaient illustré les armes de Louis XIV, lui avaient mérité cette place importante. Il mourut en 1724. Depuis trois ans il était maréchal de France.

(2) Nicolas-Auguste de Baume, marquis de Montrevel, né en 1636, mort en 1716. De brillants défauts, de nobles et belles qualités contribuent également à nous montrer dans le marquis de Montrevel une de ces intéressantes physionomies dont le roman s'est toujours emparé avec avantage. Brave comme un preux des anciens âges, distingué de manières plus qu'aucun courtisan de la cour de Louis XIV, il était devenu l'homme nécessaire de toute réunion, de toute fête brillante, aussi bien que de tout combat, de tout siége où il fallait frapper fort et marcher en avant. En 1672, au passage tant célébré du Rhin, il eut l'occasion de se signaler sous les yeux mêmes du Roi en se précipitant un des premiers dans les flots du

Pour moi qui, malgré mon application à mon affaire, veillois continuellement à celle-là, d'abord que je vis

fleuve à la tête d'un escadron de cuirassiers. Boileau ne l'a pas oublié dans son immortel bulletin de la campagne de 1672 :

. . . . . . Grammont le premier dans les flots
S'avance, soutenu des regards du héros.
Son coursier, écumant sous un maître intrépide,
Nage tout orgueilleux de la main qui le guide.
Revel le suit de près; sous ce chef redouté
Marche des cuirassiers l'escadron indompté.

Il reçut plusieurs blessures dans cette circonstance, entre autres un coup de sabre au visage. Déjà, en 1667, il s'était distingué au siége de Lille. Après la campagne de 1672 il obtint le commandement du régiment de la cavalerie d'Orléans, et sa conduite à Senef, Oudenarde, Maestricht, Tarquetin, lui valut ensuite, dans le régiment royal de cavalerie, le grade de colonel et la lieutenance générale de la Bresse. L'affaire de Cassel lui fournit encore une occasion de faire des prodiges et d'être nommé commissaire général de la cavalerie. Sa présence à presque toutes les actions meurtrières dont l'Allemagne fut alors le théâtre mit le comble à sa réputation. En ce temps, si la récompense devançait quelquefois les services, rarement elle tardait à les suivre. En 1688 le marquis de Montrevel devint maréchal-de-camp; entre cette promotion et sa nomination de lieutenant général, qu'il obtint en 1693, il y eut la prise de Luxembourg, les batailles de Senef, Fleurus, Namur, autant de faits d'armes où Montrevel avait pris une part importante. Il eut bientôt une preuve éclatante des droits qu'une carrière si constamment remplie de succès lui avait obtenus dans la confiance du monarque, celui-ci, se reposant sur son honneur et son mérite, lui abandonna la garde de nos frontières; il occupa pendant cinq ans ce poste délicat. Enfin Louis XIV, résolu d'en finir une bonne fois avec le protestantisme et de frapper d'un coup terrible l'hérésie qui désolait le midi de la France, jeta les yeux sur Montrevel; mais le caractère de ce dernier, soit indécis, soit porté naturellement à la to-

les milices en marche, chargées d'ordres cruels contre les peuples des Cévennes, je crus que, pour les détourner de se laisser emporter à la fureur dont on tâchoit de les animer contre leurs compatriotes, je devois leur faire distribuer plusieurs copies de l'écrit suivant.

LETTRE ADRESSÉE, SOUS LE NOM D'UN PROTESTANT, AUX MILICES DU LANGUEDOC ET DU ROUERGUE, COMMANDÉES POUR FAIRE LA GUERRE AUX PROTESTANS DESDITES PROVINCES.

« Infortunés paysans, ou plutôt malheureux forçats qu'on arrache au dur travail de vos terres chargées de mille exorbitantes taxes pour vous plonger par un surcroît de maux dans les horreurs d'une guerre intestine et civile, où courez-vous? que prétendez-vous faire? O trop aveugle milice! suspendez un moment la fureur dont on vous anime contre vos propres compatriotes, et, avant que de tremper vos mains dans le sang innocent

lérance, ne lui permit pas de répondre aux espérances qu'on avait fondées sur lui. Maintenant, qui voudra croire qu'un homme de la trempe du marquis de Montrevel soit mort d'une peur? Il paraît cependant certain qu'il faut attribuer la mort du héros qu'a chanté Boileau à l'effroi que lui causa une salière renversée sur lui en dînant. Cette mort singulière arriva à Paris en 1716. Nicolas-Auguste de Baume était alors maréchal de France et commandant général d'Alsace et de Franche-Comté. La famille dont ce personnage était issu paraît remonter au delà du XIe siècle; elle s'éteignit, en 1794, sous la hache révolutionnaire, en la personne de François-Antoine Melchior de la Baume, maréchal-de-camp, député de la noblesse de Mâcon aux États-Généraux.

de vos frères, examinez sans prévention les prétendus crimes d'un peuple qu'on s'est étudié de désoler par tout ce qu'on a pu imaginer de plus sensibles et de plus douloureux traitemens, dont on a poussé la longue patience à bout, qu'on a réduit à la dernière extrémité de misère, à qui enfin on a cru ne laisser pour toute ressource que les effrayans périls d'un vain et foible désespoir, ou, pour mieux dire, que la mort.

» O de tout un grand peuple trop déplorables restes échappés aux fureurs d'une persécution de plus de vingt années! faut-il ici, pour comble de disgrâce, que je me trouve dans la cruelle et mortifiante nécessité de retracer nos malheurs aux yeux de ceux mêmes qui, à coup sûr, en ont du moins été les lâches témoins, s'ils n'en ont pas été les coupables auteurs.

» Un prince qui, pour notre malheur, est depuis soixante ans sur le trône, en avoit employé quarante à nous ôter tous nos priviléges, à donner de continuelles atteintes à nos plus anciens édits confirmés et jurés par lui-même à son sacre; à renverser tantôt un temple, tantôt un autre, sous divers prétextes frivoles et parties non entendues; à retrancher les pensions qui nous avoient été accordées par les Rois ses prédécesseurs et qui étoient couchées sur l'Etat; à nous interdire l'entrée dans les charges de judicature et de police; à séduire par de grosses gratifications en argent ou par des promesses d'emplois et de dignités ceux d'entre nous qui, foibles de foi, étoient capables de préférer les plaisirs présens d'une vie périssable aux délices futurs de la vie éternelle; à épier que nos enfans eussent reçu quelque châtiment de nous pour les induire, dans la chaleur de leur ressentiment, à dire qu'ils vouloient bien aller à la messe, et ensuite nous les enlever sans

qu'il nous fût jamais plus permis de leur parler ni même de les revoir; enfin Louis XIV n'avoit rien laissé d'intenter pour nous faire embrasser sa religion et nous faire abjurer la nôtre, lorsqu'il lui prit fantaisie tout à coup de passer outre et de supprimer entièrement le fameux édit de Nantes (1), de chasser hors du royaume tous nos ministres et de faire raser tous nos temples. Tous ces traitemens devoient sembler fort cruels et fort injustes à des gens qui n'y avoient donné aucun lieu, et qui, au contraire, avoient fait paroître dans toutes les occasions une fidélité inébranlable et un attachement tendre et sincère pour la personne du Roi. Cependant il est vrai de dire qu'on ne leur peut pas reprocher d'en avoir gémi, même d'une manière violente et irrespectueuse; pas la moindre plainte immodérée ne sortit de leur bouche. Jamais il n'y a eu de soumission plus parfaite; tout le monde prit d'abord généreusement son parti dans une entière résignation à la volonté de Dieu et du Roi.

»Les choses étoient dans cet état lorsque quelques femmes, quelques moines outrés et quelques lâches flateurs firent entendre au Roi que ce seroit dans l'histoire la plus belle chose du monde pour sa gloire si, sous son règne, il étoit dit qu'il eût donné le dernier coup mortel au monstre d'hérésie, et qu'il n'y eût plus dans son royaume qu'une seule religion; qu'il n'étoit rien de plus aisé; qu'il n'y avoit plus dans la religion protestante qu'un petit nombre de gens qui n'y étoient retenus que par opiniâtreté ou par une espèce d'honneur du monde; que, d'abord que le Roi parleroit, ils se rangeroient tous à ce qu'il voudroit, ou qu'au pis aller ils

(1) 22 Octobre 1685.

ne résisteroient pas à quelques salutaires violences dont on pourroit user contre les plus rebelles.

» La vanité du Roi ne put tenir contre des promesses si flatteuses. Tant de panégyriques, d'estampes et de statues, dans lesquelles il est représenté tenant écrasé sous ses pieds le monstre de l'hérésie, lui repassèrent dans l'esprit; il trouva que ces éloges ne lui étoient point dus si effectivement il ne faisoit rentrer les religionnaires dans le sein de l'Église romaine; et voilà ce qui lui fit lâcher cette injuste déclaration par laquelle il veut et entend que tous les gens de la religion prétendue réformée professent dorénavant la religion catholique, apostolique et romaine.

» Personne ne crut être obligé d'obéir à un pareil ordre; on refusa même hautement de le faire, ce qui irritant ce prince, le plus impérieux des Rois et le plus délicat sur l'autorité arbitraire et sans bornes, fit qu'il ordonna sur-le-champ cette affreuse mission de dragons, qu'on ne peut comparer qu'à celles des Néron et des Dioclétien.

» La première chose qu'on fit fut de s'en prendre à nos biens. Tel donnoit vingt, trente pistoles par jour, après avoir vu emporter tous ses meubles et toutes ses marchandises. Ensuite on nous empêcha de dormir huit et dix jours de suite, soit en nous pinçant, soit en nous brûlant la plante des pieds. On nous enleva tous nos enfans. Enfin les dragons, maîtres des celliers, étant pleins de vin et de fureur, se portèrent à toutes les plus cruelles et les plus honteuses extrémités, jusques à violer les femmes et les filles sous les yeux de leurs époux et de leurs mères.

» Nous ne laissions pas toujours de tenir bon tant que nous pûmes espérer qu'on en viendroit enfin à nous

donner une mort que nous demandions avec instance ; mais quand une fois la nature accablée vit que, par un raffinement de supplice, on nous vouloit laisser la vie et qu'il n'y avoit point de fin aux tourmens, la plupart promirent de faire ce qu'on vouloit d'eux. Il n'y eut que quelques-unes de ces grandes âmes, de ces vases d'élection, qui soutinrent le martyre jusqu'au bout, qui, sans jamais se démentir, moururent dans les tourmens d'une lente oppression ; les autres furent dans de continuelles alternatives de chutes et de résipiscences.

» Cela continue depuis vingt ans ; on les a traînés, liés et garrottés aux pieds des confesseurs, à l'Eucharistie ; on leur a enfoncé malgré eux dans la gorge ce que les catholiques romains appellent le Saint-Sacrement, et dont ils défendent l'approche à ceux d'entre eux qu'ils ne croient pas en état de le prendre avec assez de respect et de sainteté. Ceux qui, ayant une fois reçu l'Eucharistie par force et de la manière dont nous venons de le dire, ne l'ont plus voulu recevoir, ont été traités de *relaps*, et, comme tels, on les a fait mourir aux galères. Combien de nos corps n'ont-ils pas été traînés sur la claie et jetés à la voirie ! On ne nous a pas laissé un moment de repos. Nous ne sortions pas des mains d'un barbare intendant, ou de son subdélégué, ou d'un inspecteur, que nous ne retombassions dans celles des missionnaires et des curés, pour la plupart plus cruelles que les premières.

» Les cheveux dressent à la tête quand on songe à toutes les horreurs qu'il nous a fallu et qu'il nous faut encore essuyer tous les jours.

Ah ! malheureux paysans ! le récit de nos infortunes ne nous a-t-il pas encore assez justifiés dans votre esprit ? Quels vous paroît-il que nous soyons, ou les per-

sécuteurs ou les persécutés? Nous avons à la vérité pris les armes il y a un an, et il y en a vingt qu'on nous les plonge dans le sein.

» Que faisons-nous d'approchant de ce qu'on nous fait? Il ne nous seroit pas fort difficile de prouver qu'on nous a fait périr par les mains des bourreaux et des soldats plus de quinze mille hommes depuis un an. On nous a enlevé des peuples entiers qu'on a mis sous les eaux. Nous vous avons à la vérité fait quelque mal; mais enfin ce n'est que par représailles; ce sont des maux qu'on nous force de faire, puisqu'on s'obstine à nous refuser le libre exercice de notre religion.

» On seroit fort fâché même que nous ne les fissions pas, ces maux, pour avoir le prétexte de nous rendre odieux; car enfin, chers camarades, ce n'est point la charité qui nous opprime, ni l'intérêt de Jésus-Christ; c'est l'autorité despotique et la passion d'un Roi irrité et en fureur de ce que nous ne voulons pas préférer ses ordres à ceux de notre Dieu.

» Nous brûlons quelques bancs dans vos églises; croyez, chers camarades, que ce n'est que pour vous faire ressouvenir qu'on a rasé nos temples. Ah! dans le funeste état où nous nous trouvons, c'est la seule manière de requête qu'il nous soit possible de vous présenter et de faire aller jusques à vous. Ne regardez point cela, chers camarades, comme une insulte et une profanation de ce que vous avez de plus sacré, puisqu'effectivement ce n'est qu'une très instante suplication que nous vous faisons de nous faire rendre nos églises et le libre exercice d'un culte dont nous avons joui à vos yeux, paisiblement et sans scandale, pendant plus d'un siècle entier, et qu'on n'a pu nous ôter qu'en nous faisant une aussi grande injustice que celle qu'on vous

feroit à vous-mêmes si on s'avisoit aujourd'hui de vous interdire l'exercice de votre religion.

» Un Basville, un Legendre (1), sanguinaires ministres d'un prince encore plus sanguinaire, vous ordonnent de faire main-basse sur nous, et vous le feriez après ce que vous venez d'entendre? Si cela est, il faut donc que vous le regardiez comme étant fort dans vos intérêts et que vous vous trouviez d'ailleurs dans une agréable situation.

» Cependant je me laisse dire que la plupart de vous murmurent et font entendre que, si nous avions pris le prétexte des impôts, vous vous seriez tous joints à nous, qu'ils vous sont insupportables. Beaux discours de gens lâches et timides qui n'osent rien tenter pour recouvrer la liberté et sortir de l'esclavage!

» Ne voyez-vous pas, imbécilles que vous êtes, que nous ne respirons que la liberté aussi bien que vous, et que dans la liberté nous prétendons retrouver et notre Dieu et la suppression des impôts? Que ne suivez-vous vos intérêts comme nous suivons les nôtres? Que vous importe ce que nous faisons? Pouvez-vous douter que nous ne nous accordions pas ensemble d'abord que nous aurons secoué le joug? Ah! chers camarades, soyez persuadés que nous ne voulons que votre liberté et votre soulagement, et que les Basville et les Legendre ne respirent que l'affermissement de votre esclavage et l'envahissement de votre misère. Nous voulons, en un mot, que vous cessiez de payer ce nombre infini d'exorbitantes taxes dont vous êtes surchargés, et surtout cet odieux impôt qu'on nomme capitation (2), qui

(1) Intendant du Rouergue et du Languedoc.

(2) Il faut remarquer que la capitation qu'on lève en France, et

jusques ici avoit été le sceau de nations esclaves connu seulement en Turquie, et qui, avant Louis XIV, n'étoit encore tombé dans l'esprit ni dans le cœur d'aucun prince chrétien (1).

» Si vous obéissez aux ordres de ces infames oppresseurs du peuple, quelque couleur qu'ils leur donnent, vous ne ferez par là que travailler contre vous-mêmes, et que mettre les Barbares, les Normands et les Banses (2), ces laquais revêtus, ces cruelles sangsues de votre sang, ces tigres acharnés à votre perte, en commodité de lever mille impôts sur vous plus paisiblement et plus inhumainement, s'il se peut, qu'ils ne l'ont fait jusques ici.

dont je parle, est d'une nature toute différente de celle qu'on exige dans les autres pays, où elle ne s'impose qu'avec équité et ne subsiste que pendant un temps; au lieu que dans ce royaume, où toutes choses dépendent uniquement de la volonté du prince, elle y est arbitraire et éternelle comme tous les autres impôts.

(*Note de l'Auteur.*)

(1) La capitation fut établie par Louis XIV en vertu d'une déclaration du 18 janvier 1695. Cet impôt, défini par les anciens auteurs : *Tributum unius cujusque capiti impositum*, *census capitum*, *census in capita*, *capitatio*, se prélevait sur chaque tête en raison du travail, de la richesse. des charges, du rang de chacun. Il fut surtout usité chez les anciens où, le plus souvent, il accusait un ancien droit de conquête, et conservé, dans les temps modernes, chez les sociétés soumises à l'islamisme. Les Grecs le connurent sous le nom de

Bien avant Louis XIV, la capitation, sous le nom de *fouage*, fut pratiquée en France; mais les *fouages* n'étaient que des taxes annuelles; elles devinrent perpétuelles lorsque, sous Charles VII, on les confondit dans les tailles ordinaires. Le nom se perdit, non pas la chose; ce qui permit plus tard à Louis XIV de créer véritablement un nouvel impôt en ne ressuscitant qu'un nom.

(2) Tous trois partisans et receveurs de ces provinces, et subdélégués des intendants.

» Si nous vous avons déplu par notre conduite passée, ah! de grace, oubliez-le, chers compatriotes, et pardonnez-le-nous en considération de la haute et de la difficile entreprise que nous avons formée, et de la constance et de la fermeté avec laquelle nous l'avons poussée si loin.

» Pour vous rassurer désormais sur notre chapitre, nous vous protestons à la face redoutable du Dieu du ciel et de la terre et de son Fils unique, qui a bien voulu se revêtir des infirmités de la nature humaine et répandre jusques à la dernière goutte de son sang précieux pour la rédemption de tous tant que nous sommes; nous vous protestons, dis-je, qu'une partie considérable de la nation ne se sera pas plus tôt concertée avec nous pour la destruction de la tyrannie et le recouvrement de la liberté commune que nous nous réglerons d'abord d'une manière édifiante et chrétienne sur tout ce qui peut semer de la zizanie et de l'aigreur entre des personnes de différente religion; en sorte que si le Seigneur, par sa sainte grace et son infinie miséricorde, ne nous réunit pas dans la même croyance, nous soyons du moins tous unis par les liens de la même charité, également recommandée dans les deux religions.

» A Paris, le 8 juin 1705.»

J'apris avec plaisir que la lecture de cette lettre avoit produit de très bons effets dans l'esprit de tous ceux à qui elle avoit pu parvenir. Ainsi, quand je vis ensuite arriver dans les Cévennes une nombreuse et formidable armée qui y mettoit tout à feu et à sang, je crus devoir encore adresser aux soldats et aux officiers qui la composoient les deux écrits suivans.

AUX SOLDATS DE LOUIS XIV QUI FONT LA GUERRE DANS LES CÉVENNES CONTRE LES PROTESTANS.

« C'est à vous que j'adresse cet écrit, ô insensés et barbares soldats ! qui, sans aucune humanité, réflexion, générosité ni religion, vous rendez dans les Cévennes les aveugles et les coupables ministres de la fureur du plus injuste et du plus cruel prince qui fût jamais.

» O vils et malheureux esclaves ! à voir ce que vous y faites contre vos propres intérêts, contre votre liberté, contre votre honneur, contre votre conscience, peut-on s'imaginer que vous soyez des hommes raisonnables, et ne doit-on pas, au contraire, vous regarder comme de véritables bêtes féroces privées de tout sentiment et transportées de fureur et de rage ? En effet, pour peu que vous voulussiez faire usage de votre raison, réfléchir sur la nature et l'injustice des cruels ordres qu'on vous donne et des démarches ignominieuses qu'on vous fait faire, je suis sûr que vous abandonneriez d'abord une guerre si remplie d'indignité pour des gens d'ailleurs d'un aussi grand courage que le vôtre, et qui avez remporté tant de victoires sur les nombreux et redoutables ennemis de votre illustre patrie.

» Barbares que vous êtes ! se peut-il que votre cœur ne se soulève pas contre les atroces inhumanités qu'on vous oblige d'exercer tous les jours sur des femmes, sur des enfans, sur de misérables paysans dont tout le crime est d'être attaché à un culte qu'ils ont sucé avec le lait, et dans lequel ils ont vécu toute leur vie sous la foi d'une infinité d'anciens et d'authentiques édits qu'il n'a pris

en gré au plus impérieux des Rois de supprimer tout à coup que par pure vanité, caprice et fantaisie.

» O malheureux soldats ! se peut-il que vous soyez assez dénaturés, assez endurcis, pour ne vous point faire horreur à vous-mêmes lorsque vous retirez vos épées sanglantes du sein de vos plus proches parens ? Quelle fureur vous possède ? dans quel aveuglement persistez-vous ? Ecoutez-moi, je vous prie, avec attention, mes chers camarades, et souffrez une fois pour toutes que je vous dessille les yeux.

» Je ne suis point un religionnaire comme vous pourriez vous l'imaginer ; je vous déclare que je suis non-seulement un ancien catholique, mais encore un bon et loyal François, et que sur ce pied-là j'entreprends de vous tirer des erreurs où vous êtes, en vous faisant apercevoir que les maximes de notre divine et pacifique religion ne nous permettent en aucun endroit des saintes Écritures de nous servir du fer et du feu pour faire recevoir de force l'Evangile de Jésus-Christ ; que ce Dieu tout-puissant ni ses apôtres n'ont jamais usé de tels moyens pour le faire ; que c'est un crime de ne pas imiter leur exemple sur cela, et qu'une conduite opposée ne peut venir que d'un esprit d'orgueil, de tyrannie et d'impiété.

» En voilà assez, mes chers camarades, sur cette matière, pour vous désabuser d'un faux zèle dont on vous a si criminellement entêtés dans le dessein de vous faire envisager comme des actions de piété et de justice ces noires et horribles barbaries qu'on vous propose tous les jours de commettre.

» Qu'on ne me dise point que les religionnaires ont commencé les premiers ces mêmes barbaries ; et qu'ainsi ils méritent qu'on les en punisse. Il n'est rien de si

faux, et l'on en doit convenir pour peu que l'on veuille être de bonne foi. Ce n'est qu'après avoir été tourmentés sans relâche pendant vingt ans entiers dans leurs biens, dans leurs familles, dans leurs propres personnes et surtout dans leur culte; ce n'est, dis-je, qu'après un temps si considérable de souffrance et de désolation que ces malheureux, réduits au dernier désespoir, se sont enfin portés à se soulever et à user de quelques représailles. Ils ont voulu éprouver si, par une autre voie que celle d'une inutile patience, d'une soumission infructueuse, ils pourroient enfin faire en sorte qu'on les laissât dans quelque repos, et obtenir qu'on mît des bornes à une persécution dont la rigueur extrême ne leur étoit désormais plus suportable.

» En effet, ils ont toujours offert de poser les armes pourvu qu'on leur voulût seulement accorder une tacite et intérieure liberté de conscience. Peut-on la leur refuser raisonnablement, cette liberté? N'est-ce pas les autoriser à se porter en bonne justice aux dernières extrémités? On les force, non-seulement à supprimer leur devoir extérieur envers Dieu, mais même à faire des actes de religion directement opposés au culte qu'ils croyent et qu'exige d'eux le divin Rédempteur du genre humain, leur suprême Roi. Des gens dans ce cas-là ne sont-ils pas obligés d'obéir aux ordres de Dieu préférablement à tous les ordres des princes et des potentats de la terre?

» Mais, encore une fois, brisons sur cette matière; on ne finiroit jamais si l'on vouloit rapporter tout ce qu'il y auroit à dire contre une conduite si odieuse, si détestable, et qui va si directement à renverser de fond en comble le plus solide, pour ne pas dire l'unique appui de toute la morale chrétienne, qui est de ne rien faire

à notre prochain que ce que nous voudrions bien qui nous fût fait à nous-mêmes.

» Parlons à présent de vos intérêts temporels, et tâchons, s'il se peut, de vous les faire connoître. O lâches et imbéciles soldats! trop indignes de porter le beau nom de François, savez-vous en effet quelle est l'origine et la signification de cet illustre nom? Apprenez qu'il vient du mot *franc*, qui vouloit dire *libre* en notre langue originaire, et de ce que nos généreux ancêtres furent presque les seuls de tous les peuples de la terre qui eurent la gloire de résister aux Romains, et de conserver, au milieu de tous les mortels asservis, leur liberté contre ces vainqueurs du monde.

» O méprisables descendans d'une si noble origine! quelle différence de nous à ces illustres et magnanimes conquérans des Gaules! Combien n'avez-vous point dégénéré de cette ancienne et héroïque vertu qui leur faisoit si généreusement préférer la mort à la servitude! N'avez-vous point de honte de sortir de tels aïeux, vous qui faites aujourd'hui pour affermir vos fers ce qu'ils faisoient autrefois pour les briser?

» Pouvez-vous ignorer les justes plaintes de toute la nation, l'extrémité malheureuse où elle se trouve réduite, cette calamité qui croît tous les jours? Ne sentez-vous pas le poids énorme et insupportable de ce pouvoir arbitraire qui fait que, sans nul égard ni mesure, on accable le misérable peuple d'un million d'impôts aussi cruels qu'inouïs? Avez-vous oublié les violences que l'on a exercées sur la plupart de vous autres pour vous engager contre votre gré dans une guerre injuste, de pure ambition, de laquelle vous ne pouvez espérer aucun profit, et qui ne peut jamais être que très préjudiciable à la France?

» Pouvez-vous n'avoir aucun ressentiment de cet état indigne dans lequel, liés et garotés on vous a arrachés de vos foyers et du sein de vos pères et de vos mères désolés et en pleurs, pour vous exposer aux périls de la guerre, et le plus souvent dans des climats reculés et dangereux?

» Ne vous souvient-il plus de ces embaras désespérans de vos familles, lorsqu'un impitoyable exacteur vous venoit inhumainement exécuter et qu'il vous faisoit enlever jusques aux grabats sur lesquels vos enfans venoient, pour leur malheur, de recevoir la lumière? Et cela, pour des impôts si exorbitans que si, à la sueur de vos corps, vous ne cultiviez pas vous-mêmes vos terres, vous n'en trouveriez pas à beaucoup près autant d'afferme que ce à quoi montent vos taxes!

» Ne ferez-vous enfin jamais réflexion que lorsque les maladies, les blessures, la réforme des troupes, le changement de volonté ou la lassitude d'une vie aussi dure qu'est celle d'un simple soldat, la vieillesse enfin, vous forceront de retourner chez vous, vous vous y trouverez exposés à ces mêmes misères que je viens de vous remettre sous les yeux? Alors, certes, alors croyez, chers camarades, que vous maudirez vous-mêmes vos plus belles actions, votre funeste valeur, et toutes ces victoires que vous reconnoîtrez avoir été moins la défaite de vos ennemis que votre propre défaite.

» Croyez-moi donc, chers camarades, prévenez ces malheurs, ces repentirs; abandonnez au plus tôt le coupable parti d'un roi qui veut être le maître absolu de nos biens et de nos vies, qui veut en pouvoir disposer sans aucune forme de justice, qui ne laisse subsister les parlemens et les cours souveraines que par intérêt et pour en multiplier les emplois et les charges à l'infini,

pour les vendre le plus chèrement qu'il peut, et y jeter ensuite, quand sa fantaisie lui en prend, des taxes exorbitantes; qui a supprimé il y a longtemps toutes sortes de remontrances, et qui punit même ceux qui osent tenter d'en faire. Tous priviléges sont révoqués; tout équilibre entre le peuple et le Roi est emporté. Ce seroit un crime digne des plus grands supplices que d'oser proposer la convocation des États-Généraux du royaume; s'il s'en tient encore de particuliers dans quelques provinces, ce n'en est plus qu'une vaine ombre; il semble qu'on n'en continue la coutume que par dérision, et que pour causer par là une plus grande dépense aux peuples.

» Réveillez-vous donc, chers camarades, du reprochable assoupissement dans lequel vous languissez depuis si longtemps; ouvrez les yeux sur vos propres intérêts. C'est votre triste et gémissante patrie qui vous y exhorte par ma voix; c'est elle qui vous ordonne de donner désormais un tout autre objet à votre rare valeur, et de la délivrer d'un cruel esclavage qu'elle ne peut plus suporter. Assez et trop longtemps elle gémit accablée sous le poids honteux de mille indignes fers; il faut dorénavant, chers camarades, que vos généreux courages ne s'occupent uniquement que de la juste et glorieuse ambition de les briser, et de faire reprendre au royaume son premier lustre en procurant à la nation un doux repos et une honnête liberté.

» Pour réussir dans ce noble dessein, vous n'avez, chers camarades, qu'à vous aller joindre incessamment à ces mêmes religionnaires qu'on prend soin de vous peindre de si noires couleurs et qu'on veut faire passer pour être si cruels et si impies, mais qui cependant ne brûlent vos églises que parce qu'on a renversé les

leurs, et que pour tâcher d'obtenir qu'on leur permette de les rétablir. Ces gens ont trop d'attachement à la religion de Jésus-Christ pour être aussi méchans qu'on veut le persuader. Non, je ne croirai jamais que des chrétiens si sensibles à la suppression de leur culte soient dans la volonté de persécuter celui des autres ; ce seroit en eux un mélange monstrueux de piété et d'impiété qui n'est pas possible, ni même vraisemblable ; ils ne font que se défendre, que repousser la force par la force, et je suis sûr qu'ils n'ont, dans toutes leurs démarches, d'autre but que l'obtention d'une honnête et raisonnable liberté, tant sur la religion que sur toute autre chose.

» Joignez-vous donc hardiment avec eux, mes chers camarades ; demandez, poursuivez ensemble, au péril de vos vies, le rétablissement des États-Généraux et de l'ancienne forme du gouvernement, la suppression de tous impôts arbitraires, et surtout la déposition du cruel prince qui nous opprime. Mourez s'il le faut, chers camarades, dans une si généreuse et si juste entreprise ; méprisez, bravez une mort qui ne peut que vous combler de gloire ; comptez enfin qu'il vous sera beaucoup plus honorable de succomber ainsi que de triompher comme vous faites.

» A Vareilles, le 8 juillet 1703. »

AUX OFFICIERS DES TROUPES DE FRANCE.

Nullum est vitæ genus improbius quam eorum qui sine causæ delectu militant, mercede conducti.

« Je vous avoue, messieurs, que plus je m'applique à vous examiner, et moins je puis vous comprendre. Il est impossible de vous définir, tant on aperçoit en vous un bizarre assemblage de qualités et de passions directement opposées les unes aux autres.

» Que dire, en effet, d'un composé de hauteur et de bassesse, de vivacité et de nonchalance, de générosité et de lâcheté, de force et de foiblesse, d'habileté et de malhabileté, de fidélité et de trahison, de politique et d'étourderie, de clairvoyance et d'aveuglement, enfin de noble et courageuse fierté et d'indigne et lâche abaissement?

» Quand on vous considère dans vos projets de campagne, dans vos marches d'armées, dans vos établissemens de quartiers d'hiver, dans le choix de vos postes, soit pour couvrir votre pays, soit pour vous donner entrée dans celui de l'ennemi, peut-on voir de plus belles dispositions, de plus longues vues, de plus fine politique, de plus sages précautions, plus d'adresse et d'habileté?

» Si l'on vous suit dans les batailles, dans les prises ou défenses de villes, quels prodiges de valeur, d'intrépidité, de fermeté, de constance et de courage?

» Si vous avez à négocier et à traiter quelque affaire avec les plus grands et les plus habiles princes, avec quelle hauteur, quelle fierté, quelle dignité, quelle politique, quelles manières fines et déliées ne le faites-vous pas?

» A vous regarder de tous ces côtés-là, messieurs, vous

êtes sans difficulté les premiers hommes de l'univers, et les plus illustres de ces anciens Grecs et Romains si vantés ne nous ont point laissé, à certains égards, d'exemples de magnanimité, d'élévation de génie, de sagesse et de grandeur, de courage, plus héroïques que ceux que vous laisserez de vous à la postérité.

» Mais lorsque l'on tourne les yeux sur une autre partie de vous-mêmes, quelle différence! On ne vous y reconnoît plus; on a beau vous y chercher, on ne vous y retrouve point. Il semble, pour ainsi dire, que chacun de vous soit deux différentes personnes qu'il ait pris en gré à la nature, pour s'égayer, de renfermer sous un seul et même extérieur.

» Car enfin, messieurs, après tant de belles qualités qu'on ne peut assurément vous refuser sans injustice, qui s'attendroit de rencontrer en vous-mêmes, dans de si grands personnages, parmi tant de sublimes vertus, dans une nation si polie, si fière et si illustre, plus d'adulation, de flaterie, de lâche complaisance, d'aveugle soumission, de servile crainte, et surtout plus d'insensibilité, d'oubli et de malhabileté sur vos plus importans intérêts, qu'il n'y en a jamais eu dans les plus abjectes et les plus grossières nations de la terre? Que penser de vous lorsqu'on vous voit travailler à l'envi, et avec toute l'ardeur possible, à augmenter la puissance absolue et immodérée d'un prince qui ne s'en sert que pour vous plonger dans l'esclavage?

» A quelques centaines d'officiers près, à qui l'artificieux Louis XIV prend soin de faire d'éclatantes fortunes pour contenir mieux les autres dans la servitude et dans ses intérêts par l'apât décevant et le chimérique espoir de parvenir un jour à une semblable élévation, dans quelle triste et ignominieuse condition le reste ne

passe-t-il pas tout le cours de sa vie? Que d'injustices, que de passe-droits, que d'affronts ne leur faut-il point essuyer? Que si un reste de fierté, un noble sentiment de soi-même met dans la bouche de quelque honnête homme la moindre plainte d'un injuste traitement, eût-il d'ailleurs tout le mérite du monde, fût-il brisé, criblé de coups, eût-il vingt, trente années d'honorables services, c'est fait sur-le-champ de sa fortune; tout est perdu pour lui, trop heureux qu'en faveur de ses travaux guerriers on veuille bien faire grâce à sa témérité et l'épargner jusques au point de lui laisser la liberté et la vie; encore ne sera-ce qu'après avoir eu la honteuse mortification d'essuyer les durs et insultans propos d'un insolent ministre (1), sans esprit, sans qualité,

(1) Chamillard. Le tort principal de ce ministre est peut-être d'avoir accepté la direction des affaires au moment où les désastres de la guerre, la ruine du commerce et le discrédit le plus complet tenaient sans cesse la France à deux doigts de sa perte. Chamillard dut avoir recours à tous ces expédients odieux qui, pour parer aux embarras du moment, compromettent l'avenir pour de longues années. Vénalité des places, création de nouvelles charges, augmentation d'impôts, émission d'effets publics discrédités dès leur apparition, etc., tous ces moyens furent essayés et échouèrent dans ses mains, et devaient échouer d'ailleurs dans un temps où la science des finances et la pratique du crédit étaient encore fort peu avancées. Ainsi Chamillard lui-même se figurait que l'augmentation du numéraire chez un peuple devait résulter d'un système qui retiendrait invariablement les capitaux en-deçà des frontières, méconnaissant ainsi la loi la plus simple et la plus impérieuse de la génération des espèces, qui consiste précisément dans une sorte de flux et de reflux continuel de l'argent. D'après cette théorie, Chamillard faisait de grands bénéfices à des banquiers français, à la condition que ceux-ci paieraient l'étranger sans faire sortir l'argent de France. En définitif, le banquier soldait en espèces, et les coffres de l'État se trouvaient avoir fait les frais con-

sans vertu, enfin sans autre habileté que celle d'avoir été bon joueur de billard.

» Il seroit moins étonnant que la plus crasse et la plus vile partie du peuple manquât de sensibilité sur les indignes traitemens qu'on fait tous les jours à la nation ; mais que cette illustre noblesse françoise, si vive sur le point d'honneur, si remplie d'esprit, de courage et de délicatesse, se laisse si patiemment ranger sous le plus dur, le plus infâme et le plus rigoureux joug qui fût jamais, c'est ce qui me passe, c'est ce que je ne puis comprendre. . . . . . .

» Cependant, messieurs, il est vrai de dire à votre honte qu'il n'y a aujourd'hui que la seule populace, que de malheureux paysans, qui, sensibles aux injustices qu'on leur fait et aux maux de leur chère patrie, tentent d'y apporter quelque remède, et qui aient la

sidérables d'une expérience malheureuse. Chamillard, au demeurant, était un homme de probité. Il se peut que son adresse au billard ait beaucoup avancé sa fortune ; mais voici un trait qui a pu aussi le signaler à l'attention de Louis XIV. Conseiller au parlement, il laissa perdre par sa négligence un procès dont il avait été nommé rapporteur. Désespéré du tort qu'il venait de causer à la partie intéressée, il se crut obligé de lui restituer sur-le-champ les 2,000 francs qui faisaient le fond de la contestation. On sait, au reste, que ce ministre n'avait accepté les finances qu'après la promesse singulière et formelle que Louis XIV lui fit en ces termes : « Je vous servirai de second. » Mais les affaires du Roi étaient bien trop malades pour qu'il dépendît de lui de garder long-temps cette parole. Chamillard ne put tenir contre l'opinion publique, qui ne voulait pas remonter plus haut que son administration pour trouver les causes véritables du terrible malaise qui s'était enfin propagé par toute la France. En 1708 Chamillard rendit le portefeuille des finances ; il garda jusqu'à 1709 celui de la guerre. Ce personnage, né en 1651, mourut en 1721.

généreuse audace de braver la redoutable puissance du plus impérieux des Rois, tandis que, vous piquant d'une coupable soumission, d'une fidélité criminelle, et dont le seul motif est un infâme et sordide intérêt, vous vous rendez vous-mêmes, ô lâches officiers! les odieux et les méprisables oppresseurs de la liberté, et les plus fermes apuis de ce pouvoir arbitraire si mortel à l'honneur et à la félicité des peuples.

» Mais, ô multitude infinie de mercenaires et de subalternes officiers qui, malgré vos chimériques et ambitieuses idées, devez nécessairement croupir tout le temps de vos vies dans de frivoles emplois que quelques-uns d'entre vous ont payé et repayé des cinq et six fois de suite, souffrez que je vous laisse un moment pour m'adresser à ces hauts et grands officiers, éblouissans objets de votre envie et de vos admirations, vaines idoles que vous vous proposez tous de remplacer un jour, quoiqu'il n'y en ait pas entre vous un sur mille qui ait ce bonheur.

» Répondez donc, et dites-moi en toute sincérité, chevaliers des ordres de Sa Majesté, lieutenans généraux de ses armées, gouverneurs des provinces, ducs et pairs, généraux et maréchaux de France, si effectivement, dans tout ce que vos hautes fortunes vous présentent de charmes, vous pouvez goûter de purs et de parfaits plaisirs, lorsque vous ne sauriez vous cacher à vous-mêmes que ces honneurs sont l'infâme prix de votre liberté et de celle de votre patrie; lorsque, pour toute prérogative sur les autres, vous n'avez que les emplois honteux de maîtres esclaves, de comites et de bourreaux de vos compatriotes;

» Lors enfin qu'à l'aspect redoutable de cet homme que vous déifiez vous vous sentez anéantir, et vous vous

apercevez que toute votre grandeur n'est qu'une vaine ombre que forment et entretiennent pendant un temps l'adulation, l'intrigue, le crime, la mauvaise foi, la trahison, et que dissipent d'un moment à l'autre le caprice, la passion, l'inconstance et l'injustice d'un homme qui croît que votre vie et vos biens lui appartiennent en propre et qu'il ne vous est jamais redevable, quelque service que vous lui rendiez?

» Ah! cruels! c'est vous particulièrement que la nation doit accuser et punir de tous les maux qu'elle endure, vous qui semblez ne gagner tous les jours des batailles que pour faire essuyer plus tôt à mille pauvres officiers une quatrième ou cinquième dure et injuste casse ou réforme, et que pour mettre ce prince en état de leur faire avaler toutes les injustices et tous les affronts imaginables, sans oser seulement s'en plaindre, dans la crainte de perdre quelque chétif établissement ou pension que leur misère extrême les oblige de regarder comme leur unique ressource, ayant dissipé tout leur bien à son service; vous, barbares que vous êtes, par qui la cour fait gémir et trembler toute la noblesse de France sous les insolentes morgues d'une trentaine de faquins et de fripons d'intendans; vous qui autorisez la levée de tant d'impôts, et surtout de cette dure, déshonorante, éternelle et arbitraire capitation; vous qui ôtez aux peuples toutes les anciennes ressources qu'ils avoient dans l'autorité des parlemens et des États-Généraux du royaume, si sagement établis pour être leurs asiles et leurs protecteurs; vous enfin qui souffrez tous les jours qu'on enfonce mille nouveaux poignards dans le sein de votre illustre patrie! Car, en effet, quel autre profit voyez-vous que le Roi se soit soucié de retirer de tant de victoires, de tant de prises de villes, de tant de

sang qu'il a fait répandre à la nation, que l'abaissement même de la nation et l'affermissement et l'extention de son autorité arbitraire? Il est bien vrai que, dans les paix qu'il a faites, sa vanité a tâché de fasciner les yeux du monde et de persuader au public qu'il n'étoit occupé que du seul bonheur de la terre, que la victoire le désarmoit, et que sa modération pouvoit seule triompher de son courage. Effectivement, il faut convenir qu'à l'égard de ses ennemis il n'y a jamais eu prince plus modéré que lui, et qui, après le gain de cinquante batailles et la prise de cinq cents villes, ait si peu agrandi ses États. Mais n'est-il pas bien fatal que ce prétendu héros ne conserve la cruelle et injuste humeur de conquérant que contre ses malheureux peuples, et que, quand il se contente d'usurper sur ses ennemis quelques mauvais espaces de terrain inutiles au bien de l'État, il envahisse des 60 et 80 millions de rente sur le bien de ses sujets, faisant subsister une infinité d'odieux impôts pendant la paix, qui n'ont été créés qu'à l'occasion de la guerre? Rare et nouveau secret de mettre à profit le plus terrible des fléaux de Dieu!

» On ne peut non plus disconvenir qu'il n'y ait un certain nombre de personnes qui trouvent quelque avantage dans la tyrannie; mais peut-on aussi ne pas avouer que tout le reste du royaume n'y trouve sa ruine et sa désolation entière?

» Je reviens à vous, braves et subalternes officiers, pour vous dire que le général doit l'emporter sur le particulier, et le plus grand nombre sur le plus petit, et que vous ne devez plus vous laisser mener, comme des imbécilles et des bêtes, par de serviles ames qui vous sacrifient, aussi bien que leur honneur et leur conscience, à leur intérêt.

» Encore si c'étoit aux sublimes vertus d'un de ces grands hommes que le ciel fait de temps en temps paroître au monde, et qu'il semble lui destiner pour maître, que vous sacrifiassiez votre liberté, je n'aurois rien à dire; mais que vous fassiez cela pour un faux brave, qui n'est fier et hardi qu'en déclarations et en édits injustes, sans nulle probité, ni vertu, ni bonne foi, c'est très certainement une chose sur laquelle vous ne sauriez jamais vous justifier.

» La postérité pourra-t-elle croire qu'une nation ait gagné cinquante grandes batailles, et forcé, l'épée à la main, cinq cents villes presque imprenables; qu'elle ait toujours été victorieuse de ses ennemis sans avoir presque jamais reçu d'échec, et qu'avec cela un Roi ait pu trouver le secret de la faire tomber dans le plus déplorable et le plus désolant état du monde ?

» Mais, messieurs, pour retourner à mon premier dessein et achever votre portrait avec des traits qui vous fassent honte et dans lesquels vous ne puissiez cependant pas vous empêcher de vous reconnoître, souffrez que j'interpelle ici votre bonne foi, et que je vous demande s'il y en a un seul de tous tant que vous êtes qui, dans ses discours, ne se répande pas hautement en plaintes et en murmures contre le gouvernement; qui ne déclame pas ouvertement contre la misère dans laquelle on réduit le peuple et la noblesse dans les provinces; qui ne s'entretienne continuellement de ces duretés et de ces injustices qu'on exercera sur lui d'abord qu'on croira n'en avoir plus besoin; qui ne prédise la hauteur et le mépris avec lequel on lui fermera la bouche sur ses plus justes plaintes, en lui mettant, à tout propos et d'une manière insultante, le marché à la main sur sa continuation dans l'emploi ou sur sa

retraite du service; qui ne parle à peu près de cette affaire-ci comme parloit feu le maréchal de Bassompierre du siége de La Rochelle, lorsqu'il disoit à ses amis : « Vous verrez que nous serons assez sots pour prendre La Rochelle. »

» Je vous interpelle enfin de me dire s'il y a un officier en Italie qui ne souhaite pas que l'armée d'Allemagne soit battue, un en Flandre qui ne désire pas la même chose de celle d'Italie, et ainsi du reste, etc.

» En vain, messieurs, vous me voudriez nier ces faits, puisque je ne sais point ces causes par ouïr dire, mais pour les avoir entendues mille fois de mes propres oreilles.

» Après cela, messieurs, je m'en raporte à vous, et vous prie de me dire sur quel pied vous croyez qu'on vous doive regarder, et s'il est du caractère de l'honnête homme de penser sans cesse d'une manière et d'agir toujours d'une toute opposée. Cette continuelle et servile contrainte dans ses propres sentimens se peut-elle supporter par d'autres que par des lâches et que par des hommes véritablement nés pour l'esclavage?

» Tirez-vous donc, braves guerriers, d'un état où vos courages ont, à chaque instant, mille justes et piquans reproches à se faire, et cessez d'employer désormais si mal votre rare valeur. Travaillez à présent pour vous-mêmes et pour votre illustre patrie; réparez les cruels torts, les funestes brèches que vous avez souffert être faites à sa liberté; tournez vos armes victorieuses contre son odieux et dur prince.

» Jusques ici vous n'avez donné que trop de preuves de votre fidélité pour votre Roi. Je ne puis même tout-à-fait vous blâmer d'avoir poussé la chose aussi loin que vous l'avez fait; car enfin ma pensée est qu'on ne doit

qu'à la dernière extrémité avoir recours au parti que je vous propose ; mais aussi, quand une fois la mesure est comblée, il est du devoir de le faire, et de préférer le salut et le repos de plusieurs millions d'ames aux criminelles passions d'un prince qui a dépouillé toute humanité pour ses peuples.

» Persuadez-vous donc, illustres officiers, que vous ne pouvez plus être fidèles à Louis XIV que par la plus criminelle infidélité du monde à votre patrie.

» Les générations passent, les plus nombreuses familles s'éteignent à la fin, les seules nations sont éternelles. Seroit-il juste qu'une tige corrompue, qui ne produiroit que des barbares, que des tigres altérés du sang humain, désolât pendant une longue suite de siècles tout un illustre royaume ? Qu'une nation ne fût pas en droit de faire d'avance, pour son repos, ce que le temps fera à coup sûr dans la suite, et que, par un faux et ridicule préjugé, elle immolât des millions de personnes innocentes à un fol et capricieux attachement pour quelques hommes pervers, cela est impertinent, insoutenable.

» Mais, braves officiers, je ne veux pas même exiger tant de vous, je n'en veux point à toute la race des Bourbons. Selon toutes les apparences mêmes, notre Dauphin est d'un tout autre esprit et tempérament que son barbare père ; la bonté a relui jusques ici dans toutes ses actions : faites-lui occuper un trône qu'il n'a que trop attendu. Il a jusques ici fait paroître assez de patience et de soumission pour le Roi son père ; assez et trop longtemps il a vu dissiper tout son bel héritage : forcez sa vertu, sa modération ; mettez-lui le sceptre à la main, mais que ce soit à des conditions également avantageuses à la nation et à tout l'univers.

» Vous servirez en cela Louis XIV lui-même, ce prince si dévot, si religieux; c'est un parti que sa sainte directrice ne lui a pas sans doute osé encore proposer de prendre. Enfin, vous travaillerez par là à sa propre sanctification, en le détrompant de l'orgueilleuse et coupable erreur où il est que son gouvernement est absolument nécessaire au salut du genre humain.

» Tous les ennemis de son pouvoir despotique et arbitraire, qu'à votre propre dommage vous combattez tous les jours, vous prêteront eux-mêmes leurs secours pour un si juste dessein et pour vous aider à sortir de la servitude où vous êtes. Vous serez incessamment informés de leurs généreuses et équitables intentions, tant sur la paix que sur votre satisfaction particulière, et sur celle de toute la nation en général.

» Braves et généreux officiers, croyez que ce grand nombre d'illustres Souverains armés contre l'ambition démesurée de Louis XIV n'en veulent point à la nation, qu'ils estiment et honorent tous; ce n'est qu'au gouvernement seul à qui ils font une très juste guerre. Ils ne le verront pas plus tôt remis sur son ancien pied, et le Roi hors d'état de les menacer et de les tourmenter à tous propos et à sa fantaisie, comme il a fait jusques ici, qu'ils ne songeront jamais plus qu'à s'unir avec vous par des traités éternels, et qu'à ménager et à entretenir l'amitié d'une nation dont leurs forces réunies ont si souvent éprouvé la valeur invincible.

» A Vareilles, le 8 août 1703. »

Il faut remarquer que ces trois derniers écrits, je veux dire ceux qui furent adressés aux milices, aux soldats et aux officiers, n'eurent pas tout l'effet que je

m'en serois pu raisonnablement promettre, parce qu'il me fut impossible d'obtenir de mon imprimeur de les mettre sous la presse comme il avoit fait le premier, et qu'à cause du risque où l'on étoit que les écritures ne vinssent à être reconnues, il ne s'en fit qu'une très petite distribution.

Cependant toutes mes dispositions s'avançoient avec beaucoup de succès et étoient presque achevées; il n'y avoit plus qu'à mettre la main à l'œuvre; j'attendois seulement encore quelques armes, avec du plomb et de la poudre qui me venoient incessamment et de toutes parts.

Comme je m'étois épuisé par une infinité de dépenses, il m'avoit été impossible de faire plus de diligence. Je n'ai point de reproches à me faire, graces à Dieu, et plût au ciel que je n'eusse pas plus de lieu d'en faire à de pauvres gens à qui, pour avoir voulu ménager quelques pistoles, il en coûte la perte de tout leur bien, et celle même de leur vie: tant il est vrai qu'il y a peu de personnes capables de tous les sacrifices que demandent les grandes entreprises.

Voilà le premier obstacle qui se soit oposé au succès de mes desseins. La diligence est l'ame de ces sortes d'entreprises; quand une fois on a mis les choses dans un état violent, on ne peut les y laisser longtemps qu'avec un grand danger. Sans ce fatal inconvénient, suivant les apparences, il n'y auroit pas eu le moindre achopement et tout auroit été d'un train; quinze jours plus ou moins ont décidé du bonheur ou du malheur de l'entreprise.

J'espère qu'on en jugera ainsi dès qu'on aura eu la patience de lire sur quel plan je devois entamer l'affaire et entrer en action; en voici le détail. J'avois projetté que, pendant quelques nuits, certain nombre de protes-

tans choisis se rendroit par divers chemins et à petits pelotons dans mon château de Vareilles ou dans le bois voisin, et qu'à une nuit marquée ils prendroient leurs mesures pour en partir, de manière qu'ils me puissent venir joindre sur les deux ou trois heures du matin dans la ville de Rhodes, qui n'en est distante que de deux lieues, et où je les serois allé attendre dès la veille pour aviser au moyens de les introduire; ce que je comptois de faire fort aisément, tant par une des portes dont je me serois fait donner les clefs par le valet des consuls, qui les gardoit toujours et qui avoit accoutumé de me les ouvrir à heures indues, que par une ouverture que j'aurois pratiquée dans la muraille de la ville, qui en servoit aussi au jardin de ma maison.

Tout le reste des gens du parti auroient aussi été mandés, avec ordre de se rendre cette même nuit ou dans la matinée suivante aux environs de Rhodes, d'y envoyer de temps en temps aux nouvelles, et d'arrêter toutes les personnes qui en sortiroient ou qui y voudroient entrer. De mon côté j'aurois dispersé mon monde par toute la ville avec le moindre bruit qu'il eût été possible, mettant à chaque porte vingt-cinq hommes et cinquante sur chacune des deux grandes places; après quoi je comptois d'en avoir encore suffisamment pour occuper toutes les rues. J'avois résolu d'attendre le jour en cet état, afin que les choses se passassent avec moins d'alarme et de confusion, et alors j'aurois fait prendre tous les magistrats et les principaux bourgeois à mesure qu'on auroit ouvert leurs maisons ou qu'ils en seroient sortis, et les aurois fait conduire, de la manière la plus douce et la plus rassurante que j'aurois pu, à l'Hôtel-de-Ville, où je leur aurois tenu le discours suivant, ou du moins la substance et le précis de ce qu'il contient.

DISCOURS AUX HABITANS DE RHODES.

« Quoique vous voyiez votre ville toute remplie de gens armés que vous pouvez même reconnoître pour des protestans, rassurez-vous, chers compatriotes, rassurez-vous. Si une trop grande frayeur ne s'est point emparée de vos sens et ne déguise point à vos yeux les traits de mon visage, quelle tranquillité d'ame, chers amis, quelle confiance ne devez-vous pas reprendre à ma vue? Pouriez-vous me faire le sensible tort, la cruelle injustice d'apréhender plus d'un moment des gens à la tête desquels vous voyez que je suis? Seroit-ce là le fruit de cette affection tendre et sincère dont je vous ai donné tant de témoignages pendant le cours de trente-trois années révolues que j'ai eu l'honneur de vivre et de passer avec vous? Payeriez-vous de cette ingratitude tous les soins empressés que j'ai pris toute ma vie pour vous plaire et pour vous rendre, comme vous le savez, tous les services qui ont pu dépendre de moi? Je vous le répète donc encore, rassurez-vous, chers compatriotes, et soyez bien convaincus, une fois pour toutes, que je ne viens ici que pour vous donner, au péril de ma vie, de nouvelles marques de mon amitié et d'un intérêt tout particulier que je veux prendre plus que jamais à tout ce qui vous regarde.

» Vous savez, messieurs, à quelle extrémité de souffrance et de misère le gouvernement vous réduit de plus en plus; la moindre réflexion que vous ferez sur vos malheurs vous les peindra mieux que je ne pourrois le faire avec les traits de la plus vive éloquence. Je ne

trouve donc point à propos d'employer un temps qui, dans la conjoncture présente, nous est si précieux, à vous en faire le triste dénombrement; mais je ne juge pas de même de la nécessité indispensable qu'il y a de vous informer aujourd'hui de ce que vous devez vous promettre de votre longue et inépuisable patience, et de votre soumission aveugle et sans bornes pour le gouvernement, pour les ordres et pour les fantaisies d'un prince aussi dénaturé que l'est Louis XIV.

» Vous saurez donc qu'il y a quelque temps que, pénétré de vos justes et douloureuses plaintes, la pitié m'inspira le dessein de hazarder de les faire aller jusques aux oreilles du Roi, et qu'à cette occasion je pris même la liberté de lui proposer divers expédiens pour soulager au moins un peu vos peines, et diminuer, sans qu'il y allât du sien, le faix des énormes charges qui vous accablent; mais ce cruel prince, après avoir fait longtemps le sourd à mes remontrances, qu'il trouvoit sans doute téméraires et insolentes, comme toutes celles qu'on se veut mêler de lui faire, ordonna enfin qu'on me fît réponse, mais une réponse barbare, qui interdit pour jamais à ses peuples toute sorte d'espérance de soulagement. »

Pour éclaircir cet article, je trouve qu'il n'est pas hors de propos d'apprendre au publicq que, ne négligeant aucuns des moyens propres à faire connoître et sentir aux peuples leur triste et déplorable condition, je m'avisai de dresser plusieurs Mémoires assez sensés, dans lesquels je proposois certains expédiens pour faire que la levée des impôts fût moins dure et moins onéreuse à la province, afin qu'ayant fait répandre par mes amis diverses copies de ces Mémoires, cela por-

tôt quelques personnes à me solliciter de les envoyer en cour, ce qui effectivement ne manqua pas d'arriver.

Mais après m'en être défendu longtemps, alléguant toujours l'inutilité de la chose et les assurant d'avance que la réponse seroit peu favorable, je feignis enfin de me rendre à leurs sollicitations, et j'envoyai, comme malgré moi, lesdits Mémoires à monsieur de Chamillart.

Voici ce que le ministre me répondit :

« Monsieur,

» J'ai reçu les lettres que vous avez pris la peine de m'écrire, avec les Mémoires qui les accompagnoient, dont je ne puis profiter à présent, quoiqu'après les avoir parcourus j'y aie trouvé une infinité de bonnes choses. Cependant vous pouvez vous dispenser de vous donner la peine de m'en envoyer davantage sur cette matière. Je suis, monsieur,

» Votre, etc.

» Signé CHAMILLART.

» A Marli, le 12 février 1703. »

Je n'eus pas plus tôt reçu cette lettre que j'en fis faire plusieurs copies qui furent distribuées dans toute la province, et qui y excitèrent, selon mon intention, un très grand murmure contre la dureté et la rigueur du gouvernement, et c'est ce qui m'auroit donné occasion de renouveller, dans l'esprit des habitans de Rhodes, le souvenir de ce fait et de continuer de leur dire :

» Je vous avoue, chers compatriotes, que c'est une des choses qui m'a le plus déterminé à prendre, comme je fais aujourd'hui, la généreuse résolution de me dévouer pour le salut de ma triste et gémissante patrie. Qu'attendre en effet après cela pour travailler à nous secourir nous-mêmes, et quelle autre assurance voudrions-nous encore de la durée éternelle de nos maux? C'est ce qui fait aussi que j'espère que vous voudrez bien seconder de tous vos efforts une si juste et généreuse entreprise.

» Mais, messieurs, pourquoi douterois-je un moment de votre secours? ne m'en avez-vous pas vous-mêmes donné cent fois une entière assurance? Oui, s'il y a ici un seul de tous tant que vous êtes, chers compatriotes, qui ne m'ait pas confié ses douloureuses plaintes contre la rigueur du gouvernement, et qui ne m'ait pas témoigné une extrême impatience de se voir en état de briser les fers de sa triste servitude, je l'interpelle de se déclarer hautement, et lui proteste, quelque péril qu'il y ait pour moi, d'abandonner sur-le-champ mon entreprise. Si donc, chers compatriotes, je ne suis aujourd'hui dans la posture où vous me voyez en quelque manière que par vos ordres, et que pour vous procurer l'accomplissement de vos propres désirs, pourriez-vous balancer un seul instant à m'appuyer de toutes vos assistances? voudriez-vous me donner lieu par là de vous regarder sur le pié de ces efféminés qui n'ont de courage qu'en vaines paroles? . . . .

» J'ai bien voulu, messieurs, prendre sur moi le pénible risque de lier cette partie; j'ai conduit la chose heureusement jusques ici, j'ai tout hasardé, tout sacrifié pour cela. Je vous mets les armes à la main, je les y ai déjà moi-même; j'ai marché, je marche, et m'offre de marcher toujours le premier dans le sentier de la

liberté; mais aussi c'est à vous de me suivre, c'est à votre valeur, c'est à votre courage de mettre la dernière main à ce que j'ai jusques ici si heureusement ébauché. Qui pourroit vous retenir? Qu'avez-vous à ménager dans l'état actuel où vous êtes? Est-ce la douceur de la vie que vous menez? Y a-t-il forçat dont la condition ne soit moins dure et moins à charge que la vôtre? Ne dites-vous pas à tous ceux que vous trouvez en votre chemin que vous êtes réduits au dernier désespoir? Sachez donc, chers amis, qu'il n'y a que les partis les plus désespérés qui vous en puissent tirer, et qu'il faut vous résoudre à tout souffrir ou à tout entreprendre. Mais croyez, chers compatriotes, qu'il ne sera pas question de cela, pourvu que vous ne vous fassiez pas de vains fantômes à combattre. Oui, soyez persuadés que la chose n'est ni si difficile, ni si périlleuse que vous pouvez vous l'imaginer, et que vous n'aurez pas plus tôt fait un pas dans l'illustre carrière que je vous ouvre que vous verrez d'abord toute la France, désolée et déchirée également dans tous ses membres, suivre en foule vos généreuses traces. Quelle gloire alors ne sera-ce pas pour vous, chers compatriotes, d'avoir été les premiers auteurs de la délivrance et du salut de votre illustre patrie, et de devenir par là l'éternel entretien de vos neveux les plus reculés, que vous aurez préservé du plus honteux esclavage, de la plus indigne servitude qui fut jamais?

» Je me suis servi, messieurs, dans cette première démarche, de ces pauvres affligés et persécutés que vous voyez, parce que le Roi, qui se contente à votre égard d'étendre sa tyrannie sur vos biens et sur vos corps, l'étend au leur, par une impie et barbare violence, jusques sur leurs ames et sur leurs consciences, ce qui les rendoit encore plus capables que vous du premier éclat,

et de ces extrêmes résolutions dont aucune considération ni les plus grands périls même ne peuvent jamais détourner, telles enfin qu'il en faut dans une occasion comme celle-ci. Je suis sûr qu'il n'y a pas un seul de vous autres qui ne les ait plaint, qui n'ait gémi de leurs persécutions, qui ne se soit même mis en leur place, et qui n'ait ressenti, dans la considération de leurs malheurs, ceux qu'il ressentiroit lui-même s'il se trouvoit en pareil cas. En un mot, messieurs, si nous accordions aux Rois un empire absolu sur les consciences, il n'y auroit plus de religion dans le monde, et il arriveroit immancablement que, le caprice des Souverains faisant passer successivement leurs sujets d'une religion à l'autre, ceux-ci tomberoient infailliblement dans l'opinion de l'indifférence des cultes, qui, par une conséquence nécessaire, jette dans l'athéisme et l'impiété, et que vous à qui je parle, que vous tous les premiers peut-être, ou vos descendans à coup sûr, éprouveriez tôt ou tard l'horreur et la persécution qu'une si détestable maxime entraîne après elle.

» Je sai bien que quelque indiscret zélé pourra me dire qu'il n'y a que la religion romaine de bonne, et pour la confession de laquelle on doive souffrir la mort. Mais qui n'a pas de pareils sentimens de la sienne? et de plus, qui peut s'assurer d'avoir la grace du martyre? Ces graces se donnent-elles à tout un grand peuple à la fois qu'on fait périr dans les tourmens? Ah! qu'il est difficile de conserver quelque patience, quelque charité chrétienne, lorsque d'impitoyables bourreaux vous brisent les membres en mille pièces les uns après les autres. Je voudrois bien voir la contenance qu'auroit ce héros si religieux, avec sa sainte prophétesse, sur les roues et sur les chevalets, si à leur exemple quelque

empereur plus puissant qu'eux, après les avoir subjuguez, leur ordonnoit de changer de religion ! En vérité, je crois avoir tout lieu de présumer que les discours qu'ils tiendroient alors seroient bien différens de ceux qu'ils tiennent aujourd'hui dans les Marlis, dans les Trianons, dans les Versailles, lieux superbes et enchantés, que l'orgueil, la vanité, la mollesse, le luxe, la magnificence, la volupté ornent et embellissent continuellement et sans relâche aux dépens de la propre substance et du plus pur sang de leurs malheureux peuples.

» Je vous convie donc, chers compatriotes, de n'avoir aucune répugnance à vous mêler avec eux, de les regarder comme vos frères en Jésus-Christ, et de compter sur eux comme sur vous-mêmes. Je vous réponds de leur circonspection à ne rien faire qui puisse vous scandaliser le moins du monde. Vivez avec eux comme vous y avez vécu pendant des siècles entiers. A parler sans prévention et de bonne foi, y avoit-il dans la république des gens plus loyaux dans le commerce, plus intègres sur les fleurs de lis, plus braves dans les combats, plus fidèles à leur prince, enfin plus doux et plus charitables dans la société ? S'ils sont dans quelque erreur sur la religion, est-ce par la violence qu'il les faut ramener ? n'est-ce pas au contraire par la douceur, par la charité, par le bon exemple, et surtout par la ferveur et l'onction de nos prières, invoquant miséricorde de Dieu sur eux ? Voilà la sainte voie que Jésus-Christ et ses apôtres nous ont tracée pour la conversion des nations ; voie innocente, divine et respectable, de laquelle nous ne pouvons jamais nous écarter sans crime et sans impiété.

» Presque tous les peuples de cette province et des pro-

vinces voisines se rendront ici aujourd'hui ou demain. Je concerterai avec les plus éclairés de la nation la forme du gouvernement sous laquelle nous vivrons désormais, que je tâcherai de rendre, le plus qu'il me sera possible, approchante de celle de l'ancien gouvernement du royaume. Mais pour ne pas vous retenir ici inutilement et ne pas perdre de temps en paroles lorsqu'il faut des actions, trouvez bon que je vous renvoie à la lecture d'un manifeste (1) que j'adresse à toutes les provinces et à tous les parlemens de France, qu'on va vous distribuer. Cette pièce vous informera amplement de tous les griefs de la nation et de toutes mes vues pour le rétablissement de votre repos et de votre liberté.

» Cependant, messieurs, souffrez que je prenne dans ce moment assez d'autorité sur vous pour vous défendre de payer désormais ni capitation, ni aucune des nouvelles impositions, mais seulement les anciennes, dont vous aurez la bonté de remettre le pourvenu entre les mains du sieur M.... qui sera dorénavant votre receveur. Je vous engage ma parole que ces fonds ne seront employez qu'aux besoins de la conjoncture présente, et que je tiendrai la main à ce qu'ils soient bien ménagés pour l'avantage de la cause commune, aussi bien qu'à ce qu'on vous rende dans la suite un compte exact de la destination qui en sera faite.

» Je veux bien aussi vous informer que j'ai fait mettre en prison les sieurs Le Normand, Cugnac, et autres sangsues de votre sang, impitoyables ministres de l'avarice et de la cruauté du prince, et qu'on va incessam-

(1) Ce manifeste ne peut être inséré dans ces Mémoires parce que je fus obligé de le brûler lors de mon évasion du royaume.

(*Note de l'Auteur.*)

ment leur faire leur procès et les traiter selon leurs mérites.

» Je vous convie après cela, messieurs, de vous rendre tous à la grande église pour y entendre chanter le *Te Deum*, et y demander au Seigneur, par les prières les plus ferventes, qu'il daigne regarder dans ses compassions, et par les yeux de sa miséricorde, notre nation désolée, et qu'il lui plaise d'accorder un heureux succès à nos desseins. Mais après que nous nous serons acquittés de ce devoir de religion, vous agréerez, s'il vous plaît, que nous nous y lyions tous réciproquement par les sermens les plus révérés, et que nous nous engagions les uns les autres à ne nous séparer jamais que nous n'ayons brisé les tristes fers de notre honteuse et indigne servitude.

» Il ne me restera plus alors, chers compatriotes, qu'à vous supplier de retourner tranquilles dans vos maisons, d'y reprendre vos occupations journalières, et d'y vivre en toute sûreté à l'abri des travaux et des veilles d'un homme qui ne respire, au péril de sa vie, que votre bonheur et la fin de vos misères. Adieu, messieurs; que désormais toute la province retentisse des cris de Vive la liberté ! Périsse la tyrannie ! »

Ces premières démarches ayant tourné aussi heureusement qu'il y avoit lieu de l'espérer, j'aurois envoyé sur-le-champ sous une bonne escorte, à mon château de Vareilles, un nombre raisonnable d'ôtages choisis d'entre les principaux habitans de Rhodes, surtout monseigneur l'évêque, duquel je comptois d'obtenir sans peine, étant mal satisfait de la cour, une dispense aux peuples de son diocèse du serment de fidélité. Ce n'est pas que dans le fond je ne fusse bien convaincu de

l'inutilité de la chose ; mais comme il ne faut rien négliger dans ces sortes d'occasions, j'aurois cru que cela ne pouvoit produire qu'un bon effet dans les esprits timides et scrupuleux. Ensuite j'aurois dépêché en toute diligence des exprès aux gens de mon parti des villes de Milhau, de Saint-Antonin, de Montauban, de Villefranche, de Saint-Afrique, de Saint-Rome de Tarn, de Becdarieux, du Pont-de-Camarès, de la Caune et de Castres, pour les informer de ce qui se seroit passé et de l'heureux succès de ma première démarche. Après quoi j'aurois fait une revue exacte de tout mon monde, j'aurois visité leurs armes et leurs munitions, et pourvu à en donner à ceux qui n'en auroient pas eu ou qui en auroient eu de mauvaises. Je me serois servi pour cela de toutes celles qu'on auroit trouvées dans la ville, emportant avec moi ce que je n'aurois pas eu lieu de distribuer. J'aurois choisi sur le monde qui m'auroit joint quatorze à quinze cents bons hommes, renvoyant tous les autres dans leurs communautés avec des copies du manifeste dont j'ai parlé ci-dessus, et des billets adressés aux consuls de chaque paroisse et conçus en ces termes :

ORDONNANCE.

« Nous A. M. de G., chef des mécontens de cette province et protecteur de leur liberté.

» Il est ordonné aux consuls de la paroisse de.... sitôt la présente reçue, de faire assembler les habitans de ladite paroisse, et de leur représenter, de la part dudit seigneur, chef et protecteur, que le Roi Louis XIV, n'ayant cessé depuis soixante ans de travailler chaque jour à usurper un pouvoir illimité sur ses peuples, est enfin venu à bout de son funeste et pernicieux dessein, et d'établir

dans ses Etats la plus absolue et la plus tyrannique domination dont il y ait jamais eu d'exemple dans cette monarchie; que, pour cela, il n'y a pas d'injustes et de violens moyens qu'il n'ait mis en usage, soit en abolissant tous les plus anciens priviléges de la nation, quoique jurés et confirmés par lui-même à son sacre; soit en avilissant tous les ordres et toutes les compagnies du royaume ou en supprimant toute l'autorité des parlemens et leur interdisant les voies même de remontrances, soit enfin en entretenant au milieu de la paix deux cent mille soldats uniquement destinés à tenir ses propres sujets dans une continuelle et servile frayeur de sa toute-puissance, et à leur bien imprimer dans l'esprit qu'ils sont entièrement à sa discrétion; que, de quelque manière qu'il lui plaise de disposer de leurs biens et de leurs vies, ils n'ont rien à y voir; que ce sont des choses qui lui appartiennent foncièrement, et que, tout ce qu'il leur en veut bien laisser, ils doivent reconnoître ne le tenir que de sa grace et libéralité.

» Lesdits consuls tâcheront de bien faire comprendre auxdits habitans que c'est en conséquence de ces tyranniques précautions, de ces maximes injustes, que ce prince, sans consulter nullement la volonté ni les intérêts de ses peuples, et suivant uniquement son ambition et son caprice, les a plongés tout de suite dans quatre grandes, injustes et dangereuses guerres, dont cette dernière est la plus accablante et la moins nécessaire de toutes; qu'il s'est cru en droit, non-seulement de faire subsister pendant la paix les impôts qui n'avoient été créés qu'à l'occasion de la guerre, mais d'en remettre tous les jours de nouveaux; qu'il a eu le front d'établir sur des François cet odieux impôt qu'on nomme capitation, qui jusques ici avoit été le sceau des nations

esclaves, connu seulement en Turquie, et qui, avant Louis XIV, n'étoit encore tombé dans l'esprit ni dans le cœur d'aucun prince chrétien, et qu'enfin il a mis le comble à la misère de ses sujets par une infinité d'exactions d'hommes et d'argent. Ensuite lesdits consuls leur diront comme quoi ledit protecteur, sensible à leurs malheurs, a enfin formé la généreuse résolution de les tirer d'un état si déplorable, et de se dévouer lui-même pour leur faire recouvrer une honnête et raisonnable liberté; mais que, comme à des maux extrêmes on ne peut apporter que des remèdes extrêmes, il espère qu'ils voudront bien s'armer de ce même courage et de cette même fermeté qui lui fait sacrifier et son bien et sa vie, et qu'ils n'hésiteront point à imiter son exemple. Pour porter lesdites communautés à prendre cette noble résolution, les consuls leur représenteront qu'une infâme et douloureuse vie d'esclave ne vaut pas la peine d'être en nulle manière ménagée; qu'au pis aller on ne peut que gagner en hazardant de l'échanger avec une mort honorable; que d'ailleurs il est de la prudence de profiter de la conjoncture et de l'embarras où se trouve présentement le Roi par la guerre que Dieu, sans doute, a permis qu'il se soit attirée sur les bras; que c'est une occasion qu'on ne retrouvera peut-être jamais si on la laisse échapper; qu'enfin ledit seigneur protecteur s'attend qu'ils ne connoîtront pas moins bien leurs véritables intérêts que tant de braves gens qui se sont déjà rangez sous ses drapeaux; que la capitale de la province l'a déjà reçu à bras ouverts; qu'il a déjà même été joint par une si grande multitude de peuple qu'il a été obligé d'en renvoyer une partie chez eux pour y demeurer jusques au.... de ce mois, jour auquel ils doivent venir le joindre à Rhodes, où il espère être

heureusement de retour de la tournée qu'il va faire dans les plus considérables villes du voisinage, où il a partout des intelligences et dont il va s'emparer.

» Cependant lesdits consuls feront savoir auxdits habitans qu'il leur est ordonné, de la part dudit protecteur, de lui envoyer dans ladite ville de Rhodes, et dans ledit jour de ce mois, quatre de leurs meilleurs hommes, bien armés, avec chacun une livre de poudre et du plomb a proportion, et pour quatre jours de vivres ; qu'il compte sur leur ponctualité à exécuter cet ordre, leur faisant faire réflexion combien il leur est plus avantageux de donner pour défendre leurs propres foyers, leurs biens et leur liberté, ces mêmes hommes qu'ils seroient incessamment nécessités de livrer à leur prince pour les faire périr dans des guerres injustes, vraisemblablement même sous des climats éloignés et mal sains, où l'air et la nourriture sont encore plus à craindre que les ennemis et que le tranchant de leurs épées.

» Lesdits consuls avertiront encore lesdits habitans de ne pas manquer désormais d'obéir aux ordres du protecteur ; qu'autrement ils l'obligeroient de les regarder comme des traîtres à la patrie et à la cause commune, et d'ordonner contr'eux des exécutions militaires, telles qu'on les mérite en pareil cas.

» Lesdits consuls feront aussi savoir auxdits habitans qu'il est expressément défendu de payer ni capitation, ni aucune des nouvelles impositions, mais seulement les anciennes, sur le pied qu'elles étoient dans la dernière paix, et d'en remettre le montant entre les mains de sieur M...., qu'il a jugé à propos d'établir receveur en la place du fripon de Le Normand, qui a fait tant d'injustices et de maux à la province, et qui vient d'en recevoir le juste châtiment.

» Ils leur diront enfin que, comme le succès de toutes les entreprises des hommes dépend entièrement de la volonté du Tout-Puissant, il leur ordonne d'aller tous ensemble se prosterner au pied de ses autels, et de tâcher par des prières ardentes de toucher son infinie miséricorde, et d'obtenir sa divine protection. »

Toutes ces précautions prises et les menus détails finis, mon dessein étoit de séparer mes gens en deux troupes, à la tête de l'une desquelles un des plus braves et plus sages gentilshommes du royaume devoit marcher diligemment du côté de Villefranche et de Saint-Antonin, et pousser même jusques à Montauban s'il trouvoit la chose possible, sinon m'attendre audit Saint-Antonin, et moi, avec l'autre troupe, je comptois de courir droit à Milhau, de monter jusques à Montauban pour y enlever quelques compagnies du mauvais régiment de Cordes qui y étoit en quartier, et en mettre en possession les Camisards avec lesquels je me serois abouché et aurois réglé les moyens d'avoir à l'avenir continuellement de leurs nouvelles et de leur pouvoir faire savoir des miennes, afin d'agir de concert. De là j'aurois passé avec toute ma troupe, ou avec des détachemens, dans les villes de Saint-Afrique, de Saint-Rome de Tarn, du Pont-de-Camarès, de la Caune et autres, et, avec tout ce que j'aurois pu ramasser de monde dans ce canton tout protestant, je me serois allé présenter devant la ville de Castres, que je comptois de trouver toute disposée à me recevoir, et même, selon des apparences, déjà soulevée. De là, sans perdre de temps, je descendois à Alby, où j'avois aussi beaucoup d'intelligences; je suis sûr que cette ville m'auroit sans peine ouvert les portes

dans le mécontentement où sont généralement tous les habitans. Ensuite je me rendois près de Montauban, où, rejoignant mon autre troupe qui devoit être considérablement grossie, je me faisois fort, avec les habitudes que j'avois dans la place, de m'en rendre le maître en peu de temps, supposé que cela ne fût pas déjà fait.

Je ne doute pas qu'on ne m'arrête ici, et qu'on ne me dise que tout ce que je m'étois proposé est facile sur le papier, mais qu'il n'en est pas ainsi dans l'exécution.

A cela je réponds : 1° qu'il est constant qu'il n'y avoit pas pour lors un seul homme de troupes réglées dans toutes les villes dont je parle, ni même plus près de trente lieues; 2° que toutes ces places sont ouvertes et sans nulle fortification; en troisième lieu, que j'y avois des intelligences, et enfin que, pour peu qu'on ait de connoissance de l'état déplorable où les peuples sont réduits et de la situation de leurs esprits, on ne doutera pas qu'ils ne se joignent d'abord à tous ceux qui leur parleront de les affranchir de leur insupportable misère, supposant surtout qu'on soit parvenu à leur persuader qu'on n'en veut point à leur religion. Or, rien ne pouvoit mieux les rassurer là-dessus que la manière dont je m'y voulois prendre, et que de me voir à la tête du parti qui leur proposoit de travailler à leur délivrance.

Je conviendrai pourtant qu'il y avoit quelques risques et quelques contre-temps à essuyer dans une telle entreprise; mais je voudrois bien qu'on m'en citât une seule où il n'ait rien fallu hazarder. On croupiroit toujours dans le malheur si l'on n'avoit jamais la vertu ni le courage de rien oser tenter pour s'en tirer. Messieurs

des cantons suisses, Messieurs des Etats des Provinces-Unies languiroient encore dans l'esclavage si leurs généreux ancêtres avoient été si timides et si circonspects. Les échafauds ne sont que pour les malheureux; tel rencontre une couronne où l'autre a perdu la tête; et souvent les plus honteux suplices et les morts les plus ignominieuses en apparence jettent moins de honte et d'opprobre sur la vie d'un homme que sa vie même n'en répand sur lui, lorsqu'il n'en jouit que d'une certaine manière. Enfin il en auroit été ce qu'il auroit plu au Seigneur. Cependant je souhaiterois bien m'être trouvé en la peine; je me flatte que je serois peut-être, à l'heure que je parle, à la tête de trente mille hommes, et en état de rendre la paix et le repos à ma chère patrie.

Après mon expédition de Montauban et mon retour à Rhodes, je n'aurois plus pensé qu'à grossir le nombre de mes troupes, qu'à les bien discipliner, qu'à faire provision d'armes, de vivres et de toutes sortes d'ouvriers, qu'à faire fondre même du canon qu'à pourvoir à la subsistance de mes troupes, de manière qu'elles ne fussent point à charge au pays; qu'à solliciter les provinces voisines d'imiter mon exemple; qu'à m'emparer de tous les passages, et les faire fortifier suivant le plan que j'en avois dressé; qu'à avoir de bons espions, et qu'à hazarder de prévenir et d'attaquer, le plus loin de mes quartiers que j'aurois pu, les troupes que j'aurois su être en mouvement pour attaquer les miennes. Dans cette situation je comptois beaucoup sur le secours des protestans des Cévennes, dont j'aurois attiré la plus grande partie sur mes frontières, où je leur aurois fait trouver des vivres et des armes. De cette manière nous nous assurions partout les uns aux autres une mutuelle et sûre retraite.

Ainsi, pour peu que les armées étrangères eussent de leur côté pressé et occupé les forces du Roi, la chose ne pouvoit pas manquer de réussir et de lui être mortelle.

Il est à remarquer que je ne m'étois tout-à-fait déterminé à exécuter mon entreprise que sur ce que je croyois fermement que le Roi de Portugal et le duc de Savoie ne tarderoient pas à se déclarer pour la grande alliance, ce qui effectivement arriva comme je l'avois prédit (1), et encore sur ce que j'étois persuadé que, d'abord que les alliés auroient été assez heureux pour mettre le dernier de ces deux princes dans leurs intérêts, ils profiteroient de ce bonheur dans toute son étendue et porteroient le fort de la guerre de son côté, et qu'alors je pourrois agir sans beaucoup de péril et d'obstacle. Mais malheureusement, les princes confédérés ayant été obligés de faire tout le contraire et de laisser tomber dans l'oppression ce prince courageux, je m'en suis ressenti plus que personne, aussi bien que les protestans des Cévennes, dont une partie s'est trouvée par là dans la nécessité de prêter l'oreille aux accommodemens qu'on leur a proposés.

J'ai dit qu'il n'avoit tenu qu'à quelques jours que je n'aie été en état de mettre la main à l'œuvre et d'entamer mon entreprise.

Il faut expliquer ici le malheureux contre-temps qui m'a mis hors d'état de le faire. La disette d'argent a sans doute été le premier obstacle ; on n'en sera pas fort étonné quand on saura que j'ai presque tiré de mon

(1) La grande alliance que Guillaume III et le roi de Danemarck avaient organisée contre la France, de l'année 1701 à 1703, se fortifia, le 8 mai 1703, de l'adhésion du roi de Portugal, et de celle du duc de Savoie, le 25 octobre de la même année.

fond et de mon crédit tout ce qu'on peut bien s'imaginer que j'ai été obligé de répandre. Ce n'est pas que j'aie manqué d'avoir la précaution d'écrire à quelques ministres des princes étrangers pour leur donner avis de mon entreprise et leur représenter que j'avois besoin d'être secouru; mais il faut qu'ils n'aient pas reçu mes lettres, car je n'en ai eu aucune réponse. Cependant, à force de me donner du mouvement, j'avois été assez heureux pour remédier à cet inconvénient et pour faire toutes mes emplettes d'armes, de poudre et de plomb, lesquelles j'avois fait remettre en divers endroits. Je commençois à les faire voiturer à portée de moi; je n'avois plus besoin que de ce temps-là pour être en état d'agir. Dejà j'annonçois à mon monde l'approche de la révolution; je faisois continuellement avertir mes amis de se tenir prêts à mon premier signal, et je ne doutois presque plus du succès d'une entreprise conduite si heureusement, si secrètement et si loin.

Les choses étoient dans le meilleur état du monde et avoient même surpassé mes espérances, lorsque tout à coup, et du côté même dont je me défiois le moins, il s'éleva un de ces obstacles insurmontables que toute la prudence humaine ne peut ni prévenir ni prévoir. Mais pour en mieux faire comprendre toute l'importance à ceux qui prendront la peine de lire ces mémoires, il est bon de les faire ressouvenir que, lorsque j'engageai les catholiques à seconder mes desseins, ce ne fut que sous deux conditions que nous nous inposâmes de part et d'autre, dont l'une étoit qu'il me seroit permis de me servir des protestans et de leur faire faire même les premières démarches, et l'autre, que je m'obligerois d'empêcher les protestans de rien faire contre la religion, et qu'au cas qu'ils vinssent à commettre la moindre irrévérence

contre elle je consentois que les catholiques fussent sur-le-champ libres et dégagés de toutes leurs promesses.

On a vu ci-dessus les précautions que j'avois prises, en conséquence de cela, du côté des protestans, et comment je les avois engagés par les sermens les plus sacrés, non-seulement à en user ainsi, mais même à ne faire aucun acte de leur religion que je n'y eusse auparavant donné mon consentement. Cependant, malgré tous mes soins et toute mon attention, le malheur a voulu qu'il ait pris fantaisie à deux officiers (1) imprudens de venir lever du soir au matin une centaine d'hommes dans les montagnes de la Caune, qui étoit mon canton favori et sur lequel je faisois le plus de fond, et de se ruer le flambeau à la main sur toutes les églises et chapelles du pays. Encore le hazard voulut-il que j'arrivasse dans ces quartiers-là, où je venois donner mes derniers ordres, justement pendant qu'ils faisoient cette profane expédition. Je laisse à juger de ma surprise et de ma douleur lorsque j'y trouvai les choses dans ce désordre. Je ne perdis pas néanmoins la tramontane; mon premier soin (après avoir su de mes amis que cela se faisoit sans leur participation) fut d'abord de tâcher de remédier à cette sinistre aventure; pour cet effet j'ordonnai sur-le-champ à des gens du pays de pister au plus vite ces incendiaires, et, en cas qu'ils les joignissent, de faire tous les efforts possibles pour arrêter leur fureur; de leur représenter que, par une démarche si odieuse, ils se perdoient eux-mêmes et perdoient toute la province sans aucun fruit; et enfin de leur dire qu'on les prioit de se tenir clos et couverts dans les grands bois,

(1) L'un d'eux étoit le fameux Catinat, qui m'en a depuis demandé pardon en Suisse, où je l'ai vu. (*Note de l'Auteur.*)

où l'on ne leur laisseroit manquer de rien. Mais soit qu'on ne pût les trouver assez tôt ou que les gens que j'avois commis pour cela n'osassent ou ne pussent dans cette circonstance aller et venir comme ils l'auroient bien voulu, ces gens-là continuèrent leur désordre, jusqu'à ce qu'enfin, quinze jours après ou environ, toutes les milices du haut Languedoc et quelques troupes du bas étant arrivées, et les ayant enfermés dans un petit bois où ils avoient eu l'imprudence de se retirer, on prit huit ou dix de ces malheureux.

Pour moi, qui prévis d'abord ce dénouement aussi bien que le contre-coup de cette aventure sur mes projets, je jugeai à propos de me retirer en diligence chez moi, sans attendre la destinée de ces incendiaires, afin de tenter à tout hasard, et en dernière ressource, de faire déclarer mes amis catholiques, à qui je ne crus pas devoir dissimuler rien de ce qui s'étoit passé. Je leur en fis donc tout le détail, mais en même temps je m'attachai fortement à leur faire connoître que, ces brûleurs d'églises étant des étrangers qui n'avoient aucune connoissance de notre affaire, il n'y avoit rien à craindre de tout le reste du parti protestant; que d'ailleurs il seroit très facile de porter ces gens-là à changer de conduite, et qu'on ne devoit regarder la démarche qu'ils venoient de faire que comme un de ces contre-temps qui n'ont point de suite et dont on ne doit pas s'allarmer; qu'ainsi je conjurois tous mes amis du parti catholique, non-seulement de tenir bon, mais même d'avancer l'exécution du projet; qu'il étoit temps de lever le masque et de courir aux armes; qu'il ne falloit pas balancer; que Banse, subdélégué de l'intendant Legendre, ayant connoissance d'une partie de nos affaires, ce dernier ne manqueroit pas de les ap-

profondir incessamment; qu'il valoit donc bien mieux périr d'une mort honorable que par les procédures d'un faquin d'intendant; qu'il y avoit même beaucoup moins de péril à prendre ce parti qu'à demeurer dans une lâche inaction, et qu'une résolution extrême prise à propos et bien soutenue fait presque toujours surmonter les plus grands et les plus difficiles obstacles. Mais qui fut affligé et abattu? Ce fut moi lorsque je vis, quelque instance que je leur sçusse faire, que je ne pus jamais les tirer de la résolution où ils étoient de ne se point déclarer. Ils me répondirent qu'outre qu'il y avoit dans ces sortes d'entreprises une grande différence entre prévenir et être prévenu, ils ne pouvoient se résoudre à se fier davantage à des hommes qui paroissoient si transportés de fureur contre leur Dieu et ses autels; qu'ils aimoient encore mieux souffrir l'extrême misère, dans laquelle ils convenoient qu'ils étoient, que de s'en tirer par le secours et dans la société de gens qui ne respiroient que le sacrilége et la profanation.

C'est ainsi que d'un moment à l'autre je me vis tomber d'une juste confiance dans un triste et impuissant désespoir. Je ne songeai plus alors qu'à veiller à ma propre sûreté et qu'à ne pas tomber dans les impitoyables et cruelles mains des supôts de la tyrannie. Je demeurai donc tranquille en apparence dans mon château de Vareilles, mais en effet très alerte sur le dénouement de cette intrigue. Mais quand j'eus enfin appris que huit ou dix de ces incendiaires avoient été pris comme je l'ai dit, mis à la question et suppliciés; qu'en conséquence de la déclaration qu'ils avoient faite dans les tourmens on avoit déjà emprisonné une trentaine des principaux habitans des villes de Milhau, de

Saint-Afrique, du Pont de Camarès et d'autres lieux, tous gens avec qui j'avois eu des correspondances et sur la fermeté de tous lesquels je ne pouvois pas raisonnablement compter, et de plus qu'un de mes amis, juge lui-même de ces gens-là, m'eut donné avis qu'il y en avoit déjà quelques-uns qui m'avoient mêlé dans leurs discours, je crus qu'il étoit de la prudence de mettre ma personne en sûreté et de sortir du royaume; ce que je fis si à propos, avec tant de diligence et par des chemins si détournés, qu'il étoit impossible que je n'arrivasse pas en Suisse aussi heureusement que je l'ai fait.

Mais comme le détail de ce qui m'est arrivé pendant mon séjour dans les montagnes de la Caune me paroît trop curieux et trop singulier pour être omis, je ne balancerai point à le rapporter ici, et même un peu au long.

Il faut donc savoir qu'il y avoit déjà quelque temps que je m'étois lié d'une amitié fort étroite avec monsieur le comte du Pujol, lieutenant du Roi du Haut-Rouergue, et cela, en partie pour avoir un prétexte plausible d'aller souvent dans les montagnes de la Caune et dans le Bas-Languedoc, où ce seigneur a plusieurs grandes et belles terres,

Madame sa femme et madame la marquise de Saint-Aman, sa fille, deux dames d'un très rare mérite, me faisoient aussi l'honneur d'être beaucoup de mes amies. Il arriva qu'étant allé à Toulouse pour mes affaires je trouvai ces dames prêtes à en partir pour Nages, une de leurs terres, située près de la ville de la Caune; elles me témoignèrent que je leur ferois un vrai plaisir d'être du voyage, et même de passer quelques jours chez elles. Outre que la bienséance m'obli-

geoit de répondre à leur honnêteté, je n'avois garde de refuser une partie qui s'accommodoit si bien avec mes desseins et avec la résolution que j'avois formée d'aller en ce pays-là. Nous nous mîmes donc en chemin, et nous avions déjà fait une partie de la route fort agréablement; mais en approchant de Castres, nous fûmes étonnés de trouver tous les villages sous les armes et dans une consternation extrême, sur ce que le bruit s'étoit répandu que les Camisards, au nombre de plusieurs milliers, étoient entrés dans la province, et qu'ils y mettoient tout à feu et à sang. Le premier mouvement de ces dames fut de vouloir absolument rebrousser chemin, et comme il m'eût fallu en ce cas retourner aussi avec elles, chose qui m'auroit tout-à-fait dérangé et qui étoit capable de me perdre, je me trouvois dans un fort grand embarras. J'eus néanmoins le bonheur de m'en tirer; mais ce ne fut qu'à force de leur rebattre qu'il étoit impossible que ces gens, qui n'avoient pris les armes que par un principe de religion, pussent vouloir faire du mal à des personnes qui ne leur en avoient pas fait; que, d'ailleurs, leur présence étoit absolument nécessaire dans leurs terres pour mettre leurs meubles et leurs papiers à couvert, et qu'enfin monsieur le comte du Pujol, qui étoit sur les lieux avec toute l'autorité du Roi en main et qui savoit leur voyage, envoieroit à coup sûr au-devant d'elles pour les informer au juste de toutes choses, et ne manqueroit pas de pourvoir à leur sûreté, s'il le jugeoit nécessaire. Elles voulurent bien se rendre à mes raisons, et nous arrivâmes à Nages sans aucune mauvaise rencontre. Là je trouvai monsieur le comte du Pujol assez embarrassé, n'étant pas fort instruit du détail des fonctions et des prérogatives de sa

charge ; non que ce ne soit un très brave et très éclairé gentilhomme ; mais comme il a eu dès sa plus tendre jeunesse beaucoup d'affaires de famille sur les bras, contraint de donner tout son temps et toute son application à les régler, il a manqué par là l'occasion d'entrer dans le service et d'en apprendre toute la routine ; de sorte qu'à parler naturellement il ne savoit pas trop bien par où débuter pour donner ses ordres dans une pareille conjoncture. Comme il n'ignoroit pas que je devois être mieux versé en cela pour avoir presque toujours accompagné mon père et mes frères dans leurs emplois (1), il ne fit aucune difficulté de me prier en ami de lui aider à régler toutes choses. J'acceptai cette commission avec plaisir, et d'autant plus qu'il venoit de recevoir une lettre du nommé Banse, receveur de la province et subdélégué de l'intendant, laquelle me donnoit lieu de conjecturer qu'il avoit quelques connoissances des affaires dont je me mêlois. Mais comme cette lettre étoit, pour un homme

(1) Georges de Guiscard, père de l'auteur de ces Mémoires, par sa fidélité au Roi, son dévoûment à la chose publique, sa valeur dans les combats, autant que par sa capacité, mérita d'être comblé des faveurs d'Anne d'Autriche et de Louis XIV. La seule énumération des emplois divers qu'il eut à remplir, et dans chacun desquels il laissa des traditions utiles à ses successeurs et à jamais honorables pour lui-même, fera comprendre comment Antoine Guiscard put, dans la société de son père, être de bonne heure initié à l'intelligence et à la pratique des affaires. Georges de Guiscard fut successivement capitaine d'infanterie et de cavalerie dans les régiments de Vaillac et de Coislin, sergent de bataille et gouverneur de Courtrai (1647), sous-gouverneur du roi Louis XIV, du choix d'Anne d'Autriche elle-même (1648), conseiller-d'état (1649), maréchal-de-camp (1651), commandant des villes et souveraineté de Sedan, Raucour

de son calibre, très insolente par rapport au respect dû au lieutenant du Roi de la province, et que d'ailleurs elle étoit écrite d'un air à me faire craindre qu'il ne s'émancipât à entreprendre de sa tête quelque chose de violent contre mes amis, j'obligeai monsieur le comte du Pujol à lui répondre sèchement et à lui mander qu'il eût à se rendre un certain jour à une ville nommée Beaumont, où il lui donneroit ses ordres, mais qu'avant cela il se gardât bien surtout de rien faire de son propre mouvement.

Cette lettre ne manqua pas de produire l'effet que je m'en étois promis, et de faire rentrer Banse dans son devoir. Il se trouva ponctuellement au rendez-vous; nous y arrivâmes aussi, accompagnés de toute la noblesse et des principaux de la province, que j'avois fait mander par le comte du Pujol. Ce seigneur n'avoit d'autre vue en cela que de se mettre en état de maintenir l'autorité du prince, mais pour moi j'avois des raisons

et Saint-Mauge (1662), commandant des villes et citadelles de Dunkerque, Bergues, Furnes, Gravelines (1671), enfin lieutenant général (1672). Il mourut en 1673, léguant à ses enfants, dans le souvenir de ses services et une grande réputation de sagesse et d'intégrité, les éléments d'une haute fortune politique. Louis de Guiscard, dont la carrière sembla continuer celle de son père, méritant les mêmes distinctions par des talents et des services semblables, fut le seul qui sembla tenir compte des antécédents de son père et les mettre à profit. Nommé à l'ambassade de Suède en 1698, il pouvait tout espérer, lorsqu'il mourut en 1720. Outre l'abbé de Bonnecombe, dont les Mémoires nous occupent, Louis de Guiscard eut encore un autre frère, Jean-Georges, qui fut capitaine aux Gardes et colonel du régiment de Normandie.

La branche des Guiscard, seigneurs de la Bourlie, prit naissance dans Gabriel de Guiscard, troisième fils de Jean de Guiscard II.

toutes oposées, et je ne pensois qu'à prendre plus commodément des mesures avec mes amis sur ce contretemps, qu'à les exhorter à redoubler d'union et d'intelligence entr'eux, et à périr, s'il le falloit, au cas qu'on en voulût venir à quelque violence.

Si je n'avois été mêlé dans ces affaires, j'avoue que, quand je me trouvai en particulier avec eux, j'aurois pu prendre quelque plaisir à observer les diverses passions qui régnoient tour à tour sur leurs visages et dans leurs discours. Les uns étoient abattus; les autres vouloient se porter aux dernières extrémités, quelques-uns chercher leur sûreté dans la fuite, et tous ensemble convenoient (dans une même frayeur) du péril qui menaçoit leurs personnes, leurs biens et leurs familles.

Pour moi, quoiqu'infiniment plus en danger qu'aucun d'eux, je ne laissai pas de les rassurer du mieux qu'il m'étoit possible, et je tâchois de leur inspirer une fermeté que je n'avois pas moi-même. Je leur remontrai qu'on ne savoit encore rien de nos affaires, que ce seroit une grande imprudence de nous déceler sur des terreurs paniques; qu'il étoit au contraire d'une nécessité absolue de s'armer de résolution et de courage, et de se parer d'une bonne contenance; que, quant à moi, j'étois déterminé à pousser cette aventure à bout et à profiter dans toute son étendue du bonheur qui m'étoit offert de pouvoir être du conseil de ceux-là même que nous avions le plus à redouter.

En effet, je ne me fus pas plustôt séparé de mes amis qu'ils me virent entrer avec une entière assurance dans l'appartement du comte du Pujol, où Banse se rendit un moment après; et c'est peut-être une des plus curieuses et des plus bizarres aventures qui ait jamais été, qu'un

chef de mécontens fût lui-même chef du conseil du prince dont il faisoit soulever les sujets.

A peine eûmes-nous pris nos places que, comme le plus intéressé à la chose, je pris le premier la parole, et dis d'un air naïf et délibéré : « Eh bien ! qu'est-ce que tout ceci, monsieur Banse ? Vous nous avez mis, monsieur le comte et moi, dans de grandes inquiétudes. Selon votre lettre nous devons croire que c'est ici une affaire de la dernière importance, que tout est perdu, et cependant, quelques soins que nous ayons pris pour être informés, tous les avis qui nous sont revenus jusques à présent se réduisent à nous apprendre qu'une centaine de malheureux paysans, séduits par deux chefs des Cévennes, ont brûlé quelques chapelles. Ne prenez-vous et ne donnez-vous pas l'alarme un peu légèrement sur une si petite levée de boucliers ? Ne mettez-vous point cette province et les voisines dans un trop grand mouvement, ce qui est toujours très dangereux ? Car enfin je ne vois pas qu'il nous manque ici une seule personne de marque, et il me semble que tous les gentilshommes de la province se comportent dans cette affaire-ci avec un zèle qui doit tout-à-fait répondre de leurs sentimens et de leur fidélité pour le Roi. Parlez, monsieur Banse, parlez ; monsieur le lieutenant de Roi souhaite que vous lui expliquiez les mystères contenus dans votre lettre. »

« Il est vrai, messieurs, répondit-il, qu'il n'a paru encore dans la province que la troupe dont vous venez de parler; mais moi qui suis chargé depuis plusieurs années par monsieur l'intendant de Guienne d'une inspection sur la conduite de nos nouveaux convertis, et qui pour cela ai partout mille émissaires qui m'avertissent de ce qui se passe, je sais à n'en pouvoir douter qu'il se trame depuis un assez long temps dans ce pays-ci des affaires

de la dernière conséquence, et capables de bouleverser tout le royaume. J'avoue que je n'en ai pu encore découvrir toutes les circonstances, mais je vous supplie de croire que je suis suffisamment informé pour pouvoir vous dire qu'on ne doit point regarder ces affaires-ci sur le pied de celles des Cévennes. Les affaires des Cévennes ne sont soutenues que par de simples paysans, sans esprit ni politique, au lieu qu'on a sujet de présumer ici que plusieurs grands du royaume et même quelques princes du sang sont de la partie. Les catholiques de ces cantons ne me paroissent pas moins Camisards que les protestans. Mais, messieurs, pour ne pas vous laisser davantage dans l'incertitude, tenez, dit-il (en nous tirant de sa poche un exemplaire de cette lettre que j'avois adressée et fait distribuer aux protestans des Cévennes), donnez-vous la peine de lire cela; voyez si je n'ai pas eu raison de vous écrire comme j'ai fait, et de dépêcher des courriers de tous côtés pour faire venir promptement des troupes. Pour moi, messieurs, continua-t-il, je serois d'avis, pour couper le mal dans sa racine, que, sitôt que nous serons ici les plus forts, nous nous saisissions de tout ce qu'il y a de gens considérables dans la province.

» Je suis bien informé qu'il s'est tenu diverses assemblées nocturnes tant dans les villes que dans les bois; je connois la disposition des esprits, il y a longtemps que j'entrevois certains indices d'une mutinerie prochaine. Ainsi, joignant tout cela avec ce qui vient d'arriver, je crois fermement que, si l'on ne prend les mesures les plus promptes pour étouffer cette affaire dès sa naissance et pour prévenir les mal intentionnés, on s'expose à voir bientôt un très grand et très dangereux soulèvement.»

Après que Banse eut fini, je me servis du temps que monsieur de Pujol employoit à lui faire diverses questions et à lire cet écrit pour penser à quel parti plus avantageux je pourrois me déterminer dans une telle conjoncture.

Enfin, voyant que cet homme avoit trop de connoissance de nos affaires pour pouvoir espérer qu'elles lui fussent encore longtemps cachées, que nous étions trop prévenus dans nos desseins pour oser tenter de les poursuivre, et qu'il étoit presque sûr qu'après la démarche de ces incendiaires la plupart des catholiques ne voudroient pas se déclarer en notre faveur, je pris la résolution de faire tous mes efforts pour obtenir de Banse qu'il changeât de sentiment et pour le porter à la douceur, comptant que, si je pouvois en venir à bout, je gagnerois aussi l'intendant, qu'il gouvernoit absolument. Pour cela je m'attachai fortement à lui faire voir que les emplois qu'il avoit dans la province lui avoient déjà assez attiré l'inimitié des peuples sans qu'il l'augmentât encore par les violences qu'il méditoit contre eux; qu'il ne les pousseroit pas à une certaine extrémité sans s'exposer lui-même aux plus grands périls, et qu'il ne falloit jamais réduire son ennemi au dernier désespoir; que d'ailleurs, pour un homme comme lui, c'étoit bien mal connoître ses intérêts que de vouloir faire ruiner par des troupes une province dont il étoit le receveur; qu'il se ruineroit par là lui-même tout le premier; qu'enfin, étant autant des amis qu'il l'étoit de monsieur l'intendant Legendre, il ne pouvoit lui rendre un meilleur office à la cour que de le faire tirer de cette affaire plus heureusement que l'intendant de Languedoc ne s'étoit tiré de celle des Cévennes; que visiblement les remèdes violens que monsieur de Baville avoit voulu apporter aux maux

de cette province n'avoient fait que les aigrir davantage et donner à la cour des affaires dont elle voudroit pour toutes choses au monde être débarrassée; que je pouvois l'assurer qu'il avoit la paix ou la guerre dans ses mains, et que, selon la manière dont il en useroit, il se rendroit agréable à la province ou lui deviendroit en horreur.

Ayant prononcé ce discours avec quelque vivacité, je m'aperçus d'abord que j'avois fait beaucoup d'impression sur son esprit. En effet, soit par des motifs de crainte ou par des vues d'avarice, se flattant peut-être d'avoir occasion par ce moyen-là de piller plus commodément cette malheureuse province, il changea tout d'un coup de sentiment, et il a été depuis le premier à porter l'intendant à prendre les voies de la douceur et de la clémence, ce qui par mes propres soins n'a pas manqué de réussir au sieur Legendre et de lui faire beaucoup d'honneur. Je dis par mes propres soins, car au sortir de cette conversation je fus retrouver mes amis, et leur ayant fait un détail de tout ce qui s'étoit passé, je les exhortai à dissimuler et à s'accommoder le mieux qu'ils pourroient avec Banse, leur faisant comprendre qu'ils en viendroient aisément à bout avec un peu d'argent; qu'il n'y avoit pas d'autre parti à prendre, surtout si je ne pouvois obliger les catholiques à se déclarer, comme en effet il n'y avoit guère d'apparence qu'ils se déclarassent. J'ajoutai que j'allois néanmoins tenter la chose, mais qu'au cas que je ne pusse y réussir je passerois d'abord dans les pays étrangers, et que dans cette incertitude je leur faisois d'avance mes derniers adieux. Je les priai de se conserver dans leurs généreux sentimens, les assurant que je ferois tous mes efforts pour disposer les hauts alliés à les assister, et que, si j'étois as-

sez heureux pour en venir à bout, ils pourroient compter que je ne manquerois pas d'abord de voler à leur secours et d'exposer ma vie pour les délivrer de la déplorable condition dans laquelle je les laissois, étant au désespoir de me séparer d'eux dans une conjoncture si fâcheuse. Là-dessus nous nous donnâmes mille témoignages réciproques d'une amitié constante et inviolable ; ils me promirent tous de m'attendre avec impatience, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que je m'arrachai enfin d'auprès d'eux pour aller joindre mes autres amis catholiques et regagner mon château.

J'ai dit ci-dessus que, n'ayant pu résoudre les catholiques à se déclarer, j'avois été contraint de sortir en diligence du royaume; aiusi il n'est pas besoin de le répéter.

Voilà le fidèle et sincère récit de ce qu'un simple gentilhomme, sans charge ni emploi, sans autre relief que celui de sa naissance et par le seul secours de son industrie et de son courage, a bien osé tenter pour le recouvrement des priviléges et de la liberté de sa nation, dans le sein des Etats du plus puissant Roi du monde et malgré la vigilance et la sévérité de son gouvernement.

Quel malheur n'a-ce point été pour moi et pour ma patrie de ce que je n'ai pu pousser mon entreprise à bout et parvenir jusques à l'entier dénouement de toutes mes intrigues !

A juger de ce qu'elles auroient opéré dans le royaume par ce qui s'y est ensuivi du seul soulèvement des Cévennes, qui n'en étoit que la moindre partie, quelles grandes et importantes révolutions n'en seroit-il pas vraisemblablement sorti, et dans quelle avantageuse situation ne me serois-je pas trouvé après cela pour délivrer mes

compatriotes du dur et insupportable joug sous lequel ils gémissent depuis si longtemps !

Mais si l'on veut bien considérer avec quelque attention jusques où j'ai pu porter les choses, dans quelle juste indignation n'entrera-t-on pas contre les grands du royaume qui, revêtus des plus considérables charges de l'Etat, et par là expressément préposez au soin de son bonheur et de sa conservation, auroient pu faire des entreprises, pour le rétablissement de sa gloire et de sa liberté, infiniment encore plus importantes et plus heureuses que les miennes ?

Quels reproches n'a-t-on point aussi à faire à quatre cent mille hommes qui exposent tous les jours leurs vies dans une guerre injuste et au service d'un prince qui opprime la nation ? Mais ce qu'il y a de plus surprenant en cela, c'est que les deux tiers y sont contraints par d'indignes et de cruelles violences, et que le reste ne le fait que par un motif tout-à-fait mercenaire : une infinité pour trois ou quatre sols par jour, plusieurs pour vingt, trente ou quarante sols, et les mieux traités pour quelques écus ou pour quelques pistoles ; de sorte qu'il n'y a précisément que l'avarice et la crainte qui les fasse s'exposer à la mort. Cependant il périt de ces gens-là des cinquante et soixante mille par an.

Moi donc qui ressens et qui connois parfaitement toute l'ignominie d'une si abjecte et si lâche condition, que j'abhorre à l'excès et contre laquelle tout mon cœur se soulève, quoi qu'en puissent dire tout ce qu'il y a dans le monde de vils supôts du pouvoir despotique, aussi bien que de ces lâches et mauvais plaisans qui, incapables de former aucune noble et courageuse résolution, ne s'occupent qu'à répandre le venin de leurs railleries sur les plus belles et les plus héroïques entre-

prises, je ne rougirai point de déclarer hautement qu'on ne trouvera jamais mon nom dans la liste de tels morts, et que j'aimerai toujours mieux sacrifier ma vie pour le salut, la gloire et la liberté de ma patrie, que de sacrifier cette même patrie à un vil et sordide intérêt, et que de contribuer par là à l'affermissement d'un des plus injustes et des plus durs gouvernemens qui furent jamais.

FIN.

REPONSE

DE M. LE MARQUIS DE GUISCARD

A UNE LETTRE ÉCRITE

PAR M. DE CHAMILLARD,

MINISTRE DU ROY DE FRANCE.

RÉPONSE

DE M. LE MARQUIS DE GUISCARD

A UNE LETTRE ÉCRITE

PAR M. DE CHAMILLARD,

MINISTRE DU ROI DE FRANCE,

A CAVALLIER (1), CHEF DES CAMISARTS, APRÈS SA RETRAITE EN SUISSE, DATTÉE DE FONTAINEBLEAU LE 17 SEPTEMBRE 1704, TOUCHANT PLUSIEURS CHEFS INSÉRÉS DANS LADITE LETTRE CONTRE LA CONDUITE DUDIT SIEUR MARQUIS.

Du 22 septembre 1704, à Lausane.

Monsieur, je viens de recevoir une lettre que vous écrivez au sieur Cavallier, dans laquelle j'ai trouvé que

(1) L'homme qui, dans cette déplorable guerre des Cévennes, sut s'emparer du rôle principal, le tenir longtemps et le grandir presque aux proportions majestueuses de celui d'un héros, ce fut Jean Cavalier, pauvre paysan né sur quelque roche abrupte et brûlante des Cévennes. Là il avait commencé par garder les troupeaux. Dans un voyage qu'il fit à Genève, où il échangea son premier mé-

vous vous répandiez en invectives contre moi. Je n'ignorois pas vos sentimens sur mon chapitre, et me suis même étonné cent fois que vous vous soyez abstenu de les faire insérer dans vos gazettes imprimées; mais je vous dirai naturellement que c'est ce que j'attendois avec beaucoup d'impatience, dans le désir de justifier hautement ma conduite, et de faire connoître au monde la vôtre et celle de l'injuste prince auquel vous vous prostituez.

Vous m'accusez d'avoir mené une vie désordonnée, d'être un renégat, d'agir contre mon Roi, ma religion, mon honneur et ma patrie.

Si tout le monde ressembloit à Louis XIV, mon procès seroit fait sur l'étiquette du sac; mais heureusement

tier contre la condition de garçon boulanger, il eut quelques rapports avec un visionnaire calviniste, qui parvint à lui persuader que Dieu l'avait choisi, comme un autre Moïse, pour délivrer ses frères des montagnes de la servitude du nouveau Pharaon. Une pareille mission dut sourire à l'imagination ardente du jeune pâtre, et elle n'était point au dessus des forces de son génie. Rappelé dans sa patrie par d'autres prophéties dont le visionnaire de Genève savait le mot sans doute, et qui le proclamaient le libérateur d'Israël, il devint bientôt le chef redouté des Camisards, la colonne de ses frères opprimés par le droit de la force. L'autorité de son caractère et de son génie le rendit le roi de ces montagnes peuplées par l'hérésie de Calvin. Lui seul, si jamais il eût été possible de rallier sous une même bannière les catholiques et les protestants, aurait pu suffire, par son intelligente activité et toutes ses autres qualités comme chef de parti, à la réalisation du vaste plan d'insurrection organisé par Guiscard. Toute la science militaire de Montrevel vint échouer contre l'habileté et la fougue de ce Sertorius d'un nouveau genre. Ce fut même alors que la guerre des Cévennes prit son plus grand développement, et que l'humble pâtre devint une des plus vives préoccupations du grand Roi. Villars succéda à Montrevel et parvint enfin

j'ai affaire à des personnes qui ne condamnent pas les gens sur l'unique déposition du premier délateur. Le seul caractère de cette sorte d'engeance et de fripons devroit ôter toute créance à leurs paroles, ou du moins faire qu'on n'y ajoutât foi qu'après d'exactes informations. Ce sont eux cependant qui règlent aujourd'hui la destinée de presque tous les François, à qui on ôte les biens, la liberté, la vie, toutes les fois qu'il leur plaît de les calomnier ou de les rendre suspects.

J'avoue que, dans ma première jeunesse, je n'ai point été exempt de quelques passions; mais comment avez-vous le front de me les reprocher, vous qui êtes le ministre d'un prince qui a croupi quinze ans dans un double adultère, qui a arraché les femmes d'entre les

à pacifier les Cévennes; mais l'acte de pacification n'eut de base solide qu'alors que le pâtre eut consenti à traiter avec le Roi et à mettre son seing au bas de cet acte obtenu au prix de tant de sang, d'efforts, et, ce qui était plus peut-être, d'humiliantes concessions. Cavalier exigea pour lui la création d'un corps dont il serait colonel, une paie de 1,200 livres, diverses faveurs pour ses parens et plusieurs personnes compromises dans sa révolte. Il existe des Mémoires de la guerre des Cévennes sous le colonel Cavalier. Ces Mémoires, écrits par un réfugié nommé Galli, méritent d'être consultés; ils ont été publiés à Londres en 1725. Cavalier, mécontent de Louis XIV qui s'était, à son égard, laissé aller à une injurieuse impolitesse, passa en Angleterre, et, à la bataille d'Almanza, se chargea, par la destruction de tout un régiment de Français, de rappeler au Monarque le manque d'égards dont il s'était rendu coupable envers lui. Cavalier commandait lui-même un corps de réfugiés français. La politique du cabinet anglais crut ne pouvoir mieux faire que de donner à un pareil homme le gouvernement de l'île de Jersey. Plus que jamais ce poste, que les Anglais semblent avoir conquis pour toujours sur nos côtes, avait de l'importance. Cavalier mourut en 1740, à l'âge de 61 ans.

bras de leurs maris, et qui s'est servi de tous les artifices du monde, et de toutes ses richesses et de sa puissance, pour séduire et pour débaucher tout ce qu'il y a eu dans sa cour de filles et de femmes d'une jeunesse et d'une beauté tant soit peu distinguées.

Que dirai-je du jeu qu'il leur a fait jouer, puisqu'on en a vu une seule (1) s'être abandonnée dans une nuit à la perte de neuf millions de livres ! Que de faste, que de luxe, que de bâtimens immenses ! Enfin, des millions d'impôts inouïs n'ayant pu subvenir à tant de criminelles profusions, on voit, chose qui ne sera point crue par la postérité, le Roi endetté de soixante millions de livres de rente ; en sorte que les intérêts qu'il paye montent plus haut que les revenus de quelque autre prince de la terre que ce soit.

Vous dites que j'agis contre mon Roi, ma religion, mon honneur et ma patrie. A l'égard de ma religion, votre reproche me fait pitié, et je vous plains d'avoir de si mauvais espions. Je n'en ai point changé ni n'en changerai jamais, et suis prêt de verser tout mon sang toutes les fois qu'il faudra la confesser à ce prix. C'est bien plutôt vous et votre prince qui n'en avez point, de religion, puisque vous croyez qu'on en doit changer par pur intérêt, et seulement pour vous obéir.

Dans quel chapitre de l'Évangile avez-vous trouvé, je vous prie, qu'on doive exercer toutes les barbaries et les inhumanités que vous ordonnez tous les jours contre de pauvres misérables qui n'ont d'autre crime que celui d'être attachés à un culte qu'ils ont sucé avec le lait et duquel ils ont eu l'exercice pendant plus d'un siècle, sous la foi de plusieurs authentiques édits ac-

(1) La Montespan. (*Note de l'Auteur.*)

cordés par les prédécesseurs de Louis XIV et par lui-même?

D'abord qu'on blâme et qu'on veut s'opposer à ces barbares violences, dans la crainte de tomber en pareil inconvénient s'il prenoit quelque jour fantaisie au Roi de changer de religion, on est un renégat, un impie.

Vous prétendez que j'agis contre mon Roi. Où est-il ce Roi dont vous me parlez? Je n'en sçache plus en France; il n'y en a plus que le nom trompeur et une ombre vaine et funeste. Regarderai-je comme mon Roi un prince qui a mis tous ses sujets dans la misère et l'esclavage, qui ne se conduit que par caprice, que par ambition, que par des passions déréglées et mortelles à la nation? qui a usurpé tous les priviléges des particuliers, des communautés, des villes et des provinces? qui a avili tous les ordres du royaume et interdit même aux parlemens la triste liberté de faire de très humbles remontrances, au moins pour la décharge de leur conscience? Regarderai-je enfin pour mon Roi un prince qui, préférant l'agrandissement et la splendeur de sa maison à l'agrandissement et à la splendeur de la monarchie, par la réjection du traité de partage, l'engage dans une guerre qui vraisemblablement ne finira que par son entier renversement?

De bonne foi, monsieur, pouvez-vous dire aussi que je travaille contre mon honneur et ma patrie? Qu'entendez-vous, dites-moi, par ma patrie? Si c'est la seule personne et les seuls intérêts de Louis XIV, j'avoue que je travaille contre elle; mais si véritablement ma patrie n'est autre chose que cette union de plusieurs millions d'hommes qui se sont rassemblés pour vivre sous un même nom, sous de mêmes loix et dans les mêmes intérêts, et s'entr'aider par là à se procurer toute sorte

d'avantages et les douceurs d'un heureux et solide repos, peut-on trouver que j'aie agi contre elle en faisant l'unique chose qui puisse la tirer du péril imminent où elle se trouve?

Mon honneur, ma conscience ne m'engagent-ils point à abandonner les intérêts d'un prétendu Roi de France pour pourvoir effectivement à ceux de la France, et aller projetter, comme j'ai fait, un traité de paix de la nation avec les ennemis du Roi, qui n'en veulent qu'à lui seul?

Je vous donne à vous-même, illustre et grand ministre, les articles de ce traité à critiquer; il y en a peu; ils portent seulement :

1° La déclaration que les princes ligués font de renoncer au démembrement de la monarchie;

2° Qu'eux et la nation agiront désormais de concert ensemble pour obliger Louis XIV à renoncer à ce pouvoir arbitraire qu'il a si violemment usurpé sur elle, et enfin à rétablir l'ancienne forme du gouvernement dans le royaume et la libre tenue des états généraux.

Voilà tous mes crimes, voilà tout le fondement de cette grande accusation d'agir contre ma religion, mon Roi, mon honneur et ma patrie.

En vérité, monsieur, croyez-vous de bonne foi que de pareils reproches doivent me confondre et me couvrir de honte et d'opprobre?

Vous avancez encore que je suis méprisé du monde. Il faut savoir de quel monde. Je suis bien sûr de n'être pas méprisé de ceux en qui il est resté quelque sentiment de probité et de vertu; mais, bien plus, c'est que je soutiens que, dans le fond de votre cœur, vous ne sauriez vous-même me dénier votre estime. La vertu a cela qu'elle tire des plus malhonnêtes gens même un hommage tacite et forcé.

Mais je le veux : vous et un certain nombre de gens me mépriseront ! Que m'importe ? n'en ai-je pas un glorieux et ample dédommagement dans l'estime que témoignent avoir pour moi tous les princes et les peuples de l'Europe, qui me regardent comme le seul de tous les François en qui il soit resté quelques vestiges de cet ancien amour de la nation pour la liberté et la vertu ; en un mot, pour le seul homme qui ait agi, dans ces derniers temps, en bon et véritable François ?

Je ne manquerai pas d'envoyer votre lettre audit sieur Cavallier, qui se plaint, comme tant d'autres personnes, de votre manque de parole. Je doute qu'il veuille s'y fier davantage. Ne devriez-vous pas rougir de honte de souffrir qu'on persuade au Roi qu'on ne doit point tenir la foi aux hérétiques ? Vous qui reprochez aux autres de n'avoir pas de religion, c'est vous qui n'avez nulle teinture de la vôtre.

Je frémis quand j'envisage tout ce que ma chère patrie va avoir à supporter de la fureur qui vous possède ; car je ne puis autrement nommer cet entêtement de soutenir cette malheureuse guerre. Comment prétendez-vous remplir ce vide affreux que la bataille d'Hogstet vient de faire dans vos troupes et dans vos finances ? Ce n'est qu'en inventant, s'il est possible, encore de nouveaux impôts, et en faisant marcher les chefs des familles et les vieillards.

Quel malheur pour les peuples de vivre sous de si sinistres gouvernemens ! Je garde précieusement la réponse que vous me fîtes à plusieurs mémoires que je vous avois adressés, dans lesquels étoient contenus divers expédiens pour procurer aux peuples quelque soulagement dans la levée des impôts. Vous me répondîtes avec mépris qu'il y avoit du bon dans ce que je proposois,

mais que je pouvois me dispenser de vous écrire davantage. La tête vous a eu bientôt tourné. Vous ne m'auriez jamais fait cette fière réponse si vous vous étiez voulu ressouvenir que vous vous teniez, il y a peu de temps, honoré de ce que je voulois bien vous recevoir au nombre de mes amis et de mes camarades.

Et si vous aviez eu la moindre générosité du monde, eussiez-vous jamais souffert l'injuste oppression de mon frère, qui, comme vous le sçavez fort bien, exposa sa vie et sa fortune pour le vôtre ?

Je n'ignore pas aussi combien vous vous êtes retiré de monsieur de Guiscard, dont vous faisiez profession d'être des amis. Heureusement je ne suis plus sous votre cruelle coupe, et suis en occasion de vous faire voir que ceux que l'on méprise injustement, et qu'on ne connoît pas bien, sont toujours en état de donner de grandes mortifications aux plus grands Rois de la terre.

Sa Majesté très chrétienne vient tout nouvellement encore d'en faire une cruelle expérience.

Je suis, etc,

HISTOIRE

DU

FANATISME DE NOSTRE TEMPS,

1692.

AVERTISSEMENT.

Nous venons de voir un catholique, un homme que ses antécédents, sa parenté, son caractère religieux semblaient devoir constituer invinciblement l'adversaire de toutes les idées mises en avant par les partisans de la réforme, prendre au contraire en main et avec chaleur la cause du protestantisme, ou du moins de toutes les conséquences politiques qu'on peut en déduire. Resté fidèle à la religion de ses pères, mais en même temps apôtre zélé de la liberté, Guiscard n'a rien omis, de ce qu'il a su des torts de ses co-religionnaires contre les hommes dont il ne professait que la foi politique. Voici maintenant, et par une autre opposition, un protestant, David Auguste de Brueys, né et élevé dans les idées de la réforme, qui se charge de confesser les erreurs et les crimes de ceux dont il a longtemps partagé toutes les opinions. La peinture la plus repoussante du fanatisme protestant, la plus digne d'être opposée à toutes celles qui ont été faites du fanatisme catholique, est due à un des plus profonds théologiens du consistoire de Montpellier. Cependant, il faut le dire, lorsque Brueys entreprit d'écrire son Histoire du Fanatisme, depuis neuf ans environ il était rentré dans le giron de l'Eglise romaine. A Bossuet, alors évêque de Condom, et avec qui Brueys n'avait pas craint de se mesurer à propos du livre de l'*Exposition de la doctrine chrétienne*, est due la gloire de cette importante conversion. Une fois revenu au catholicisme, Brueys ne tarda pas à appuyer de toute l'autorité de son savoir et de son génie ses nouvelles convictions religieuses. La liste des principaux ouvrages échappés ainsi en diverses occasions à la plume de Brueys donnera la mesure de

l'influence incontestable qu'il a dû exercer, seulement en qualité d'écrivain, sur des événements presque entièrement subordonnés aux luttes qui s'étaient faites d'abord dans ses idées. En 168[illegible], peu de temps après l'abjuration de Brueys, nous trouvons un ouvrage de lui intitulé : *Examen sur les raisons qui ont donné lieu à la séparation des protestans.* Jurieu, le plus fougueux défenseur de toutes les prétentions du parti calviniste, et dont le nom va se retrouver si souvent sous la plume de notre auteur, répondit à ce livre par le *Préservatif contre le changement de religion, ou réflexions sur l'adoucissement du dogme et du culte de l'Eglise romaine préparé par M. Brueys.* Jacques l'Enfant, depuis célèbre par son *Histoire des conciles de Pise, de Constance et de Basle*, et Jacques Laroque, mirent aussi toute leur science et toute leur ardeur à détruire par d'autres réponses l'effet produit sur les protestants eux-mêmes par l'ouvrage de Brueys. La *Défense du culte extérieur de l'Eglise catholique*, publié à Paris deux ans après par le nouveau converti, mit en émoi tous les théologiens protestants. L'année suivante la *Réponse aux plaintes des protestants contre les moyens que l'on emploie en France pour les réunir à l'Eglise, et où on réfute les calomnies qui sont contenues dans le livre intitulé :* LA POLITIQUE DU CLERGÉ DE FRANCE, *et dans les autres libelles de cette nature*, fut encore un service incontestable rendu à la double cause de la religion et de l'Etat. Ce livre, où Brueys combat avec des faits, avec une logique rigoureuse, pleine de verve et d'ironie, mais qui n'exclut pas la modération, se recommande encore aujourd'hui à tous ceux qui cherchent la vérité dans l'histoire. Un *Traité de l'Eucharistie, où, sans entrer dans la controverse, on prouve sa réalité par des vérités avouées de part et d'autre*, parut vers la fin de cette même année 1686. Le zèle et la fécondité de Brueys ne laissaient guère de repos aux Bayle, aux Jurieu, aux Claude, à toute cette école de réfugiés protestants qui, de la Hollande, soufflaient au cœur de la France, par la voie de la presse étrangère, toute la haine dont ils étaient animés contre l'état de choses que Louis XIV leur avait fait. En 1787, Brueys donna un autre *Traité de l'Eglise, où l'on montre que les principes des calvinistes se contredisent ;* enfin l'ouvrage que nous rééditons aujourd'hui, parut en 1692. De cette date à l'année 1709, c'est à dire pendant tout le temps où la guerre qui avait commencé dans les

idées vint éclater avec fureur dans les faits, pendant tout le temps que ceux-ci pouvaient prêter aux écrits un appui terrible, il est à remarquer que Brueys se renferma dans un silence généreux peut-être autant que prudent. Cependant il avait donné une suite à son Histoire du Fanatisme, mais cette suite ne parut qu'en 1709, bien après la pacification des Cévennes, lorsque le mouvement de réaction du parti catholique eut beaucoup perdu de son énergie. La même année, dans l'intérêt de tous, et plus particulièrement peut-être dans celui de ses anciens co-religionnaires eux-mêmes, il entreprit de persuader aux calvinistes, par un traité de l'obéissance que les chrétiens doivent aux puissances temporelles, la résignation à leur sort et le respect de l'ordre de choses qui avait prévalu contre leurs efforts. A cette époque des assemblées de fanatiques avaient reparu dans le Languedoc et menaçaient d'appeler sur la province de nouveaux malheurs. Pendant cette espèce de trêve dont nous venons de parler, et que Brueys accorda aux protestants, sa plume, en laissant reposer les matières de controverse, ne resta cependant pas oisive, et la plupart des lecteurs d'aujourd'hui ne le connaissent guère que par le nouvel emploi qu'il fit alors de son talent. Le grave théologien, le prêtre catholique, car Brueys avait embrassé la carrière ecclésiastique peu de temps après son abjuration, ne craignit pas, en se couvrant toutefois du nom de Palaprat son ami, de se faire auteur dramatique et de marcher sur les traces de Molière. Nous n'avons pas à le suivre dans cette nouvelle carrière, où, selon Voltaire lui-même, il a laissé des souvenirs qui ne sauraient s'éteindre tant que nous possèderons une Comédie-Française.

L'Histoire du Fanatisme des Cévennes se compose de quatre forts volumes in-12. Nous ne donnons ici que le premier travail de l'auteur, paru en 1692; cette première édition de l'Histoire du Fanatisme est devenue presque introuvable.

PRÉFACE.

La fin que se proposent dans leurs ouvrages ceux qui écrivent pour le public est ou de plaire ou d'instruire ; c'est pourquoy les écrits les mieux reçus de tout le monde sont ceux qui plaisent et qui instruisent en mesme temps,

Je puis espérer que celuy-cy sera de ces derniers, par la seule richesse du sujet que j'ay eu en main, sans que j'ose présumer d'y avoir contribué autre chose du mien qu'une grande exactitude à ne rien dire que ce qui est généralement sceu dans les lieux où se sont passées les choses que je raconte.

La nouveauté des événemens qu'on y verra plaira

sans doute aux lecteurs, puisque je puis bien les asseurer qu'ils n'ont jamais rien leu ni ouy-dire de semblable ;

Outre que ce qui s'est passé de plus remarquable de nostre temps, estant intéressé dans le sujet que je traite, y forme une agréable variété, et annoblit par de grands spectacles l'histoire que je donne au public ;

Et les réflexions qu'on ne pourra s'empêcher de faire, en y voyant de quelle manière Dieu confond les projets des impies, instruiront sans doute mes lecteurs et les obligeront à tomber naturellement eux-mesmes dans les sentimens que je voudrois leur inspirer.

Cependant, comme c'est en vain que l'on écrit si on n'est leu par ceux à qui l'on souhaiteroit d'estre utile, et que les instructions qu'on peut trouver dans cet écrit regardent ceux qui ne se sont pas convertis de bonne foy, j'aurois lieu de craindre d'avoir travaillé inutilement pour eux, parce que je sçay qu'ils ne lisent point les livres où ils s'imaginent que leur religion est intéressée, si je n'avois à leur déclarer qu'il ne s'agit point de leur croyance dans cet ouvrage. Dieu leur inspirera, quand il luy plaira, les sentimens qu'ils doivent avoir pour la religion ; je ne songe qu'à leur faire prendre ceux qu'ils doivent avoir pour l'Estat et pour la patrie.

Ce n'est pas qu'il n'y en ait plusieurs parmy eux,

qui, quelque zélez qu'ils soient pour le calvinisme, ne laissent pas d'être aussi bons serviteurs du Roy que le sçauroient estre les anciens catholiques, et qui, en rendant à Dieu en leur manière ce qu'ils croyent luy devoir rendre, rendent aussi à César ce qui appartient à César.

Mais on ne sçauroit dissimuler qu'il y en a quelques-uns dont le zèle aveugle et sans connoissance ne distingue pas assez ce qui regarde le devoir d'un fidelle chrétien d'avec ce qui regarde celui d'un fidelle sujet, et c'est à ceux-là à qui les réflexions qu'on fera en lisant cet écrit peuvent estre utiles.

Afin donc que tous les nouveaux catholiques, dans quelques sentimens qu'ils puissent estre, lisent cet ouvrage si bon leur semble, je le leur déclare encore une fois que je n'y traite aucune question de controverse, et que, bien que les fanatiques dont j'écris l'histoire fussent tous de ces prétendus convertis qui avoient renié leur religion devant les hommes, mon dessein n'est point d'imputer leurs folies, leurs sacriléges et leurs révoltes à leur religion, ny à tous ceux qui n'ont pu encore se convertir sincèrement, mais à ceux-là seulement qui ont esté assez foux ou assez scélérats pour tomber dans les estravagances ou commettre les attentats horribles qu'on verra dans cet écrit.

Je sçay que, dans l'ouvrage de la réunion comme dans

celuy de la vocation à l'Eglise, il y a eu beaucoup d'appelez et peu d'élus; mais je sçay aussi que, quelque secret penchant qu'ayent conservé pour leur religion les honnêtes gens des calvinistes, il est certain que ceux qui sont tant soy peu instruits des loix du christianisme se contanteront seulement de faire des vœux pour le rétablissement de leur party, mais ne se porteront jamais à des extrémitez criminelles pour se le procurer eux-mesmes, ainsi qu'ont fait les fanatiques sédicieux du Dauphiné et du Vivarez.

Je ne doute pas même que ceux qui, par un faux zèle, pourroient estre encore dans des dispositions contraires, ne se rangent au sentiment des plus raisonnables et des plus modérez quand ils verront par cette Histoire que de l'autre costé il n'y a eu que des visionnaires ou des factieux, c'est-à-dire les plus imbécilles et les plus méchans de leur party.

Au reste, si tout ce qu'il y a de gens de bon sens parmy eux, soit en France, soit dans les pays étrangers, ne s'estoient hautement récriez contre les rêveries que monsieur Jurieu a osé publier sur l'Apocalypse, et n'avoient aussi condamné son entêtement en faveur des fanatiques, j'aurois quelque regret d'avoir esté obligé, pour découvrir la source du fanatisme, d'exposer icy aux yeux du public le foible d'un homme célèbre par

ses écrits; mais, puisqu'il nous apprend luy-même, dans la seconde édition de son livre, intitulé l'*Accomplissement des Prophéties*, que *les théologiens de son pays en ont murmuré fort haut*, et qu'il employe un chapitre entier à se justifier des reproches qu'ils luy en font, je ne dois pas craindre que ses meilleurs amis puissent me sçavoir mauvais gré de dire icy de luy ce que les gens les plus sensez de leur party en ont dit les premiers, et que nous ne sçaurions peut-estre point si ce ministre n'avoit pris luy-mesme le soin de nous en avertir.

Si même cet écrit tombe jamais entre ses mains, je le prie de me rendre justice sur ce que je dis de son livre prophétique; j'ay été obligé d'en parler, parce que je prétends qu'il a donné naissance au fanatisme. J'ay toute l'estime qu'on doit avoir pour l'esprit, le sçavoir et l'éloquence de ce ministre, et j'aurois souhaité qu'il ne m'eût point donné occasion de relever icy certaines choses qui pourroient ne luy estre pas agréables; mais s'il veut considérer que je n'avance rien de moy-même, que je raporte partout ses propres termes, que je leur donne le seul et vray sens qu'on leur peut donner, et que je ne fais qu'en tirer des conséquences qui sautent aux yeux et qu'on ne peut s'empêcher de voir, certainement il auroit tort de s'en plaindre. En tout cas, s'il s'avisoit de s'en fâcher contre moy, sa colère seroit

à peu près semblable à celle d'un homme qui s'irriteroit contre un miroir qui le représenteroit au naturel.

J'avoue qu'en parlant de luy je me suis servi de certains termes que j'aurois voulu éviter si j'en avois sçu d'autres, mais en vérité ce n'est point ma faute. Pourquoy s'avisoit-il de vouloir passer pour prophète s'il ne vouloit point qu'on le luy dît? Pourquoy marquoit-il si clairement et en tant d'endroits de son livre le dessein qu'il avoit de soulever les calvinistes mécontens, s'il ne vouloit point qu'il fût permis de le remarquer? C'est l'Ecriture sainte qui m'a appris à appeller faux prophètes ceux qui font de fausses prophéties, et séducteurs ceux qui séduisent les peuples; et je ne dois pas craindre qu'on m'accuse d'avoir failli contre les règles de la charité en parlant le langage de Jésus-Christ et de ses apostres.

Je dois avertir le lecteur que je n'ay pu me dispenser de toucher ici en passant quelque chose des dernières révolutions de l'Angleterre, parce que ceux qui avoient suscité les fanatiques s'estoient proposez d'exciter en France une guerre civile pour favoriser les projets des puissances étrangères unies contre nous. Ainsi je n'ay pu éviter de parler aussi en même temps du prince que les protestans de l'Europe ont mis à la teste de leur ligue

comme le plus capable de mouvoir une si grande machine.

Cependant, si l'on veut prendre la peine d'examiner ce que je dis de ce prince, on verra que je ne parle que de ses desseins et de ses actions, et que je ne sors jamais du respect qui est dû à une personne de son rang, et qui mériteroit peut-estre les éloges que nos ennemis luy donnent s'il faisoit servir à la défense d'une bonne cause autant d'habileté et de courage qu'il en employe pour la plus injuste qui fût jamais.

J'espère donc que les plus prévenus en faveur du calvinisme et de ses protecteurs, s'il leur reste encore quelque amour pour la vérité, ne trouveront rien dans cette Histoire qui les puisse effaroucher, et qu'en attendant qu'il plaise à Dieu de les éclairer sur la religion, afin que nous le puissions servir tous ensemble quelque jour en unité d'esprit et de foy, il nous fera cependant la grace de demeurer unis dans la soumission et dans l'obéissance que nous devons tous au grand Roy qu'il nous a donné.

HISTOIRE

DU FANATISME DE NOSTRE TEMPS,

ET

LE DESSEIN QUE L'ON AVOIT DE SOULEVER EN FRANCE LES MÉCONTENS CALVINISTES;

PAR M. DE BRUEYS, DE MONTPELLIER.

1692.

LIVRE PREMIER.

Il est constant que, depuis le mois de juin de l'année 1688 jusqu'à la fin de février de l'année suivante, il s'éleva dans le Dauphiné, et ensuite dans le Vivarez, cinq à six cents religionnaires de l'un et de l'autre sexe qui se vantoient d'estre prophètes et inspirés du Saint-Esprit, qui disoient avoir la puissance de le communiquer aux autres, qui traisnoient après eux la populace, et commençoient à former en divers lieux des assemblées très nombreuses qui ajoutoient foi à leurs rêveries.

On auroit de la peine à croire ce que j'ai fait dessein d'en raconter si les choses que j'ay à dire ne s'estoient fraîchement passées à la veue de toute la France, et si les exécutions militaires, les prisons, et les châtimens ausquels on fut obligé d'avoir recours pour arrester la contagion de ce mal, n'avoient fait assez d'éclat pour en informer toute l'Europe.

Ainsi je n'ai pas cru qu'il fût nécessaire de charger cette histoire des arrests, des ordonnances, des procès-verbaux et des autres actes judiciaires qui rendent authentiques les faits que j'y expose ; ce sont des preuves que la postérité trouvera dans les archives où elles sont gardées, mais dont n'ont que faire ceux qui ont veu de leurs propres yeux ce que je raconte, ou qui ont pour garant de la vérité la déposition de deux grandes provinces.

Je ne croy pas que ceux des nouveaux catholiques qui conservent encore en secret le plus d'attachement pour le schisme qu'ils ont abjuré ne me permettent ici de donner aujourd'hui à ces malheureux le nom de faux prophètes. On souffre que des personnes prévenues se laissent d'abord aisément séduire en faveur de ce qui peut flater leurs espérances, et l'on n'a pas esté surpris de voir tant de gens ajouter foi aux prophéties de monsieur Jurieu (1) et aux extravagances de

(1) Pierre Jurieu, fameux théologien protestant, né en 1637 à Mer, mort en 1713. Un livre qu'il publia sur *la Politique du clergé de France* l'ayant gravement compromis aux yeux du pouvoir, il alla grossir en Hollande le nombre des mécontents, et s'empressa de mettre au jour un livre que Brueys paraît désigner ici et qui parut à Rotterdam sous le titre d'*Accomplissement des Prophéties.*

Beaucoup d'imagination, un sentiment véritable d'exaltation,

nos fanatiques, tandis que ce qu'ils prédisoient estoit encore caché dans l'avenir.

Mais à présent que le temps et les événemens ont fait voir la fausseté de leurs prédictions, ce seroit une folie de ne pas avouer de bonne foi qu'on a esté trompé, et ceux qui seroient assez opiniastres pour attendre encore l'accomplissement des promesses qu'on leur faisoit mériteroient d'estre regardez par les personnes de bon sens comme des gens encore plus visionnaires que ceux qui les avoient séduits.

Aussi je ne me propose point de détromper ceux qui s'étoient laissez surprendre trop légèrement aux chimères de leurs grands prophètes Dumoulin et Jurieu, et aux songes de leurs petits prophètes dormans du Dauphiné et du Vivarez ; je sçay que les plus sensez des calvinistes n'y ont jamais ajouté foi, et je me persuade qu'il n'y a présentement aucune personne raisonnable dans ce royaume, ni dans les païs étrangers, sans excepter monsieur Jurieu lui-mesme, qui, considérant les avantages que la France a remportez et remporte encore tous les jours contre la ligue des protestans, ne soit entièrement désabusée de ces ridicules prophéties.

Mon dessein est seulement de faire part au public de ce qui s'est passé de remarquable sur ce sujet, et de

quelque chose de sombre, de grandiose même dans les idées, et qui trahit autant à chaque page une âme profondément ulcérée qu'un esprit qui incline à la démence, firent trouver à cet écrit un immense crédit parmi les populations calvinistes du midi de la France, que l'ignorance et l'opposition qu'on faisait à leur culte avaient de longtemps et admirablement prédisposés à tous les sentimens superstitieux. L'*Accomplissement des Prophéties* avait paru dès l'année 1786.

faire voir que ce n'est point le hazard qui a suscité ce grand nombre de fanatiques, tout à la fois, en si peu de temps, et dans les lieux où ils ont paru, mais que c'est un projet prémédité, formé dans les pays étrangers par les plus factieux des religionnaires fugitifs, et exécuté dans les provinces qu'ils avoient choisies comme les plus propres à leur dessein et les plus susceptibles du venin qu'ils vouloient répandre, afin de soulever les peuples dans le cœur de la France au mesme temps qu'elle auroit à soustenir la guerre au dehors contre presque toutes les puissances de l'Europe.

Pour convaincre de cette vérité ceux mesme qui auroient peut-estre encore quelque peine à croire leurs anciens frères capables de cette fureur, et pour découvrir la source du fanatisme, il est à propos d'examiner ici la conduite de ceux qui estoient à la teste du parti protestant quelques années avant l'apparition de nos faux prophètes.

En l'année 1683, leurs ministres et les chefs de leurs consistoires, considérans la paix glorieuse que le Roy avoit donnée à l'Europe après les grandes victoires qu'il avoit remportées, commencèrent à craindre pour leur secte, et se doutèrent bien qu'un Monarque dont la puissance n'avoit plus rien à redouter s'appliqueroit à rendre tous ses sujets catholiques.

En effet, l'interdiction de leurs exercices publics, les temples qu'ils voyoient tomber de tous costez, les atteintes qu'on donnoit tous les jours aux édits de tolérance que leurs pères avoient arrachez dans le temps des troubles, leur firent ouvertement connoistre qu'on ne les ménageoit plus, et que le grand ouvrage de leur réunion à l'Eglise, auquel on travailloit secrètement

depuis tant de temps, alloit estre amené à sa dernière perfection.

Ils en furent tous également consternés; mais ils se partagèrent en deux sentimens différens sur la manière en laquelle ils devoient recevoir le coup dont ils estoient menacés.

D'un costé, tout ce qu'il y eut parmi eux de gens éclairés et instruits des loix du christianisme furent d'avis d'obéir et de céder aux temps; ils firent mesme tout ce qu'ils purent pour le persuader aux autres, en leur représentant qu'il ne s'agissoit point de leur confession de foi ni du Décalogue, qui estoient les seuls cas dans lesquels il falloit plutost obéir à Dieu qu'aux hommes; qu'il estoit seulement question de leurs exercices publics et de leurs assemblées; que la pratique des chrestiens de tous les siècles avoit toujours reconnu que ces choses dépendoient absolument des puissances que Dieu avoit établies; qu'on n'attaquoit que les dehors de leur religion; qu'il leur estoit impossible de les défendre; qu'ainsi c'estoit une folie de s'exposer à violer, sans espérance de succès, un des premiers principes de la religion chrestienne; qu'enfin ils devoient considérer que c'estoit Dieu mesme qui, pour les chastier de leurs péchés, se servoit de la main du prince pour leur oster son chandelier (1), et que, résister aux puissances dans cette occasion, c'estoit résister à l'ordre de Dieu.

D'un autre costé, tous ceux du parti dont le zèle aveugle n'écoutoit ni raison, ni conseil, ni christianisme, furent d'un sentiment tout contraire ; ils regardèrent les autres comme des traîtres et des apostats, ils se

(1) C'est ainsi qu'ils appellent leurs prêches.

séparèrent d'eux, et, ne se souvenans plus de cette fidélité par eux-mesmes tant vantée, ils levèrent tout d'un coup le masque; et dans les assemblées qu'ils firent en mesme temps en Poitou, en Dauphiné, en Languedoc et dans les Sévènes, il fut résolu qu'ils prêcheroient partout, qu'ils s'assembleroient malgré les défenses, mesme avec armes, et qu'ils courroient à force ouverte contre tous ceux qui s'y opposeroient.

Les effets suivirent de près la menace; ces délibérations n'eurent pas plus tost paru que les plus factieux du parti prirent les armes en Dauphiné et en Vivarez, et s'attroupèrent en si grand nombre et avec tant de fureur que, les magistrats ne pouvant plus les faire rentrer dans leur devoir, on fut contraint de faire marcher des gens de guerre pour les réduire et arrester les progrès de leur rébellion.

Ces mouvemens estant appaisez par le chastiment des plus coupables et par le pardon que le Roi eut la bonté d'accorder aux autres, ceux de leurs ministres qui en avoient esté les principaux auteurs, craignant d'estre arrestez, s'enfuirent à Genève, dans la Suisse, en Hollande, en Allemagne et en Angleterre; mais comme leur fuite fut précipitée, et qu'ils furent contraints d'abandonner leurs biens, leurs femmes et leurs enfans, ils se retirèrent avec un ardent désir de retourner bientost dans leur pays et avec la rage dans le cœur d'avoir manqué leur coup.

Les choses demeurèrent en cet estat jusques en l'année 1685 (1), auquel temps la conversion générale des calvinistes de France remplit l'Eglise catholique de joie et jetta le désespoir dans le parti protestant.

(1) Année de la révocation de l'édit de Nantes.

Ce fut alors que les plus séditieux des ministres fugitifs et de ceux qui les allèrent joindre, se voyans sans ressource, firent dessein de troubler la paix de l'Europe et de soulever contre leur patrie, non-seulement tous les Etats protestans, mais encore les princes catholiques qu'ils pourroient jetter dans leur ligue, dans l'espérance de se faire accorder de nouveaux édits, de rentrer dans leurs biens, de voir rétablir leurs temples et refleurir leur secte en France, s'ils pouvoient lui faire craindre de se voir accablée par un si grand nombre d'ennemis.

Quoyque ce dessein parût au-dessus de leurs forces, ils remuèrent tant de machines, ils exagérèrent avec tant de couleurs dans les cours étrangères l'épuisement d'hommes et d'argent que la France avoit souffert par l'évasion de leurs sectateurs, et ils trouvèrent de tous costez des dispositions si favorables, par les jalousies que la gloire et la puissance du Roy venoient de donner à tous ses voisins, qu'ils virent bientost que ce qu'ils avoient projetté n'estoit pas impossible.

Pour exécuter une si grande entreprise, il leur falloit un chef qui fût de leur secte, animé contre la France, habile, hardy, ambitieux, et capable de tout entreprendre ; ils le trouvèrent en la personne de Guillaume de Nassau, prince d'Orange, qui, depuis la paix faite malgré luy en 1682, rongeoit son frein en Hollande, et attendoit avec impatience que le flambeau de la guerre vint à se rallumer.

Cependant le rang qu'il tenoit n'estant pas d'un assez grand éclat pour soutenir le titre de chef d'une ligue dans laquelle devoient entrer tant de souverains, on trouva l'Angleterre disposée à se soulever contre son

Roy (1) et à prester son trône à ce prince audacieux pour jouer l'affreuse tragédie dont le premier acte fit d'abord horreur aux nations les plus barbares.

Ce ne fut pas tout; quoyque les conducteurs de ce détestable projet vissent tant de forces prestes à se déclarer et à s'unir contre la France, l'expérience de la dernière guerre leur venoit d'apprendre que ce n'estoit pas assez pour triompher d'un peuple belliqueux, et commandé par la première et par la meilleure teste du monde.

Ils jugèrent donc que, pour bouleverser cet Etat à coup sûr, il falloit exciter une guerre civile au dedans, afin que ceux qui l'attaqueroient au dehors trouvassent moins de résistance.

Dans cette veue ils firent passer en France des gens déguisez, ils écrivirent une infinité de lettres séditieuses à ceux de leur cabale; mais ils avoient beau écrire et exciter les mécontens à la révolte, les plus factieux n'osoient se soulever, et les exemples qu'on venoit de faire, ou la prudence de ceux qui par les ordres du Roy veilloient de près sur leur conduite, les empeschoient de rien entreprendre à force ouverte.

Voyant donc que leurs émissaires, leurs lettres et leurs exhortations estoient inutiles, ils crurent qu'il falloit un coup du ciel pour réveiller le zèle languissant de leurs sectateurs et le courage abattu de ceux que les chastimens avoient intimidez.

Mais Dieu refusant de faire en leur faveur les miracles dont ils avoient besoin, ils résolurent d'en faire eux-

(1) Charles II, beau-père de Guillaume III, à qui celui-ci enleva la couronne d'Angleterre.

mesmes. Voicy comment ils s'y prirent, et ce qui a donné naissance à nos fanatiques.

Le fameux Jurieu, que tous les calvinistes, après la mort du ministre Claude, ont regardé comme leur Achille, lassé de composer des livres de controverse qui estoient d'abord réfutez par nos docteurs, rebuté d'écrire des lettres pastorales qu'il répandoit de tous costez, mais qui n'estoient pas capables de soulever les peuples, résolut de changer de batterie, et, voyant qu'il ne gagnoit rien à estre controversiste, s'avisa de s'ériger en prophète.

Ce fut en l'année 1685 qu'il en conceut le dessein, puisque ce fut en ce temps-là qu'il composa ce livre qu'il a appellé l'*Accomplissement des Prophéties, ou la Délivrance prochaine de l'Eglise.*

Pour attirer les esprits par le respect de la religion et exciter les mécontens de France à se soulever, il feignit d'avoir trouvé dans l'Apocalypse cette délivrance prochaine qu'il leur promettoit, afin que, les espérances qu'il leur donnoit leur paroissant fondées sur les oracles divins, ils ne doutassent point de ses prédictions, et se laissassent plus facilement porter à la révolte pour seconder les desseins d'une ligue qui devoit leur procurer cette délivrance.

Voilà l'origine du fanatisme ; il fut conceu cette année-là à Rotterdam dans l'imagination échauffée de monsieur Jurieu, et de là on le répandit ensuite à grands flots, et avec dessein, dans les provinces de Dauphiné et de Vivarez.

Je diray dans la suite comme son livre produisit parmy les calvinistes une infinité de petits prophètes qui voulurent imiter monsieur Jurieu, et fut, pour ainsi dire, un signal de prophétiser à tous ceux du

party qui se sentoient pour cela quelques dispositions.

Mais puisque nous voicy à la source du fanatisme, il est à propos, auparavant, de considérer un peu ce grand prophète, qui a donné naissance à tous les autres.

Personne ne doutera, je pense, que ce professeur de Rotterdam ne doive estre regardé comme le père de tous les fanatiques qui ont paru depuis luy dans son party, et que je ne sois obligé de le placer icy, en cette qualité, à la teste de ceux dont j'écris l'histoire, si l'on considère qu'il s'est donné luy-mesme le premier à son siècle comme un homme inspiré pour prédire le rétablissement prochain de sa secte, et la destruction de ce qu'il appelle *le Papisme* ou *l'Empire Antichrestien;* en un mot, comme un homme que Dieu venoit de susciter extraordinairement pour lever le voile sacré qui avoit couvert jusques à présent les abîmes adorables du livre de l'Apocalypse.

Il est juste que je m'arreste icy un moment pour faire connoistre au public cet homme extraordinaire qui se vante d'avoir connu les desseins de Dieu, « d'estre entré dans le secret de ses conseils, d'avoir rangé les événemens que le Saint-Esprit avoit dérangez dans l'Apocalypse, » et qui a entrepris d'ouvrir les yeux aux Rois et aux peuples de la terre.

Ce n'est pas sur son livre, ou sur les prédictions ridicules qui y sont, que je me propose de m'arrester; un grand prélat l'a suffisamment réfuté, et il a fait de vains efforts pour y répondre. Monsieur Pélisson en a démontré les chimères, et monsieur Jurieu s'est mis en colère et s'est teu; les gens éclairés de son party en ont ry, et il les a traitez d'impies. » Plusieurs de leurs

plus habiles théologiens en ont murmuré fort haut, et jusqu'à menacer de s'en plaindre, et il en a esté fâché, car il n'est pas bien aise, dit-il, de chagriner ses frères. »

D'ailleurs le temps qui coule toujours, et qui est la véritable pierre de touche des prophéties, a déjà convaincu tout le monde de la fausseté de ses prédictions.

« Il faut, disoit-il en 1685, que le papisme commence à tomber dans quatre ou cinq ans, et que la réformation soit rétablie en France. Cela tombera justement l'an 1690. » Cependant les années 1689 et 1690, qui devoient nous faire voir, selon luy, le commencement de la chute du papisme et celuy du relèvement de la prétendue réforme en France, parce que le faux prophète comptoit sur les progrès imaginaires de la ligue protestante ; ces années, dis-je, nous ont fait voir au contraire la France triomphante de tous costez, par mer et par terre, le grand ouvrage de la réunion plus affermy que jamais, et toutes les folles espérances qu'on donnoit aux calvinistes de ce royaume entièrement évanouies.

Je laisse donc les prophéties, et je m'arreste au prophète, puisque c'est de luy qu'est descendue cette nombreuse postérité de petits prophètes du Dauphiné et du Vivarez, dont j'ay fait dessein d'écrire l'histoire.

Peut-estre croira-t-on que j'impose à monsieur Jurieu lorsque je dis qu'il s'est donné comme un homme inspiré ; ceux qui ont soin de sa réputation diront sans doute que c'est moy qui l'érige en prophète et qu'il n'a eu autre dessein que de donner un commentaire sur l'Apocalypse : c'est ce qu'il faut examiner. Mais afin qu'on ne nous puisse rien reprocher, écou-

tons-le luy-mesme, et voyons s'il parle en commentateur ou en prophète.

Ceux qui ont lu son livre sçavent qu'il y a mis à la teste un long avertissement qu'il a intitulé : *Avis à tous les chrestiens sur la fin prochaine de l'empire Antichrestien du Papisme, et sur la venue du règne de* Jésus-Christ.

Quoique ce titre promette clairement à ses lecteurs qu'il va leur prédire ce qui est caché dans l'avenir, il affecte pourtant d'entrer en matière d'un air modeste. « Dieu, dit-il, a caché les choses dans les prophéties presque plus qu'il ne les y a révélées. Il s'est réservé la connoissance de l'avenir : c'est son partage. » Ce début est véritablement humble et judicieux. S'en tiendra-t-il là ? non. « Cecy, ajoute-t-il immédiatement après, ne doit pourtant pas estre pris si fort dans un sens de rigueur qu'on croye que toutes les prophéties soient impénétrables à tous les hommes. » Voici qui commence à découvrir le dessein qu'il a de prophétiser. Ne vous étonnez pas si dans son livre il va prédire l'avenir : « La chute prochaine du papisme, la délivrance de son Eglise, la venue du règne de Jésus-Christ. » Il vous donne avis qu'il est, lui, un de ces hommes à qui les prophéties ne sont pas impénétrables.

Mais, dira-t-on, le véritable caractère d'un prophète est de sentir une secrette violence à laquelle on ne peut résister, qui fait dire sans choix et sans liberté à l'homme de Dieu les choses que l'esprit prophétique lui suggère. Ecoutons-le encore lui-mesme. « Je puis dire, poursuit-il, que je ne me suis point appliqué à l'étude des prophéties par choix et avec liberté ; je m'y suis senti poussé par une espèce de violence à laquelle je n'ai pu résister. » Si ce n'est pas parler en homme

qui veut passer pour inspiré, j'avoue que je ne sçay plus ce que les termes signifient.

Tâchons pourtant de l'excuser, et disons que, par cette violence, il entend la forte application qu'il a eue à étudier l'Apocalypse, pour essayer d'y découvrir quelque vérité sur l'avenir par la pénétration de son esprit ; il nous va dire lui-mesme que ce n'est pas ainsi qu'il l'entend. « Je me suis résolu à chercher dans la source mesme des oracles sacrez, pour voir si le Saint-Esprit ne m'apprendroit point de la ruine de l'empire antichrestien quelque chose de plus seur et de plus précis que ce que les autres interprètes y avoient découvert. » Les autres interprètes découvrent par leur propre esprit; celui-ci veut voir si le Saint-Esprit ne lui apprendra point, c'est-à-dire ne lui révèlera point quelque chose de seur et de précis sur la ruine de l'empire antichrestien.

Mais, enfin, dit-il que le Saint-Esprit lui ait révélé quelque chose ? avoue-t-il que Dieu lui ait parlé ? se vante-t-il d'avoir eu quelque révélation ? Car, sans cela, tout ce que nous venons de lui entendre dire prouve seulement qu'il a désiré le don de prophétie, mais ne prouve pas qu'il se soit donné pour prophète. Ecoutons-le toujours parler lui-mesme. « J'avoue, dit-il, qu'après avoir lu et relu vingt et vingt fois ces endroits de l'Apocalypse, je n'y entendois pas davantage, et je m'assurois seulement de plus en plus que personne n'y avoit rien entendu. »

Jusques-là c'est, à la vérité, un commentateur qui étudie les oracles sacrez sans y rien entendre, et qui désespère mesme d'y rien découvrir; mais quand le commentateur se rend, voici l'esprit prophétique qui vient à son secours. « Dans ces inquiétudes, » pour-

suit-il, (remarquez les agitations d'un homme inspiré), « dans ces inquiétudes, je n'ai pas laissé de commencer mon ouvrage sans sçavoir proprement où j'allois. » Un commentateur sçait où il va, un prophète n'en sçait rien ; il croit aller à Tarse, et Dieu le conduit à Ninive. « Mais je puis dire que Dieu en chemin m'a ouvert les yeux. » Voilà le prophète tout formé. *Procul esto, profani!* Dieu en chemin lui a ouvert les yeux pour lui faire voir dans l'avenir ce que personne avant lui n'y avoit encore vu. « Car, poursuit-il, après avoir consulté cent et cent fois la vérité éternelle, enfin elle m'a répondu. Au moins je crois que cela est ainsi, et je pense voir clairement, etc. »

Voici quelque chose de plus étonnant ; comme un grand prophète, il a voulu avoir des précurseurs. « Ce qui l'a déterminé, dit-il, à sonder les oracles sacrez, c'est le concours de prophètes modernes qui prédisent la fin prochaine de l'empire antichrestien. Je trouvois dans les prophéties de Cotterus, de Cristine et de Drabitius, que Comenius a publiées, quelque chose de grand et de surprenant. Cotterus, qui est le premier de ces trois prophètes, est grand et magnifique ; les images de ses visions ont tant de majesté et tant de noblesse que celles des anciens prophètes n'en ont pas davantage. Les deux années de la prophétie de Cristine sont, à mon sens, une suite de miracles aussi grands qu'il en soit arrivé depuis les apostres, et mesme je ne trouve rien dans la vie des plus grands prophètes de plus miraculeux que ce qui est arrivé à cette fille. Drabitius a aussi ses grandeurs, mais il a beaucoup plus d'obscuritez. Ces trois prophètes s'accordent à prédire la chutte de l'empire antichrestien. » Voilà les trois précurseurs du grand prophète Jurieu, et qui avoient pré-

dit avant lui la fin prochaine de l'empire antichrestien. Pourquoi croiriez-vous qu'il les élève si haut ? Il a ses raisons : c'est pour se placer sans façon au dessus d'eux. « On trouve, poursuit-il, dans leurs prophéties tant de choses qui achoppent qu'on ne sçauroit affermir son cœur là dessus ; c'est pourquoi je me suis résolu à chercher dans la source mesme des oracles sacrez, pour voir si le Saint-Esprit ne m'apprendroit point quelque chose de plus seur et de plus précis. » Et nous avons déjà veu que, dans les inquiétudes où estoit pour cela ce saint homme, dans le temps « qu'il avoit commencé son ouvrage sans sçavoir où il alloit, sans choix, sans liberté, et poussé par une violence à laquelle il ne pouvoit résister, Dieu en chemin lui ouvrit les yeux, et la vérité éternelle lui répondit. »

C'est après avoir donné ces sentimens de lui-mesme à ses trop crédules lecteurs qu'il prophétise, qu'il triomphe, et qu'il traite d'ignorans ceux-là mesme en qui il avoit trouvé tant de grandeurs que les plus grands des anciens prophètes n'en avoient pas davantage : nous allons voir comment.

Le chapitre seizième de l'Apocalypse contient, selon lui, « une des plus grandes et des plus belles visions du livre. C'est la clef de tout ; c'est l'histoire complette de la ruine du papisme. » Voici ce qu'il ajoute : « Je suis très bien persuadé que les interprètes n'ont rien compris dans ce chapitre. » Remarquez que ces interprètes sont ceux-là mesme qu'il vient d'honorer du nom de prophètes, et en qui il a trouvé tant de grandeurs. « Mais je m'asseure, ajoute-t-il, que Dieu m'a exaucé en cet endroit, et qu'il a répondu à la forte passion que j'ai eue de pénétrer dans ces profonds mystères pour voir la délivrance de son Église. »

Le voilà au dessus de Cotterus, de Cristine et de Drabitius : ils n'ont rien compris dans un chapitre qui est la clef de tout, quoiqu'ils soient comparables aux plus grands des anciens prophètes. Monsieur Jurieu « en est très bien persuadé, et il est asseuré que Dieu a répondu à sa forte passion de pénétrer ces profonds mystères, pour voir la délivrance de son Église. » Mais par quel privilége ce qui a esté impénétrable à tous les saints, à tous les Pères, à tous les docteurs de l'Église, à tous les interprètes, à tous les sçavans et à tous les prétendus prophètes mesme qu'il y a eu parmi les calvinistes, a-t-il esté révélé au professeur de Rotterdam (1) ? Il nous le va dire lui-mesme : « C'est que Dieu n'a pas voulu qu'on ait esté heureux jusques ici en conjectures. » On entend bien que jusques ici signifie jusques à moi, et que c'est dire expressément que Dieu n'a voulu révéler l'avenir qu'à monsieur Jurieu. Après cela, il ne faut pas s'étonner si en Hollande on fit fraper une médaille où l'on voyoit ce professeur représenté avec cette magnifique inscription :

JURIUS PROPHETA.

En vérité, il y a en tout cela tant de présomption, d'orgueil et de témérité, ou, pour mieux dire, d'audace, d'extravagance et de dérèglement d'esprit, que si, dans tout ce que je viens de dire de luy, je ne rapportois ses propres termes, il ne seroit pas juste de m'en croire.

On ne doit pourtant pas s'imaginer que ce ministre

(1) Jurieu avait obtenu le pastorat de l'église wallone et une chaire de théologie à Rotterdam.

fût véritablement persuadé luy-mesme de ce qu'il vouloit persuader aux autres; c'estoit avec dessein qu'il affectoit de prendre ces airs de prophète; il sçavoit bien qu'il ne l'estoit point, mais il vouloit imposer aux peuples pour les soulever et allumer une guerre civile dans le cœur de cet Estat, afin de favoriser les complots de nos ennemis.

Il estoit si plein de ce détestable projet, lorsqu'il composa son livre de prophéties, qu'il ne peut s'empescher de découvrir luy-mesme son dessein à un lecteur qui a tant soit peu de pénétration.

Le temps auquel il l'écrivit, les motifs qui l'y portèrent, et les traits qui échappent à sa plume où il a laissé répandre, sans y penser, quelques gouttes du venin dont son cœur estoit remply, tout découvre le dessein de ce faux-prophète.

Il est remarquable que ce fut en 1685, comme j'ai déjà dit, qu'il fabriqua ses prophéties sur l'Apocalypse, c'est-à-dire qu'il s'avisa de prophétiser au besoin, et justement dans le temps qu'il voyoit tomber sa secte en France, puisque ce fut précisément après la révocation de l'édit de Nantes et la réunion des protestans qu'il publia partout ses prédictions.

Ce qu'il y a de plus admirable en luy, et je m'étonne que les plus simples des protestans n'y ayent pris garde, c'est qu'avant que d'ouvrir les livres divins il déclare qu'il y veut trouver cette délivrance, et qu'il a une forte passion pour cela. « Dans la plus profonde douleur que j'aye jamais ressentie, dit-il, j'ay voulu pour ma consolation trouver des fondemens d'espérer une prompte délivrance pour l'Eglise, et, ne les pouvant trouver ailleurs, je les ay cherchez dans ces oracles qui nous prédisent les destinées de l'Église. « J'avois, ajoute-t-il

dans la suite, une forte passion de faire passer ces préjugez en certitude, ce que je ne pouvois faire qu'en trouvant dans l'Apocalypse l'accomplissement des circonstances qui doivent précéder et accompagner la chutte de l'empire antichrestien. » Le plaisant prophète! il ne va pas chercher dans les oracles sacrez de l'Apocalypse ce que Dieu y a mis, mais ce qu'il y veut trouver.

Est-il possible qu'il se soit découvert luy-mesme avec tant d'ingénuité, et qu'il y ait encore des gens assez aveuglez pour y ajouter foy? Est-il possible que ceux des calvinistes qui ont les seules lumières du sens commun ne se rangent pas plutost au sentiment des honnestes gens de leur party, qui ont eu pitié de ces égaremens, qu'aux fausses lueurs qui les ont éblouis, en lisant les espérances ridicules dont il les amusoit?

Mais voicy ce qui luy a échappé en quelques endroits de son livre, et qui découvre manifestement qu'il n'avoit autre but que de soulever les peuples.

Les prophéties qui sont dans cet écrit avoient d'abord scandalisé les plus éclairez de son party : il nous le dit luy-mesme dans la seconde édition de son livre. « Il y a des gens, dit-il, qui croyent que l'espérance que je donne de rétablissement dans peu d'années peut beaucoup nuire. » Il s'attache d'abord à faire voir que cela n'est pas à craindre, et voici ce qu'il ajoute : « Il est certain, dit-il, que souvent les prophéties supposées ou véritables ont inspiré à ceux pour qui elles avoient esté faites les desseins d'entreprendre les choses qui leur estoient promises. » Pouvoit-il déclarer plus expressément le but qu'il avoit de risquer de fausses prophéties pour soulever les mécontens de France et leur inspirer les desseins d'entreprendre de se procurer eux-

mesmes par la force cette prompte délivrance qu'il leur promettoit?

Il ne se contente pas de promettre une délivrance aux prétendus réformez de ce royaume ; mais il veut absolument, et contre le sentiment de tous les autres prophètes ses confrères, que cette délivrance soit prochaine ; car autrement il voyoit bien qu'il ne pourroit pas inspirer aux protestans d'aujourd'huy le dessein d'entreprendre les choses qui seroient promises à d'autres.

Il me faudroit icy copier presque tout son livre pour faire voir qu'il s'attache particulièrement à vouloir prouver que cette délivrance doit estre prompte ; le titre qu'il lui donne le porte : *l'Accomplissement des Prophéties, ou la Délivrance prochaine de l'Eglise.* Celuy de son avertissement le dit aussi : *Avis à tous les chrestiens sur la fin prochaine de l'empire antichrestien du Papisme.* Il en parle partout, et avec chaleur, quelquefois mesme avec si peu de précaution qu'il évente son secret.

C'est en vain que messieurs de Launay, Joseph Mède, Dumoulin mesme, son ayeul maternel, en un mot tous les auteurs protestans qui ont osé publier leurs rêveries sur l'Apocalypse, disent d'une commune voix que les dernières des sept phioles, ou des sept playes, qui doivent précéder la fin de l'empire antichrestien, ne sont pas encore arrivées ; cela n'accommode point nostre prophète, parce qu'ils renvoyent à trop longs jours la délivrance chimérique de leur secte. Il s'irrite contre cette lenteur ; aussi il ne s'amuse point à réfuter ces interprètes, dont les systèmes sont beaucoup mieux suivis que le sien ; il a une raison supérieure à toutes les leurs : c'est qu'il ne veut point faire longtemps attendre ce qu'il promet. « Si ces deux playes, dit-il, eussent encore esté à venir, je sentois bien que le cœur m'al-

loit manquer. » Et ailleurs : « Si ces playes ne sont point encore arrivées, si toutes sont encore dans l'avenir, comme l'a prétendu monsieur de Launay, nous voilà bien reculez et bien éloignez de nostre compte ; il nous faudra encore attendre plusieurs siècles. » « C'est la pensée de monsieur Dumoulin, dit-il dans un autre endroit ; il veut que l'antichristianisme ne doive finir qu'en l'an 2015 : nous aurions encore trois cent trente ans à souffrir. » « Pour accomplir, dit-il encore, ce que Mède suppose qui doit estre accomply avant la fin de ce règne antichrestien, il faudroit plusieurs siècles. »

Voicy encore un endroit de son livre qui découvre non-seulement qu'il avoit dessein d'exciter en France une guerre civile, mais qu'il vouloit aussi disposer les Anglois à exécuter le projet détestable, qu'on commençoit à tramer alors, de chasser du trône de l'Angleterre un Roy légitime pour y faire monter un prince protestant. « Les Anglois, dit-il, se doivent souvenir du massacre d'Irlande ; la conjoncture n'estoit pas à beaucoup près si favorable pour le papisme qu'elle l'est aujourd'huy. On ne doit pas se fier sur ce que le Roy d'Angleterre ne consentira jamais à une action si barbare ; je le croy, mais les papistes ne se mettent guère en peine de la volonté de leurs souverains quand ils voyent quelque jour à avancer leurs affaires par quelque voye que ce soit. C'est pourquoy, si les protestans sont sages, ils ne mettront pas les armes entre les mains de leurs ennemis. »

Pouvoit-il conseiller plus clairement à ces peuples de secouer l'autorité légitime de leur Roy et de la faire passer en d'autres mains ? pouvoit-il les y solliciter plus fortement et par de plus pressans motifs que sont ceux de la religion et de la crainte des massacres ? et ne

vaudroit-il pas autant qu'il leur eût dit : « Anglois protestans, souvenez-vous du massacre d'Irlande ; l'occasion est favorable pour le papisme, puisque vos armées sont sous le commandement d'un Roy catholique qui est ennemy de vostre religion. Je croy qu'il ne consentira jamais à une action si barbare; mais ne vous y fiez point si vous estes sages ; ne laissez point vos armes entre ses mains ; dépouillez-le de la puissance suprême, détrônez-le, et mettez en sa place un prince de vostre religion. Son pouvoir ne vous sera point suspect ; vostre religion sera en seureté, et vous serez à l'abri des massacres ! »

A quoy sert à monsieur Jurieu d'avoir enveloppé sa pensée sous des termes moins forts et en apparence plus modérez? Voilà proprement ce que signifient ces mots : « Si les protestans d'Angleterre sont sages, ils ne mettront pas les armes entre les mains de leurs ennemis. »

Après cela, des gens qui se vantent d'estre chrestiens peuvent-ils avoir lu sans horreur une semblable doctrine? Combien au moins est-elle différente de celle qui ordonnoit de payer le tribut à César, tout payen qu'il estoit, et qui, dans un temps où il n'y avoit encore aucun Roy qui fût chrestien, enseignoit pourtant aux hommes que « c'est Dieu qui a ordonné les puissances ; que le prince est le ministre de Dieu pour exécuter sa vengeance ; que ceux qui s'y opposent s'opposent à l'ordre de Dieu ; qu'il est nécessaire de s'y soumettre, non-seulement par la crainte du chastiment, mais aussi par le devoir de la conscience ! »

Cependant, quoiqu'il fût persuadé que ses prédictions chimériques n'estoient qu'un effort de son imagination, quoiqu'il sceust bien que tout ce qu'il disoit de Dieu qui lui avoit ouvert les yeux, et de la vérité

éternelle qui lui avoit répondu, estoient autant de mensonges; quoique ses prophéties ridicules fussent une profanation manifeste de l'Ecriture sainte; enfin, quoique, par un attentat sacrilége, il eust osé se servir des révélations de saint Jean et des oracles du Saint-Esprit pour soulever les sujets contre leurs souverains, détroner les Rois et remplir l'Europe de feu et de sang, néanmoins son livre séditieux ne manqua point de produire en partie l'effet qu'il en avoit attendu.

Avant que cet écrit eust esté donné au public, ceux des religionnaires de France qui, en embrassant la foi catholique, avoient conservé encore en secret quelque penchant pour le schisme qu'ils venoient d'abjurer, commençoient néanmoins à fréquenter les assemblées, à prêter l'oreille aux instructions qu'on leur donnoit, et revenoient peu à peu de leurs préventions.

Mais les prophéties de Rotterdam n'eurent pas plus tost paru qu'on les vit tout d'un coup changer de conduite. Cette délivrance prochaine qu'on leur promettoit de la part de Dieu réveilla d'abord leurs espérances; les révolutions de l'Angleterre et l'orage qu'ils virent élever contre la France achevèrent ensuite de les convaincre qu'ils verroient bientost l'accomplissement de ces promesses. Ils s'enfermèrent dans leurs maisons, ils cessèrent d'aller aux églises, ils écoutèrent avec dérision et avec mépris tout ce qu'on s'efforçoit de leur dire pour les désabuser, et, faisant des vœux secrets pour le bouleversement de leur patrie, ils attendoient, comme les Juifs, avec une opiniâtreté invincible, leur Messie, le Prince d'Orange, sur la parole de leur prophète Jurieu.

Leur confiance estoit si forte, et ils comptoient avec tant de certitude sur les prédictions de leur oracle, que

la France se trouva alors toute remplie des lettres qu'ils s'écrivoient les uns aux autres, et particulièrement ceux qui avoient fui dans les pays étrangers, par lesquelles ils exhortoient leurs parens et leurs amis à se repentir de leur abjuration, à demeurer fermes dans leurs premiers sentimens, les asseurant qu'ils reviendroient bientost en triomphe dans leurs maisons ; que dans moins d'un an ou deux l'édit de Nantes seroit hautement rétabli, leurs temples rebastis, et l'exercice public de leur religion plus florissant que jamais.

A Dieu ne plaise que j'allègue ici ces choses pour insulter à leur crédulité passée ! Je suis persuadé que les gens les plus sensez auroient pu donner dans les mesmes préventions du costé de la religion ; mais, en vérité, puisque le temps et les événemens ont confondu et confondent encore tous les jours les espérances trompeuses dont ils se flatoient, il y auroit aujourd'hui, je ne dirai pas de l'opiniâtreté, mais de la folie, à ne pas revenir de bonne foi d'un entestement si peu raisonnable.

Je ne dois pas oublier de remarquer ici en passant que leurs théologiens furent alors obligés de changer de créance sur un point de doctrine qu'ils avoient enseigné jusques-là comme incontestable, et dans leurs écoles et sur leurs chaires.

Tandis que la prétendue réforme estoit tolérée en France, les ministres, pour retenir leurs sectateurs et les empêcher d'embrasser la foi catholique, avoient toujours prêché, et prêché unanimement et de toute leur force, que ceux qui abandonnoient leur religion pour se faire papistes, ce qu'ils appeloient se révolter, commettoient le péché contre le Saint-Esprit, qui n'estoit pardonné ni en ce siècle ni en celui qui est à

venir, parce qu'ils renioient, disoient-ils, la vérité après l'avoir connue.

Tous les nouveaux et vieux convertis, bons et mauvais catholiques, sçavent en conscience qu'on leur a cent fois rebattu les oreilles de cette doctrine, et qu'on en avoit fait un article de foi dont on prenoit soin de les instruire exactement dès l'enfance, afin de se précautionner de bonne heure contre le changement de religion.

Cependant, quand on eut veu que presque généralement tout le corps des religionnaires avoit commis ce péché contre le Saint-Esprit, il fallut changer de doctrine pour ne pas jetter tant de millions d'ames dans le désespoir, et monsieur Jurieu, qui songeoit à les ménager pour ses desseins séditieux et qui leur préparoit pour cela des prophéties, fut le premier de leurs docteurs qui rompit la glace, et qui dans ses lettres pastorales, sans se mettre en peine de ce qu'on avoit cru jusques alors, commença à enseigner que ceux qui avoient abjuré leur religion estoient tombez par foiblesse et pouvoient se relever de leur chutte.

Un professeur ne manque jamais de distinctions ni un déclamateur de prétextes ; aussi il trouva tout à propos l'exemple de saint Pierre, qui avoit renoncé son maistre par infirmité et qui avoit ensuite lavé son crime en pleurant amèrement. Il n'en fallut pas davantage à ceux qui venoient d'abjurer leur religion contre leur conscience: ils se crurent tous des saints Pierres, et ne prirent pas garde qu'ils estoient menez par des docteurs qui changeoient leurs dogmes selon leurs occasions, et qui souffloient le chaud et le froid d'une mesme bouche.

Voilà l'effet pernicieux que les prophéties de ce

fourbe produisirent d'abord sur l'esprit de la pluspart des nouveaux mal convertis; je veux dire des simples ou des gens sans honneur, car ceux qui estoient capables d'instruction s'estoient réunis avec connoissance. Les honnestes gens s'estoient faits catholiques de bonne foi, et les uns et les autres, aussi bien que les plus éclairez de ceux qui n'avoient pas abjuré le calvinisme, se moquoient ouvertement de ses prédictions, et traitoient de fous et le prophète et ses dupes.

FIN DU PREMIER LIVRE.

LIVRE SECOND.

Les choses estoient en cet estat lorsque les plus factieux des ministres fugitifs, qui brûloient d'impatience de revoir ce qu'ils avoient quitté en France, considérant que le stratagème dont monsieur Jurieu s'estoit avisé pouvoit avancer leurs affaires, apprenant avec quelle avidité les mécontens de ce royaume recevoient des prophéties qui les assuroient d'une délivrance prochaine, et se persuadant qu'il n'y avoit pas de meilleur expédient pour les porter à la révolte, crurent qu'il ne falloit pas laisser échapper une si belle occasion d'exciter dans le cœur de l'Estat cette guerre civile qui devoit lui porter le coup mortel, dans la pensée de voir relever leur religion sur les ruines d'une monarchie qu'ils croyoient à deux doigts de sa perte.

C'estoient pourtant ces mesmes ministres qui avoient d'abord « murmuré fort haut contre ses prédictions, menacé de s'en plaindre, et trouvé mauvais qu'il eust parlé d'un ton trop affirmatif. » Mais le faux prophète leur ayant fait confidence de son secret, leur ayant

fait entendre « que souvent les prophéties supposées ou véritables inspirent, à ceux en faveur de qui elles sont faites, les desseins d'entreprendre les choses qui leur sont promises, » et leur ayant dit à l'oreille « cette principale et secrète raison qu'on devoit sçavoir quelque jour et qui l'avoit fait parler d'un air si persuadé, » ils furent bientost d'accord; son stratagème fut approuvé dans leur conseil secret, et il fut résolu de prophétiser pour soulever les peuples.

Un premier inventeur laisse toujours quelque chose à faire à ceux qui viennent après luy. On trouva qu'un seul prophète ne suffisoit point pour mettre en mouvement une si lourde machine; son livre ne pouvoit remuer que ceux qui sçavoient lire : il falloit inventer quelque chose qui frapât les yeux des ignorans. Pour cet effet on s'avisa de donner des aydes à monsieur Jurieu, en suscitant de petits prophètes, et des prophétesses aussi, qui pussent aller jouer leurs rôles sur les lieux mesmes et en la présence de ceux qu'on vouloit soulever.

Le pourroit-on croire si on ne l'avoit veu? Ce fut alors que, pour la première fois, on vit dresser une école dans laquelle on enseignoit l'art de prophétiser, où l'on alloit apprendre à prédire l'avenir, et où, après avoir passé par les épreuves qu'il y falloit faire, on croyoit recevoir le Saint-Esprit de la bouche impure d'un maître sacrilége qui se vantoit de le souffler avec un baiser dans celle de ses malheureux écoliers.

On pourroit s'imaginer que j'ajoute icy à la vérité pour satisfaire la curiosité de mes lecteurs, si les arrêts du parlement de Grenoble et le propre aveu de ceux qui furent emprisonnez et punis pour ces impiétez ne rendoient authentiques tous les faits que j'expose et tout ce que je diray dans la suite de cette histoire.

Ce fut dans une verrerie qui est située sur une montagne du Dauphiné, appellée de Peyra, qu'on trouva à propos de placer cette horrible école.

Il est aisé de juger que les conducteurs de ce projet inouï choisirent ce lieu, éloigné de tout commerce, couvert d'épaisses forests, environné de rochers et de précipices, premièrement afin de cacher aux yeux de tout le monde une action si exécrable, et secondement parce que, de ce lieu, il leur estoit facile de répandre leurs enthousiastes dans le Dauphiné et dans le Vivarez, provinces qu'ils avoient dessein de soulever les premières, non-seulement à cause du grand nombre des mécontens qui y estoient, de l'esprit grossier de ces peuples, susceptible des plus folles visions et naturellement porté à la révolte, mais encore parce que le duc de Savoye leur voisin, aveuglé par le désir de s'agrandir, prestoit déjà l'oreille aux séductions de la ligue, et se préparoit secrètement à fondre de ce costé-là dans la France avec une armée qui devoit grossir à veue d'œil, comme un torrent, de la jonction de ceux qu'ils se proposoient de débaucher de leur devoir par les prédictions de leurs faux prophètes.

Un vieux calviniste nommé Du Serre faisoit alors son séjour sur cette montagne de Peyra; il estoit d'un village de Dauphiné appellé Dieulefit; il travailloit en la verrerie dont je viens de parler, et estoit connu dans le party pour le plus déterminé protestant qui fût en tout ce quartier-là. On jetta les yeux sur luy pour régenter cette école, et il fut trouvé propre à élever les fanatiques qu'on vouloit susciter.

Les plus incrédules ne sçauroient douter que quelques ministres fugitifs de France ne fussent les auteurs de ce dessein abominable, s'ils veulent faire tant soit

peu de réflexion à trois choses qui sont d'une connoissance publique :

La première, que ce Du Serre alloit presque tous les jours à Genève, où il faisoit son commerce de verrerie, et que là il conféroit avec ceux qui s'y estoient réfugiez, et avec ceux encore qui estoient allez consulter l'oracle de Rotterdam, et qui, après s'estre d'abord moquez de luy, estoient pourtant ensuite revenus animez du mesme esprit, avoient pris goût aux prophéties, et s'estoient laissez persuader qu'il n'y avoit pas d'autre moyen pour rétablir leurs affaires ;

La seconde, qu'en ce temps-là un ministre de Genève, qui n'a pas voulu dire son nom, donna au public un livre intitulé *le Baume de Galaad*, dans lequel il fait tous ses efforts pour rendre croyables les prédictions de Dumoulin et de monsieur Jurieu ; et voyant qu'on n'ajoutoit pas assez de foy à la voye d'inspiration, il prend un autre tour, et asseure, par des pronostics qu'il dit estre fondez sur le bon sens, que ce qu'ils ont prophétisé arrivera infailliblement ;

Et la troisième, c'est qu'il est constant qu'on avoit formé alors dans Genève une espèce d'académie où l'on examinoit à quoy estoient propres les fugitifs de France : si c'estoit à porter les armes, on les envoyoit à nos ennemis ; si c'estoit à conduire ceux qui quittoient ce royaume, on les faisoit guides, et on leur en apprenoit le jargon ; s'ils estoient capables de dissimulation et assez adroits pour suborner les autres, on les renvoyoit dans les lieux de leur naissance, où ils s'employoient secrettement à faire des déserteurs ; enfin, s'ils avoient quelque talent pour la prêcherie, on les faisoit prédicans.

Il est vray que, sur cet article, je suis obligé de dire

icy, en faveur de la vérité, que cette académie n'estoit composée que de ministres fugitifs, et que la république de Genève n'avoit aucune part à ce qu'on y faisoit, puisqu'il est certain qu'elle découvrit et condamna dans la suite l'imposture de nos faux prophètes; et en cela sa bonne foy a esté publiquement reconnue et louée dans un écrit que j'ai déjà cité (1).

Ce fut dans cette académie qu'on forma le dessein de susciter des fanatiques, que Du Serre fut choisi pour les dresser, et qu'on jetta exactement le plan de tout ce qu'auroient à faire et à dire ces malheureux enthousiastes.

Ce qui ne permet pas d'en douter, c'est que, pour préparer les esprits des peuples à écouter avec respect ces nouveaux prophètes, on imposa les mains dans cette assemblée à deux célèbres prédicans, Henry et Perrin. Le premier avoit esté domestique du marquis de la Tourrete, estoit devenu fol et estoit reconnu pour tel, et le second estoit un mélancolique taciturne presque aussi imbécille que son collègue.

Ces deux illustres émissaires du conseil des fugitifs se partagèrent le Vivarez; l'un alla prêcher dans le haut, et l'autre dans les Boutières. Ils couroient les bois et les villages, et traînoient après eux la populace; leurs sermons n'estoient que de grands cris de miséricorde et des imprécations contre les prestres et contre l'Eglise, langage ordinaire des enthousiastes dont ils furent les précurseurs. Cependant ils furent pris l'un et l'autre, et avouèrent qu'à Genève on leur avoit appris à prêcher ainsi.

Il falloit que ceux qu'on vouloit faire passer pour des

(1) M. Pélisson, *Chimér. de M. Jurieu.*

gens inspirez du Saint-Esprit crussent effectivement de l'estre, afin qu'ils le pussent plus facilement persuader aux autres, et que, leur folie les mettant au-dessus de la crainte des chastimens, aucune considération ne les empeschast d'aller répandre de tous costez les prophéties séditieuses qui devoient porter les peuples à la révolte; c'est-à-dire qu'il falloit commencer par faire devenir fols ceux qu'on vouloit rendre prophètes, et que le renversement de l'esprit estoit le premier degré par où devoient passer ceux qui aspiroient au don de prophétie.

Voicy la conduite diabolique qui fut sugérée pour cela à Du Serre, ce nouveau professeur en fanatisme, qui alloit renouveller en France les anciennes fureurs des Anabatistes, si l'on n'y eust promptement remédié.

Cet homme impie choisit quinze jeunes garçons, qu'il se fit donner à de pauvres gens de son voisinage, qui furent bien aises de mettre leurs enfans auprès d'une personne si zélée pour leur religion, et il fit donner à sa femme, qu'il associa à son employ, pareil nombre de jeunes filles.

Quand il eut en son pouvoir ces innocentes créatures, à qui leurs parens, comme c'est la coutume des calvinistes, n'avoient donné pour première leçon du christianisme qu'une forte aversion contre l'Eglise romaine, il leur fit entendre que Dieu luy avoit donné son Saint-Esprit, qu'il avoit la puissance de le communiquer à qui bon luy sembloit, et qu'il les avoit choisis pour les rendre prophètes et prophétesses, pourveu qu'ils voulussent se préparer à recevoir un si grand don de la manière que Dieu lui avoit prescrite. Ces pauvres enfans, à qui la foiblesse de l'âge, la rusticité du naturel et le défaut d'éducation ne permettoient pas de péné-

trer l'artifice du séducteur, crurent sans peine tout ce qu'il voulut leur persuader, et, tous joyeux d'estre quelque jour ce qu'il leur promettoit, se soumirent aveuglément à tout ce qu'il voudroit faire d'eux.

Alors ce docteur de mensonges, qui tournoit à ses malheureux usages ce que la religion enseigne pour exciter les hommes à la piété, commença à leur dire que la plus sainte préparation pour plaire à Dieu et recevoir le don de prophétie estoit de se priver de nourriture, et leur imposa des jeusnes de trois jours entiers, qu'il leur faisoit mesme réitérer de temps en temps avec beaucoup d'exactitude.

Il sçavoit, le fourbe, que rien n'estoit plus propre à leur troubler l'esprit, parce que, le cerveau se trouvant desséché par le défaut des vapeurs dont il a besoin et que les alimens luy envoyent, les jeusnes excessifs et réitérez le mettent insensiblement hors d'estat d'exercer librement ses fonctions. A mesure qu'il s'appliquoit avec soin à chasser la raison de ces jeunes testes, il les remplissoit des chimères et des visions fanatiques qui devoient servir au grand projet de révolte qu'on avoit formé.

De tous les écrits divinement inspirez, l'Apocalypse est celui dont les enthousiastes ont le plus souvent abusé, à cause que son style mystérieux et ses obscuritez adorables fournissent un champ libre à qui ne craint point de profaner les oracles sacrez qui y sont contenus.

Ce fut sur le langage de ce livre divin que Du Serre forma celui de ses élèves en l'art de prophétiser; il leur en faisoit apprendre par cœur les endroits où il est parlé de l'Antechrist, de la destruction de son empire, et de la délivrance de l'Eglise; il leur disoit que le Pape

estoit cet Antechrist, que l'empire qui devoit estre détruit estoit le papisme, et que la délivrance de l'Eglise estoit le rétablissement de la prétendue réforme en France ; c'est-à-dire que le cours en fanatisme qu'il falloit faire dans cette école pour y remporter l'esprit de prophétie, comme on remporte dans les Universitez les lettres du doctorat, estoit tiré de l'Apocalypse, et que la glose de ce cours estoit prise des écrits prophétiques du professeur de Rotterdam.

Tout le monde sçait que les enfans des calvinistes, de quelque condition qu'ils soient, n'ont pas plustost atteint l'âge de raison que leurs parens les mènent réglément à leurs prêches, et que là ils commencent de bonne heure à ouïr dire souvent à leurs ministres les mesmes choses que Du Serre enseignoit à ses écoliers. Aussi, quelque grossier que fust leur esprit, ils eurent bientost appris des leçons qui ne leur estoient pas nouvelles, et comme la mémoire s'augmente par l'exercice, surtout aux jeunes gens, ils apprirent encore avec la même facilité plusieurs passages des pseaumes et des écrits des prophètes ;

Ce qui fut cause que dans la suite, lorsqu'il eut fermé son école et congédié ses enthousiastes, quelques personnes de bons sens, des catholiques mesme, ne sçavoient que s'imaginer d'ouïr réciter plusieurs textes de l'Écriture sainte à de jeunes garçons et à de jeunes filles de la lie du peuple qui ne sçavoient pas seulement lire, ne faisant pas réflexion que les enfans des calvinistes, comme je viens de le dire, sont instruits à cela dès qu'ils sçavent parler, et que c'est mesme une coutume parmi eux que ceux qui ne sçavent pas lire chantent leurs pseaumes par cœur, et se chargent la mémoire de plus de choses,

Ce ne fut pas tout; Du Serre ne se contenta pas de mettre au pli qu'il souhaitoit l'esprit de cette malheureuse jeunesse et de remplir leur mémoire de tout ce qui lui sembla propre à ses desseins; il voulut encore façonner leurs corps, et leur apprendre à faire des postures qui imposassent aux yeux des simples, afin que, comme le démon, il fût en toutes choses le singe, ou, pour mieux dire, le pervertisseur des loix de Dieu, qui nous ordonne de le glorifier en nos corps et en nos esprits.

Il leur apprit donc à battre des mains sur la teste, à se jetter par terre à la renverse, à fermer les yeux, à enfler l'estomac et le gosier, à demeurer assoupis en cet estat pendant quelques momens, et à dégoiser ensuite, en se réveillant en sursaut, tout ce qui leur viendroit à la bouche.

Que pouvoient-ils dire que ce qu'on leur avoit enseigné? Ce n'estoient qu'imprécations contre l'Eglise, le Pape et les prestres, blasphèmes contre la messe, exhortations à se repentir d'avoir abjuré leur religion, cris réitérez de miséricorde, et prédictions de la chutte prochaine du papisme et de la délivrance de la prétendue réforme.

Voilà à quoi cet infâme séducteur exerçoit sans cesse dans la solitude ces pauvres innocens, et il avoit la maligne joie de voir que ses soins n'estoient pas infructueux, et que les progrès que faisoient de jour en jour ces petits fanatiqnes répondoient assez bien à ses espérances.

Lorsque quelqu'un des aspirans au don de prophétie de l'un ou de l'autre sexe avoit l'esprit assez renversé par les jeusnes et sçavoit bien jouer son rôle, le forge-prophète assembloit le petit troupeau, plaçoit au mi-

lieu le prétendant, lui disoit que le temps de son inspiration estoit venu; après quoi, d'un air grave et mystérieux, il le baisoit, lui souffloit dans la bouche, et lui déclaroit qu'il avoit reçu l'esprit de prophétie, tandis que les autres, saisis d'admiration et d'étonnement, attendoient avec respect la naissance du nouveau prophète et soupiroient en secret après le moment de leur installation.

Ce fut ainsi qu'il les reçut tous, filles et garçons, et lorsqu'il vit que cet essaim de petits enthousiastes estoit prest à prendre l'essort et qu'il avoit de la peine à contenir l'ardeur qu'ils témoignoient de se signaler et d'aller répandre de tous costez le poison qu'ils avoient succé auprès de lui, il les congédia les uns après les autres et les disperça dans les lieux où il crut qu'ils pourroient faire le plus de progrès.

Au moment de leur départ il ne manqua pas de les exhorter à communiquer le mesme don de prophétie à tous ceux qu'ils en trouveroient dignes, après les y avoir préparez de la mesme manière qu'ils y avoient estez disposez eux-mesmes, et leur réitéra les assurances qu'il leur avoit déjà données que tout ce qu'ils prédiroient arriveroit infailliblement.

Il est aisé de juger que ces fanatiques n'allèrent pas bien loin et ne furent pas longtemps sans faire parler d'eux ; les esprits des peuples ausquels ils s'adressèrent estoient déjà disposez à écouter avec respect leurs rêveries par les impressions que leur avoient données les prédictions du prophète de Rotterdam et les lettres qu'il écrivoit sans cesse aux nouveaux convertis de France, par lesquelles il les exhortoit à se repentir d'avoir abjuré leur religion et embrassé la foi catholique.

Ainsi ceux qui avoient déjà l'imagination prévenue

d'une délivrance prochaine et le cœur gros du regret de s'estre laissez persuader d'aller à la messe, venant à rencontrer sur cela des jeunes garçons et de jeunes filles de la lie du peuple qui leur disoient à peu près les mesmes choses et qui débitoient leur marchandise avec les grimaces et les postures qu'on leur avoit apprises, il ne leur en fallut pas davantage pour les faire crier, ô miracle! et pour leur persuader que le Saint-Esprit parloit par la bouche de ces enthousiastes.

Entre les écoliers d'une mesme classe il y en a toujours quelques-uns qui se distinguent des autres par leur esprit et par leur application à profiter des leçons de leur maistre; aussi entre les disciples de Du Serre il y en eut deux qui surpassèrent leurs compagnons : l'un estoit un jeune homme de vingt-cinq ans, appelé Gabriel Astier, du village de Clieu en Dauphiné, et l'autre une jeune fille, bergère du village de Cret, surnommée la belle Isabeau.

L'un et l'autre jouoient son rolle dans la perfection; aussi, au lieu que les autres petits prophètes, leurs confrères, s'arrestèrent aux premiers hameaux des montagnes voisines du lieu dont ils estoient partis, ceux-ci, se proposant de plus grands desseins, voulurent paroistre sur des théatres dignes d'eux; Gabriel Astier alla prophétiser en Vivarez, et la belle Isabeau à Grenoble.

Ce fut cette belle Isabeau qui donna dans la veue à monsieur Jurieu. Tout le monde sçait que, sur le récit qui lui fut fait des prédictions qu'elle débitoit de la délivrance de son Eglise, ce ministre conceut pour elle un foible qui l'exposa à la risée de tous les honnestes gens de son parti.

Il est vrai que ceux qui firent réflexion qu'il venoit

de dire dans son livre que « souvent les prophéties supposées ou véritables avoient inspiré, à ceux pour qui elles estoient faites, le dessein d'entreprendre les choses qui leur estoient promises, et que l'on sçauroit quelque jour la véritable raison qui l'avoit fait parler lui-mesme d'un air si persuadé », virent bien que son entestement à soustenir l'inspiration de la bergère de Cret estoit affecté, et qu'il faisoit semblant d'ajouter foi à ses visions afin de les persuader aux autres.

Aussi il ne fut jamais possible de le faire revenir de ce qu'il publia d'abord de cette prophétesse, et il le soutint dans toutes ses lettres avec tant d'opiniâtreté qu'après mesme que Dieu eut retiré cette fille de ses égaremens, qu'elle fut devenue bonne et dévote catholique, et qu'elle eut avoué à ses juges de quelle manière Du Serre l'avoit séduite, ce ministre ne démordit point pour cela de ce qu'il avoit avancé, fut constant pour sa bergère, toute infidelle qu'elle estoit devenue, et il eut mesme l'imprudence de dire, en parlant d'elle et des autres petits prophètes dormans, « qu'ils pouvoient estre devenus des fripons, mais qu'ils ne laissoient pas d'avoir esté prophètes. »

C'estoit sur la fin de l'année 1688 que cette fille parut à Grenoble, Astier en Vivarez, et les autres petits prophètes en divers lieux du Dauphiné; c'est-à-dire que le dessein de susciter en France de faux prophètes, afin d'y soulever les mécontens, estoit si bien lié avec le grand projet de la ligue qu'au premier bruit de la déclaration de la guerre les fanatiques se mirent en campagne, et furent comme les échos qui répétèrent et répandirent partout les prophéties qui devoient inspirer aux calvinistes les desseins d'entreprendre les choses qui leur estoient promises.

Dans le mesme temps le prince d'Orange, après avoir donné ordre aux ministres, ses hérauts, de faire retentir leurs chaires de la prédiction de Dumoulin sur l'année 1688, de celles de Jurieu et des visions mesme de nos fanatiques, se jetta dans l'Angleterre avec une armée (1) dont il n'avoit que faire, car il avoit déjà fait débaucher sous main les peuples de ce royaume sous prétexte de religion. Mais il voulut se donner des airs de conquérant pour colorer son usurpation, et se faire donner par ses flateurs les titres pompeux de libérateur, de grand politique et de triomphateur, tandis que ceux qui lui rendoient justice lui donnoient des noms bien différens.

Cependant l'éclat que fit dans l'Europe une action si barbare fit d'abord horreur à ceux-là mesmes qui, sacrifians la religion à la politique, s'étoient liguez avec le protecteur des calvinistes; car, quelques prétextes que les écrivains protestans puissent donner à cet attentat, il est certain que la postérité ne croira jamais que l'Empire et l'Espagne ayent pu voir sans frémir un Roi détrôné pour la religion, une grande reine, dont la piété est partout connue, fugitive et traversant les mers avec un petit prince au berceau, tandis que celui qui prenoit le titre de libérateur de la prétendue réforme s'emparoit de l'Angleterre, menant avec lui une seconde Tullie (2) qui, pour monter sur le trône,

(1) Guillaume III aborda en Angleterre avec une flotte de cinq cent voiles et une armée de quatorze mille hommes. C'était sous le prétexte de vouloir abaisser l'orgueil de Louis XIV et de donner des forces à la ligue d'Augsbourg, qui venait d'être conclue, que Guillaume était parvenu à effectuer cet armement.

(2) La princesse Marie Stuart, fille de Jacques II. Guillaume, roi

cage ; elle piailla au contraire plus que jamais, et ce fut alors qu'elle dit à ses juges ces paroles que monsieur Jurieu a tant fait valoir dans une de ses lettres : « qu'on pouvoit la faire mourir, mais que Dieu en susciteroit d'autres qui diroient de plus belles choses qu'elle. »

Ce fut précisément dans ce temps-là que ce ministre se déclara hautement en faveur des petits prophètes, contre tout ce que luy purent dire les honnestes gens de son party, et soutint que leur inspiration estoit véritable, avec une opiniastreté invincible, mais affectée, ainsi que j'ay déjà remarqué, parce qu'il avoit ses vues, et qu'il vouloit se donner des successeurs en prophétie, comme il s'estoit déjà donné des précurseurs.

C'est luy-mesme qui nous dit encore dans une lettre qu'il donna alors au public que, sur le différent qui s'estoit élevé entre luy et ceux de son party qui ne vouloient pas ajouter foy à l'inspiration des fanatiques, il fit chez luy une assemblée de plusieurs esprits forts et de ministres ; qu'il leur fit lecture d'un journal qu'il avoit fait des dits et faits notables des petits prophètes, et que ces esprits-forts et ces ministres, estant entrez avec incrédulité, se retirèrent crédules.

Ce qu'il y a de plaisant dans cette lettre, c'est que ce ministre avoue que ceux qui composoient cette assemblée se retirèrent sans avoir eu le temps de dire leurs avis, mais qu'ensuite ils luy envoyèrent monsieur de Cret pour l'assurer de leur crédulité ;

Ne voyant pas que, puisque ceux qui s'estoient rendus à une assemblée expressément faite pour examiner ce qu'on devoit croire des petits prophètes sortoient sans rien dire, leur retraite et leur silence témoignoient assez qu'ils avoient ouy avec dérision la lecture de son journal, et que ce qu'ils luy avoient envoyé dire ensuite

n'estoit qu'une honnesteté ou un trait de prudence, pour n'irriter pas davantage un esprit fougueux qui se seroit cabré et qu'ils vouloient ménager, à cause que par cet endroit-là il ne s'estoit déjà que trop décrié dans le party.

Tandis que ce fameux professeur perdoit son temps et son éloquence à soutenir que la maladie de ces enthousiastes estoit une véritable inspiration, la bonne madame de Bays attendoit en secret pour voir que deviendroit l'orage qui s'estoit élevé contre ses confrères.

Mais enfin, voyant que les magistrats, sans avoir aucun respect pour l'esprit prophétique, continuoient à faire emprisonner ces fanatiques séditieux, elle regarda la ville de Grenoble comme une ingrate Jérusalem qui maltraitoit les prophètes que Dieu luy envoyoit, et résolut d'aller porter ses révélations à des esprits plus dociles et dans un païs où les gens inspirez du Saint-Esprit fussent plus favorablement traitez,

Elle avoit une maison de campagne auprès de Livron, petite ville du Dauphiné sur le bord du Rône ; ce fut le lieu où elle fit dessein d'aller prophétiser en seureté ; et un beau matin, s'estant dérobée secrètement de Grenoble, elle se mit aux champs et prit sa route de ce costé-là.

L'esprit dont elle estoit agitée luy avoit esté communiqué avec trop d'abondance pour luy permettre de se contenir en chemin ; tous les lieux où elle s'arresta se ressentirent de son passage, et elle trouva sur tout le long de la Drome les gens du monde les plus propres à estre bientost faits prophètes.

C'est une rivière qui n'est point navigeable auprès de sa source, mais qui se précipite de rochers en rochers dans des valons affreux bordez de hautes montagnes, et les habitans de ce païs sauvage sont presque aussi rustres que les demy-brutes de l'Amérique.

Ce fut parmy ces idiots qu'elle trouva une belle moisson à faire; bientost elle y compta près de trois cens inspirez, et si monsieur Bouchu, qui avoit l'œil partout, n'y eût promptement remédié, il est certain que dans peu il n'y auroit pas eu un seul manant dans tout ce quartier-là qui ne fût devenu prophète.

Enfin, toute fière des progrès de son voyage, elle arriva à sa maison des champs, où d'abord elle répandit de son esprit avec tant de profusion sur son fermier et sur toute sa famille que ses fils et ses filles, ses valets et ses servantes prophétisèrent aussitost, et tous les jours on y faisoit des assemblées qui ne se séparoient guères sans y voir la naissance de quelque nouveau prophète.

Monsieur Bouchu, qui avoit esté averty de sa fuite et l'avoit suivie à la trace des fanatiques qui estoient nez sous ses pas, et qu'il envoyoit prophétiser dans les prisons de Grenoble, la surprit dans ces occupations, la fit arrester et conduire à Tournon, où elle fut enfermée avec sa fille.

Peu s'en fallut que le lieu sacrilége où elle célébroit ses mystères ne fût razé ; on en avoit déjà commencé la démolition, mais, à la prière de monsieur de la Roche et de quelques autres personnes de qualité, on cessa, et on se contenta d'arrester la contagion de ce mal dans un temps où la province estoit menacée d'une incursion des ennemis.

Nous avons laissé la belle Isabeau dans les prisons de Grenoble pour examiner le personnage que jouoit dans ce temps-là le père et le défenseur des petits prophètes et pour suivre madame de Bays dans son voyage de Livron.

Je dois donc y revenir, et dire icy, afin de ne rien

oublier, que des personnes éclairées, qui par modestie ne veulent pas qu'on les nomme, prirent tant de soin de cette illustre prophétesse qu'on la fit revenir dans son bon sens, et Dieu, qui tire quand il luy plaist la lumière des ténèbres, et qui vouloit faire un instrument d'élite de celle en qui ses ennemis avoient mis leur confiance, luy fit la grace de l'éclairer et de luy donner un esprit de vérité qui chassa celuy du mensonge qu'elle avoit receu, et la convertit à la foy catholique, qu'elle a depuis professée et professe encore avec une piété exemplaire.

Dieu, dont les miséricordes sont infinies, ne fit pas cette grace à la seule bergère de Cret; plusieurs de ceux qui avoient esté emprisonnez avec elle eurent le mesme bonheur.

Les personnes pieuses qui avoient la charité de travailler à la guérison de ces pauvres malades d'esprit les empeschoient seulement de jeusner et leur donnoient des alimens fort nourrissans; par ce moyen on leur faisoit reprendre le peu de sens que les jeusnes excessifs leur avoient fait perdre, et l'on n'avoit pas ensuite beaucoup de peine à leur faire comprendre leur folie passée, et à les ramener peu à peu à la raison et de la raison à la foy.

Ainsi finit en Dauphiné la comédie du fanatisme, dans laquelle monsieur Jurieu et madame de Bays jouoient les premiers rôles, et qui fut heureusement dénouée par la conversion de cette bergère, la détention de cette dame, et la risée qu'excita de tous costez la confusion du docteur prophète.

FIN DU SECOND LIVRE.

LIVRE TROISIÈME.

Tandis que la prophétesse Isabeau amusoit les peuples du Dauphiné par la comédie que nous venons de voir, le prophète Astier jouoit une tragédie bien différente dans le Vivarez.

Quoyqu'il creust avoir receu le Saint-Esprit par le souffle de l'impie Du Serre, il ne laissa pas de se souvenir, en sortant de son école, qu'il avoit quitté au village de Bressac une certaine Marie, avec laquelle il avoit vécu dans un infâme commerce; ce fut le charme qui l'attira de ce costé-là.

Cet homme de néant devenu prophète ne fit pas comme ceux qui dans une haute fortune négligent leurs parens qui sont dans la bassesse; il en avoit plusieurs en ce lieu; il s'appliqua d'abord à leur faire part de sa nouvelle dignité et à leur communiquer les dons qu'il avoit receus en abondance.

Ses père et mère, Pierre, son frère aisné, et sa chère Marie, furent ceux qui se ressentirent les premiers de ses largesses; il les fit prophètes et prophétesses; en quoy il imita parfaitement bien ceux qui, estans montez

de bas lieu à quelque poste éminent, donnent leurs premiers soins à illustrer leur famille, à tirer leurs proches de l'obscurité de leur naissance, et à combler de biens et d'honneurs tous ceux qui sont assez heureux de leur appartenir de près ou de loin.

Quelque ravage que des visions fanatiques eussent fait dans la teste de cet enthousiaste, il luy restoit encore assez de liberté d'esprit pour craindre un sort pareil à celuy de ses confrères du Dauphiné.

Leurs emprisonnemens, dont il avoit eu le vent, l'obligèrent donc à songer à sa seureté ; il commença d'abord à prophétiser incognito et à faire secrètement et de nuit de petites assemblées, où il n'appelloit que ceux en qui il avoit remarqué d'heureuses dispositions à recevoir bientost l'esprit prophétique.

Ce fut dans ces conciliabules nocturnes qu'il receut au nombre des inspirez ses parens et amis, et après eux Anthoine et Isabeau Benoist, frère et sœur, Lucresse Rostan et Jean Cremière, après les avoir pourtant préparez les uns et les autres en la manière qui luy avoit esté prescrite, et surtout par le jeusne exact de trois jours consécutifs et réitéré de temps en temps : épreuve terrible et à laquelle peu de testes estoient capables de résister.

Cependant, comme la maladie du fanatisme avoit passé du Dauphiné dans le Vivarez, le remède qu'on y apportoit pour en empêcher les progrès y avoit aussi passé, et les juges des lieux n'eurent pas plus tost esté avertis que le village de Bressac en estoit infecté qu'ils firent arrester ceux de ces fanatiques qui furent assez fous pour se laisser prendre ; les uns furent conduits au château de la Voute de Vantadour et les autres aux prisons de Privas.

Le prophète, qui s'estoit tenu clos et couvert pendant ces poursuites, eut peur d'estre arresté à son tour; il prit la fuite avec quelques-uns de ses disciples et alla du costé des Boutières, païs inculte, hérissé de rochers et de montagnes arides, couvert de neiges pendant l'hyver et sans verdure dans le printemps, mais d'ailleurs très fertile de tout temps en esprits séditieux et en gens du monde les plus propres à recevoir avec succès les semences qu'Astier se proposoit d'y jetter.

Ce fanatique avoit éprouvé que deux sortes de gens estoient terriblement contraires à la propagation de l'esprit de prophétie: les juges qui faisoient emprisonner ses sectateurs, et les gens de guerre qui avoient ordre de courir sur leurs assemblées; il résolut de remédier à ces deux obstacles. Pour cet effet, il s'avisa de prêcher que tous ceux qui auroient receu cet esprit ne pourroient point estre pris et seroient invulnérables.

Ce ne fut pas en cela seulement qu'il renchérit sur les leçons de son maître; il toléra qu'à son exemple tous ceux à qui il avoit communiqué le don de prophétiser n'eussent rien de réservé, et ne fissent pas difficulté de se communiquer tout ce que l'esprit leur suggéroit.

Ce fut pour cela que, dans la paroisse de Saint-Cierge-la-Serre, un dimanche au matin, on trouva dans un grenier à foin cinq jeunes prophètes et autant de prophétesses, qui apparemment n'avoient pas employé la nuit entière à faire des prophéties, et que, quelques jours après, lorsqu'à Saint-Pierre-Ville on eut arresté quatre filles qui prophétisoient, on y prit aussi huit garçons inspirez qui ne vouloient point se séparer d'elles, et qui furent mis dans la citerne du chasteau pour leur

faire passer la chaleur de l'enthousiasme dont ils estoient saisis.

Outre l'adresse dont Astier usa dans les Boutières pour mettre ses sectateurs au-dessus de la crainte des juges et des soldats, en leur persuadant que rien ne leur pourroit nuire, et l'apât dont il se servit pour les attirer, en leur permettant de vivre dans le libertinage, le mestier estoit d'ailleurs assez bon ; ils ne jouoient jamais leurs farces qu'ils ne fussent environnez d'une foule de pauvres simples dont les uns embrassoient la profession et les autres prenoient le soin de faire subsister les prophètes.

Il est aisé de juger qu'avec ces moyens, et dans un païs si favorable, la secte des Inspirez devint bientost nombreuse ; aussi, au lieu que jusques-là on n'avoit vu tout au plus que des granges remplies de ces fanatiques, alors les vallons des Boutières en fourmillèrent et les montagnes en furent couvertes.

Je dis les montagnes, car c'estoit sur la cime des plus hautes qu'ils s'assembloient ordinairement, soit qu'ils fussent assez fols pour croire que l'esprit qu'ils attendoient d'en haut auroit moins de chemin à faire, soit pour voir venir de plus loin ceux qui s'y devoient rendre et attendre les paresseux, soit enfin pour pouvoir plus facilement poser des sentinelles, afin de découvrir ceux qui avoient accoutumé de troubler leurs mystères : semblables en cela à ces oyseaux qui vont par troupes et qui ne s'arrestent qu'en des lieux éminens et découverts de tous costez, après en avoir posé quelques-uns qui font le guet pour la seureté des autres.

Je n'exagère point quand je dis que les Boutières se trouvèrent alors remplies de ces fanatiques ou des insensez qui couroient après eux ; tous ceux du païs qui

ont vu les assemblées qu'ils firent presqu'en mesme temps à Saint-Cierge, Pranlez, Tauzuc, Saint-Sauveur, Saint-Michel, Gluyras et Saint-Genieys, assurent que les moindres estoient de quatre ou cinq cens, et qu'il y en a eu quelques-unes de trois ou quatre mille personnes.

Le hazard, ou plutost l'imprudence d'un capitaine du régiment de Flandres, appellé Tirbon, servit beaucoup, quoyqu'innocemment, à la débauche de ces peuples; il donna inconsidérement avec dix hommes de sa compagnie sur une de ces assemblées auprès de Saint-Sauveur de Montaigut. D'abord, sur le refus que firent ces mutins de se séparer, il fit tirer dessus par ceux de ses gens qui avoient des fusils : on en tua trois; mais en mesme temps il fut investi et accablé par le nombre de ces furieux, qui l'assommèrent à coups de pierres avec neuf de ses soldats, qui, n'ayant pas allumé leurs mèches, ne purent point se servir de leurs mousquets.

Cet événement, qui parut miraculeux à ces imbéciles, acheva de leur persuader qu'Astier ne les avoit pas trompez lorsqu'il leur avoit dit que ceux qui auroient receu l'esprit de prophétie seroient invulnérables et que les troupes fuiroient devant eux; ils couvrirent la mort de ceux des leurs qui avoient esté tuez en disant qu'ils n'avoient pas la foy, et ce fut sans doute ce qui dans la suite excita l'audace de ces attroupemens prodigieux.

Voicy l'ordre qu'ils tenoient pour se trouver à point nommé en mesme lieu tous à la fois, et ce qui se passoit de plus remarquable dans leurs assemblées, ainsi qu'on la sceu de ceux d'entre eux qui l'ont avoué, et de quelques catholiques mesmes qui eurent la curiosité d'aller épier ce qu'on y faisoit.

Le prophète ou la prophétesse qui devoit y présider en marquoit le jour et le lieu; après quoy, pour avertir tous ceux qui voudroient s'y rendre, on envoyoit des émissaires de tous costez, qui pendant la nuit couroient de paroisse en paroisse, à trois ou quatre lieues à la ronde.

A peine le jour marqué commençoit à poindre que de tous les hameaux d'alentour on voyoit sortir en foule hommes, femmes, filles, garçons, les enfans mesme, qui, quittant leurs chaumières à la hâte, perçoient les forests, grimpoient sur les rochers, et voloient au lieu indiqué avec une ardeur toute autre que celle avec laquelle ils ont accoutumé d'aller à leurs plus grandes foires.

Quand l'assemblée estoit formée, le prophète doyen, élevé en un lieu où il pouvoit estre veu de tous, en faisoit l'ouverture en criant à pleine teste et à genoux : Miséricorde ! La troupe folle, à genoux aussi, répondoit à ce cry sur le mesme ton, et toutes les colines et les échos du voisinage retentissoient du cry de Miséricorde, qu'ils répétoient plusieurs fois.

Il récitoit ensuite à haute voix la prière que les protestans avoient accoutumé de dire au commencement de leurs presches; après quoy il entonnoit de toute sa force quelque pseaume de Marot ou de Beze, qui estoit chanté de mesme jusques au bout par tous les assistans, avec un bruit effroyable où il y avoit plus d'hurlemens que d'harmonie.

Ce n'estoient encore là que les préludes de la célébration de leurs grands mystères, qui estoient la communication de l'esprit, la réception des prophètes et des prophétesses, l'attention qu'ils apportoient à ouir les prédictions nouvelles que débitoient les nouveaux

receeus, et le spectacle risible des postures et des grimaces que faisoient aux yeux de tous, et les prophètes déja reçus, et les récipiendaires.

Quand ils en vouloient venir là, le président se levoit debout : c'estoit un signal à tous d'en faire de mesme ; il élevoit ensuite ses yeux vers le ciel et battoit des mains au-dessus de sa teste en criant : Miséricorde ! On luy répondoit de mesme et autant de fois qu'il le répétoit. Après quoy il crioit encore à haute voix : « Qu'on se laisse tomber à la renverse sans se faire mal. » Et à mesure que ces pauvres idiots se jettoient à la renverse, il abaissoit insensiblement ses mains jusques à ce qu'il eût veu par terre toute l'assemblée.

Ces chutes à la renverse, et sans se faire mal, estoient regardées par ces fols comme un pouvoir extraordinaire du prophète principal, qui par sa parole renversoit souvent tout à la fois trois ou quatre mille personnes, sans qu'aucun, disoient-ils, en fût blessé.

La merveille n'estoit pourtant pas fort grande ; car comme on avoit mis dans la teste de ces insensez que c'estoit une marque de réprobation de demeurer debout quand les autres tomboient ou de se blesser en tombant, il n'y en avoit guères parmi eux qui voulussent passer pour réprouvez. Tous tomboient, la plupart en se laissant emporter à la folie commune, plusieurs pour ne pas s'exposer aux reproches que leur auroient faits, en présence de tous, les prophètes et les prophétesses, qui ne manquoient jamais d'appeler des damnez, des impies et des démons ceux qui demeuroient debout ; et quelques-uns par feintise seulement, pour se moquer d'eux ou afin de n'estre pas découverts pour étrangers de leurs corps, ainsi que fit un jour un catholique nommé Comble à l'assemblée

de Saint-Cierge. Cependant aucun de ceux qui se blessoient en tombant n'osoit se vanter des coups qu'il se donnoit, de peur de s'attirer les huées de cette canaille et les injures des inspirez.

Lorsque toute la congrégation avoit fait le saut périlleux et que la terre estoit jonchée de ces imbécilles, ceux qui se trouvoient les plus près de leur grand prophète le mettoient sur leurs genoux, où ils le rouloient et le dorlotoient jusques à ce qu'il fût revenu de son assoupissement et des foiblesses de sa chute. Là, après s'estre agité quelque temps comme un possédé, il commençoit à prêcher et à prophétiser.

« Mes frères, leur disoit-il ordinairement, amandez-vous, faites pénitence. La fin du monde approche ; le jugement général sera dans trois mois. Repentez-vous du grand péché que vous avez commis d'aller à la messe ; c'est le Saint-Esprit qui parle par ma bouche. »

Il se levoit après ce beau sermon, et d'un pas grave il s'approchoit de ceux ou de celles qui avoient passé par les épreuves qu'il falloit faire pour estre receu, c'est-à-dire qui avoient assisté souvent aux assemblées, réitéré autant de fois le jeusne exact de trois jours consécutifs, et receu sur leurs genoux les prophètes ou les prophétesses qui y avoient présidé.

Quand il estoit auprès de celui des aspirans qui estoit le mieux préparé, il lui souffloit dans la bouche en disant : « Reçois le Saint-Esprit. » Alors il cédoit sa place au nouveau receu, qui commençoit en mesme temps à parler en public, à prêcher, à prophétiser, et à communiquer aux autres le mesme don qu'il venoit de recevoir, et ceux-là à d'autres encore, jusques à ce que tous les bacheliers en prophétie eussent esté mis dans le catalogue des prophètes ; et tout ce que disoient en ce

moment ces fanatiques estoit écouté et receu avec respect et vénération comme autant d'oracles du Saint-Esprit.

Tandis que ces choses se passoient au milieu de l'assemblée entre le principal prophète et les aspirans à la dignité, les initiez et les novices s'exerçoient de toutes parts à jouer le mesme rôle, afin que, lorsque leur tour viendroit, ils pussent s'en acquitter dignement, et je ne doute point que le spectacle extravagant de ces momeries criminelles ne fût plutost un objet de compassion que de risée.

Ceux qui estoient disposez à recevoir le don de prophétie ne tomboient pas seulement dans l'assemblée quand on crioit : Miséricorde, mais à la campagne et dans leurs maisons ; et pour faire croire que ces chutes avoient quelque chose de merveilleux et de divin, ils disoient qu'elles commençoient par des frissons et des foiblesses semblables à celles des fébricitans, qui leur faisoient étendre les bras et les jambes, et bailler plusieurs fois auparavant que de tomber ; que, lorsqu'ils estoient par terre, ils avoient des convulsions qui les faisoient écumer ; que leur ventre et leur gosier s'enfloient ; qu'ils souffroient beaucoup en cet estat ; qu'il y en avoit à qui ces accidens duroient plusieurs heures, et plus longtemps aux personnes avancées en âge qu'aux jeunes gens (1).

Il se pouvoit bien faire que les courses à pied, souvent de deux ou trois lieues, les jeusnes de plusieurs

(1) Ces pages mériteraient peut-être d'être étudiées par les personnes qui acceptent aujourd'hui comme possibles, ou même certains, les symptômes singuliers et les effets plus surprenants encore qu'on dit être occasionnés par le magnétisme ou le somnambulisme artificiel.

jours, les cris continuels et les injures des saisons où ils s'exposoient, renversoient la cervelle à la pluspart et pouvoient estre la cause naturelle de ces différens symptômes; mais il est constant, par le propre aveu de ceux qui revinrent de leurs égaremens, que, dans l'origine, le tout n'estoit qu'un pur artifice de l'impie Du Serre, pour former des fanatiques, dans le dessein de soulever les peuples par de fausses prophéties; en quoi il ne faisoit que marcher sur les traces de monsieur Jurieu et suivre les instructions qui lui avoient esté données par les ministres réfugiez à Genève.

Je n'aurois jamais fait si je voulois raconter ici toutes les chimères dont se repaissoient ces pauvres idiots et les folies qui avoient trouvé créance dans leur imagination déréglée. La pluspart disoient qu'ils avoient senti que l'esprit prophétique commençoit à se communiquer lorsqu'ils tenoient sur leurs genoux ceux qui estoient tombez; c'est pourquoi ils s'empressoient à s'en saisir des premiers, et c'estoient ordinairement les bons offices que les garçons rendoient aux filles et les filles aux garçons. Quelques-uns ont dit, comme fit Pierre Cheynet, que cet esprit commençoit à s'introduire en eux par la cuisse, qui leur sembloit estre de fer, et de là par tout le corps avec un frisson. Il s'en est trouvé d'assez fols pour soutenir à leurs juges qu'ils estoient eux-mêmes le Saint-Esprit. C'est ainsi que cette Isabeau Benoît, dont j'ai déjà parlé, le répéta, par plusieurs fois au curé de Bressac, en présence de monsieur de Saint-Lager, et que les prophètes de l'assemblée de Tauzuc, écrivans au juge de Saint-Pierre-Ville pour lui commander de lâcher les prisonniers qu'il avoit faits, prirent tous au bas de leur lettre la qualité de *Saints-Esprits*.

Dans ces folles assemblées, ces petits prophètes n'estoient pas plus tost éclos qu'ils se montroient fort libéraux à promettre à leurs auditeurs crédules des choses qui fussent de leur goust; en quoi ils ressembloient parfaitement à leur père putatif, monsieur Jurieu, qui n'avoit prédit et n'avoit voulu prédire que prochaines délivrances de la prétendue réforme, et destructions du papisme ou de l'empire antichrestien.

Ainsi toutes leurs prophéties ne rouloient que sur le rebâtissement de leurs temples et la chute des églises : celles du Pouzin et de Saint-Vincent, selon leur calcul, devoient estre abimées le treizième de février de l'année 1689; celle de Serres devoit s'en aller en fumée le dix-sept, et ce jour-là précisément le temple de ce lieu, qui avoit esté abattu, devoit se trouver miraculeusement rebâti et plus blanc que la neige.

Ils prophétisoient encore la conversion des prestres qui leur estoient les plus opposez et la mort des autres : les curés de Privas, Flavian et Saint-Vincent de Durfort devoient se faire de leur religion et estre du nombre de leurs prophètes ; celui de Rompon, en entrant dans son église, devoit tomber à la renverse, sans pouvoir passer outre, à la veue d'un grand feu de diverses couleurs qui paroistroit sur l'autel. Et ces folies, toutes extravagantes qu'elles estoient, avoient fait une si forte impression sur l'esprit des peuples du Vivarez qu'il se trouva des gens assez dupes, quoique des principaux du parti, qui envoyèrent exprès sur les lieux aux jours marquez pour s'informer si ce que ces enthousiastes avoient prédit estoit arrivé.

Ce n'estoit pas la seule conformité qu'il y avoit entre monsieur Jurieu et ses successeurs en fanatisme; il s'estoit vanté qu'après avoir frappé humblement et par

plusieurs fois à la porte des prophéties elle s'estoit enfin ouverte, que la vérité éternelle lui avoit répondu, que Dieu lui avoit ouvert les yeux, et qu'il avoit veu clairement ce qu'il annonçoit de l'avenir ; eux, ne faisant que renchérir sur ses visions, se vantoient de mesme qu'ils voyoient les cieux ouverts, les anges, le paradis et l'enfer, et que rien ne leur estoit caché.

Il avoit prophétisé que l'on verroit dans peu en France le calvinisme rétabli avec éclat; et c'est, selon lui, ce que signifie la résurrection de ces deux témoins dont il est dit, dans l'Apocalypse, « qu'ils monteront aux cieux dans une nuée ; » eux, grossissant toujours les objets qu'il leur avoit présentez, au lieu de deux témoins en annonçoient quatre, et prédisoient dans peu la venue d'autant de ministres qui devoient leur administrer la Cène et estre enlevez ensuite dans le ciel en corps et en ame.

Enfin ce professeur fanatique avoit poussé la chimère jusqu'à oser dire, en parlant de ce rétablissement imaginaire, qui à son compte devroit estre déjà commencé : « La vérité alors montera sur le thrône (ce sont ici ses propres termes) ; et comme Dieu a donné un prince papiste à l'Angleterre, contre toutes les apparences, ainsi Dieu donnera un prince réformé à la France, malgré toutes les oppositions des papistes. » Et nos petits prophètes, qui le copioient en toutes choses, mais qui ne gardoient aucunes mesures, publioient sans façon dans leurs assemblées que le Roy faisoit pénitence de les avoir forcez d'aller à la messe, qu'il se faisoit instruire pour embrasser leur religion, et que monseigneur le Dauphin avoit déjà commencé.

Faut-il s'étonner, après cela, que monsieur Jurieu

n'ait pu se résoudre à abandonner des gens qui avoient si bien profité de ses leçons, et qu'en père aveugle sur les défauts de ses enfans il n'ait jamais voulu avouer la folie de ceux à qui il avoit donné la naissance ?

Il y avoit pourtant cette différence entr'eux et lui qu'il affectoit seulement de paroistre inspiré, qu'il avoit les veues que j'ai déjà dites en publiant des prophéties supposées, et qu'il gardoit des ménagemens et enveloppoit toujours ses prédictions, comme les oracles, sous des termes équivoques pour le temps auquel ce qu'il prophétisoit devoit arriver, afin qu'on en pût allonger ou accourcir l'accomplissement; au lieu que ces pauvres insensez croyoient estre effectivement inspirez du Saint-Esprit, prophétisoient sans dessein, sans malice, et avec si peu de retenue qu'ils marquoient toujours hardiment le jour, le lieu et les personnes dont ils parloient dans leurs prédictions.

Lorsqu'ils estoient attentifs, comme je viens de dire, à leurs ridicules mystères, si quelque ancien catholique, accouru au bruit de leurs attroupemens, venoit à s'approcher d'eux pour leur remontrer leur devoir et les avertir charitablement du danger où ils s'exposoient, ils ne l'avoient pas plus tost aperçu qu'ils redoubloient leur cri de « Miséricorde, » et le prophète principal, en battant des mains, ne cessoit de crier de toute sa force qu'on n'écoutât point ce diable, ce tentateur et ce Satan; ce qui excitoit toute l'assemblée à faire contre lui des hurlemens si effroyables qu'il estoit obligé de se retirer sans pouvoir estre écouté.

La présence d'un prestre estoit surtout alors ce qui jettoit parmi eux une plus grande consternation et ce qu'ils craignoient le plus; elle estoit cause, disoient-ils, que le feu du Saint-Esprit brûloit ceux qui en estoient

possédez et leur faisoit souffrir des douleurs très violentes dont ils ne pouvoient estre soulagez qu'en faisant approcher d'eux quelqu'un qui chantât des pseaumes : ce qui leur avoit esté sans doute suggéré par quelque ministre qui avoit voulu imiter cet endroit de l'Ecriture où il est dit que « l'Esprit qui agitoit le Roy Saül ne pouvoit estre adouci que par la harpe de David. »

Voilà ce qui se passoit ordinairement dans ces assemblées, qui duroient souvent plusieurs heures, quelquefois mesme des jours entiers, selon le nombre de ceux qu'ils avoient à installer aux rangs des prophètes ou que les nouveaux receus estoient d'humeur de jaser.

La folie de ces enthousiastes se répandit avec tant de rapidité dans ce malheureux païs que la flamme d'un embrasement poussée par le vent ne passe pas plus vite de maison en maison que cette fureur vola de paroisse en paroisse.

Ce fut le 26 de janvier de l'année 1689 qu'ils s'assemblèrent en plein jour pour la première fois, et le 12 de février suivant presque tout le Vivarez se trouva rempli de ces fanatiques ou de gens qui couroient après eux.

L'esprit prophétique seul ne fut pourtant pas la seule cause de la prompte débauche de ces peuples ; il y avoit encore un esprit de révolte mêlé à cette manie, et qui souffloit secrètement le feu que ces idiots avoient allumé.

C'estoient les principaux, les plus riches et les plus factieux des convertis qui, n'osant faire ouvertement comme les autres, de peur de perdre leurs biens, fomentoient sous main ces mouvemens et attendoient le soulèvement général du Vivarez pour se déclarer les derniers.

Les juges des lieux, les curez et les anciens catholiques firent d'abord tout ce qu'ils purent pour arrester ces désordres dans leur naissance; mais il leur fut absolument impossible : le mal se trouva tout d'un coup plus grand que tous les remèdes qu'ils y purent apporter. Ils avoient à faire à des gens qui n'entendoient point de raison, qui se moquoient de leurs poursuites, qui répondoient à leurs exhortations par des huées, et qui ne vouloient écouter que leurs prophètes.

Monsieur de Folville, colonel du régiment de Flandres, qui estoit sur les lieux avec quatre compagnies seulement, fit aussi de son mieux pour y remédier; il dissipa d'abord les premières de ces assemblées et fit tuer quelques-uns de ces fanatiques; mais comme ils estoient alors dans le plus grand accès de leur manie, cette saignée ne fit qu'irriter le mal, et, pour une teste qu'il faisoit couper à cette hydre, il en voyoit aussitost renaistre vingt autres sans qu'il le pût empescher.

Les choses estoient en cet état lorsque la nouvelle en fut portée à monsieur le comte de Broglie, lieutenant général des armées du Roy, et à monsieur de Basville, intendant de la province de Languedoc, dont le Vivarez fait la plus considérable partie.

Ils en furent avertis le 16 de ce mois de février, à minuit, à Montpellier; ils en partirent le 17, après avoir mandé à monsieur de Viviers, pour lors évesque de Lodève, de les venir joindre dans leur route, parce que leur dessein estoit d'employer plutost les voyes de la douceur que celles de la force, et ils sçavoient que ce prélat, avant ces désordres, avoit travaillé efficacement pour la religion dans ce pays, en la place du vieux évesque, son oncle, qui, à cause de son grand âge, estoit incapable d'agir.

Le mal estoit pressant et pouvoit avoir des suites encore plus à craindre, à cause de l'assiette des lieux et de la conjoncture du temps; cet orage se formoit dans un païs déjà connu par ses rébellions, l'esprit de révolte pouvoit aisément se communiquer de là dans le Velay, les Sévennes, la Gascogne, et s'étendre d'une mer à l'autre. Toutes les forces de la ligue estoient prestes à marcher contre la France; le chef des protestans venoit de se faire couronner à Londres, et, quoiqu'il ne fût regardé par les gens de bien que comme un Roy de théatre, sa grandeur usurpée ne laissoit pas de donner dans la veue aux calvinistes et à tous ceux qui n'ont accoutumé de juger des choses que sur les apparences.

Cependant il n'y avoit dans tout ce grand et affreux pays que quatre compagnies de dragons et autant d'infanterie, assez délabrées; nulle espérance de pouvoir faire venir à temps d'autres troupes; ainsi il falloit de toute nécessité, ou faire entendre promptement raison à ce grand nombre de fols, ce qui n'estoit pas possible, ou réprimer leur fureur avec ce peu de monde, ce qui ne paroissoit pas moins difficile.

Dans cette fâcheuse extrémité, monsieur le comte de Broglie et monsieur de Basville, estans partis de Montpellier, se rendirent le premier jour au Saint-Esprit, et formèrent en chemin le plan de ce qu'ils avoient à faire, car il n'y avoit pas un moment à perdre. Ils envoyèrent ordre aux communautez du Vivarez de lever promptement le plus de milice qu'elles pourroient, composée d'anciens catholiques, et à monsieur de Folville de rassembler le peu de gens de guerre qu'il y avoit dans le païs, de suivre les attroupemens de ces fanatiques, et de tâcher à les engager adroitement dans des

montagnes où ils pussent estre investis et dont on pût faire garder les passages par les milices qu'on levoit incessamment.

Cependant ils firent en mesme temps exhorter les curez, les juges des lieux, les catholiques et ceux des convertis qui avoient quelque chose à perdre, de redoubler leurs soins dans chaque paroisse afin de tenir dans le devoir tous ceux qu'ils pourroient, tandis qu'on alloit travailler à y faire rentrer ceux qui en estoient sortis.

Ces ordres furent portez sur-le-champ de tous costez et exécutez partout avec presqu'autant de promptitude qu'ils avoient été donnez; dans moins de vingt-quatre heures tout ce qu'il y avoit de bons serviteurs du Roy dans le Vivarez fut en mouvement, les milices prestes à marcher, et monsieur de Folville, à la teste des troupes réglées, commença à suivre de près les fanatiques dans tous les lieux où il eut avis qu'ils formoient leurs assemblées séditieuses.

Ces démarches, dont ils furent aussitost avertis, ne les rendirent pas plus sages; ils s'attroupèrent au contraire avec plus de fureur et en plus grand nombre. Leurs prophètes les assurèrent de nouveau qu'ils n'avoient rien à craindre, qu'ils estoient invulnérables, et qu'ils n'avoient qu'à souffler contre les troupes en criant : « Tartara! » pour les mettre en fuite.

C'estoit alors sans doute un spectacle bien extraordinaire et bien nouveau : on voyoit marcher des gens de guerre pour aller combattre de petites armées de prophètes! Il est vrai qu'il y en avoit bon nombre parmi eux qui, ne comptant pas trop sur les ridicules promesses qu'on leur faisoit, avoient pris des armes, exhortoient ceux qui n'en avoient point à se défendre à

grands coups de pierres, et les postoient en des lieux si avantageux et si impraticables qu'on avoit souvent plus de peine à aller à eux qu'à les vaincre.

Si la folie des faux prophètes n'avoit servi de prétexte aux mal intentionnez pour se soulever, ceux qui avoient entrepris d'arrester ces désordres ne se seroient jamais déterminez à faire prendre les armes contre des insensez; ils se seroient contentez de faire mettre en prison les chefs des fanatiques et de les traiter en malades, comme on avoit fait dans le Dauphiné; mais le fanatisme dégénérant en révolte dans un pays sujet aux séditions, et les attroupemens de ces furieux grossissans tous les jours à veue d'œil par les rebelles qui se joignoient à eux, on fut obligé d'en venir aux exécutions militaires pour garantir le Vivarez d'un soulèvement général.

Dans cette veue, monsieur de Folville exécuta avec autant de diligence que d'exactitude le dessein qui avoit été d'abord formé par monsieur le comte de Broglie et monsieur de Basville, qui s'avancèrent jusqu'à Aubenas, afin de donner leurs ordres de plus près et payer de leurs personnes si le service du Roy le demandoit, ainsi qu'ils en trouvèrent l'occasion quelques jours après, comme nous le verrons dans la suite.

Ce colonel entra donc dans le haut Vivarez à la teste du peu qu'il avoit de troupes réglées, et suivi d'environ trois cens hommes des milices de Privas, Bologne, Aubenas, Rochemaure, Entraigues et Saint-Laurens, commandées par monsieur le comte de Vabres, monsieur de Mirabel et monsieur de Prau, capitaine de dragons du régiment Dauphin. A peine y fut-il entré qu'il apprit que tout ce païs estoit rempli d'assemblées : dans la seule paroisse de Gluyras il y en avoit

cinq, à Gruas une fort grosse, une autre sur un côteau appelé la Farre, dans la paroisse de Pranlez une de plus de deux mille personnes, à Saint-Cierge de mesme, à Saint-Michel, à Saint-Maurice, à Saint-Genieys-la-Chan, et généralement sur toutes les montagnes des Boutières.

Il sçavoit par expérience qu'en épargnant ces mutins on les rendoit plus audacieux et plus insolens; d'ailleurs il venoit d'apprendre, par l'exemple de ce capitaine de son régiment qui avoit esté assommé avec quelques soldats, qu'il estoit d'une très dangereuse conséquence de laisser remporter le moindre avantage à des fols qui attribuoient tout à miracle et prenoient de là occasion de s'opiniastrer dans leur révolte.

Cependant il n'avoit pas assez de troupes pour les séparer et faire donner en mesme temps sur toutes ces assemblées ; il jugea donc à propos d'en faire attaquer une vigoureusement, afin d'intimider les autres et les obliger de se séparer.

Dans le temps qu'il estoit irrésolu à laquelle il marcheroit, les hurlemens qu'il ouït sur la montagne de Cheilaret, qui s'élève entre Gluyras et Saint-Genieys, le déterminèrent d'aller de ce costé-là; c'estoit une assemblée très nombreuse, qui faisoit retentir toutes les colines de cris effroyables.

Les fanatiques virent venir les troupes d'assez loin; il ne tint qu'à eux de s'enfuir, mais ils ne branlèrent point, et quand on fut assez près pour observer leur contenance, on vit que les uns se couchoient par terre et se souffloient dans la bouche les uns des autres afin de s'animer par une nouvelle communication de leur esprit prophétique, les autres se saisissoient de leurs armes; ceux qui n'en avoient point prenoient des pierres

et montoient sur la pointe des rochers ou se cachoient derrière des arbres.

Monsieur de Folville, après avoir posté sa milice dans les défilez de la montagne pour les investir, les fit charger brusquement de tous costez ; alors on vit commencer le plus extraordinaire et le plus ridicule combat qu'on ait peut-estre jamais veu. Tandis que les rebelles qui estoient parmi les enthousiastes faisoient pleuvoir d'en haut une grêle de pierres, entremêlée de coups de fusil, sur les dragons et sur l'infanterie, les prophètes et les prophétesses s'avançoient au devant des troupes avec un air furieux, en soufflant sur elles de toute leur force et criant à haute voix : « Tartara ! Tartara ! » Ces fols croyoient fermement qu'il ne leur en falloit pas davantage pour mettre en fuite les gens de guerre ; mais voyant qu'ils avançoient toujours et que les plus inspirez tomboient par terre comme les autres, ils prirent la fuite eux-mesmes. Les rebelles se défendirent quelque temps à cause de leur nombre et de l'avantage du lieu ; mais lorsque les soldats eurent gagné la hauteur et purent se servir de leurs épées, toute cette canaille lâcha le pied et se jeta à corps perdu dans les bois et dans les précipices, où il y avoit plus de péril à les suivre qu'il n'y en avoit eu à les combattre. Il y en eut environ trois cents de tuez sur la place, une cinquantaine de pris, et le reste se dispersa dans les forests et dans les montagnes voisines.

Cette action produisit en partie l'effet qu'on en avoit attendu : ceux qui avoient fait dessein de soulever le Vivarez en se joignant aux fanatiques furent intimidez par cette sanglante expédition, et les moins fols des faux prophètes ou des prétendans, ayant senti qu'ils n'estoient ni invulnérables ni imprenables, commen-

cèrent à se désabuser des folles opinions qu'on leur avoit mises dans l'esprit.

On marcha droit en mesme temps aux lieux où l'on fut averti qu'il y avoit encore des assemblées; les unes se dissipèrent d'elles-mêmes à la seule veue des troupes, les autres les attendirent de pied ferme et ne voulurent jamais se séparer qu'on n'eût tiré dessus; lorsqu'on avoit mis par terre quelques-uns des plus mutins pour donner l'épouvante aux autres, le reste prenoit aussitost la fuite, sans qu'on se mît en peine de les poursuivre. Rien n'estoit plus aisé que de les passer tous au fil de l'épée; mais on estoit bien aise qu'ils allassent eux-mesmes répandre dans le pays la terreur des châtimens, et l'on songeoit moins à les punir qu'à les faire rentrer dans leur devoir.

Il restoit encore dans le Vivarez une assemblée de sept ou huit cents personnes sur un coteau appellé le Besset, situé auprès de Saint-Genieys et propre à estre investi de tous costez; monsieur de Folville y marcha aussitost et se saisit de tous les passages; mais comme il ne vouloit plus répandre du sang, il fit dire à ces séditieux de députer quelqu'un de leur troupe pour luy venir parler; il s'en détacha un seulement. Ce colonel luy dit d'aller faire sçavoir aux autres qu'il leur pardonnoit tout le passé de la part du Roy, pourveu qu'ils se retirassent incessamment dans leurs maisons. Cet homme alla donner cette nouvelle à ses frères, c'est ainsi qu'il les appelloit; mais il revint bientost, et porta pour toute réponse qu'ils n'en vouloient rien faire. Monsieur de Folville les envoya encore solliciter et exhorter d'accepter la grace qu'il leur offroit, et choisit pour cela une personne qui leur pût estre agréable; ce fut un notaire de la Voute de Ventadour, appellé Raz,

qui à cause de sa profession estoit connu de la pluspart. Il ne fut pas plus tost à eux qu'ils se prirent tous à crier : «Retire-toy de nous, Satan! tu ne nous tenteras point.» Pour la troisième fois un prevost nommé Raymond fut chargé de leur aller réitérer les mesmes offres de pardon; il s'approcha d'eux et demanda à leur parler; trois ou quatre vinrent à luy, mais c'estoit pour l'assommer à coups de pierres s'il ne se fût promptement retiré. Enfin on fut obligé de faire tirer dessus : on commença par quelques petits détachemens, qui eurent encore ordre d'en tuer un seulement, pour voir si les autres ne fuiroient point; tout cela fut inutile ; il fallut, malgré qu'on en eût, les charger sans ménagement, et l'on ne put éviter d'en tuer une centaine, quelque dessein qu'on eût de les épargner. On en prit quelques-uns, et on laissa aller les autres où ils voulurent se retirer.

Tandis que monsieur de Folville dissipoit les attroupemens des fanatiques et des séditieux par des exécutions militaires, monsieur le comte de Broglie alloit dans tous les lieux où sa présence estoit nécessaire pour contenir les communautez qui estoient en branle de se révolter, monsieur de Basville jugeoit sans cesse les prisonniers qu'on luy amenoit de tous costez, et, mêlant la douceur à la sévérité, pardonnoit aux imbécilles, punissoit les factieux, et ne faisoit châtier les plus coupables que pour faire perdre aux autres l'envie de les imiter.

D'un autre costé, monsieur de Viviers (1), volant de

(1) L'évêché de Viviers en Vivarez, suffragant de l'évêché de Vienne, donnait à son évêque le titre de comte de Viviers, de prince de Donfère et de Châteauneuf.

paroisse en paroisse, consoloit les unes des maux qu'elles avoient soufferts, exhortoit les autres à éviter de pareils malheurs, détrompoit ces pauvres peuples des chimères qui les avoient séduits, et, tantost arrestant la fureur des soldats ou suspendant la rigueur des jugemens, présentoit à monsieur de Broglie et à monsieur de Basville ceux qu'il avoit ramenez de leurs égaremens et demandoit grace pour eux.

Outre les attroupemens qui se faisoient sur les montagnes il y en avoit encore dans les maisons, où ceux qui n'osoient se produire en public alloient secrètement jouer leurs rôles. Il arriva mesme qu'un jour que monsieur le comte de Broglie et monsieur de Basville estoient en chemin pour aller à Privas, ils eurent avis qu'il y avoit quelques faux prophètes dans un hameau du village de Pourchères, qui estoit sur leur route. Ils firent reconnoistre le lieu par monsieur le marquis de Vogué; on y trouva une assemblée d'environ cinquante fanatiques, qui, se voyans découverts, se mirent aussitost en défense. Monsieur de Broglie et monsieur de Basville furent contrains d'y accourir avec leur suite, et virent de leurs propres yeux ce qu'ils avoient souvent ouï dire de la fureur et de la folie des enthousiastes.

Celuy qui présidoit dans cette assemblée s'appelloit Paul Beraud, et, à cause de son nom, passoit parmy ces insensez pour l'apostre saint Paul. Il sortit comme un possédé à la teste de ses gens et chargea à coups de pierres tous ceux qui s'en approchèrent. Sa fille, nommée Sarra, qui estoit aussi une insigne prophétesse, quoyqu'elle n'eût que dix-huit ans, souffloit comme une furie et crioit : « Tartara ! » de toute sa force. Il y eut un de ces mutins qui tira un coup de pistolet à bout touchant sur monsieur Heyraud, commissaire des trou-

pes, dont heureusement il ne fut point blessé; les autres se défendirent quelque temps comme des enragez; mais enfin la troupe folle ayant esté vigoureusement attaquée fut mise en fuite. Ce ridicule saint Paul, écumant de rage, fut tué avec dix ou douze de ses disciples; la prophétesse fut blessée, prise et conduite à Privas, où elle soutint pendant trois jours qu'elle avait receu le Saint-Esprit. Son âge, son sexe et son imbécillité firent qu'on eut pitié d'elle : on la fit traiter, et, après qu'elle eut mangé et dormy suffisamment, elle reconnut son illusion, avoua que son père l'avoit séduite, et fut guérie de sa blessure et de sa folie.

Après cette action on n'entendit plus parler d'attroupemens ni de révoltes; les peuples retournèrent avec confiance dans leurs maisons, et les paroisses qui avoient esté infectées du fanatisme vinrent en foule se jetter aux pieds de ceux qui avoient appaisé ces désordres, demandant grace et criant « Miséricorde, » mais tout autrement qu'elles avoient cy-devant fait.

Monsieur le comte de Broglie et monsieur de Basville ne se contentèrent pas d'avoir calmé ces mouvemens, ils prirent de justes mesures pour les empescher à l'avenir, en établissant une levée de milices catholiques dans chaque paroisse, suivant les forces de chacune, dont monsieur le marquis de Vogué, monsieur le marquis de la Tourrete, monsieur le marquis de Chambonas et monsieur de Bavas furent éleus colonels, pour ne marcher que dans le besoin, mais au premier ordre, afin de pouvoir accabler en un moment les factieux, en cas qu'il reprît envie aux mal intentionnez d'exciter de nouveaux troubles. Ils se retirèrent ensuite, et, parce qu'il restoit encore dans les Sévennes quelques étincelles de l'embrasement qu'ils venoient d'é-

teindre, ils y passèrent, afin de ne rien laisser à faire après eux de ce qui estoit nécessaire pour le bien de la province et le service du Roy.

Monsieur de Viviers, qui attendoit avec impatience que ces agitations fussent calmées pour aller cultiver les semences de la vraye foy qu'il avoit jettées dans ce païs, n'y vit pas plus tost l'orage finy qu'il recommença ses travaux apostoliques, et, représentant de lieu en lieu à ces pauvres peuples la folie et la fureur de ceux de leur secte qui leur avoient causé tous les maux qu'ils avoient soufferts, pour les avoir voulu retenir dans le schisme et débaucher du service du Roy par des moyens impies et sacriléges, se servit de leur révolte passée pour les rendre meilleurs sujets et plus zélez catholiques.

Cependant une chose restoit à faire; le chef des fanatiques du Vivarez, le fameux Gabriel Astier, qui avoit esté l'auteur de tous ces désordres, estoit encore impuny; il n'avoit esté trouvé ni parmy les morts, ni parmy les prisonniers. On avoit envoyé inutilement son portrait de tous costez; enfin, on l'avoit fait chercher en vain avec toute l'exactitude possible, lorsque la Providence, qui ne voulut pas permettre que ce séducteur se dérobât au supplice qu'il avoit mérité, le livra entre les mains de ses juges dans le temps qu'ils y songeoient le moins.

Un jour qu'on faisoit à Montpellier la revue du régiment de Sceau, quelqu'un crut l'avoir reconnu. On n'osa d'abord s'asseurer que ce fût luy : il le nia fortement; la ressemblance pouvoit faire équivoquer, et la métamorphose d'un prophète en soldat estoit une chose qu'on avoit de la peine à s'imaginer. Après pourtant qu'on l'eut tiré des rangs, mis en prison et examiné, on vit qu'on ne se trompoit point, et il fut forcé luy-

mesme de l'avouer. On le conduisit à Bays, où monsieur de Basville alla luy faire son procès, et le second du mois d'avril il fut traîné au gibet dans le mesme lieu où il avoit commencé de soulever les peuples, qui eurent la satisfaction de voir faire un exemple de celuy qui avoit esté la cause de leurs malheurs passez.

Ainsi finit le fanatisme du Vivarez. Jamais révolte ne fut plus prompte, plus violente, plus dangereuse, et ne fut appaisée avec plus de diligence, de sagesse et d'activité : dans moins de quinze jours plus de vingt mille personnes s'estoient soulevées ; dans moins de huit tout fut tranquille et hors d'état de pouvoir remuer à l'avenir.

Dans le mesme temps qu'on purgeoit ces deux provinces des fanatiques séditieux, nos armées, victorieuses sur nos frontières et sur la mer, faisoient perdre aux protestans toutes les espérances que leurs faux prophètes leur avoient données; en sorte que dans cette mesme année 1690, où ils s'attendoient à voir commencer la ruine du papisme et le rétablissement de leur secte par les victoires de la ligue, ils virent au contraire la France partout triomphante, et eurent la confusion de voir périr tout à la fois leurs prophètes et leurs prophéties.

Des coups si accablans et si peu attendus rompirent toutes les mesures des calvinistes mécontens, qui avoient entrepris de mettre le feu dans le cœur du royaume par les séductions de leurs enthousiastes.

Ce fut surtout une désolation pour l'Oracle de Rotterdam : il avoit prédit en 1688 une délivrance prochaine; il avoit dit en termes exprès « que cela tomberoit justement sur l'an 1690 ; » il s'estoit mis en colère contre tous ceux qui vouloient luy donner un plus long

terme; il avoit inspiré aux peuples le dessein de se la procurer eux-mesmes; il avoit eu pour successeurs en prophétie tous les fanatiques du Dauphiné et du Vivarez; il les avoit soutenus contre tous les honnestes gens de son party; enfin, il avoit voulu risquer de passer pour fol en 1685 dans la veue d'estre reconnu prophète en 1690. Cependant, quelle mortification, quel crève-cœur de voir arriver après cela tout le contraire de ce qu'il avoit prédit! Il est vray qu'à cet égard on ne peut contester qu'il n'ait esté véritablement prophète. « En cas que je me sois trompé, disoit-il, le temps me prépare une assez grande mortification. » Voilà la seule de ses prédictions qui ait esté accomplie, et je ne voy que cet endroit par où l'on puisse appeller son livre l'Accomplissement des prophéties.

Je dois dire icy, pour finir cette histoire, que, depuis que les événemens ont fait voir à toute la terre la fausseté de ses prédictions et confondu les projets des fanatiques, le métier de prophète a esté si fort décrié dans le party qu'il ne s'est plus trouvé personne qui l'ait voulu exercer; je ne croy pas mesme qu'il y ait de gens assez fous pour attendre encore cette prochaine délivrance qui leur avoit esté tant promise. L'année 1691 et celle que nous avons commencée ne leur ont pas esté plus heureuses que les précédentes; l'avenir est en la main de Dieu, mais nous avons lieu d'espérer qu'il continuera à protéger la justice de nostre cause jusqu'à ce qu'il lui plaise de nous donner une heureuse paix, qui doit estre l'objet des vœux et des prières de tout le monde.

LETTRES DE FLÉCHIER.

AVERTISSEMENT.

C'est sous la responsabilité, non seulement d'un grand nom, mais d'un noble et magnifique caractère, que nous livrons aujourd'hui à une nouvelle publicité les Mémoires relatifs aux Cévennes contenus dans la suite des lettres qu'on va parcourir. Si, au milieu de tous ces événements à jamais déplorables, il peut y avoir quelque gloire ou quelque justice à revendiquer pour quelqu'un, ce doit être sans aucun doute pour l'auteur de ces Lettres. Esprit Fléchier, à travers toutes les misères, tous les désastres dont il a été parlé dans les pièces précédentes, est la grande et paisible image qu'on aime à contempler, dominant dans toute la majesté chrétienne l'ensemble des faits, dont elle adoucit par son noble éclat les trop sombres couleurs. Sur ce point, catholiques et protestants sont d'accord aujourd'hui; mais ce qui est plus étonnant, c'est qu'ils l'étaient déjà dès les années 1703 et 1704, c'est-à-dire au temps où les Camisards et les Enfants de la Croix, au nom de leurs principes opposés, s'abandonnaient à de terribles et trop semblables excès. Tous connaissent dans Fléchier le noble et élégant orateur; mais peu ont une idée juste de l'homme pratique, du prélat français, retrouvant au besoin dans son cœur et dans les vieux principes chrétiens, tels que le catholicisme les a conservés, toute la force, toute la charité, toute la majesté de l'apôtre primitif; à peine l'a-t-on entrevu. Pour avoir l'idée du talent de Fléchier il suffit de lire et relire, il est vrai, son chef-d'œuvre, l'Oraison funèbre de Turenne; mais pour avoir son âme il faut chercher dans ses lettres pastorales et dans ses lettres particulières. Si même on veut compléter cette étude de l'homme, et en même temps se convaincre de la haute influence que le prin-

cipe vraiment chrétien et catholique a dû exercer par lui sur les populations exaltées du midi de la France lors des troubles des Cévennes, si l'on veut apprécier ce que la France, divisée, menacée de toutes parts, et ce que Louis XIV, Roi, ont dû à Fléchier, évêque, il est nécessaire que l'historien ait recours aux touchantes instructions que l'évêque de Nîmes donnait alors à ses diocésains, dont il était devenu, en ce temps malheureux, le véritable guide, la véritable providence. Ce fut en 1687 que Fléchier, d'après les vives instances de Louis XIV, accepta la direction du diocèse de Nîmes; il échangeait avec regret, contre ce siége épiscopal, celui de Lavaur, où déjà depuis deux ans il avait fait un bien immense. Mais, à Nîmes, la tâche était plus rude en raison de l'agitation des esprits et de la puissance des calvinistes; cette raison, que Louis XIV ne manqua pas de faire valoir sur l'esprit de Fléchier, dut emporter la détermination de celui-ci. Le choix de Louis XIV, pour le siége important de Nîmes, venant à s'arrêter sur l'homme qui nous occupe, dont la morale pleine d'indulgence et le caractère tolérant s'étaient déjà bien fait connaître, est un acte vraiment politique et qui mérite d'être pesé; car il doit se rattacher nécessairement à tout le système politique que Louis XIV essaya d'abord à l'égard des protestants et en caractériser particulièrement l'esprit.

LETTRES DE FLÉCHIER.

Lettre de civilité et de félicitation à monseigneur l'évêque de Mende.

Agréez, Monseigneur, que je me console de votre absence des Etats par le plaisir de vous souhaiter une santé parfaite et un repos convenable à la bonté de votre cœur et à la tranquillité de votre esprit. Nous sommes exposés aux mêmes dangers et aux mêmes troubles, et Dieu, pour nous punir, nous fait voir également, à vous et à moi, les misères de nos peuples. Ce qui m'a singulièrement affligé, c'est d'avoir vu les chemins fermés dans le temps où je m'étois destiné à vous

aller rendre une visite dont je goûtois toutes les douceurs par avance. Je vous félicite de la promotion de monsieur l'abbé de la Roche-Aymont à l'épiscopat ; outre sa piété, sa sagesse, sa charité, qui semblent lui être naturelles, il a eu vos exemples devant ses yeux, et il a par conséquent appris de vous les vertus épiscopales, et le diocèse du Puy sera sur ce pied-là bien gouverné. Nous sommes ici accablés d'affaires, les unes plus tristes et plus fâcheuses que les autres. Nos malheurs ne finissent point, et il en renaît tous les jours de nouveaux. Que ne puis-je aller mêler mes peines et mes chagrins avec les vôtres et gémir avec vous devant Dieu, et vous assurer en même temps que personne ne vous honore plus tendrement et ne peut être avec un plus sincère respect, Monseigneur, votre très humble, etc.

A Montpellier, le 9 janvier 1704.

Lettre de civilité à madame la présidente de Marbœuf.

Il n'y a personne, Madame, de qui je reçoive les souhaits avec plus de plaisir et pour qui j'en fasse plus volontiers que pour vous, soit dans le commencement, soit dans le cours des années ; il me semble que le ciel doit vous écouter et que ceux dont vous désirez le bonheur ne peuvent manquer d'être heureux. Je sens bien aussi que personne ne s'intéresse plus que moi à ce que vous souhaitez le plus, je veux dire votre salut et votre repos, et que nous avons sujet de nous réjouir des graces que Dieu vous a faites et d'espérer qu'il vous fera celles

dont vous pouvez avoir besoin. Nous sommes encore dans la désolation où les fanatiques nous ont réduits; ils ne sont pas moins révoltés qu'auparavant, mais ils tuent moins, soit parce qu'il ne leur reste pas de monde à égorger à la campagne, les catholiques ayant été ou tous égorgés ou tous réfugiés dans les villes, soit parce qu'ils attendent des secours de Savoye, ou qu'ils veulent prendre les subsides, et non pas la religion, pour prétexte de leur révolte. Quoi qu'il en soit, nous sommes toujours comme bloqués dans nos villes, sans oser en sortir. Dieu veuille finir ces maux et nous laisser enfin la liberté de vous aller revoir à Paris! Ce sera une grande consolation pour moi, si cela arrive. Nos Etats sont encore assemblés jusques à la fin du mois. Nous sommes ici un peu plus tranquilles qu'en Bretagne, et quoique nous donnions peut-être un peu plus d'argent, nous le donnons dans ces païs plus chauds d'un plus grand sang-froid que dans les vôtres. Je vous prie de continuer à nous honorer de votre amitié, à nous aider de vos prières, et à me croire le plus parfaitement du monde, Madame, votre très humble, etc.

A Montpellier, le 10 janvier 1704.

Lettre de civilité à monseigneur l'évêque de Carpentras.

Monseigneur,

La persécution que l'Eglise souffre depuis près de deux ans en ces quartiers m'a engagé à faire, le carême passé, une lettre pastorale à tous les fidèles de mon dio-

cèse, pour les consoler dans leurs malheurs et pour leur apprendre à les supporter avec patience (1). Comme les hérétiques rebelles et meurtriers s'en prennent principalement à notre sainte religion, dont ils ont aboli les exercices autant qu'ils ont pu, et qu'ils ont dispersé les troupeaux et les pasteurs qui se sont sauvés de leurs barbares exécutions, j'ai cru que je devois rassembler en des lieux de sûreté, et surtout auprès de moi, les prêtres qui avoient été contraints d'abandonner leurs paroisses, pour les fortifier, les assister, les instruire, et leur prescrire des règles de résidence et de conduite dans les fâcheuses conjonctures où nous sommes. Quoiqu'honoré de l'épiscopat, Monseigneur, je n'oublie pas que j'ai l'honneur d'être votre diocésain de naissance, et que je dois, dans les occasions, vous rendre compte de mon ministère et de ma doctrine, et vous assurer qu'on ne peut être avec un plus sincère et plus respectueux attachement que je le suis, Monseigneur, votre très humble, etc.

A Nîmes, le 18 février 1704.

Lettre de civilité, et sur les malheurs du temps, à monsieur de Montremi, lieutenant-colonel du régiment de dragons de Languedoc.

L'éloignement, Monsieur, ne vous fait pas oublier

(1) On trouvera à la fin de notre volume cette lettre pastorale, qui fut le véritable signal de la réaction efficace de la population ca-

vos amis; je vois par vos lettres que vous êtes tranquillement chez vous, que vous y êtes occupé de vos affaires, et que vous ne pensez peut-être pas à venir nous aider dans les nôtres, qui empirent tous les jours, sans aucune espérance qu'elles finissent. Nos peuples sont dans des alarmes continuelles : tous les catholiques sont égorgés, notre campagne est tout en feu, et je demeure ici pour être le consolateur des veuves et des familles affligées. Encore si j'avois la consolation de pouvoir raisonner et passer quelques momens avec vous ! Mais tout ce que je puis espérer, c'est que vous me conserverez toujours l'honneur de votre souvenir, et que vous me croirez aussi parfaitement que je le suis, Monsieur, votre très humble, etc.

A Nîmes, le 26 février 1704.

Lettre de civilité, et sur les maux de la religion et les malheurs des peuples, à madame la marquise de Senecterre.

Que vous êtes heureuse, Madame, de vous être tirée de l'ennui et de la sujétion du couvent! d'avoir trouvé une retraite aisée et libre, d'être logée commodément, et, ce que j'estime par-dessus tout, près de madame de Guénégaud! Quelle douceur pour vous et pour elle de mener ensemble une vie pieuse et tran-

tholique du Languedoc contre le régime de terreur que les Camisards faisaient peser sur toute la province.

quille, de prier le Seigneur que vous avez à vôtre porte, de parler quelquefois du monde, dont les nouvelles vont jusqu'à vous, d'avoir le plaisir de vous trouver sans avoir la peine de vous chercher, et d'être enfin ce qu'on appelloit autrefois des amies de toutes les heures ! Jouissez longtemps l'une et l'autre d'un repos que le ciel vous donne et que vous avez mérité, et faites-moi la grace de souhaiter, ou qu'il m'en arrive un pareil, ou que je puisse aller prendre part au vôtre.

Vous avez raison de me plaindre dans la triste situation où je me trouve ici depuis près de deux ans, voyant les nouveaux convertis de mon diocèse, qui, comme vous sçavez, sont en grand nombre dans la ville et dans la campagne, que j'avois instruits, servis, assistés, traités avec beaucoup de douceur et de charité depuis leur conversion, presque tous entièrement pervertis, et devenus tout d'un coup ennemis de Dieu, du Roi, des catholiques, et surtout des prêtres. L'exercice de notre religion est presque entièrement aboli dans trois ou quatre diocèses; plus de quatre mille catholiques ont été égorgés à la campagne, quatre-vingts prêtres massacrés, près de deux cents églises brûlées. Voilà l'état de l'affaire en général.

Pour nous, nous sommes dans une ville où nous n'avons point de repos ni de plaisir, non pas même de consolation : quand les catholiques sont les plus forts, les autres craignent d'être égorgés; quand les fanatiques sont en grand nombre près d'ici, les catholiques craignent à leur tour. Il faut que je console et que je rassure, tantôt les uns, tantôt les autres. Nous sommes ici comme bloqués, et l'on ne peut sortir de la ville cinquante pas sans crainte et sans danger d'être tué; il n'est pas permis de se promener, ni de prendre l'air.

J'ai vu de mes fenêtres brûler toutes nos maisons de campagne impunément. Il ne se passe presque pas de jour que je n'apprenne à mon réveil quelque malheur arrivé la nuit. Ma chambre est souvent pleine de gens qu'on a ruinés, de pauvres femmes dont on vient de tuer les maris, de curés fugitifs qui viennent représenter les misères de leurs paroissiens. Tout fait horreur, tout fait pitié. Je suis père, je suis pasteur ; je dois soulager les uns, adoucir les autres, les aider et secourir tous. On a défait une grande troupe de ces rebelles, et l'on croit que tout est fini ; on se trompe : les esprits sont si gâtés que leurs pertes ne font que les irriter. C'est là mon état et mes occupations. Donnez-moi quelquefois de vos nouvelles et de celles de notre fidèle et vertueuse amie ; vous me devez cette consolation. Je grossis mon paquet de deux lettres pastorales qui vous feront mieux connoître nos malheurs, et je vous prie de croire qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, Madame, votre très humble, etc.

A Nîmes, le 27 avril 1704.

Lettre de consolation et d'instruction à la sœur Angélique du Saint-Esprit de Camaret, religieuse de l'ordre de Sainte-Claire de Béziers.

J'ai reçu votre lettre avec plaisir, ma chère sœur, parce qu'elle me donne de vos nouvelles, mais en même temps avec chagrin, parce qu'elle m'apprend

que vous êtes incommodée. Je ne doute pas que l'austérité de votre règle et le changement de vie, auquel on est longtemps à s'accoutumer, n'ayent fort éprouvé et affoibli votre tempérament; mais le même courage qui vous a fait entreprendre cette profession de retraite et de pénitence vous en fera supporter les difficultés. Il faut porter sa croix, si l'on ne peut avec joie, du moins avec patience, Les maladies sont des afflictions touchantes, parce qu'elles mortifient le corps et l'esprit, et rendent une religieuse incapable de faire tout le bien qu'elle voudroit et qu'elle seroit obligée de faire, selon son état; mais cet état de souffrance, quand on en fait un saint usage, par un esprit de conformité et d'union avec Jésus-Christ souffrant et crucifié, tient lieu de tous les autres devoirs de religion. Je suis persuadé que la charité et l'affection que votre mère abbesse et toute la communauté ont pour vous vous sont d'une grande consolation et d'un grand secours. J'attribue à leurs bonnes prières le repos dont nous espérons jouir par la soumission où se sont mis les fanatiques, implorant la clémence du Roi, et s'offrant à le servir ou à sortir du royaume. Louez-en le Seigneur, continuez-moi vos prières, demandez pour moi celles de vos chères sœurs, et croyez-moi, avec toute l'affection possible, ma chère sœur, etc.

Nîmes, le 18 mai 1704.

Lettre de civilité, sur les malheurs publics de la religion et de l'Etat, à monsieur de Valincourt, de l'Académie Françoise, secrétaire général de la marine, étant à la rade de Toulon.

Vous avez bien jugé, Monsieur, que, dans le temps malheureux où nous sommes, nous avons besoin de quelque consolation, et qu'il ne m'en pouvoit arriver de plus agréable que celle de recevoir des marques de votre souvenir, et de voir comme renaître une ancienne amitié que la distance des lieux, le nombre des années et la diversité des emplois ne peuvent éteindre, mais rendre un peu languissante. Nous sommes toujours ici dans une situation très fâcheuse, et votre mer n'est pas plus orageuse que notre terre. Nous avions vû luire sur nous un rayon d'espérance et de paix; mais quel fond peut-on faire sur des scélérats qui sont accoutumés au crime, et qui n'ont d'autre règle de leurs actions qu'une imagination déréglée et des fantaisies qu'ils prennent pour inspiration? Tout ce qui diminue un peu nos malheurs, c'est qu'un des chefs est sorti du pays avec une partie de sa troupe, et que les meurtres et les incendies ont cessé depuis quelque temps. Que je serois heureux si j'étois dans un état assez tranquille pour aller faire un peu ma cour à monsieur l'amiral, et vous assurer aussi que personne n'est plus parfaitement que je le suis, Monsieur, votre très humble, etc.

Je vous envoie par l'occasion deux lettres pastorales.

Toute lecture est bonne à des gens de loisir dans un

vaisseau; c'est un renouvellement d'alliance académique.

A Nîmes, le 28 juin 1704.

Lettre de compliment, de félicitation et de nouvelles, sur les affaires publiques, à monsieur le marquis de Canillac, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment de Rouërgue.

J'ai eu, Monsieur, un sensible plaisir de recevoir de vos nouvelles et d'apprendre que les fatigues d'un siége où vous aviez eu beaucoup de part n'ont pas altéré votre santé. Il ne vous reste plus, ce semble, après la conquête de Suze, qu'à faire quelque dégât dans le pays et à réprimer l'insolence de vos Barbets, qui ne valent guère mieux que nos Camisarts. On a usé tous les moyens de douceur et de négociation pour ramener ces derniers; mais c'est une race devenue si féroce que rien n'est capable de les adoucir.

Nous sommes retombez dans les craintes d'une descente; quelques frégates ont paru, et nos généraux sont allez à Cette et à Ayguemortes comme les autres. Cependant la moisson se fait tranquillement; on a enlevé grand nombre de Sévenots moissonneurs. Ces scélérats ne tuent plus; ils prennent des chevaux partout, et je ne sçais à quel dessein; ils font un corps de cavalerie, mauvaise à la vérité, mais incommode par ses courses. Ils déclarent que, si l'on fait mourir quelqu'un de leurs frères, ils reprendront le glaive

et tueront plus que jamais. Voilà, Monsieur, un état bien triste, et le conseil que vous me donnez d'aller passer à Paris l'hiver prochain est bien raisonnable. Il faut attendre les évènemens de cette campagne. L'Espagne, l'Italie, le Piémont jusqu'ici vont bien. La naissance du duc de Bretagne est un grand bonheur pour le Roi et pour le royaume. Il se forme du côté de l'Allemagne de gros nuages : Dieu veuille qu'on les dissipe ! Ce seroit un grand plaisir pour moi de me trouver à Paris avec vous et de pouvoir vous y assurer qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, Monsieur, votre très humble, etc.

A Nîmes, le 4 juillet 1706.

Lettre de compliment à monsieur de Villalba, vicaire général de monseigneur l'archevêque de Saragosse.

Monsieur,

Un petit voyage que j'ai été obligé de faire a été la cause du retardement de mes lettres en réponse de vos dernières. Vous ne pouviez me faire un plus grand plaisir que de me faire part de l'admirable exhortation de Son Excellence à tous les curés confesseurs de son diocèse sur la conduite qu'ils doivent tenir à l'égard des malades de leurs paroisses. On voit dans cette ordonnance sa sagesse, sa piété, son zèle, et toutes ses qualités apostoliques, briller à l'envie l'une de l'autre. Il n'y a rien de si utile, de si important, de si nécessaire, que d'apprendre aux chrétiens de ce temps à bien mou-

rir et de leur former des conducteurs fidèles pour les mener de cette vie passagère à celle qui est immortelle. Heureux sont les peuples qui sont aussi bien gouvernés que les vôtres! heureux les prêtres qui reçoivent la science et l'esprit de la loi d'un pontife aussi vigilant et aussi éclairé que celui que nous honorons également, vous et moi!

J'ai lu aussi comme un très agréable divertissement les vers que vous m'avez fait la grace de m'envoyer; il y a de l'esprit, du feu, de l'imagination; la plaisanterie y est poussée d'un bout à l'autre; le sel n'y est pas épargné; nos adversaires y sont traités satiriquement, comme ils le méritent. Cette indignation, qui paroît partout sur le papier, vient de la fidélité qui est dans les cœurs.

La guerre va recommencer chez vous; nous apprenons que monsieur de Talard a joint monsieur de Bavière. Monsieur de Savoye est découragé depuis la prise de Verceil. Nos fanatiques sont un peu déconcertés: Cavalier, un de leurs chefs, s'est rendu; Roland, qui n'avoit pas voulu se soumettre, vient d'être tué (1),

(1) Cavalier avait consenti, nous avons dit à quelles conditions, à abandonner la cause dont il avait été le plus redoutable défenseur. Après avoir signé le traité que le maréchal de Villars lui fit, au nom du Roi, présenter par Lalande, maréchal-de-camp, il quitta la province, suivi de deux cents hommes, l'élite de ses anciens compagnons. Après cet échec numériquement faible, le parti fut cependant vaincu, car la défiance s'empara de tous les cœurs. En vain Roland, que nulle séduction n'avait pu ébranler, voulut-il rallier autour de lui les débris encore imposants de la révolte, les plus fermes et les plus exaltés consentirent seuls à adopter sa direction. Ne trouvant plus d'appui véritable dans les timides efforts de ses partisans découragés, traqué de montagne en montagne par les soldats

et nous espérons voir la fin et le soulagement de nos malheurs. Je vous prie de me conserver toujours l'honneur de votre amitié, et de me croire avec tout l'attachement et l'affection possibles, Monsieur, votre très humble, etc.

A Nîmes, le 18 août 1704.

Lettre de civilité et de nouvelles à monsieur le comte de Calvisson, étant à Paris.

Comment passez-vous, Monsieur, ces grandes chaleurs ? Il tombe quelquefois dans vos climats quelque pluie qui les tempère ; ici le ciel est d'airain, et rien n'est si sec que les jours et les nuits de ce pays. Nous sommes dans l'attente des événemens d'Allemagne ; nous apprenons que monsieur de Talard a joint. Voilà bien des troupes qui se battront peut-être, mais qui mangent nécessairement. Dieu veuille inspirer à monsieur de Bavière le don de persévérance !

Pour nos affaires, je ne puis rien vous en dire de positif. Nos fanatiques sont un peu embarrassés : Cavalier est soumis et loin d'ici ; Roland vient d'être surpris et tué. Ces honnêtes gens sont après à élire un chef qui soit digne d'eux ; on va les poursuivre et troubler leurs assemblées. La flotte ennemie a repassé le

de Villars, il tomba bientôt dans les mains de ses ennemis et mourut avec courage pour ses convictions. Roland s'intitulait fièrement le comte Roland, et apposait sur toutes ses lettres son scel féodal.

détroit ; les secours ne sont plus en état de leur venir par mer ni par terre. Après tant de douceur inutile, on a recommencé quelques exécutions. Les peuples sont méchans, mais ils s'ennuient quelquefois de l'être. Nous verrons ce que feront les troupes fanatiques sous leur nouveau maître. Les États présenteront bientôt le cahier ; nous sommes ici en grande compagnie. Je vous souhaite, aussi bien qu'à madame la comtesse, que j'honore toujours également, beaucoup de santé et de fraîcheur, et je suis avec un parfait attachement, Monsieur, votre très humble, etc.

A Nîmes, le 19 août 1704.

Lettre de civilité et sur les malheurs publics à monsieur le comte de Calvisson.

Nous voici, Monsieur, aux Etats, où nous serions avec plus de plaisir si vous eussiez exécuté le dessein que vous aviez pris d'y venir. L'ouverture s'est faite le 4 ; belles harangues, bonnes tables, grande compagnie, grand nombre d'évêques. Nous venons de donner au Roi ce qu'on nous a demandé de sa part, trois millions de don gratuit et deux millions de capitation. C'est peu pour les besoins de l'Etat ; c'est beaucoup, et, si je l'ose dire, trop pour la misère de la province. Nous espérons que Sa Majesté aura égard à son tour à nos besoins et nous fera quelque remise.

Je n'ai jamais eu le courage de vous écrire que nos

malheurs étoient finis. Je sentois bien le petit repos dont nous jouissions, mais je prévoyois qu'il ne seroit pas de longue durée. Nos maux étoient soulagés, mais je ne les ai pas cru guéris. Catinat (1), un des plus grands meurtriers du pays, qu'on avoit conduit à Genève, est rentré dans la Vaunage avec plusieurs satellites aussi scélérats que lui; on croit que Cavalier en fera bientôt autant. Il écrit qu'il est prêt à partir; il vient avec quelque secours et des instructions de Savoie. Les peuples sont aussi fous qu'ils l'étoient, et il est à craindre que nous ne voyions renouveler la rébellion sous des formes peut-être nouvelles, qui ne seront pas moins dangereuses. Dieu veuille détourner l'orage et ôter la force au poison piémontais dont ces esprits sont infectés! Il n'est pas encore temps de publier tout cela. Mille complimens à madame la comtesse; on ne peut être avec un plus parfait attachement que je le suis à l'un et à l'autre, Monsieur, votre très humble, etc.

A Montpellier, le 12 décembre 1704.

Lettre de félicitation à monseigneur l'archevêque de Saragosse, nommé à la vice-royauté et au gouvernement général d'Aragon.

Monseigneur,

Nous avons appris avec un plaisir extrême que Sa Majesté Catholique avoit nommé Votre Excellence à la

(1) Nom de guerre de l'un des chefs des fanatiques.

vice-royauté et au gouvernement général d'Aragon. Ce choix fait plus d'honneur à son discernement qu'il n'en fait à votre mérite. Vous devez, Monseigneur, à votre vertu les récompenses qu'on lui donne, et vous tirerez plutôt votre gloire des grandes qualités que vous possédez que des grandes charges que vous aurez exercées. Il est pourtant juste, Monseigneur, que les personnes comme vous, à qui Dieu a communiqué plus abondamment ses dons de sagesse et d'intelligence, les répandent sur les autres; leur autorité vient de la supériorité de leur esprit, et ce qui les fait respecter des peuples leur donne le droit de les gouverner. Votre Excellence a reçu du ciel le double esprit de piété et de prudence pour le bien de l'Eglise et de l'Etat, pour la sanctification d'un diocèse et pour le bon ordre d'un royaume. Je prierai le Seigneur, dont nous implorerons avec ardeur les miséricordes dans ces jours consacrés à la naissance de Jésus-Christ notre Rédempteur, qu'il vous comble, Monseigneur, de ses bénédictions et de ses graces, et qu'il forme des cœurs dociles à vos instructions épiscopales et politiques dans tout le pays où vous commandez pour Dieu et pour le Roi si utilement.

Nous sommes assemblés en cette ville, pour y tenir les Etats de la province, vingt-deux évêques, autant de barons et grand nombre de députés des villes. Nous avons accordé cinq millions au Roi pour lui aider à soutenir le poids de la guerre... On fait de grands préparatifs pour la campagne prochaine. M. de Vendôme presse le siége de Verruë, qui est sur ses fins, et le duc de Savoie sera dépouillé d'une partie de ses Etats et peut-être de tout. Nous espérons que monsieur de Pointis battra la flotte des ennemis, et que monsieur de Villadarias les chassera de Gibraltar.

Je prie le ciel de renouveler toutes ses graces à Votre Excellence dans le temps de la nouvelle année qui approche, et de conserver une vie aussi précieuse et aussi utile que la sienne. Personne ne fait pour cela des vœux plus ardens, et n'est avec plus de vénération que je le suis, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble, etc.

A Montpellier, le 20 décembre 1704.

Lettre de civilité pour le commencement de l'année, et de nouvelles sur les affaires publiques, à monseigneur l'évêque de Fréjus.

Après vous avoir rendu, Monseigneur, vœux pour vœux, souhaits pour souhaits, à ce renouvellement d'année, agréez que je vous témoigne la joie que nous avons d'être tranquilles et le chagrin où nous sommes de voir partir monsieur le maréchal de Villars; il a pour lui la satisfaction de laisser la province tranquille. On ne tue plus, on ne voit plus de gens armés; on voyage sans danger et sans escorte, et, quoiqu'on ne puisse répondre de l'avenir dans un pays aussi variable que celui-ci, on peut espérer présentement que nous jouirons de ce repos comme vous nous le souhaitez. Les gens de la campagne commencent à ouvrir les yeux, et paroissent résolus de manger leur pain et de dormir à leur aise dans leurs maisons; les rebelles mêmes sont las de mener une vie si difficile et si dangereuse, et se rendent à tous momens. Nous avons vu

paroître ici tous leurs prédicateurs et leurs prophètes, plus gueux et plus fous les uns que les autres, qui sont allés heureusement porter dans les pays étrangers leurs extravagances et leurs misères. Ainsi monsieur le maréchal de Villars a sujet d'être satisfait d'avoir sauvé la vie à une infinité de gens de bien, et d'avoir même épargné le sang de tant de rebelles. Les Etats lui ont fait un présent de douze mille livres, et à madame la maréchale un de huit mille, avec tous les éloges qu'ils ont mérités; car ils ont gagné le cœur de tout le monde. Je me suis persuadé, Monseigneur, que cela vous fera plaisir. Nous aurions bien désiré qu'il eût commandé l'armée sur la Moselle, où il auroit pu briller davantage; mais qui sçait ce qu'il faut désirer dans l'état où sont nos affaires? Vous allez à Paris; j'irois bien volontiers aussi, mais je crains et je ne doute presque pas que le troupeau n'ait encore besoin d'un pasteur. En quelque endroit que je sois, je suis avec un attachement et un respect très sincères, Monseigneur, votre très humble, etc.

A Montpellier, le 8 janvier 1705.

Lettre de civilité et de nouvelles sur les affaires publiques à Son Excellence monseigneur l'archevêque de Saragosse, vice-roi et gouverneur général d'Aragon.

Monseigneur,

Les grandes affaires que nous avons eues en ce pays-ci et celles qui occupent sans doute Votre Excellence

en Aragon m'ont fait passer un assez long intervalle de temps sans lui renouveler mes profonds respects et mes sincères obéissances. Lorsque nous pensions avoir éteint le feu de la rébellion des fanatiques et que nous croyions être en repos, des émissaires d'Angleterre et de Savoie sont venus rallumer le flambeau fatal, ont fait rentrer dans le royaume ceux que la crainte des supplices ou les ordres du Roi en avoient fait sortir, et ont formé des desseins cruels qui auroient désolé cette province et les personnes qui la gouvernent. Dieu, par une protection particulière, fit découvir la conspiration dans le temps qu'elle alloit éclater ; tous les chefs furent arrêtés, convaincus, punis, et nous jouissons présentement d'une assez grande tranquillité. Nous apprenons avec douleur les conspirations qui se forment aussi par les factions de quelques grands, qui, suivant les conseils et les projets de l'Amirante, méditent des choses vaines contre le Seigneur et contre son Christ. Nous sommes trop touchés de la gloire de votre nation et de la réputation de fidélité qu'elle s'est acquise, Monseigneur, pour que la noblesse et les peuples d'Espagne aient quelque part à ces mouvemens de rébellion. Votre Excellence a été heureusement choisie pour contenir le royaume d'Aragon dans les loix de l'obéissance, dont elle lui donne les règles et les exemples. Je prie le Seigneur qu'il répande ses bénédictions de douceur et de paix sur tant de nations inquiètes qui s'élèvent contre les autres et contre elles-mêmes. Cependant, Monseigneur, la campagne n'a pas mal commencé : les grands desseins de milord Marleboroug ont échoué ; monsieur le maréchal de Villars a forcé les lignes de Vesseimbourg ; monsieur le duc de Vendôme va au devant du prince Eugène pour le combattre. Le siége de

Chivan se continue, et bientôt celui de Turin. L'armée de Flandres est aussi forte que celle des ennemis. Les mécontens de Hongrie sont en quartier de rafraîchissement et se fortifient tous les jours, et j'espère que les ennemis de nos Rois n'auront pas sujet de se réjouir. Vos prières, Monseigneur, vos conseils sont d'un grand secours. Je vous souhaite, pour l'honneur de l'Eglise et pour le bonheur des peuples que vous gouvernez, une parfaite santé, et suis avec une profonde vénération, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble, etc.

A Nîmes, le 15 juillet 1705.

Lettre de compliment et de piété à madame la présidente de Marbeuf.

Les affaires que nous donnent les Etats de notre province, Madame, qui ne sont pas moins chargés ni moins embarrassés que les vôtres, m'ont empêché jusqu'ici, non pas de vous souhaiter d'heureuses années, car les désirs n'ont pas de loisir et partent du cœur au milieu des occupations, mais de vous écrire que personne ne s'intéresse plus que moi à la douceur et au repos de votre vie. Je sçais bien que vous y travaillez toujours également et que toutes vos années se ressemblent sur ce sujet; mais il y a toujours aussi quelque chose à renouveler en nous au commencement de chaque année, et il seroit fâcheux de ne point croître en sagesse à mesure que nous croissons en âge, et de ne

pas mettre à profit le temps et les graces que Dieu nous donne pour notre avancement spirituel.

Nous sommes presque enfermés ici par le débordement de toutes les rivières; les moindres ruisseaux sont devenus des torrens affreux. Il n'y a presque plus de chemins, et les courriers ou se noyent ou ne marchent plus. Nous apprenons par des bruits confus que les tempêtes et les inondations n'ont pas fait moins de ravage chez vous. Tout cela marque bien que le monde est perverti et que le Seigneur est irrité.

Nous sommes, graces à Dieu, assez tranquilles en ce pays ; quoique les inondations n'y soient pas meilleures, on n'y fait plus de si méchantes actions. Les fanatiques n'ont pas perdu la volonté de nuire, mais on tâche de leur en ôter la commodité. Les guerres de Catalogne leur donnent beaucoup de courage, et cette rébellion voisine leur fournira peut-être les moyens de faire renaître leur fanatisme.

Nos Etats vont finir dans huit ou dix jours et n'auront pas duré plus que les vôtres. Le Roi a grand besoin d'argent; les peuples commencent à n'en pouvoir plus donner... Priez pour nous, et croyez-moi autant qu'on le peut être, Madame, votre très humble, etc.

A Montpellier, le 16 janvier 1706.

Lettre de nouvelles sur les affaires publiques à madame la présidente de Marbeuf.

J'ai déjà eu l'honneur, Madame, de vous mander

que cette flotte si terrible, qui jette la frayeur depuis si longtemps sur nos côtes, suivant toutes les apparences, va secourir les Portugais qui se sont engagés mal à propos en Espagne et qui ont suivi trop légèrement les conseils téméraires des Anglois. Monsieur le duc de Barwick nous mande qu'i croit les tenir, et qu'il espère faire périr cette armée dépourvue et dépaysée. Le bruit court déjà qu'ils ont été rudement battus. Le Roi de Portugal se trouve sans troupes, se plaint, et il faut aller l'assister ou du moins le consoler. Ainsi il vous en aura beaucoup coûté pour vous fortifier, mais vous aurez eu le plaisir de vous être mis en sûreté contre les malheurs qui pourroient vous arriver.

Pour nous, Madame, nous vivons assez doucement ; il s'élève pourtant de petites troupes de nouveaux scélérats qui ont déjà tué deux ou trois prêtres. On veille, on punit. Mais si le duc de Savoye et le prince Eugène faisoient lever le siége de Turin, nous ne serions pas longtemps en paix. Dieu est le maître; il faut l'appaiser par notre soumission et par nos prières.

Je vous renvoie la lettre de monsieur...... que j'avois heureusement gardée, et suis plus que personne, Madame, votre très humble, etc.

A Nîmes, le 8 septembre 1706.

Lettre de compliment à monsieur le maréchal duc de Villars.

Dussé-je, Monsieur, interrompre pour quelques

momens les projets glorieux que vous méditez pour la campagne prochaine, je ne puis m'empêcher de vous témoigner le désir que j'ai qu'on vous les laisse exécuter. La mort du prince de Bade, l'obstination des mécontens de Hongrie, les mouvemens du Roi de Suède et la ligue qui paroît formée contre l'empereur, pourront vous donner lieu de venger les manes d'Hochstet, d'abattre l'orgueilleuse pyramide qu'on y a dressée, d'abolir la honte de notre nation, et de renverser les trophées étrangers dans un pays où vous avez droit de maintenir et de remettre les vôtres. Quoi qu'il en soit, je ne doute pas que, de quelque côté qu'on vous emploie, vous ne soyez un des principaux acteurs ou de la paix ou de la guerre.

Le repos que vous avez procuré à ces quartiers-ci continue toujours; de tant de scélérats qui ont eu l'honneur de vous voir et de vous connoître, il n'en reste plus que trois ou quatre qui traînent leur malheureux sort dans des rochers inaccessibles, jusqu'à ce que le moment de leur supplice soit arrivé.

J'attends que votre destination soit déclarée, et je suis, avec un sincère et respectueux attachement, Monsieur, votre très humble, etc.

A Nîmes, le 11 février 1707 (1).

(1) Dans les lettres de Fléchier postérieures à celles-ci il n'est plus question des Camisards; cependant nous ferons encore parmi ces dernières un choix qui nous conduira jusqu'en avril 1708, et où l'on sera à même de recueillir des renseignements sur les personnages et les événements principaux du temps.

LETTRES DE FLÉCHIER

SUR LES AFFAIRES POLITIQUES.

Lettre de compliment à monsieur le maréchal duc de Villars.

Comme je crois, Monsieur, que le temps de votre départ pour l'ouverture de la campagne approche, et que l'armée que vous devez commander s'assemble insensiblement sur le Rhin, je ne puis m'empêcher de vous souhaiter et de vous augurer même une continuation de gloire et de prospérité militaire (1). Quand

(1) Cet augure ne tarda pas à se réaliser pour le maréchal; grâce

vous auriez en tête le prince Eugène avec ses meilleures troupes, l'Allemagne n'en seroit pas pour cela mieux défendue, et, en quelque pays que le service du Roi vous appelle et que votre valeur et votre fortune vous conduisent, nous n'avons rien à craindre de ce côté-là, quoique nous ayons un peu perdu de notre ancienne habitude de vaincre (1). Il me semble que le Roi de Suède ne nous promet pas tout ce qu'on s'imaginoit qu'il nous faisoit espérer. Je le quitterois volontiers de tous ces grands projets que les politiques lui attribuoient; sa véritable gloire seroit de nous donner la paix : les peuples en ont autant besoin ici qu'ailleurs. Ce qui me le persuade, c'est qu'on n'entend que plainte, qu'on ne voit que misère parmi eux, et qu'actuellement ils prient Dieu, à l'occasion d'un Jubilé, de meil-

à l'habileté qu'il déploya, le grand désastre d'Hochstædt fut réparé en Allemagne, et la victoire, obligée de se réconcilier un instant avec nos troupes en faveur du général, les conduisit jusqu'aux rives du Danube.

(1) Qu'on se rappelle ces lignes de Voltaire, où se trouve décrite la situation critique de la France au commencement de l'année 1717 : « Tous les ennemis de la France semblaient acquérir des forces nouvelles et la France toucher à sa ruine; elle était pressée de tous côtés, et sur mer et sur terre. De ces flottes formidables que Louis XIV avait formées, il restait à peine trente-cinq vaisseaux. En Allemagne, Strasbourg était encore frontière, mais Landau perdu la laissait toujours exposée. La Provence était menacée d'une invasion par terre et par mer. Ce qu'on avait perdu en Flandre faisait craindre pour le reste. Cependant, malgré tant de désastres, le corps de la France n'était point encore entamé, et dans une guerre si malheureuse elle n'avait encore perdu que des conquêtes.

» Louis XIV fit face partout; quoique partout affaibli, il résistait ou protégeait, ou attaquait encore de tous côtés. »

(*Siècle de Louis XIV.*)

leur cœur qu'auparavant, et sont devenus dévots pour tâcher d'obtenir la paix. Je vous envoie, Monsieur, le mandement que je leur ai fait pour les exhorter et pour leur apprendre à la demander efficacement. Je sçais bien que ce n'est pas là un imprimé qui doive aller plus loin que mon diocèse; mais c'est une marque de ma confiance et de la reconnoissance que j'ai de toutes vos bontés, autant que du respect sincère avec lequel je suis, Monsieur, votre très humble, etc.

A Nîmes, le 17 avril 1707.

Lettre de compliment et de remerciement à monsieur le duc de Roquelaure.

Je reçois, Monsieur, avec beaucoup de joie la relation de la victoire d'Espagne que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Cet événement est heureux, et les suites en seront apparemment avantageuses. Nous étions si désaccoutumés de gagner des batailles que ce bonheur nous doit faire plus de plaisir. J'ai été bien aise aussi que monsieur le duc de Barwick nous ait remis dans le train de vaincre (1). Dieu veuille que nous

(1) Il est ici question de la victoire d'Almanza, qui sauva, en Espagne, la couronne de Philippe V, l'honneur de la famille de Louis XIV et celui des armes françaises. L'Anglais Berwick, à la tête de nos armées et des forces espagnoles, remporta cette victoire sur le Français Galoway, devenu pair d'Angleterre. Le 25 juin 1706, Galoway, à la tête de ses troupes anglo-portugaises, était entré sans

ayons le même sort en d'autres endroits, et que nous jouissions bientôt d'une paix plus utile et plus agréable même que nos victoires. J'irai au premier jour vous remercier de l'honneur de votre souvenir, et vous renouveller l'attachement et le respect avec lesquels je suis, Monsieur, votre très humble, etc.

A Nîmes, le 14 mai 1707.

Lettre de compliment et de félicitation à monsieur le maréchal duc de Barwick.

La victoire, Monsieur, que vous venez de remporter a donné une grande joie à toutes les personnes qui vous honorent comme moi ; elle est glorieuse dans ses circonstances et sera sans doute avantageuse dans ses suites. Vous avez relevé le cœur des troupes, ruiné l'armée des ennemis, affermi l'Etat et la religion par le gain de cette bataille, et je ne doute pas que cet heureux événement ne soit un renouvellement de prospérité et un acheminement à la paix, qui vaut encore mieux que les victoires. La joie a été générale, sur-

résistance à Madrid, et avait fait proclamer Roi dans la capitale l'archiduc Charles. Le 22 septembre suivant, Philippe V rentrait triomphant à Madrid, aux acclamations de tout un peuple à qui le spectacle des malheurs de son Roi avait communiqué une sorte d'enthousiasme, d'énergie surnaturelle, qui devait couper court aux prospérités de l'archiduc et de ses protecteurs.

tout en ce pays, non-seulement par l'intérêt qu'on a aux progrès des armes des deux couronnes, mais encore par la part qu'on y prend à votre gloire. Je prie le Seigneur qu'il continue à bénir votre prudence et votre valeur; personne ne le souhaite plus, Monsieur, et n'est avec plus de respect que moi votre très humble, etc.

A Nîmes, le 17 mai 1707.

Lettre de félicitation et de compliment à monsieur le maréchal duc de Villars.

Je m'étois toujours bien attendu, Monsieur, que vous feriez parler de vous, mais je ne croyois pas que ce fût ni si promptement, ni si hautement. A peine êtes-vous arrivé que vous avez entrepris une affaire qu'on n'avoit guère osé tenter, et qu'on avoit quelquefois vainement tentée. Il n'y a point de barrière si impénétrable que vous ne forciez (1), et l'Allemagne a beau vous opposer des rivières et des lignes qui semblent la mettre à couvert de toutes les forces étrangères, vous passez tout, vous forcez tout dès l'entrée de la campagne. On vous craint, on fuit devant vous : soldats, officiers, généraux se sauvent comme ils peuvent, et vous finissez une grande action sans aucune

(1) Allusion aux lignes de Stolhoffen, au-delà du Rhin, que le maréchal avait forcées.

perte. Vous voilà donc, Monsieur, à Rastadt, dans le palais du feu prince de Bade, ou, pour mieux dire, dans le vôtre, bien tranquille et bien à votre aise, prêt à vous promener dans le Virtemberg, et peut-être à passer jusqu'aux rives du Danube, pour aller abattre la superbe pyramide d'Hochstet, et remettre les marques de votre ancienne victoire peut-être par une nouvelle. Le Roi de Suède n'a qu'à marcher; vous lui avez applani les voies, s'il veut rétablir ses cousins. J'espère que les suites de cet heureux commencement seront glorieuses; je vous en félicite par avance, par l'intérêt sincère que je prends à tout ce qui vous regarde, et par l'attachement et le respect particulier avec lesquels je suis, Monsieur, votre très humble, etc.

A Nîmes, le 3 juin 1707.

Lettre de félicitation et de compliment à monseigneur l'archevêque de Saragosse.

Monseigneur,

Quel bonheur! quelle joie pour moi de revoir votre aimable caractère, et de penser que voilà présentement les chemins ouverts à notre commerce! J'ai eu l'honneur d'écrire quelquefois à Votre Excellence dans les commencemens de la révolte de vos peuples; mais j'ai bien jugé que mes lettres n'avoient pu pénétrer jusqu'à Saragosse, et que des gens qui n'étoient pas fidèles à vous honorer ne seroient pas fidèles à vous les rendre. J'ai appris depuis par divers endroits les mou-

vemens de votre zèle pour la religion et pour le service du Roi, la constance que vous avez eue à souffrir la persécution pour la justice, soutenant vos diocésains opprimés par vos secours et par vos conseils, et refusant de fléchir le genou devant des dieux étrangers et d'entretenir les hérétiques et les rebelles des dépouilles du sanctuaire. Je ne puis assez vous témoigner la douleur que j'ai eue de vous sçavoir entre les mains d'une populace ingrate et indigne d'un si sage et si saint pasteur.

Vous avez eu raison, Monseigneur, de réprimer l'audace des prêtres et des religieux qui, contre les règles de leur ordre et de leur sacerdoce, se sont élevés contre le Seigneur et contre son Christ. Vous réduirez tout à la fidélité et à l'ordre. Je me réjouis de vous voir présentement en état de repos et de paix, et je suis avec tout le respect et la vénération possibles, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble, etc.

A Nîmes, le 26 juin 1707.

Lettre de civilité et de nouvelles, sur les affaires publiques, à monseigneur l'archevêque de Saragosse.

Monseigneur,

En arrivant il y a quelque temps en cette ville, où les états généraux de la province de Languedoc sont assemblés, je reçus la lettre de Votre Excellence, aussi jolie et aussi aimable que toutes celles qui viennent de sa part, qui me donnent des assurances de sa santé et

des marques de sa précieuse amitié. Nous avions déjà appris que le château de Lerida (1) s'étoit rendu, que nous n'y avions perdu que fort peu de monde, et que cette conquête nous ouvroit le chemin à d'autres qui seront plus faciles et ne seront pas moins avantageuses. Nous en avons chanté le *Te Deum* avec beaucoup de solemnité, et nous espérons que nous en chanterons encore l'année prochaine. Monsieur le duc de Noailles a passé ici, portant à sa cour de grands projets de campagne qu'il s'offre d'exécuter moyennant quelques troupes qu'il demande et fort peu d'argent. Notre assemblée a donné au Roi trois millions de don gratuit et deux millions de capitation. Les ennemis, suivant toutes les apparences, ont dessein de secourir l'archiduc, dont ils sentent la foiblesse et la perte inévitable s'ils ne pressent leurs armemens ; mais celui à qui les vents et la mer obéissent sera pour nous, et nous sommes à portée de prévenir leurs mauvaises intentions. Quand est-ce, Monseigneur, que Dieu, touché des misères de tant de peuples, voudra bien leur accorder cette bienheureuse paix après laquelle nous soupirons depuis si longtemps? Les vœux et les prières de Votre Excellence, dans ces fêtes de la naissance du Sauveur, que je lui souhaite très heureuses, pourront bien en avancer le retour au monde. Pour moi, je prierai le Seigneur, en ce saint temps, qu'il conserve à son Eglise un prélat qui observe et qui fait observer si exactement ses règles, qui exerce si dignement ses ministères, et que j'honore infi-

(1) Lerida, l'écueil du grand Condé, avait cédé au duc d'Orléans. Désespéré de n'avoir pu prendre sa part des lauriers d'Almanza, le duc voulut au moins donner lui-même suite à cette victoire, et prit en effet sa revanche sur Lerida et plusieurs autres places importantes.

niment, étant avec toute la vénération possible, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble, etc.

A Montpellier, le 10 décembre 1707.

Lettre de civilité et de compliment à monseigneur l'évêque de Béziers.

Monsieur M..., votre diocésain et notre chanoine, Monseigneur, m'a rendu votre lettre et m'a donné des nouvelles de votre bonne santé. Vous pouvez juger si j'ai pris plaisir à lire les marques de votre souvenir et à le questionner sur vos occupations, sur votre repos et sur tout ce qui vous intéresse ou qui vous regarde. J'ai appris avec plaisir les parties que vous avez faites avec monseigneur l'évêque d'Agde et monsieur Margon. Il n'y peut avoir nulle part meilleure compagnie : séjour tranquille, bonne chère, conversation agréable, récréation honnête, amitié sincère. Que ne puis-je avoir part à ces fêtes innocentes que vous vous donnez de temps en temps ! Je ne puis y être présent que par mes désirs et par la mémoire obligeante que vous voulez bien y faire de moi.

Vous vous réjouissez du retour en France de M. le maréchal duc de Barwick ; n'espérez-vous pas qu'il ira en Ecosse, et qu'il aura l'honneur, après avoir maintenu le Roi d'Espagne sur son trône, d'aller remettre le Roi d'Angleterre dans le sien ? Sa religion, sa sagesse, sa valeur semblent le destiner à de grandes choses ; je lui souhaite, et à madame son épouse, tout le bonheur et

toutes les satisfactions qu'ils méritent. Aimez-moi toujours, mon cher prélat, et croyez-moi avec un tendre et respectueux attachement votre très-humble, etc.

A Nîmes, le 13 mars 1708.

Lettre de compliment et de félicitation à madame la présidente de Marbeuf.

Je loue Dieu, Madame, de la grace qu'il a fait à notre sainte fille de l'avoir conduite jusqu'au sommet du Calvaire, et d'avoir accepté, en union de son adorable sacrifice, celui qu'elle lui a fait d'elle-même. La voilà professe, c'est-à-dire au comble de ses souhaits, ne tenant plus au monde par aucun endroit et reçue au nombre de ces vierges saintes qui suivent l'Agneau partout où il va. J'ai grande confiance aux prières qu'elle a bien voulu faire pour moi dans ces heureux momens de sa consécration, où le ciel n'avoit rien à lui refuser, ni pour elle ni pour ses amis; je prends part à sa joie et à la vôtre. Monseigneur l'évêque de Saint-Malo parle en saint et sage prélat de l'élévation de monsieur Desmarets, son frère. Le Roi, en le chargeant de l'administration de ses finances, ne pouvoit en ce temps-ci lui imposer un plus pesant fardeau. Il faut fournir de quoi soutenir une guerre sanglante et ruineuse, aux dépens de la vie et de la substance des peuples (1), et se

(1) C'est dans ce mois même qu'échoua la tentative de Louis XIV

faire une espèce de justice sauvage d'épuiser les forces de l'Etat pour le défendre et d'affliger les riches et les pauvres par des loix dures quoique nécessaires. On est à plaindre dans ces places, et devant Dieu, et devant les hommes. Je suis bien aise que monseigneur de Rennes ait le plaisir de voir établir mademoiselle de B... agréablement ; je vous prie de vouloir bien le faire quelquefois souvenir de moi, et surtout de me croire aussi parfaitement que je le suis, Madame, votre très humble, etc.

A Nîmes, le 20 mars 1708.

Lettre de civilité et de compliment à madame la duchesse de Roquelaure.

Depuis mon retour des Etats, Madame, j'ai été si accablé d'affaires plus pénibles et ennuyeuses qu'importantes que mes petits devoirs m'ont presque ôté les moyens de remplir les grands. Ce n'est pas que je les aie oubliés. Monsieur le duc a eu la bonté de me faire sçavoir de vos nouvelles et vous aura sans doute mandé l'empressement que j'ai eu d'en apprendre. Vous sçavez, Madame, combien je m'intéresse à votre santé, à votre

de replacer le prétendant sur le trône d'Angleterre. En même temps il opposait en Flandre, au prince Eugène et à Marleborough, son petit-fils, le duc de Bourgogne, l'élève de Fénélon, dont les succès à Gand et à Ypres aboutirent toutefois à la déroute d'Oudenarde, et plus tard à la prise de Lille.

repos, à votre gloire, à tout ce qui vous regarde... On ne vous a pas laissé ignorer les solemnités du mariage d'une de vos amies, les divertissemens, les fêtes, les présens, la joie et la satisfaction mutuelle des mariés. Madame la douairière auroit pu les rendre plus riches, mais non pas plus heureux qu'ils le sont, et qu'apparemment ils le seront l'un et l'autre par leur sagesse. Pareilles nouvelles sont les grandes de ce pays; nous laissons au vôtre les grands événemens, les mouvemens des royaumes, le rétablissement des Rois, le dérangement de tous nos ennemis, les espérances d'une florissante campagne (1) et plus encore d'une paix prochaine. Je vous souhaite, comme on fait ici, les bonnes fêtes, et suis avec tout l'attachement et tout le respect possibles, Madame, votre très humble, etc.

A Nîmes, le 3 avril 1708.

(1) Toute la France se faisait illusion en ce moment sur les premiers succès du duc de Bourgogne.

LETTRE PASTORALE

ET MANDEMENT.

Lettre pastorale de monsieur l'évêque de Nîmes aux fidèles du diocèse de Nîmes, au sujet des fanatiques.

Esprit Fléchier, évêque de Nîmes, conseiller du Roi en ses conseils, à tous les fidèles de notre diocèse salut et bénédiction.

Mes très chers frères, les désordres que les fanatiques causent depuis quelque temps dans cette province,

et la désolation du troupeau que Jésus-Christ nous a confié, ont fait sur nous de si vives impressions que nous n'avons pu refuser à notre sollicitude pastorale de vous faire part de notre douleur, et de la répandre dans vos cœurs comme nous la ressentons dans le nôtre.

Vous sçavez, mes très chers frères, les soins que nous avons pris, durant le cours de notre épiscopat, de réparer les brèches que l'hérésie a faites dans ce diocèse, d'y rétablir la pureté des mœurs et de la doctrine, de ramener dans les voies de Dieu ceux qui s'en étoient écartés, de fortifier dans la foi ceux que nous connoissions infirmes, d'encourager enfin les ames timides que retenoient les respects humains, et d'adoucir, par la charité et par l'instruction, celles que l'orgueil, l'ignorance ou l'obstination rendoient moins dociles.

La parole de la vérité étoit écoutée, les préjugés de la naissance et de l'éducation sembloient s'effacer, et si les esprits n'étoient pas tout-à-fait soumis, du moins paroissoient-ils tranquilles. Nous espérions surtout que les enfans, plus heureux et peut-être plus sages que les pères, profiteroient de nos instructions, et qu'il se formeroit, au milieu même d'un peuple mal converti, une génération fidèle.

Nos péchés, sans doute, ont arrêté le cours des miséricordes divines. L'homme ennemi est venu de nuit semer son ivraie sur notre bon grain. Les habitans des villes et de la campagne nouvellement réunis ont presque tous secoué le joug de la discipline. Tout sexe, tout âge a corrompu sa voie. L'espérance de se rétablir, l'envie de se faire craindre, le désir même de se venger, le temps commode pour le faire, les mauvais conseils soutenus de mauvais exemples, les conspirations

domestiques et les correspondances étrangères, les assemblées illicites et furtives, les discours séduisans et le souffle contagieux des faux pasteurs, ont introduit d'abord le relâchement, ensuite l'irreligion, peu de temps après la révolte.

Cette hérésie, qui s'affoiblissoit tous les jours, ayant repris tout d'un coup de nouvelles forces, est devenue une secte pleine d'illusion et de mensonge, qui contrefait les dons de Dieu et le langage des prophètes, qui met dans l'imagination et dans la bouche des enfans ses songes et ses visions, qui prend ses agitations et ses rêveries pour des opérations du Saint-Esprit, qui se croit inspirée jusque dans ses meurtres et ses sacriléges, et qui, joignant à l'imposture la cruauté, porte partout le fer et le feu, égorge les fidèles, massacre les prêtres, brûle les autels, foule aux pieds les saints mystères, et ne connoît d'autre religion que celle de haïr et de vouloir détruire la véritable.

Il nous fut aisé de prévoir, mes très chers frères, les maux que la séduction de ces faux prophètes, jointe au penchant et à la crédulité des peuples, pouvoit produire. Nous les avions vus naître, nous les vîmes croître chaque jour, et nous levâmes les mains au ciel pour demander au Père céleste qu'il ouvrît sur ses enfans humiliés les yeux de sa miséricorde, et qu'il arrêtât par sa bonté les premières fureurs de ces esprits séditieux, qui, se trouvant coupables devant Dieu et devant les hommes, et craignant les supplices qu'ils avoient mérités, songeoient à soutenir leur rébellion par les mêmes crimes par lesquels ils l'avoient commencée.

Nous gémissions devant le Seigneur irrité. Nous avions pourtant quelque confiance qu'il abrègeroit, en faveur de ses élus, ces tristes et mauvais jours, que les

victimes déjà immolées presque sur ses autels auroient apaisé sa colère, et que Jésus-Christ, cet adorable Sauveur, qui a versé son sang pour notre rédemption, ne permettroit pas qu'on vît couler plus longtemps celui de ses fidèles, qui sont les membres de son corps mystique. Mais la tribulation augmente au lieu de finir; la main de Dieu s'appesantit sur nous pour châtier les péchés des uns, pour éprouver la fidélité des autres, et pour perpétuer dans son Eglise la possession où elle est de vaincre le monde par sa foi, et d'avoir des martyrs dans tous les pays et dans tous les siècles.

On ne peut se représenter sans horreur les cruautés que ces hommes de sang exercent impunément contre les catholiques; l'on voit presque partout des prêtres, ministres du Seigneur, massacrés entre le vestibule et l'autel, des pères égorgés entre les bras de leurs enfans, des enfans arrachés du sein de leurs mères, des familles entières sacrifiées à une religion barbare, des hommes percés de coups devant et après leur mort, plusieurs hachés en pièces et par morceaux, quelques-uns meurtris, écrasés, brûlés tout ensemble, comme s'il falloit plus d'un genre de supplice et plus d'une mort pour un catholique; et tout cela, le plus souvent, sur la bizarre et fatale décision d'une prétendue prophétesse qui, par ses tremblemens affectés et par ses paroles entrecoupées de sanglots, prononce les jugemens qu'on lui suggère, et se sert du mot esprit de Dieu pour autoriser la fureur des hommes.

Ce n'est pas notre dessein, mes très chers frères, de vous irriter par ces funestes idées; à Dieu ne plaise que nous veuillons jeter dans vos esprits des motifs de vengeance et de haine! Nous laissons au Seigneur le soin de venger le sang de nos frères qui ont été mis à mort

pour son nom, et qui, prosternés au pied du trône de l'Agneau, attendent le temps qu'il a destiné pour l'exécution de sa justice; nous laissons au Roi, à qui Dieu n'a pas mis sans raison le glaive en main, à le tourner contre ces rebelles qui ont ensanglanté les leurs du meurtre de tant de catholiques. Nous exerçons un ministère de paix et de charité, et nous vous exhortons à prier, à gémir, à désirer la conversion plutôt que la mort des pécheurs, à prendre plus de soin d'apaiser la colère de Dieu, que vous avez offensé, que de réprimer les passions de ceux qui vous persécutent.

Vous devez adorer les secrets de la Providence et de la justice divine, opérer votre salut avec crainte et tremblement, à la vue de tant d'horribles scandales, et reconnoître que l'orgueil des impies monte toujours, qu'il n'y a point d'excès dont ne soient capables ceux qui sont assez malheureux pour être abandonnés de Dieu, et qu'on n'est pas loin, quand on a perdu tous les sentimens de la religion, de perdre encore ceux de l'humanité.

Nous avons pourtant cette consolation, et nous devons en rendre à Dieu d'éternelles actions de graces, que nous pouvons dire avec Jésus-Christ que nous n'avons perdu aucun de ceux qu'il nous a donnés, que la vertu de sa grace a soutenu les foiblesses de la nature contre les frayeurs de la mort, malgré la rigueur des tourmens, et que nous n'avons appris aucune chute qui doive nous faire rougir. Nous pouvons même nous proposer des exemples d'une fidélité et d'une constance singulières.

On a vu des prêtres, déjà blessés de plusieurs coups et prêts à consommer leur sacrifice, rappeler ce qui leur restoit encore de la vie pour embrasser leurs meur-

triers et pour baiser la main déjà levée pour leur donner le coup mortel; des laïques s'exposer à toute la rage de ces barbares plutôt que de livrer les vases sacrés; des mères, comme celle des Machabées, exhorter leurs enfans au martyre, offrir avec leur sang celui de ces innocentes victimes, et leur enseigner par leur exemple à mourir pour Jésus-Christ comme elles leur avoient appris à vivre pour lui; des soldats, dans nos hôpitaux, mêler à la douleur qu'ils avoient de leurs péchés la joie d'avoir répandu leur sang pour les expier.

Nous devons donc être plus attentifs sur nous et sur tout le troupeau, puisque nous voyons tous les jours un glaive impitoyable prêt à tomber sur quelqu'une de nos ouailles. Une tendresse pastorale nous fait sans cesse trembler pour elles; nous voudrions pouvoir réunir sous nos yeux tous les catholiques de notre diocèse, et non-seulement mettre leur vie à couvert des périls qui les menacent, mais encore défendre leur foi de ces tentations terribles auxquelles nous les savons tous les jours exposés.

Nous compatissons d'autant plus à leur état que nous savons que, par la retraite nécessaire des curés, que la persécution a bannis de leurs paroisses, ils sont privés du secours de la parole de Dieu et de l'usage de ce pain des forts qui a toujours été la consolation et l'appui des ames chrétiennes dans de pareilles tribulations. Nous voudrions pouvoir être à tous, et remplir par nous-même le ministère de ces pasteurs qui se sont crus en droit de quitter leurs paroisses, par une crainte que nous aurions souhaité, pour votre consolation et pour vos besoins spirituels, qu'ils eussent pu vaincre, mais que tant de funestes exemples ne nous ont pas permis de condamner.

Nous ne laissons pas de sentir vivement cet abandon, et pour y suppléer, mes très chers frères, nous vous exhortons, vous qui êtes nés dans le sein de l'Eglise et vous qui vous y êtes attachés par une réunion sincère, et nous vous conjurons de demeurer fermes dans votre foi et dans votre vocation, de lever les yeux au ciel, d'où vous doivent venir les véritables secours, de n'entrer point en défiance des miséricordes divines, et d'attendre avec patience l'effet de cette éternelle et immuable protection que Jésus-Christ a promise à son Eglise.

Nous vous recommandons, en second lieu, de ne point succomber sous le poids des tribulations présentes, en vous laissant abattre par de vaines frayeurs ou par des tristesses selon la chair; de ne pas vous occuper de ces tragiques événemens sans y joindre la volonté de Dieu qui les permet et les péchés des hommes qui les produisent; de vous former une sainte vie et de vous préparer une sainte mort par des pratiques de piété et des œuvres de miséricorde chrétienne; de ne point tenter Dieu pourtant et de vous mettre à couvert de ces troupes meurtrières à qui le démon, qui est homicide dès le commencement, inspire jour et nuit de vous surprendre, et qui croient rendre un service à Dieu de diminuer le nombre de ceux qui le servent.

Nous vous avertissons surtout, mes très chers frères, d'employer ces jours de colère à faire des fruits dignes de pénitence; dans ces conjonctures où l'Eglise comme étonnée pleure la mort de ses enfans et de ses ministres, et où, Dieu paroissant plus irrité, la foi doit être plus vive et la discipline plus sévère, surtout en ce temps de carême, destiné à la confession et à l'expiation des péchés; préparation nécessaire pour recueillir les graces de la divine Eucharistie.

Nous sommes persuadé que l'éloignement des pasteurs ne diminuera pas la ferveur des fidèles, et que vous n'aurez pas moins d'empressement que vous en avez eu les autres années d'approcher de la sainte table, selon le précepte de l'Eglise. Nous emploierons de notre côté tous nos soins pour vous procurer toutes les consolations que vous pouvez tirer de votre piété, qui sont les véritables et presque les seules qui nous restent.

C'est pour satisfaire à ce devoir pastoral que nous avons résolu de rappeler, s'il est possible, tous les pasteurs qui sont dispersés.

Nous leur indiquerons des lieux d'asile et de sûreté à portée de leurs paroisses, où leurs personnes seront à couvert sous la protection des armes du Roi, et d'où les troupeaux pourront recevoir les services qu'ils ont droit d'attendre de leur ministère.

Vous devez cependant, mes très chers frères, vous qui vous trouvez par le malheur des temps sans pasteurs, sans églises, sans exercice public de religion, recourir souvent au souverain pasteur des ames, qui n'abandonne point les brebis qui écoutent sa voix et qui le suivent; servir Dieu au-dedans de vous, et réparer par votre piété intérieure la triste interruption du culte extérieur; faire de vos maisons des églises où Jésus-Christ soit glorifié par vos familles; vous souvenir que vous êtes vous-mêmes les temples du Saint-Esprit que les hommes ne peuvent détruire; nourrir votre ame d'instructions et de lectures utiles et saintes, et ranimer vos espérances par la consolation des Ecritures jusqu'à ce qu'il plaise au Seigneur de rassembler les dispersions d'Israël et de rendre la paix et la tranquillité à nos diocèses. Nous demandons au ciel qu'il nous la

donne, cette paix, et que la droite du Très-Haut change les cœurs de ceux qui la troublent. Si nous croyions ces enfans rebelles en état de nous entendre, que ne voudrions-nous pas leur dire pour les faire rentrer dans leur devoir? Nous leur demanderions, comme Paul aux Galates : Insensés que vous êtes, qui est-ce qui vous a ensorcelés? qui est-ce qui a étouffé dans vos cœurs les sentimens de la raison et de la nature? D'où vient que vos bras sont armés de haches et de poignards pour aller égorger des innocens qui ne vous ont point offensés? Avez-vous oublié le nom chrétien, nom de douceur et de charité, pour prendre la férocité des nations les plus barbares ?

Nous ne pouvons que pleurer sur eux, mes très chers frères, et sur leur aveuglement, qu'ils déploreront eux-mêmes lorsqu'ils voudront ouvrir les yeux et faire revivre en eux les sentimens de religion que nous tâchions depuis longtemps de leur inspirer, et que nous n'avions jamais cru qu'ils puissent perdre à ce point. Dieu en tirera sa gloire, et fera servir peut-être leurs propres crimes à les désabuser entièrement de cet attachement opiniâtre qu'ils conservoient encore pour leurs erreurs.

Pour nous, nous assurons de ne perdre jamais les sentimens de charité qu'ils ont trouvés dans notre cœur, lorsque nous avons pu leur en donner des marques. Les portes du bercail sont toujours ouvertes pour recevoir ces brebis égarées. Nous ne refusons point, si le Seigneur daigne amollir leur cœur, de les conduire dans les voies de la pénitence et de les réconcilier avec Jésus-Christ.

Dans cette vue, nous déclarons à tous les curés qui ont quitté leurs églises qu'ils aient à se rendre auprès de nous, afin que nous puissions prendre avec eux les

mesures convenables pour le service de leurs paroisses pendant ces fêtes prochaines, leur ordonnant de se joindre à nous pour demander à Dieu, tous ensemble, dans nos oraisons et dans nos saints sacrifices, qu'il oublie nos iniquités et qu'il se souvienne de ses anciennes miséricordes, par les mérites de Jésus-Christ, pacificateur et médiateur entre Dieu et les hommes.

A Nîmes, le 23 mars 1703.

FIN DU ONZIÈME VOLUME DE LA 2e SÉRIE.

TABLE DES PIÈCES

CONTENUES DANS CE VOLUME.